


LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY



ŒUVRES

DE

JEAN LEMAIRE DE BELGES

ŒUVRES

DE

JEAN LEMAIRE DE BELGES

publiées par

J. STECHER

Membre de l'Académie royale de Belgique

TOME TROISIÈME

ŒUVRES DIVERSES.

Les Epistres de l'Amant verd. — Les Contes de Cupido et d'Atropos. — L'épistre du Roy à Hector de Troye. — Les XXIIII couplets de la Valitude, etc. — La Concorde des deux langages. — Plainte sur le trespas de Guill. de Byssipat. — La plainte du Désiré. — Les regrets de la Dame infortunée. — Histoire moderne du prince Syach Ismail. — Le nouveau saufconduit. — De la différence des Schismes et des Conciles. — La Légende des Vénitiens.

LOUVAIN

IMPRIMERIE LEFEVER FRÈRES ET SOEUR

30 — RUE DES ORPHELINS — 30

1885

IEAN LE MAIRE DE BELGES

treshumble disciple et loingtain imitateur des meilleurs Indiciaires et historiographes, (1)

AV SIEN TRESSINGVLIER PATRON

ET PROTECTEUR, MAISTRE IEAN

Perreal de Paris, Peintre et Valet de chambre ordinaire du Roy treschrestien (2)

SALVT

Par les tiennes dernieres lettres (trescher et honnorable amy) adressees au noble et magnifique Seigneur, Cheualier, Messire Claude Thomassin, Capitaine de ceste tresnoble cité Lyonnoise, et conseruateur des foires dicelle, iay veu et entendu, comment nostre premiere epistre de l'Amant verd, ha despieça (3) trouué grace deuant les yeux de la Royne,

(1) Les éditions de 1512, 1528 et 1533, placent avant cette dédicace deux lettres sous le titre *De laudibus lingue Gallicane* (sic). On les retrouvera dans la correspondance de J. Le Maire (tome IV de notre édition).

(2) painctre et varlet (éd. 1512, 1528 et 1533).

(3) Les 3 éditions citées plus haut n'ont pas la cédille de *despieça* et mettent un point avant *Jay veu*. Quant à la « Royne » c'est Anne de Bretagne.

voire tant qu'elle la ramentoit encores quelque fois, à la tresgrand felicité et bonne auenture, de celuy mien si petit (mais tresioyeux) labeur. Dont comme ie fusse prochain de mettre fin à limpression du premier liure des Illustrations et Singularitez, ie me suis aduisé, que ce ne seroit point chose malseant, ne desagreable aux Lecteurs, d'aussi faire imprimer ladite epistre, attendu quelle est fauorisee par lapprobation de ladite tressouueraine Princesse. Et encores y adiouster la seconde, pour estre ensemble publiees, souz la treshevreuse guide, et decoration du nom de sa hautesse et maiesté tresclere. A laquelle (sil te plait) pourras faire vn petit et humble present, de la lecture du tout, tel quil est comme de ta chose propre, mieux que mienne. Car tout ce peu, et tant que iay de bien, procede de ton amitié, beniuolence et auancement. Le toutpuissant te conserue longuement heureux et prospere (1). A Lyon, le premier de Mars, 1510.

(1) Les 3 éditions ne donnent ni le lieu ni la date. Jean de Tournes, dans sa grande édition de 1549 maintient encore les deux *Epistres* entre le premier et le deuxième livre des *Illustrations*.

LA PREMIERE EPISTRE

DE L'AMANT VERD, A MADAME MARGVERITE AVGVSTE.

S'il est ainsi, fille au haut Empereur,
Fille à Cesar ce puissant conquereur :
S'il est ainsi, qu'autresfois par semblant (1)
Ayes aymé ce poure corps tremblant,
Qui de tes mains ne prendra plus substance :
Las seuffre vn peu ta hautesse et prestance
Ses (2) beaux yeux clers (pour vn haut benefice)
Prester lecture à ce derrain office. (3)
Derrain dis-ie, quant à moy, qui t'escris :
Car mettant fin à mes chants, et mes cris,
Je delibere, et sans feinte propose,
A mes briefz iours mettre certaine pose. (4)
Car : (5) Et comment pourroit vn cœur si gros,
En corps si foible, et si petit enclos,
Passer le iour que de moy te depars, (6)
Sans se creuer, et pourfendre en deux pars ?
O Demydieux, ô Satyres agrestes,
Nymphes des bois, et fontaines proprettes,

(1) par votre air, façon, visage. — Vu le contexte, ce ne peut pas être ici : *feinte*, *apparence*.

(2) *Tes*, éd. 1512.

(3) c.-à-d., message.

(4) je *me* propose de mettre *fin certainement*.

(5) Certes, donc, or. Cf. Godefroy. Et car = et en effet. Nous dirions : Car enfin.

(6) c.-à-d. te séparer de moi pour aller en Allemagne.

Escoutez moy ma plainte demener.
Et tu Echo, qui fais lair resonner
Et les rochers, de voix repercussiues,
Vueilles doubler mes douleurs excessiues.
Vous sauez bien, que les Dieux qui tout voyent,
Tel bien mondain, tel heur, donné m'auoient, (1)
Que de plus grand ne iouit onques ame.
Vous congnoissez, que pour maistresse et dame
Iauoie acquis (par dessus mes merites)
La fleur des fleurs, le chois des Marguerites.
Las, double helas, pourquoy donques la pers ie ?
Pourquoy peult tant infortune, et sa verge,
Qui maintesfois, celle dame greua ?
Elle s'en va, helas elle s'en va,
Et ie demeure icy sans compaignie.
Elle va voir la noble Germanie,
Elle va voir le Roy Romain son pere,
Et lautre Roy son seul frere prospere,
Et tout sans moy. Helas qu'ay ie meffait ?
T'ay ie desplu, ô chef d'œuure parfait ?
Ay-ie noncé (2) chose qui face à taire :
Ha rien meffait ton humble secretaire,
Qui plus ha sceu de ton priué secret,
Qu'autre viuant, tant soit sage ou discret ?
Helas nenny : mais Fortune ennemie, (3)
Me grieue ainsi ma Maistresse et mamie :
Et faux espoir (que iauoye d'vser
Mes iours o toy) m'ha voulu abuser.

(1) Remarquer la rime, comme plus haut *proprettes* avec *agrestes*, et plus bas : *mesmes* avec *femmes*.

(2) cf. *nunciare*, faire savoir.

(3) c.-à-d. « o fortune ennemie ! c'est ainsi que ma maîtresse, etc. » On peut aussi transposer le vocatif, en reculant la virgule jusqu'à *ainsi*.

Or doy-ie bien haïr ma triste vie :
Veu que tant t'ay par terre et mer suiuie,
Par bois, par champs, par montaigne et valee,
Et que ie t'ay maintesfois consolee
En tes dangers, naufrages et perilz, (1)
Esquelz sans moy n'auois ioye ne riz,
Et maintenant tu laisses ton amant.
O cœur plus dur qu'acier ou dyamant :
Iusques à or ie ne t'ay fait offense,
Mais plus ne puis mettre obstacle ou deffense
Que de rigueur ie n'vse en mon epistre,
Là ou ma langue onques mal ne sceut tistre.
Certes, tu es (diray-ie ce dur mot)
(Mais pourquoy non ? quand nul que toy, ne m'ot)
Tu es cruelle, ou aumoins trop seuere,
Veu que ton œil, qui en deuil perseuere
N'ayme couleur sinon noire et obscure,
Et n'ha de verd, ne de gayeté cure.
Or pleust aux Dieux que mon corps assez beau,
Fust transformé, pour ceste heure, en corbeau :
Et mon colier vermeil et purpurin,
Fust aussi brun, qu'vn More ou Barbarin :
Lors te plairois ie, et ma triste laideur,
Me vaudroit mieux que ma belle verdeur.
Lors me seroit mon dommage et ma perte,
Tournee en gain, et recouurance aperte.
Vienne quelqu'un, qui de noir atrament
Tainde mon corps, et mon accoustrement.
Mais s'impossible estoit, que ma vesture,
Peust receuoir nulle noire teinture : (2)

(1) « En ces mots *peril* et *gentil*, nous y faisons mollement sonner le *g*, prononçans *perigl*, *gentigl*. » Duval ap. Thurot, la Prononciation française, etc. II, 295.

(2) *taincture*, éd. 1512.

Las vienne aucun, aumoins, qui à ton œil
Fasse apparoir de verd que ce soit dueil.
Mon cœur se deult, combien que d'vn verd gay (1)
Soit mon habit, comme d'vn papegay.
Et faut il donc, si ne mest deliuree
De par Nature vne noire liuree,
Que haï soye ? et que frustré me voye
De ton regard, qui prend or autre voye ?
O dur regret, qui me vient courir sus.
Seray ie donc vn autre Narcissus ?
Ou Hippolyte ? ausquelz leur beauté propre
Par grand mechef (2) causa mort et opprobre ?
Ie voy qu'ouy : et que mon propre chant
M'est vn couteau mortellement trenchant.
Las, si ie parle, et ciffle, et me degoise,
Et qu'en chantant ie maine douce noise,
Ce n'est pour moy, mais pour toy resiouir.
Ie me tairay s'on ne me veult ouir,
Ains (3) qu'on me laisse en ce lieu solitaire,
A moy moleste, et à nul salutaire.
Las, ie voy bien que trop me nuit mon plaid :
Veu que plaisir et ioye te desplait.
Si seray dit (quand trop ie m'esuertue)
Le Pelican, qui de son bec se tue.
Bien peu s'en faut que celuy ne maudie,
Qui me donna tel' grace et melodie,
Par trop m'apprendre et dittiers et chansons,
Dont autresfois tu aymois les doux sons :
Et me baisois, et disois : Mon amy.
Si cuidoye estre vn Dieu plus qu'à demy,

(1) cf. reverdie, vergolay, vert-galant, emmayoler avec verdure.
(2) *meschief*, éd. 1512.
(3) c.-à-d. plutôt que de me laisser,

Et bien souuent de ta bouche gentile, (1)
M'estoit donné repas noble et fertile.
Que diray ie d'autres grands priuautez,
Parquoy i'ay veu tes parfaites beautez :
Et ton gent corps, plus poli que fin (2) ambre,
Trop plus que nul autre varlet de chambre ?
Nud, demy nud, sans atour et sans guimple,
Demy vestu, en belle cotte simple. (3)
Tresser ton chef, tant cler et tant doré :
Par tout le monde aymé et honnoré.
Quel autre amant, quel autre seruiteur,
Surpassa onq ce haut bien et cest heur ?
Quel autre aussi eut onq en fantasie,
Plus grand' raison d'entrer en ialousie ?
Quand maintesfois pour mon cœur affoller,
Tes deux maris ie t'ay veu accoller.
(Car tu scais bien qu'vn amant gracieux,
De sa dame est ialoux et soucieux)
Et nonobstant aucun mot n'en sonnoie :
Mais aparmoy grand ioye demenoie,
En deuisant et faisant noise et bruit,
Pour n'empescher de ton plaisir le fruit.
Bien me plaisoit te voir tant estre aymee
De deux seigneurs, de haute renommee.
Lun fut d'Espaigne, et lautre de Sauoie,
Que plus bel homme au monde ne sauoie.
Bien me plaisoit te voir chanter et rire,
Dancer, iouer, tant bien lire et escrire,
Peindre et pourtraire, accorder monocordes,

(1) *gentille*, éd. 1512.

(2) *fine*, éd. 1528.

(3) Comment l'auteur de la *Bibliothèque françoise*, l'abbé Goujet, a-t-il pu penser ici à J. Le Maire lui-même ?

Dont bien tu scais faire bruire les cordes : (1)
Mais maintenant, tout cela tu reboutes :
Et ne fais fors espandre pleurs et gouttes
De tes beaux yeux, qui iamais n'en sont las,
Sans plus querir ne plaisir ne soulas,
Parquoy ie suis de toy mis en oubli.
O mon las cœur d'amour trop ennobli,
Pourras tu bien endurer en toy mesmes
De perdre ainsi la Princesse des femmes ?
D'estre priué desormais de la veüe
De celle qui d'honneur est tant pourueüe ?
Viuras tu bien tout seul en ceste tour, (2)
En attendant son desiré retour ?
Non pas tout seul : car aussi du païs
Duquel ie suis, demeurent esbahis
Auecques moy, le Quin (3) et la Marmotte,
Dont la tristeur desia leur mort denote.
Prisonniers sont, leur liesse est perdue,
Et sont liez par grand' rigueur non deüe.
Ia ne viuront, absents de leur maistresse,
Ainçois mourront, de langueur et tristesse.
Aussi fera Broutique leur compaigne
Fille à Brutus, dont parle encor Espaigne.
Elle de dueil, ses enfans nouueaux nez,
Apres sa mort seront tantost finez.

(1) Tout cela est bien prouvé par la biographie de Marguerite d'Autriche.

(2) du château de Pont-d'Ain, près de Bourg-en-Bresse, en 1505.

(3) Ce ne peut pas être le rouchi *quien*, chien ; car plus bas on rencontre ce dernier mot tout à la française. Richelet, Trévoux, Roquefort et Lacurne Ste Palaye donnent *quin* ou *quinaud*, mâle de la guenon. — On disait aussi : *quine* ou *quine-mine* pour désigner une grimace de singe.

O poures nous ! O trestous miserables !
Iugez à mort, non iamais secourables.
Mourons acoup, (1) puis que nostre Princesse
De nous s'eslongne, et de nous aymer cesse.
Bien vont, o elle, vn tas d'oiseaux rapteurs,
Et chiens mordans, peruers et latrateurs.
Et nous, helas, innocens, et qui sommes
Fort approchans la nature des hommes,
Elle nous laisse en païs estranger,
Qui de sa main soulions prendre à menger :
De sa main propre, et blanche et delicate.
Ha Marguerite (à peu diray ie ingrate)
Ie te puis bien faire ores mes reproches,
Puis que de mort ie sens ia les approches.
Long temps ton serf, long temps ton amy cher, (2)
A ton leuer, à ton noble coucher
Depuis Zelande, (3) en Grenade, et par tout,
Suis ie venu de mon seruice à bout,
En ce lieu cy mortifere et funeste,
Ou va volant vn ange deshonneste,
De punaisie et de vermine immonde,
Ou i'ay perdu la fleur de tout le monde,
Le Duc mon maistre, et la Duchesse apres,
Dont le remors me touche de trop pres.
Est ce desserte ? ay ie cecy mery ?
Ha le pont d'Ains, que fusses tu pery,
Lieu execrable, anathematisé,
Mal feu puist estre en tes tours attisé.
Aumoins Princesse (en extreme guerdon)

(1) *acop*, immédiatement.

(2) *chier* éd. 1512, formant rime normande à *e* fermé. Comme plus bas : *fier* et *empescher*.

(3) Embarqué à Flessingue avec Marguerite d'Autriche.

Ie te requiers, et te supplie vn don :
C'est que mon corps n'y soit enseuely.
Ains le me mets en quelque lieu ioly,
Bien tapissé de diuerses flourettes,
Ou pastoureaux deuisent d'amourettes :
Ou les oiseaux iargonnent et flageollent.
Et papillons bien coulourez y vollent.
Pres d'vn ruisseau, ayant l'onde argentine,
Autour duquel les arbres font courtine
De fueille verd, de iolis englentiers,
Et d'aubespins flairans par les sentiers.
Bien me peux faire honneur de sepulture,
Veu qu'vn corbeau de moins noble nature
Fut honnoré, et eut obseque humain
Au temps iadis par le peuple Romain.
Mon tumbel donc, ainsi mis en grand' pompe,
Pourueu qu'espoir ne me deçoive et trompe,
S'il aduient lors que Pelerins passans,
Cherchans vmbrage, et les lieux verdissans,
Pres de ma tumbe, en esté se reposent,
Et que dessus la pierre marcher n'osent,
(Veu que sacree à Venus sera elle)
Vers eux viendra quelque gente pucelle,
Gardant brebis, par les preaux herbus,
Qui pour fuyr l'ardeur du cler Phebus,
Parauenture aupres de la fontaine.
Se voudra seoir : Et pour chose certaine
Apres auoir estanché sa soif seiche,
En deuisant dessus lherbette fresche,
Leur contera tout le cours de ma vie,
Et de ma mort (dont ie prens or enuie)
Et leur dira :

LA PVCELLE DIT AVX PASSANS.

Seigneurs, se Dieu vous gard,
Sur ce noir marbre, ou vous iettez regard,
Git l'Amant Verd, de pensee loyalle.
Lequel seruit vne dame Royalle,
Sans que iamais illuy feist quelque faute.
Natif estoit d'Ethiope la haute,
Passa la mer tant fiere et taut diuerse, (1)
Ou il souffrit mainte grand' controuerse :
Abandonnant son païs et ses gens,
Pour venir cy par exploits diligens.
Laissa Egypte, et le fleuue du Nil,
Espris d'amours en vn cœur iuuenil,
Quant le renom de sa tresclere dame,
Luy eut esmu tout le courage et l'ame,
Si vint chercher ceste region froide,
Ou court la Bise impetueuse et roide,
Pour uoir la face illustre, clere et belle,
Qu'il perdit, puis, par Fortune rebelle :
Et pour auoir l'accointance amoureuse
De son desir. Sa langue malheureuse
Laboura tant à son futur dommage,
Qu'elle oublia son langage ramage (2)
Pour sauoir faire, ou sermon ou harengue,
Tant en François, comme en langue Flamengue, (3)
En Castillan, et en Latin aussi,
Dont à l'aprendre, il souffrit maint soucy.
Or estoit il vn parfait Truchemant,

(1) c.-à-d. sauvage et variable.

(2) primitif, sauvage.

(3) On prétend que Marguerite composa des vers en flamand aussi bien qu'en français.

Et ne restoit fors sauoir l'Allemant,
En quoy gisoit son esperance seure
Si grief rebout (1) ne luy eust couru seure.
Mais laissé fut en vn trop dur seiour :
Dont il mourut de dueil ce propre iour
Et luy fut fait ce monuement et tumbe,
Dessus lequel pluye et rousee tombe.
Si aura il (par faveur supernelle)
Louenge et bruit en memoire eternelle.

L'AMANT VERD.

Ainsi dira la bergere au corps gent,
Aux pelerins, et à maint autre gent,
Qui voulentiers la mienne histoire orront,
Et de pitié, peult estre, ploureront,
Et semeront des branches verdelettes
Sur mon tumbel, et fleurs et violettes :
Puis s'en iront contans par mainte terre,
Comment Amours m'ont fait cruelle guerre :
Parquoy sera mon bruit trop plus ouuert,
Que du Verd Conte, ou du Cheualier Verd. (2)
Et sera dit, l'Amant Verd, noble et preux,
Quant il mourut vray martyr amoureux.
Et oultreplus, à ma tumbe, de nuict,
Quant tout repose, et que la Lune luit,
Viendront Syluan, Pan et les Demydieux
Des bois prochains, et circonuoisins lieux,
Et auec eux, les Fees et Nymphettes
Tout alentour faisans ioyeuses festes :

(1) refus.

(2) Renommée plus grande que celle du *Groene greef* des flamands. C'est le chevalier Printemps en l'honneur duquel on joue « au vert. »

Menans deduit, en danses et caroles,
Et en chansons damoureuses paroles.
Ce seul soulas auray ie apres ma mort,
Dont le desir desia me poingt et mord.
N'as tu point veu (ô dame specieuse)
Que quand ta bouche amie et gracieuse,
Ha dit adieu, à moy poure esperdu,
Vn tout seul mot ie ne t'ay respondu ?
(Aussi, comment eust il esté possible
Que ie parlasse en ce dueil indicible ?)
Mais seulement tout morne, triste et sombre,
Comme desia sentant mortel encombre,
Ta noble main doucement ay baisee
Congé prenant de ta hauteur prisee,
Et maintenant à la mort me prepare,
Puis que ie voy l'heure qui nous separe.
Helas comment me pourray ie donner
La mort acoup, sans gueres seiourner ? (1)
Je n'ay poison, ie n'ay dague, n'espee
Dont estre puist ma poitrine frappee.
Mais quoy ? cela ne m'en doit retarder,
Qui mourir veult, nul ne l'en peult garder.
Quand Portia, pleine de grands vertus,
Voulut mourir pour son mary Brutus,
Nonobstant ce que ses gens eussent soing
Qu'auoir ne peust venin, ne fer au poing.
Elle neantmoins pour fournir son deuis,
Se feit mourir mengeant des charbons vifz.
Par ainsi donq à vn cœur haut et fier,
On ne sauroit son propos empescher :
Car moins grieue est la mort tost finissant,
Que n'est la vie amere et languissant.

(1) sans tarder.

Ha Dieux hautains, de bon cœur vous mercie,
Car de mourir bien brief ne me soucie.
I'ay ia trouué, sans aller loing dix pas,
Le seul moyen de mon hastif trespas.
Ie voy vn chien, ie voy vn vieil mastin,
Qui ne mengea depuis hier au matin,
A qui on peult nombrer toutes les costes,
Tant est haï des bouchers et des hostes.
Il ha grand' faim, et ia ses dents aguise
Pour m'engloutir, et menger à sa guise.
Il me souhaitte, et desire pour proye :
Parquoy à luy ie me donne et ottroye.
Si seray dit vn Acteon naïf,
Qui par ses chiens fut estranglé tout vif.
Attens vn peu vilaine creature,
Tu iouyras d'vne noble pasture.
Attens vn peu, que ceste epistre seule
I'aye acheuee, ains me mettre en ta gueulle,
Si saouleray ton gosier maisgre et glout,
Et tu donras à mon dueil pause et bout.
Mais si tu mets triste fin à mes plaints,
D'autres assez en feras de dueil pleins,
Et en la fin seras triste et dolent,
D'auoir commis vn cas si violent :
Car point n'auras si tost ma mort forgee,
Qu'encor plustost elle ne soit vengee.
Dont ie te prie, ô ma Princesse et dame,
Que quand mon corps verras n'auoir plus d'ame,
Et qu'à tes yeux, pour nouvelle dolente,
On monstrera toute sanguinolente
De ton amy la despouille piteuse,
Et que ma mort si laide et si honteuse,
Te causera dueil et compassion,
N'en prens pourtant ire ne passion :

N'en vueille point ta personne empirer,
Par larmoyer et par trop souspirer :
Car assez as d'autres maux plus patents,
Dont maintes gens se treuuent malcontens.
Mais suffira, (1) sans plus, que tu maudie
La vilè beste, outrageuse et hardie,
Qui mon gent corps (du tien enamouré)
Aura ainsi deffait et dessiré.
Lequel neantmoins, sans autre desespoir,
Veult de son gré telle mort receuoir,
Pour le pas clorre à tous tes (2) infortunes,
De tant de morts, cruelles, importunes.
Quant à l'esprit, saches que sans mensonge,
Il t'apperra assez de fois en songe.
Et te suiura par hayes et buissons,
Sollicitant que les tant ioyeux sons
Des oyselets, en tous lieux te conuoyent,
Et par les bois doucement te resioyent,
Ainsi que celle, à qui doiuent hommage
Tous beaux oyseaux de quelconque plumage.
Aussi diray ie, au gracieux Zephyre,
Que desormais luy seul vente et souspire
Bien souefment, (3) à tout sa douce haleine :
Et que Flora qui de tous biens est pleine,
Voist tapissant de flourettes meslees,
Les champs, les prez, les monts et les valees,
Tant que sembler il puisse que tout rie,
Par ou ira ta noble Seigneurie.

(1) *souffra*, éd. 1512.

(2) *ses*, éd. 1528.

(3) On se rappelle la prononciation liégeoise ; mais ici la forme est aussi régulière que *loyalment* : cela dérive des adjectifs parisyllabiques latins en *is*.

Or adieu donc, Royne de toutes femmes,
La fleur des fleurs, le parangon des gemmes.
Adieu Madame, et ma maistresse chere,
Pour qui la Mort me vient monstrer sa chere. (1)
Mais ne men chaut, mais que sauue tu soye,
Et que iamais n'ayes rien, fors que ioye.
Fay moy grauer sur ma lame marbrine,
Ces quatre vers, aumoins si i'en suis digne.

L'épitaphe de l'Amant Verd.

Souz ce tumbel, qui est vn dur conclaue,
Git l'Amant Verd, et le tresnoble Esclaue.
Dont le haut cœur de vraye amour pure, yure,
Ne peut (2) souffrir perdre sa dame, et viure.

FIN.

Madame à l'Acteur.

Ton escritoire ha si bonne pratique,
Que si m'en crois sera bien estimee.
Parquoy concluds : Ensuis sa Rhetorique :
Car tu scais bien que par moy est aymee. (3)

(1) C'est à cause d'elle que je vois la face de la mort.

(2) Ne put. — L'édition 1528 met un point à la fin de chaque vers des deux quatrains.

(3) Ici les éditions antérieures à 1549 placent :

Psitacum Corinne mortuum deflevit Ovidius. (Amor. II, 6).

Statius Papinius Atedii Melioris psitacum mortuum ita ornat, ut non tam cum Ovidio contendere quam eum precessisse videatur.

Psitace, dux Volucram, domini facunda voluptas,

Humane solers imitator, Psitace, lingue.

Quis tua tam subito preclusit munera fato ? Psitacus ille plage viridis regnator Eoe,

Ille salutator regum, nomenque loquutus,

Cesareum, etc.

LA SECONDE EPISTRE

DE L'AMANT VERD, A MADAME MARGUERITE AUGUSTE.

*

L'AMANT VERD.

Puis que tu es de retour, sauue et saine,
Apres auoir veu le Rin, Meuse, et Seine,
Princesse illustre, et de haute value,
Treshumblement orendroit te salue
Ton seruiteur (iadis de mort couuert,
Et maintenant immortel) l'Amant Verd.
Si fais sauoir à ta clere noblesse,
Que plus ne crains rien qui me nuise ou blesse
Ains m'entretiens en soulas et en ioye,
Mais que (1) de toy bien souuent parler i'oye.
Car quand i'entens le nom de ta personne,
Dont le record si doux cymbale et sonne,
Ie tressaux tout de l'amoureux desir,
Qui mon gent corps feit en terre gesir.
Lequel neantmoins tu as fait honnorer
De sepulture, et grauer et dorer
Mon epitaphe, en marbre de porphyre,
Tant qu'il me doit bien hautement suffire.
Car tant l'ont leu de Roys, Princes et Ducz,
Que mes beaux faits iamais ne sont perdus.
Et tant l'ha veu mainte Princesse noble,

(1) Pourvu que.

Que mon bruit va iusques Constantinoble,
Si m'est ma mort plus belle et specieuse,
Que ne fut onc la vie gracieuse.
Veu que mon nom, mes armes, et mon tiltre,
Sont ennoblis par celle triste epistre (1)
Que i'escriuis quand la mort me pressoit,
Et le plaisir de viure descroissoit.
Dont maintenant maintes dames la lisent,
Et entredeux (2) les piteux mots eslisent,
Pour en auoir quelque compassion.
Cela leur est noble occupation,
Dont de bon cœur te loue et remercie,
Et à toute heure aparmoy me soucie,
Par quel moyen (si loing de toy absent)
Te pourray faire aucun soulas decent,
Pour me monstrer auoir plus grand' enuie
De te seruir, qu'onques ie n'eus envie.
Si ne te puis autre seruice faire,
Que t'aduertir de tout le mien affaire
Depuis ma mort, et mon separement,
Que d'auec toy ie feis amerement.
Mais ie te pry, que s'en mon autre lettre
Dueil m'ha contraint des mots rigoureux mettre,
Ta grand' clemence vn peu vueille excuser
Force d'amours, qui me feit abuser.
Suppliant oultre (autant que tu m'as cher)
Que cest escrit ne te vueille facher
S'il est prolixe, et si ie te raconte
Des regions dont peu de gens font conte.

(1) Remarquer cette rime. Plus haut *ducs* et *perdus*; mais plus tard, on disait : « Il ne faut forcer les mots en *ucs* de rimer à ceux en *us*; car il y a trop de contrainte. » Thurot, l. l. II, 67.

(2) Dans l'intervalle.

C'est des Enfers, desquelz premier dirons,
Et puis apres en meilleurs lieux irons.
  Or est il vray, Princesse Marguerite,
Fille à Cesar, de celeste merite,
Que quand mon ame eust (en tristes records,
Et grand' douleur), prins yssue du corps,
Tantost fut prest le noble Dieu Mercure,
Qui les esprits des deffuncts prend en cure.
Lequel tenant son Caducee ou verge,
Print mon esprit, tout innocent et vierge :
Puis, en volant plus leger que le vent,
Me mena voir le tenebreux conuent (1)
Des infernaux, ou sied Rhadamanthus,
Retributeur des vices et vertus.
Vn Rocher brun se treuue en la Moree,
Dont sault vapeur horrible et sulphureé.
Ce roc, se dit en Latin, Tenarus,
Dont Hercules entrainna Cerberus.
Droit là voit on, vn grand trou Tartarique,
Si treshideux, que nulle Rhetorique
Ne sauroit bien sa laydeur exprimer :
Au fons duquel allasmes abymer
Mercure et moy. Si trouuons l'huys de fer,
Par ou on entre, au grand pourpris d'Enfer.
Lors Cerberus le portier laid et noir,
En abbayant nous ouurit son manoir.
Sa voix tonnant si fort retombissoit, (2)
Que la valee obscure en gemissoit.
Si ne faut pas demander, si i'euz peur,
Quand i'apperceuz vn si fier agrippeur.

(1) *couvent*, éd. 1512. La Bruyère revient également à l'orthographe archaïque dans ses trois dernières éditions.
(2) retentissait.

Nous tirons oultre, et allons iusques au fleuue
Le plus despit, que nulle part on treuue.
Styx il ha nom : Cestadire Tristesse :
Tout plein d'horreur, d'angoisse et de destresse.
Or nous passa le vieillard nautonnier
Qu'on dit Charon, tres vilain pautonnier.
Sa barque estoit desbiffee (1) et vieillette :
Si n'eut de moy, ne denier ne maillette.
Quand on est oultre, alors la clarté faut,
Et ne voit on goute ne bas ne haut :
Mais bien ot on, de cris espouuentables,
Fiers vrlemens de bestes redoutables.
Lors i'euz frayeur de telz mugissemens,
Bruit de marteaux, chaines et ferremens,
Grans tombemens de montaigne en ruyne, (2)
Et grand soufflis de ventz auec bruyne.
I'ouoie aussi bien pres de mes oreilles (3)
Oiseaux bruyans, de strideurs nompareilles
Batans de lesle, et faisans grans murmures,
Claquans du bec, comme vn droit son d'armures.
Si me tapis au plus pres de ma guide :
Car de chaleur ma poitrine estoit vuide,
Tant peur auoie. Et lors il me va dire :

MERCVRE.

Ce lieu vmbreux, tout plein de dueil et d'ire,
Est le Royaume et seiour Plutonique,
Et le repaire à tout esprit inique.
Tu dois sauoir, que les fiers animaux,

(1) En rouchi, déjeté, détraqué. *Débiffé* : terme familier, dit Littré.

(2) 1512 donne *et*.

(3) 1512 donne *J'avoye*, et 1528 *joyoie* (j'entendis).

Qui en leur vie on fait cas anormaux,
Et perpetré outraiges criminelz,
Apres leur mort sont icy condamnez, (1)
En griefz tourmens, en ordure et pueur.

L'AMANT VERD.

En ce disant, ie veis vne lueur
Estrange et bleüe, auec noire fumee
Noyant la flambe et rouge et allumee.
Plus approchons, plus oyons de tumulte,
Qui du parfond d'un grand gouffre resulte.
Et quand ce vint que fusmes assez pres,
Mon conducteur s'arresta tout expres,
Et dit ainsi :

MERCVRE.

Cy demeure Pluton.
Voicy le fleuue horrible Phlegeton,
Ardant et chaud, voy ce, que ie te monstre,
Sur son riuage, et dedens ha maint monstre,
Maint gros serpent, et maintes laides bestes.
Regarde Hydra le serpent à sept testes,
Qui fut iadis occis par Hercules.
Ces grans taureaux, qui tant sont noirs et laids,
Ce sont ceux là que le noble Iason
Deffeit iadis, conquerant la toison. (2)
Voyla aussi le taureau de Pasiphe.
Et ce dragon qui mord sa lourde griffe,
Est celuy propre, auquel iousta saint George,

(1) Remarquer la rime.
(2) Entrecroisement irrégulier des distiques : 4-2-6-4-2-2-4.

Lautre qui bee, et euure ainsi la gorge,
C'est (1) mesme cil, qui Marguerite sainte
Voult engloutir, toute vestue et ceinte.
Ce noir oiseau de tous desauoué,
Est le Corbeau de l'arche de Noë :
Encor sied il sur sa carongne vile.
Ce monstre là, de façon peu ciuile,
Demy Taureau, et demy homme infame,
Mengea iadis maint homme et mainte femme.
Et ce serpent venimeux et rebelle,
Mordit iadis Eurydice la belle,
Dont son amy Orpheus bien chantant,
Vint en ce lieu plourant et lamentent
A tout sa harpe, et dit chansons piteuses.
Si endormit les ombres despiteuses, (2)
Mais tout cela luy seruit de bien peu.
De lautre part, tu vois dedens ce feu
Plusieurs cheuaux cruelz, et mal domptez,
Dont les vns sont, ceux qui de deux costez
Le saint martyr Hippolyte tirerent.
Les autres sont ceux là qui dessirerent
Hippolytus filz de Theseus Roy.
Mais lautre apart, plein d'extreme desroy,
Tua iadis par vn sault inegal
Son maistre haut Prince de Portingal.
Ces autres là apprindrent de se paistre
De chair humaine, et mengerent leur maistre.
Et ce hobin malheureux et maudit,
Est le dolent, par lequel on perdit
Iadis (helas) trop tost ta noble mere

(1) *Est*, 1512 et 1528.
(2) En vieux flamand : *spitige duvelen*.

Dame Marie, amie non amere. (1)
Ceste grand' Mulle, horrible, abominable,
Seruit iadis au venin tresdamnable,
Duquel mourut le fort Roy Alexandre.
Car la poison qui feit vn tel esclandre,
Ne se pouuoit garder en façon nulle,
Fors seulement en l'ongle d'vne Mulle.
Or maintenant voyons lautre riuage.
Ce Senglier rude, estrange et fort sauuage,
Est celuy là qui meurtrit Adonis,
Pour qui Venus ietta pleurs infinis.
Et ce porc vil, qui trop s'esuertua
Pres de Paris, le filz du Roy tua.
Là sont les Chiens qui tant se desriglerent, (2)
Que leur seigneur Acteon estranglerent.
Et d'empres eux tu vois l'infame chien,
Maisgre et rongneux, qui onques ne feit bien :
Lequel osa ton noble corps toucher,
Par gref forfait, qui trop luy cousta cher.
Il porte encor les playes de sa mort,
Dont tous les iours la douleur le remord.
Mais, au fin fons de ce grand fleuue ardant,
Qui les rochers va bruslant et fendant,
Et iette vn flair puant et sulphurin,
Tu vois nager vn grand monstre marin,
Qui iadis voult menger Andromeda,
Dont Perseus tresvaillant la garda,
Volant en lair o ses esles prosperes.
Là sont aussi Couleuures et Viperes,
Aspicz mortelz, Serpens tors et obliques,

(1) Le *hobin*, cheval d'Écosse, d'allure douce et que montait Marie de Bourgogne.

(2) *desrieuler*, *desriuler*, se débander.

Escorpions, Lezards et Basiliques
Tres venimeux, et mainte autre vermine,
Esquelz poison mortifere domine :
Et qui ont fait (viuans lassus en terre)
A maintes gens grieue et mortelle guerre,
Parquoy ilz sont en peine et en tourment.
Vne autre espece encor de damnement
Treuue on ceans : c'est de glace et froideur,
En lieu que cy, n'ha que flambe et ardeur.
Vn fleuue y court, qui se nomme Acheron,
Dedens lequel, et tout alenuiron
Tremblent de froid, et cliquettent leurs dents
(Pour leurs forfaits et crimes euidens)
Maints animaux estranges et diuers :
Comme Lyons orguilleux et peruers,
Ours trescruelz, Tigres, Loups rauissans,
Chiens enuieux par rage finissans,
Boucz trespuans, Chieures luxurieuses,
Corbeaux vilains, Pies iniurieuses,
Cailles, Perdris peruertissans nature,
Rats et Souris, mengeans nostre pasture,
Mouches, Tahons, Malots, (1) Guespes piquans,
Gens et Cheuaux à courroux prouoquans.
Gros Lymaçons, Yraignes treshorribles,
Puces et Poux, et Punaises terribles :
Renards trop fins, Chouettes larronnesses,
Pourceaux gourmans, et Griues grands yuresses, (2)
Voultours tresords, et Huppes sepulcrales,
Laids Chatshuans portans nouuelles males,
Oiseaux rapteurs, qui aux bons sont espies :
Synges, Luitons, Cocordriles, (3) Harpyes,

(1) Non du taon dans quelques provinces.
(2) ou *yvraisses* = femmes ivres.
(3) Lutins (*nutons* en wallon). *Cocodrilles*, éd. 1512.

Griffons hideux, qui mengent gens barbares,
Fiers Loups garoux, et vieilles Cauquemares. (1)
Bref, tant y ha de bestail qui vlule,
Qui mort l'vn l'autre, et regimbe et recule,
Et frappe l'vn, et puis escorne l'autre :
Puis tel suruient qui le froisse et espautre, (2)
Happe la queüe, ou la patte, ou la hure.
Tout y est plein de si mortelle iniure,
Que tu aurois frayeur trop merueilleuse,
De voir tel' tourbe, horrible et batailleuse,
Qui n'ha iamais n'amour, ne paix ensemble.
Or passons oultre, et verrons si bon semble
Au Roy Minos le grand Iuge infernal,
Que ie te meine en ton repos final.
Ie le voylà, qui se sied en son throne,
Et Megera furieuse matrone,
(O ses cheueux colubrins, qui luy pendent,
Et grand venin luy distillent et rendent)
Luy fait lumiere à tout vne grand torche,
Dont bien souuent les ombres bat et torche.
Clotho y est, et sa sœur Atropos,
Et Lachesis qui file sans repos.

L'AMANT VERD.

Ainsi disoit Mercure le bon Dieu.
Alors Minos se leua de son lieu,
Pour bienveigner Mercure en grand honneur :
Lequel luy dit,

(1) Incubes.
(2) *Espautrer*, *espater*, écraser, mutiler. — En liègeois, *spater*.

MERCVRE.

Roy Iuste guerdonneur,
Voicy lesprit d'vn gracieux amant,
Plus net, plus fin, que perle ou dyamant :
Lequel iay prins tout fres et nouuelet,
Lassus laissant son ioli corselet,
Prenant la mort pour l'amour d'vne dame,
Que de plus noble au monde ne se clame.
Voy tous ses faits, et sa vie calcule.
Il n'ha sur luy ne tasche ne macule.
Sur luy n'y ha vn seul brin de laideur,
Mais entier est en sa propre verdeur.

L'AMANT VERD.

Alors Minos de tous lez me regarde,
Et en fin dit, que i'ay fait bonne garde
De netteté, et de pure innocence.
(Car vierge suis) Puis il donna licence,
Que mené fusse aux beaux champs Elisees,
Ou nul ne va, que les ames prisees.
Lors mon guideur me mena par les ombres,
Ou n'eusmes plus gueres de grands encombres
Iusques au Lac, qui Lethes est nommé.
Illec fus ie, par Mercure sommé
De boire vn trait de l'eaue obliuieuse,
Qui perdre fait toute amour enuieuse,
De vouloir r' estre au monde temporel,
Pour le plaisir et deduit corporel.
Si en bus tant, que presque ie fus yure :
Et desadonc n'euz vouloir de reuiure.
Cela fut fait : si marchames auant,
Et tousiours fus mon Mercure suiuant,

Qui me mena par vne voye estroite,
Forte à monter, tresdifficile et droite,
Mais peu à peu, l'air s'y esclarcissoit,
Dont mon esprit beaucoup s'esiouyssoit,
Veu que laissons ces bas lieux souzterrains,
Pour aller voir les hauts lieux souuerains,
Qu'assez à temps iamais voir ne cuidoye.
Si me sembloit que le bruit entendoye
De grande ondee, et de flots murmurans
Comme de mer, ou de fleuues courans.
Finablement, suruint belle lumiere,
Sans encombrier de nieble ou de fumiere,
Et peu apres nous trouuames l'issue,
Pleine de mousse et dherbette houssue. (1)
La porte estoit de corne transparente,
Qui fut ouuerte, et lentree apparente.
Tout regardé, nous estions en vne isle
Belle, plaisant, amoureuse et fertile,
Pleine d'oiseaux tresdoucement chantans,
Et d'animaux parmy l'herbe trottans,
Sans grief tumulte, et sans noise ou discorde.
Cecy voyant des enfers me recorde :
Si fus bien aise, et point ne me dolus
D'auoir laissé ces infernaux palus.
Lors dit Mercure :

MERCVRE.

Amy, tes destinees
T'ont fait venir es Isles fortunees,
Que les humains disent et cuident estre,
Presques ainsi qu'vn Paradis terrestre.

(1) En 1533, *hossue* — épais, touffu.

Ou autrement, les champs Elisiens.
Icy ne croist que fruits Ambrosiens.
Et n'y boit on que liqueurs Nectarees.
C'est le seiour des ames bienheurees,
Des animaux qui onques ne meffeirent,
Ains de tout bien leurs œuures assouffirent. (1)
Or y demeure en repos eternel :
Car bien le veult le grand Roy supernel.

L'AMANT VERD.

Ainsi dit il. Et ie luy rendis graces.
Puis il s'en vole, et n'apparent ses trasses
Par le chemin de l'air qu'il trenche et fend,
Dont nulle rien ne l'empesche ou deffend.
Le temps estoit tout cler et saphirin,
Le Soleil haut, et le vent Zephyrin
Occidental, doucement souspiroit,
Voire si doux, que plus il ne pourroit.
Alors, content de ma riche Fortune,
Ie vois choisir vne place opportune
Pour speculer (2) tout le noble pourpris,
Ou vont volant tant de ioyeux esprits.
Si me branchay sur vn Oranger verd,
De fleurs, de fruits, de fueilles bien couuert :
Et regarday la grand mer spacieuse,
Qui circuit l'isle delicieuse.
Tranquille estoit, et calme la marine,
Clere et luisant comme belle verrine.
L'isle esleuee, au mylieu grande et lee :
Ayant maint tertre et ombreuse valee.

(1) Au XV[e] siècle *assoufir* = contenter, ressasier, accomplir.
(2) contempler.

Mais, le Soleil combien qu'il y fut haut,
Ny estoit point excessif ne trop chaut,
Ains y fut tout riant en flouriture,
Souef flairant, de diuerse peinture.
Et comme ainsi ie contemplasse tout,
Asseoir se vint pres de moy a vn bout
Vn cler esprit, portant plume naïue (1)
De cramoisi, tresuermeille et tresniue.
Et apres luy sur ce grand Orenger,
Vindrent aussi mille oiseaux se renger,
Si beaux, si ioints, (2) et de tant de couleurs,
Quon ne sauroit exprimer leurs valeurs.
Croy moy Princesse, et preste ton entente.
Cest arbre beau, de fueilleure patente,
Fut enrichi presques en vn moment
De tous oiseaux de diuers parement,
Qui entour moy voletans se iouerent,
Et de leurs chants courtois me saluerent.
Mais dessus tous, ie notay la faconde
Du cler esprit, pourprin et rubiconde, (3)
Duquel la plume (ainsi affermer l'ose)
Certes passoit la beauté de la rose.
Si dit ainsi : (les autres se taisans)

L'ESPRIT VERMEIL.

Mon frere cher, en ces beaux lieux plaisans
Tu soyes bien, et mieux que bien venu.
Long temps y ha qu'il ne m'est aduenu
Plaisir plus grand, que de voir arriuer

(1) naturelle.

(2) 1528 donne *coincts*. Est-ce coint = joli ? Ou dans le sens de *juncti*, unis ?

(3) *rubicunde*, éd. 1528. A-t-on mis le féminin pour avoir la rime ?

Ton noble esprit, que mort n'ha peu greuer :
Ains vit ton nom en memoire et en bruit.
Mais encor plus cueille ie cy de fruit,
Quand ie te scay venant du lieu floury,
Ou i'ay long temps en ioye esté nourry :
C'est du palais illustre, cler et riche,
Qui tient Bourgongne vnie auec Austriche.
Si te diray (puis qu'amour m'y semond)
Comment iadis l'Archiduc Sigismond,
Oncle à Cesar Maximilianus,
Me tint bien cher en ses plaisirs menus :
Et tant prisa ma mignotise gaye,
Que pour don riche, esmu d'amitié vraye,
Il m'enuoya à treshaute Princesse
Pour lors viuant de Bourgongne Duchesse,
Ta dame et mere amiable Marie, (1)
Dont le trespas feit mainte ame marrie :
Laquelle ayma d'amour tressinguliere
Mon caquet doux, ma couleur nouueliere.
Puis en la fin ploura la mort dolente
Que ie receus, par l'œuure violente
Des cruelz dents d'vne fiere Iennette, 2)
Comme tu as d'vn leurier deshonneste.
Si sommes nous (quand bien i'y ay pensé)
Tous deux egaux, et mesmement en ce
Que i'ay serui la mere noble et iuste,
Et tu la fille illustre, clere, Auguste.
Parquoy viurons ensemble en ioye eterne,
Sans plus passer l'infernalle cisterne.
Si aymerons ces chastes tourterelles,
Et tournoirons bien souuent entour elles :

(1) éd. 1528 : ta noble mere amyable.
(2) fouine féroce (la genette).

Et nous ioûrons sur fleurs et sur herbettes.
Doucettement auec les Colombettes.
Ne voicy pas bien belle compaignie,
Pour s'esiouyr en plaisance infinie ?
Premierement tu voix le Fenix noble
Vestu d'asur, d'or, de pourpre, et cynoble :
Faisants bien peints, Pellicans solitaires,
Simples Coloms, Arondes salutaires :
Rossignolets doux et melodieux,
Et Chardonnets d'apprendre estudieux :
Coqs liberaux, (1) hardis et diligens.
Serins, Tarins, qui sont plaisans et gents,
Merles faitis, Gelinettes vtiles, (2)
Cygnes tous blancs, Aloëttes gentiles,
Grues veillans à leurs tours ordinaires ;
Aigles royaux, Cicongnes debonnaires :
Et autres cent espèces d'oiselets,
Tous vertueux, (3) iolis et gentelets,
Qui sont ioyeux de la venue tienne.

L'AMANT VERD.

Lors ie luy dis : Seigneur, Dieu te maintienne,
Et eux aussi, en ioye et en liesse.
Si les requiers, au nom de ma Deesse,
De ma Princesse, et dame redoutee,
Qu'vne chanson noblement soit chantee.
A peine eus ie ce mot hors de mes leures,
Que les marteaux de vingt ou trente feures
N'eust on ouy, batans sur leurs enclumes :

(1) libéraux, c.-à-d. francs, indépendants, hardis.
(2) Un des noms vulgaires de la gelinotte ou poule d'eau.
(3) pleins de verve.

Car les oyseaux de tant diuerses plumes,
Diuersement vn motet entonnerent,
Et si tresdoux flageolans iargonnerent,
Qu'impossible est noter leurs chansonnettes,
Et leurs motets tant beaux et tant honnestes.
Lune partie au bas barytonna,
Et l'autre apres vn haut contre entonna :
Les cleres voix fort bien diminuerent, (1)
Et les teneurs leur train continuerent.
Brief, tant y eut de grace et melodie,
Qu'à peine est nul qui bien l'exprime ou die,
Tant que les vaulx flouris en resonnoient,
Et les rochers le doux son redonnoient.
Puis quand cessa le tant amoureux bruit,
On banqueta de maint precieux fruit,
Dont tu n'as point de pareil en ce monde
Auquel tu es Princesse pure et munde.
Et si but on en la clere fontaine,
Dont la liqueur excellente et hautaine
Se rend icy, par argentines buses,
Du vray sourgeon de celles des neuf Muses.
Tout cecy fait, le noble Papegay
Vestu de pourpre, illustre, gent et gay,
Me feit congnoistre, et me monstra de veüe
De tous costez la champaigne pourveüe
De mille oyseaux, et d'animaux gentilz,
Par leurs vertuz paissans en ces pastiz. (2)
Entre lesquels, leans trotte et ambulle
Le Passeron de l'amie Catulle,

(1) *diminuendo* opposé à *crescendo*, ou moduler ? Dans Palsgrave, *je diminue*, *y finger*, *y handle an instrument* of *musyke*. Les teneurs sont les ténors. V. Ducange, *tenor*.

(2) *pascis*, éd. 1528.

Lequel (quand mort s'en fut à tort saisie)
Fut deploré par noble poësie.
Aussi y est l'Oye du Capitole
Et le Corbeau, que Pline tant extolle :
Car parler sceut, comme font les humains.
Le Gerfault blanc du haut Roy des Rommains, (1)
Tant estimé qu'à peine est qui le croye :
Voire et trop plus que nul oyseau de proye,
Qui onc entra en ce noble repaire.
Aussi y est de tourtres vne paire,
Qu'on presenta par iuste occasion,
Quant Iesus print sa circoncision.
Et le bon Coq, qui saint Pierre aduisa
De son mespris, dont grand los et prys ha.
Et le Coulon de prudence naïue,
Qui rapporta la branchette d'Oliue.
De Charlemaigne vn Aigle fort insigne,
Bien haut volant. Et de Cleues le Cygne.
Le Porcespic de gloire Orleanique,
Et la tresriche Ermine Britannique. (2)
Et oultreplus dessus les fleurs doucettes,
Vont voletant les Eps (3) et les mouchettes,
Qui à Platon en son berseau dormant
Allerent miel en la bouche formant.
Aussi y est l'autre Mouche honnoree,
Tant noblement par Virgile plouree.
Si vont sautant et faisant vireuoustes, (4)

(1) Le faucon blanc, le premier des oiseaux de la fauconnerie, d'après Buffon. On attribuait au grand chasseur Maximilien le traité sur la chasse, le *Weiss-König* de 1512.

(2) V. les armes de Clèves, de France et de Bretagne.

3) abeilles. On trouve : *e*, *ee*, *ef*, *ei*, *eep*, *ep*, *ex*, *ape*, *abe*, *hé*, toutes transformations de *apes*.

(4) Corruption de virevolte ; se trouve dans Mme Du Deffant comme dans *Perceforest*.

Parmy ces prez, les tresdignes Langoustes, (1)
Dont le bon saint, qui Iesus baptisa
Seul au desert, toute sa vie vsa.
Et oultreplus, est cy viuant en gloire
Le bon Camel, digne de grand' memoire,
Duquel la peau ce mesme saint vestoit.
L'asnesse aussi qui la vierge portoit,
Auec le Bœuf, qui son celeste enfant
Fut en la cresche à mynuict reschauffant.
L'aigneau pascal, le Mouton dont Iason,
Conquerre alla la tresriche Toison.
Lours de saint Vaast, le pourceau saint Antoine,
Le sage Chien, propice et fort ydoine,
Qui apportoit à menger à saint Roc.
Et l'Ourse aussi, qui mourrit en vn roc
Le preux Ourson. (2) Et la Louue benigne,
Qui excusa (3) nourrisse feminine
Au fondateur de la cité de Romme.
Encore y est le Lyon saint Hierome.
Et de saint George aussi le bon Cheual :
Le fort Montaigne, et le fier Bucifal.
Sauoie aussi le Coursier du Roy Charles,
Que meilleur n'eust, de Romme iusqu'en Arles.
Aussi, pource qu'il estoit noble et bon,
Honnoré l'ha madame de Bourbon. (4)
Et roux Bayart, qui n'est plus en Ardenne,
Princesse illustre. Et si ie ne te tenne (5)

(1) Sur les côtes de Normandie, les crevettes sont encore appelées *sauterelles*.

(2) V. le roman de Valentin et Orson. Lyon, 1489.

(3) exclure, exempter, remplacer, mettre hors de question.

(4) Anne de Beaujeu, sœur de Charles VIII.

(5) *tannare*, faire de la peine. En wallon, *tené*, et dans Marot tenner = tanuer le cuir.

En denombrant les autres bestelettes
Qui sont ceans, viuans des herbelettes
Souef flairans, douces, aromatiques,
Sauoir te fais par raisons autentiques,
Que droit cy sont par leur bien et merite
Les Aignelets de sainte Marguerite,
Et les brebis, qu'elle gardoit aux champs.
Aussi y sont sur flourettes couchans
Les deux beaux Cerfz, chassez comme il appert,
Par saint Eustace et monsieur saint Hubert.
La noble Biche aussi les accompaigne,
Laquelle estoit à Sertore en Espaigne.
Et un Leurier plein de toute vertus,
Bien congnu l'as, il s'appelloit Brutus. (1)
Encore y est (sans qu'elle s'en repente)
De Lusignen la tresnoble Serpente,
Mere iadis de Princes et de Roys.
Si n'ot on point, ne noises ne desrois,
Bruit tempestis, ne tumultes difformes,
Entre animaux de tant diuerses formes.
Que dis ie tant ? voire encor plus sans nombre
Que ie ne conte, et que ie ne denombre,
Ains viuent tous en paix comme ie dis.
Or ay ie esté dedens ce paradis
Assez long temps, Princesse de haut prys,
Sans que Mercure amenast nulz esprits
Parqoy de toy quelque nouuelle sceusse.
Et comme donc de ce plaisir ie n'eusse,
Vn iour aduint, qu'en estant sur la riue
Que la mer bat, tranquille, clere et viue,
Et regardant le Dauphin tant priué,

(1) Plus haut, il est question de la levrette Brouticque « fille à Brutus. »

Par qui iadis Arion fut sauué,
Ie veis venir (ainsi Dieu me conserue)
Tout le beau pas, vn Cerf et vne Cerue,
Ieunes, ioyeux, plaisans et esueillez,
Portans aux colz beaux coliers esmaillez
De ton blason (dame de haut parage).
Lors tout esmú de cœur et de courage,
Du souuenir que de toy me venoit,
Ie saluay celuy qui les menoit.
C'estoit Mercure, amoureux et prospere,
Lequel me dit : Que Dieu, qui tout tempere
Dieu qui tout voit, qui t'ayme, et te cherit,
Ha inspiré ton tresnoble esperit,
Et donné grace à ton cler et vif sens,
De mettre accord (par moyens bien decents)
Entre tous Roys Chrestiens, Ducz et Princes.
Parquoy tu es en toutes leurs prouinces
Dite à bon droit, la Princesse de paix,
Aymant les bons, et chassant les mauuais.
Fleur de consauldé, (1) odeur aromatique,
Gemme de prys, Perle Margaritique,
Tresor d'amour, Precieux vnion,
Mettant par tous concorde et vnion.
Et pour tout dire, il n'y ha nul au monde,
Qui n'ayme ouyr ta renommee munde.
Tesmoing en est (à fin qu'autres ie passe)
La noble Ermine, en richesse oultrepasse,
La dame illustre, et portans sceptre en France,
Laquelle eut dueil de ma grieue souffrance.
Anne est son nom, des Bretons grand' Duchesse :

(1) de conseil. — *Union*, c.-à-d. perle de diplomatie. Ne dirait-on pas une allégorie sur la *Paix des Dames*, bien que la chronologie s'oppose à cette conjecture ?

Anne aux François bienheureuse Princesse.
Certes mon cœur à son honneur se tire
Veu qu'elle eut dueil de mon dolent martire.
Et scait encor (ne s'en faut vn parraffe,
Comme, par cœur) mon dolent epitaphe.
Non, que pour moy, ne que pour ma value,
(Ce scay ie bien) la mienne Epistre ayt leüe :
Mais en faueur de toy, en ton amour
Pitié l'ha meu d'estimer ma clamour.
Or vous doint Dieu, toutes deux longs seiours
En heur prospere, et en fin de vos iours (1)
Monter lassus au paradis celeste,
Comme au terrestre, icy suis, sans moleste.
Icy prend fin le mien ioyeux escrire,
Dont on verra plusieurs gens assez rire.

(1) « en la fin de vos jours. » A la façon de son disciple Marot, il badine et flatte Anne de Bretagne aussi bien que Marguerite d'Autriche.

FIN DE LA SECONDE EPISTRE.

De peu assez. Le Maire de Belges.

LES TROIS CONTES

INTITULEZ DE CUPIDO ET D'ATROPOS

dont le premier fvt inventé par Seraphin poëte Italien, et traduit par Iean le Maire. Le second et tiers de linuention de maistre Iean le Maire, et ha esté ceste œuure fondee à fin de retirer les gens de folles amours.

LE PREMIER CONTE.

Seigneurs oyez vn bien nouueau propos
De Cupido le Dieu des amourettes,
Et de la Mort qu'on appelle Atropos.
  Amour vollant par voyes indiscrettes
Vint rencontrer la Mort qui aussi volle :
Mais il trouua ses costes trop durettes. (1)
  Si dit ainsi, O vieille aueugle et folle,
Voir ne te puis, car i'ay les yeux bendez,
Dont en hurtant contre toy ie m'affolle.
  Beau sire Dieu, tresmal vous l'entendez,
Respond la Mort, à voix obscure et basse,
I'ay bien affaire, et vous me retardez.
  Ton affaire est de mauuais efficace,
Dit Cupido, belle dame, allons boire.
Pas n'est besoin que tousiours mal on face.
  Et tu fais bien pis que moy qui suis noire,

(1) Rem. l'entrelacement des tercets à l'italienne. Dans la *Concorde des deux langages*, J. Le Maire se vante d'avoir introduit le vers *tiercet* dans la poésie française.

Dit Atropos : car tu fais gens languir,
En leur ostant le sens et la memoire.
  Et tu les fais en la terre gesir
En grand' douleur, respond le fol enfant,
Ie les fais viure en vn ioyeux desir.
  Chacun m'adore, et suis Dieu triomphant :
Mais tout chacun te fuit comme le diable
Tu est trop froide, et ie suis eschauffant.
  Tu es vn grand seigneur, et fort notable,
Dit Atropos : or sus soyons d'accord,
Appointons nous, allons nous mettre à table.
  Qui ia diroit autrement auroit tort,
Dit Cupido, i'ay grand soif ie t'asseure, (1)
Tant ay tiré de mon bel arc et fort.
  La Mort respond : mais moy qui tant labeure
A bersaulder (2) de tous les gens et gentes,
En les tuant iour et nuict à toute heure.
  Lors en disant les paroles presentes,
Eux deux s'en vont entrer en la tauerne,
Sans point lauer leurs mains tant innocentes.
  La Mort beuuoit autant qu'vne cisterne,
Vantant ses faits desquelz elle est ouuriere,
Et les moyens dont les humains prosterne. (3)
  Et Cupido redressoit sa banniere,
Disant, comment tant de gens il fait folz,
Et leur fait perdre et maintien et maniere.
  De tel estrif on beuuoit à tous coups,
Atropos pleige, et Cupido s'enyure,
Ia ne feront sinon mauuais escots.
  L'hoste en voulsist bien tost estre deliure,

(1) Rem. la rime.
(2) de *berser* ou *borser*, frapper à coups de flèches.
(3) latinisme p. *abattre*, *mettre à terre*.

Mais il ne peut, tant sont ilz hansagers. (1)
L'vn fait languir, l'autre nous tolt le viure.
Or nous gard Dieu de leurs cruelz dangers,
Et plus d'Amour, que de Mort rude et felle,
Ie les souhaitte aux vilains estrangers.
Mais qu'aduint il en fin de luy et d'elle ?
Le tauernier receut telle monnoye,
Qu'il ha Amour et Atropos rebelle
Tous empennez, (2) ainsi que volle vne oye.
Ilz s'en vont hors puis d'vn lez, puis de l'autre,
Sans dire adieu, sans tenir bonne voye.
La vieille Mort qui tout froisse et espautre,
Par grand mesconte eut saisy l'arc d'Amours
Duquel il naure et poingt Martin et Vautre.
Amour aussi qui tout fait à rebours,
Cuide happer le sien, print l'arc de Mort
Et son carcatz : voulez vous plus beaux tours ?
Sans y viser, et sans autre record,
Ilz vont trouuer vne presse mondaine
De toutes gens attendant leur dur sort.
Lors Atropos qui de mal faire peine, (3)
De l'arc changé tira flesches sans nombre :
Amour aussi n'espagne nerf ne veine.
Là eut vn bruit tout plein d'horrible encontre,
Et cris trenchans bien pour fendre vne roche :
Mort fait lumière, et Cupido fait ombre.
A chacun coup que Cupido descoche,

(1) de *hanse*, impôt sur l'entrée des marchandises ? — Scheler (Glossaire de Froissart) remplace *hansagier* par *hausagier*, traiter avec *hausage*, hauteur, fierté, maltraiter. Il s'agit donc de deux orgueilleux.

(2) Saisis ? V. Godefroy.

(3) s'efforce de faire du mal.

Il attaingnoit de mortelle sagette
Ou homme ou femme, à qui la mort approche.
Et à tous coups que faulse Atropos iette,
Elle faisoit homme ou femme amoureux,
Bruslant en flamme, à Cupido subiette.
Maint beau ieune homme alaigre et vigoureux
Y veis ie choir, atteint de mortel dard,
Et maint vieillard d'amours tout langoureux.
O quel abus, de voir vn tel souldard
Seruir Amour, et le ieune mourir,
Laissant Venus et son grand estandart !
Mais quel remède ? on n'y peult secourir,
Ainsi est on gourmandé en ce monde,
Par deux meschans qui nous font tous perir.
Or vous allez par grand tristeur profonde
Desesperer de leurs folz accidens :
Sage n'est pas qui trop auant s'y fonde.
Mort et Amour sont lourds et imprudens,
Sans raison nulle, et tous deux aueuglez,
Yurongnes tous, et coquars euidens.
Si Mort est lieffre, (1) et ses faits desreiglez,
Si est Amour dangereux et farouche,
Et tous deux sont d'inconstance accomblez.
Mort ne void goute, et Cupido est louche :
L'vn me menasse, à moy l'autre ne conte :
L'vn met en terre, et l'autre met en couche.
Ainsi, seigneurs, ay acheué mon conte. (2)

(1) *lieffre*. Gourmand, glouton, sans gêne, *libera* ?
(2) Conte d'Aquilano Seraphino (1446 † 1500).

FIN.

LE SECOND CONTE.

N'ha pas long temps qu'il me fut raconté,
Comment Amour qui s'estoit mesconté,
Print d'Atropos l'horrible et cruel arc,
Dont il occit maintes gens en vn parc.
Or s'en vint il depuis tout yure et las,
Tant eut il prins de vin et de soulas,
Rendre au giron de sa dame de mere
Qu'on dit Venus, or' douce, et puis amere.
Elle est Deesse, de rien il ne luy chaut.
Si dormoit lors dedens vn poesle chaut
Sur vn mol lict de plumettes deslies, (1)
Bien tapissé de verdures iolies.
Tout alentour sont ses Nymphes et Graces
Nues dormans, bien refaites et grasses.
Bon les fait voir ainsi tant rondelettes,
En souspirant bransler leurs mammelettes.
Le poesle estoit bien garni de verrines
Claires luisans, vermeilles, sapphirines,
Souef flairant comme vn beau paradis,
Plein d'oiselets ioyeux et esbaudis,
Qui là dedens vn plaisant bruit menoient,
Et le pourpris en deduit maintenoient.
Quand là suruint ce fol Dieu qu'on maudit,
Chacun dormoit, ainsi comme i'ay dit,
Fors Volupté la niece de Venus,

(1) N'est-ce pas pour *delies*, délicates, grêles, fines ?

Qui s'esbatoit auec des enfans nuds,
Prenant plaisir, et faisant vn banquet
Tout plein de ioye, et d'amoureux caquet.
Cupido beut trois fois à son entree
De bon vin doux, pour se mieux accoustrer :
Et Volupté la plaisante et la gaye
Print vne harpe, et de chanter s'essaye,
Pour festoyer Amour à sa venue,
Lequel s'endort dessus sa mère nue,
Et ronfle, et souffle, et son arc laisse cheoir
Sur vn coussin, ou depuis se vint seoir
Volupté gente, et se mit au cul nu
Sans y viser sur l'arc de fer cornu,
Et sur vn trait plein de poison mortelle,
Si se piqua, et receut douleur telle,
Qu'elle ietta vn haut cry et agu,
Duquel Venus tressaute, et par argu (1)
Tense et demande à quoy faire on l'esueille.
Lors Volupté qui à la mort traueille, (2)
Perd sa couleur, et pallist comme cendre.
Venus la void, et elle de descendre,
Print sa niëce, en ses bras, desia froide,
Qui clost les yeux, et deuint toute roide.
Lors en plorant s'escrie, ha Dieu mon pere
Iuppiter haut, soyez moy si prospere,
Que ie ne perde ainsi ma Volupté.
En se disant, Volupté d'vn costé
Pend iusqu'à terre, et Venus void sa hanche
Teinte de sang, qui souloit estre blanche.
Si prend vn linge, et torchant apperçoit,
Que la chair s'enfle, et l'autre trespassoit.

(1) reproche.
(2) a souffrance mortelle.

Et ce voyant de dueil Venus se paulme :
Mais Pasithee vne Grace eut du baulme,
Duquel soudain elle oingnit la piqueure
De Volupté, qui santé luy procure.
Puis Aglaia autre Nymphe gentile
Print du nectar, et de l'ambroise vtile,
Dont les hauts Dieux sont au ciel maintenus.
Si en feit boire et menger à Venus.
A sa nièce en mit entre les dents.
Lors eussiez veu miracles euidents,
En moins de temps que ie ne le recite.
L'vne se dresse, et l'autre ressuscite :
Car plus de force eurent ses medecines,
Que nulz vnguents, bruuages, ne racines,
Dont en ce monde on sache faire espreuue.
Par ainsi donc quand Volupté se treuue
Garie acoup du baulme odorifere,
Venus la baise, et ces mots luy profere :
Las qui t'auoit ô ma niece m'amie,
Ainsi nauree, et en mort endormie,
Que ie le sache à fin de m'en venger.
Lors Volupté monstra l'arc estranger,
Et vne flesche encor de son sang teinte,
Qui presque l'ha mortellement atteinte.
Venus regarde, et congnoit l'arc de Mort,
Dont de despit ses belles leures mord.
Gardez pour Dieu (dit elle) d'y toucher,
Filles gardez, ha le notable archer
Qui ha changé son tresbel arc d'yuoire
A cestuy cy : vous vous enyurez, voire,
Est ce bien fait ? vous enyurez vous donques ?
Sus qu'on le prenne, et sans fautes quelconques
Qu'il soit porté hors de nostre manoir,
Auec son arc hideux, horrible, et noir :

Mais gardez bien de toucher à main nue
Ne arc, ne flesche, ô quel' desconuenue !
Ie scay de vray qu'il en ha fait du mal.
Lors vne Nymphe entour l'arc enormal
Et la sagette enueloppe vn tappis (1)
Et le tout iette au loing de peur de pis,
Par la fenestre, es fossez du chastel,
Qui est si beau qu'au monde n'y ha tel :
Mais de sa flesche, et de sa grand poison,
Il se perdit des poissons à foison.
Cygnes, canars, laisserent le repaire,
Et de plongeons mourut plus d'vne paire.
Tant deuint l'eaue amaire et pestilente
Du fort venin de la flesche dolente.
Et puis acoup quatre Nymphes du moins
Prindrent le lict à tous les quatre coings,
Et l'enfant nud qui du fort vin est pasle,
Tout doucement porterent hors du poesle,
Et l'ont posé emmy la basse court,
Là ou la bise à tous lez souffle et court.
Ce fait, Venus au dongeon les rapelle.
Puis par accord toutes ses gens et elle,
De toutes pars le pourpris barré ont,
Et vn serment entre eux iurent et font,
Que là dedens Cupido n'entrera
Iusques à ce que son arc il r'aura,
Qui est tant beau, tant riche, et tant doré,
Qu'au monde n'est vn arc si honnoré.
Et ce disant, par bon accord notable,
Voicy venir vn bruit espouuentable
De gens crians cris d'horrible pitié,
Lesquelz la Mort par force et mauuaitié,

(1) enveloppe l'arc et la flèche.

A grans troupeaux chassoit en les batant,
Vers le chastel ou des dames ha tant.
Alors Venus met l'œil à la verriere :
Void tant de gens, s'escrie, à la barriere,
Portiers, fermez, leuez le pont leuis.
Onques le iour tel tumulte ne veis.
Lors les portiers en grand peur et destresse
Feirent le vueil à leur dame et maistresse,
Et tout acoup monterent aux creneaux.
Et Venus s'orne, prend chaines et anneaux,
Tissus, rubans, coeffes, guimples, atours,
Pour plaire aux gens : car bien en scait les tours.
Pareillement ses femmes et ses filles,
Prennent miroirs pour estre plus gentilles.
Sur le beau bout se mettent et accoustrent,
A fin que mieux leurs beautez se demonstrent : (1)
Car certes point ne craingnent, ne n'ont doute,
Que la Mort vienne, ains pensent, somme toute,
Que deuers eux tendent leurs amoureux
Ieunes et beaux d'amours tous langoureux.
Si ont empris de bien les receuoir,
De se deffendre et faire bon deuoir,
En leur tirant leurs flesches empennees
De doux regard, d'espoir empoisonnees,
Et en iettant chappellets et floquars, (2)
Ainsi qu'on fait à ces ieunes coquars,
Et de leur faire (ains que rendre se veullent)
Des maux assez, ainsi comme elles seulent.
Mais trop loing sont de leur conte à ce cop :
Ce sont vieillards qui leur desplairont trop,

1) Rem. la rime.
2) nœud de ruban avec des bouts pendants. Cf. le wallon *flocke*, *et*.

Chenus, barbus, toussans, crachans, et courbes,
Lesquelz la Mort chasse à grans tas et tourbes,
Vers le chastel d'amoureuse plaisance,
Contre le droit de naturelle vsance.
Et chacun d'eux porte vn ieune homme mort
Dessus sa croupe, et s'approchent bien fort. (1)
Lors la Deesse amoureuse pallit,
Et n'eut plaisir de ioye ne delict,
Quand elle void vne bande si triste,
Si feit aussi mainte dame bien miste, (2)
Et bien gaillarde, et mainte fille aussi
Perdit courage, entrant en gros soucy :
Car d'Atropos bien peu leur souuenoit,
Fors à present que deuers eux venoit.
Quand donc la Mort fut au bout des fossez
Elle ordonna les corps des trespassez
Estre mis ius par terre à grans monceaux,
Comme on feroit d'vn grand tas de pourceaux.
Puis les vieillards durement bat et frappe
De l'arc d'amovrs, sans que nul en eschappe.
Et les dolens si fort brayent et crient,
Que c'est horreur : et leurs vies maudient.
L'horrible bruit de ses fiers vrlemens,
Faisoit trembler et murs et fondemens
Du fort chastel ou Cupido gisoit
Tout estendu, et à rien ne visoit.
Si s'esueille tant à force de cris,
Comme du froid, qu'en dormant auoit pris :
Et il escoute, et bruit de renforcer,
Assez hideux pour roc fendre et percer,
Lors il se lieue ainsi comme estourdi,

(1) Pluriel par syllepse.
(2) artistement attifée, ou bien modeste ?

Lourd et farouche, et n'est point si hardi,
Que tant de peur que de froid il ne tremble,
En cliquetant les machoires ensemble.
Plus entour luy regarde et plus s'esfroye.
Penser ne peult qui l'ha mis hors de voye.
Son tresbel arc, et son carcats il cherche :
Mais rien ne treuue à terre, ny à perche. (1)
Alors Venus d'vne grand gallerie
Parla à luy fort dolente et marrie :
Ha mauuais filz (dist elle) es tu deliure
De ton fort vin, seras tu tousiours yure ?
Ou est ton arc si noble et triomphant ?
Qu'en as tu fait ? ha malheureux enfant,
Qui pour tuer tous ceux de nostre hostel,
As apporté cy dedens l'arc mortel.
Va, va là voir dehors qui te demande,
Et ne reuiens iamais s'on ne te mande.
Ainsi disoit Venus, ayant grand dueil, (2)
Dont à Amour la larme vint à l'œil,
Et bat sa coulpe, et ores luy recorde
De son meffait, et hayt son yuresse orde,
Et bien s'excuse à present du mesconte,
Des arcs changez dont il ha dueil et honte,
Et dit ainsi à sa mere : Ha madame,
Certainement ie suis digne de blasme :
I'en ay regret, et le cœur m'en remort,
Tant d'auoir beu avec l'horrible Mort,
Comme d'auoir par erreur prins l'arc sien,
Car bien j'entens qu'elle ha orés le mien.
Mais ie suis seur bien tost le recouurer,
Et desormais plus sagement ouurer :

(1) Suspendu, accroché (à quelque perche).

(2) L'édition 1549 met quelquefois le féminin de *grand'* avec l'apostrophe. C'était encore une nouveauté.

Or ie vous pry (mais qu'il ne vous desplaise)
Ou est donc l'arc de la vieille mauuaise ?
Ie luy vueil rendre à sa male santé,
Et puis le mien rauoir à voulenté.
Si tu te veux de le rendre empescher, (1)
Dist lors Venus, il le conuient pescher
En ces fossez ou ie l'ay fait ruer :
Car vne flesche ha bien cuidé tuer
Ma Volupté ta fille gente et belle,
Et là dehors t'attend la Mort rebelle
Qui ton arc tient, dont plusieurs vieillars bat,
Et leur fait faire vn trespiteuz sabbat.
Et puis qu'ainsi à mal es destiné,
Va t'en soupper là ou tu as disné.
Quand la Deesse eut fini ce propos,
Elle s'en va, et la fiere Atropos
Pendant ce temps à voix obscure et noire,
Rebondissant tout ainsi que tonnoirre,
Disoit ainsi : Hau Venus la Deesse,
Bien dois auoir au cœur ioye et liesse,
Quand ton garson, ce ioli fringuereau, (2)
Est deuenu maintenant vn bourreau.
Regarde vn peu la belle boucherie
Qu'il ha cy fait de ieunesse florie.
Tous ces gallans bien verds et bien gaillars
Il ha occis, et i'ay fait ces vieillars
Tous amoureux, n'est ce pas vn chef d'œuure ?
Or sus, il faut que vostre place s'euure,
Et que i'y entre auec toute ma bande :
Et s'il y ha dame qui ne se rende,
Ie feray tant que Cupido la tue,
Qui de mon arc si tresbien s'esuertue.

(1) t'occuper de.
(2) Sauteur, danseur ; de *fringuer*.

Regardez cy voz amis qui sont morts
Si n'en auez au cœur dueil et remors,
Vous estes plus que viues roches dures,
Quand par amours souffrez telles laidures. (1)
Sus donc acoup mes dames, respondez,
Ou autrement mon assault attendez,
Si vous feray tout acoup amoureuses,
Et tout ainsi que ceux cy langoureuses.
Ne voyez vous comment ie les promaine,
Et leur suis tant gracieuse et humaine ?
Si ne les scay, ne puis faire mourir,
Là ou Amour fait les autres perir.
A ce parler le grand dueil redoubla
A la Deesse, et son cœur se troubla
Contre son filz par grand ire et despit.
Lors mainte Dame en vn coing se tapit,
Craingnant la Mort : car bien ha veu gisant
Son amy mort, iadis bel et plaisant.
Si ne scait on leans quel conseil prendre :
Car contre Mort, nulli n'ose entreprendre,
Fors Cupido, qui tout auoit ouy,
Et de rien n'est ne gay ne resiouy.
Si fut monté sur vne haute tour
Pour voir la vieille, et ses gens à lentour.
Lors s'écria hautement : Ha vilaine,
Orde charongne, et de puante halaine,
Le puissant Dieu Iuppiter te confonde,
Tant m'as tu mis en tristesse profonde.
Rens moy mon arc que tu m'as desrobé,
Ou autrement de nulluy destourbé
Ie ne seray, que de ta propre flesche,
Ie ne te tue icy de ceste bresche,

(1) injures, outrages.

Si sera quitte au moins de toy le monde.
Ha yurongnet, respond la Mort immunde,
Ie crains autant tes menaces folettes,
Comme ie fais roses et violettes.
Finer ne puis, ne iamais ne mourray,
Ains apres toy eternelle seray.
Mais puis que tu te mets en ce danger,
Que de mon arc à cestuy cy changer,
Ie vueil aussi que nous changeons de noms,
Et que le nom de l'vn l'autre prenons :
Car desormais en tous cris et clamours,
Tu seras dit la Mort, et moy Amours :
Amours seray, et tu la Mort clamé,
De tout chacun haï, craint et blasmé.
Si aymeront trop mieux les bons humains
Estre des miens, que tomber en tes mains.
Or t'apprendray à boire à moy d'autant.
A ces mots cy Venus de dueil ha tant
Que plus ne peult : si se tourmente et plore,
Et hait son filz qui tant la deshonnore.
Ce temps pendant la nuict va suruenir,
Si ne scay ie que peurent deuenir
Ne Cupido ne la vieille Atropos,
Mais i'ay depuis bien ouy ce propos
Dire et conter, que pource que le trait
De l'arc mortel qui tout malheur attrait
Eut infecté et gasté les fossez
Du haut chastel, ou sont dames assez,
Dame Venus pour y remedier,
Et la poison curer et nettoyer,
I feit ietter grand nombre de florettes,
Prinses au clos du iardin d'amourettes.
Et pource que plus amere que fiel
Estoit au boire, on y mit force miel,

Si que par trait de temps l'eaue esclarcist
Deuint fort belle, et en fin s'adoucist,
Qui pour les gens fut vne horrible amorce :
Car sauoir faut qu'onq' n'en perdit sa force
Du fort venin portant l'eaue emmiellee :
Ains quand se (1) vint que la large vallee
De ce beau Monde eut reprins floriture,
Plusieurs mondains d'vne et d'autre nature
Par les verds prez iouer ensemble alloient,
Et les doux fruits de leurs amours cueilloient,
En escoutant des oiseaux le doux chant :
Et pour aller leur grand soif estanchant,
Beuuoient alors la liqueur argentine,
Pleine de mort et poison serpentine,
Qui decouroit des fossez veneriques,
Et arrosoit les herbettes bien frisques,
Ayant sa course en plaine de luxure,
Qui semble douce, et puis amere et sure.
Tant fort plaisoit aux hommes et aux femmes,
Mesmes aux homs, dont ilz sont plus infames.
Ce tresdoux boire, et ce ioyeux bruuage,
Que maints beaux iours ne feirent autre ouurage,
Mais en la fin quand le venin fut meur, (2)
Il leur naissoit de gros boutons sans fleur,
Si treshideux, si laids, et si enormes,
Qu'on ne vid onc visages si difformes.
N'onc ne receut si tres mortelle iniure
Nature humaine en sa belle figure,
Au front, au col, au menton, et au nez :
Onc on ne vid tant de gens boutonnez.
Et qui pis est, ce venin tant nuisible,

(1) pour : *ce*. — Palsgrave dit que Lem. met *onc* pour la mesure.

(2) Ces trente vers sont cités par Paquot, Mém. pour servir à l'hist. litt. des P. B. (art. Le Maire).

Par sa malice occulte et inuisible,
Alloit chercher les veines et arteres,
Et leur causoit si estranges mysteres,
Danger, douleur de passion et goutte
Qu'on n'y sauroit remede somme toute
Fors de crier, souspirer, lamenter,
Plorer et plaindre, et mort se souhaiter.
Ne ne sceut onc luy bailler propre nom
Nul medecin, tant eust il de renom.
L'vn la voulut Sahaphati nommer,
En Arabic, l'autre ha peu estimer
Que lon doit dire en Latin Mentagra :
Mais le commun quand il la rencontra,
La nommoit Gorre, ou la Verole grosse,
Qui n'espargnoit ne couronne ne crosse.
Pocken l'ont dit les Flamens, et Picards,
Le mal François la nomment les Lombards,
Si ha encores d'autres noms plus de quatre.
Les Allemans l'appellent Groisse blatre. (1)
Les Espaignolz Lesbones (2) l'ont nommee.
Et dit on plus, que la puissante armee
Des forts François à grand'peine et souffrance
En Naples l'ont conquise et mise en France,
Dont aucuns d'eux, le Souuenir le nomment,
Et plusieurs faits sur ce content et somment.
Les Sauoysiens, la Clauelà (3) la disent.
Voila comment plusieurs gens en deuisent :
Voila comment Amour le ieune yurongne
Ha fait aux gens grand dommage et vergongne,
Et ne scait on pour ses cloux desclouer,

(1) *Grosse blatter* = grande pustule.
(2) Paquot lit : *las Buas*.
(3) La clavelée.

Bien bonnement à quel saint la vouer. (1)
Neantmoins aucuns par grace souueraine,
Ont imploré madame sainte Raine. (2)
Les autres ont eu recours à saint Iob.
Peu de gueris en sont, de morts beaucop :
Car regné ha ce trescruel tourment,
Par tout le monde vniuersellement.
Pour donc en brief tous noz propos conclure,
Et mettre à fin ce conte bonne allure,
Las on ha veu les poures patiens
Flater la Mort, et à leur esciens
Par grand desir leur amour l'appeller,
Lasses de viure, et sans rien en celer
Dire qu'amour est mort dure et cruelle
Quand pour vn peu de douceur sensuelle
On est ainsi de mortel mal atteint.
A ceste cause en est obscur et teint
Le nom d'Amour, et de Venus sa mere,
Et la fuyt on comme estrange et amere.
Si à (3) la peur de ce tresgrand diffame
Fait maint preudhomme, et mainte preudefemme,
Dont chasteté qui presque estoit à neant,
Ha reprins bruit par inconuenient :
Car quand ce vient qu'à aymer la vertu
L'homme imprudent ne conte vn seul festu,
Et que pour ce de pecher ne se garde,
En la parfin la peine l'en retarde.
Si vaut il mieux tousiours tard que iamais.
Or ay ie dit, si me tais desormais.

(1) Paquot lit : *se vouer*.

(2) « Ste Reine, dont le nom était autrefois prononcé Ste Rogne, est invoquée contre la rogne. » A. Hock, Croyances et remèdes populaires au pays de Liège, p. 170.

(3) Ne faudrait-il pas : *si ha*, ainsi la peur a.....?

FIN.

LE TIERS CONTE.

Il est assez commun (1) en maints propos,
Comme iadis la cruelle Atropos,
Et Cupido, feirent, par cas estrange,
D'arc et de trousse vn merueilleux eschange
Ainsi que tous aueuglez enyurez,
Et comme ceux qui ont esté naurez,
Depuis ce temps par Atropos la Parque
Encontre Amour ont leué forte marque, (2)
Mesmes vn tas de chanus et vieillars
On ha veu estre amoureux et gaillars,
Lors qu'ilz auoient la mort entre les dens.
Cela n'est rien quant aux griefz accidens
Qu'a procuré Cupido ieune enfant,
Luy qui iadis estoit tant triomphant,
Tous nobles cœurs faisans viure et flourir,
Par vn seul trait les ha fait puis mourir :
Et qui plus est, que ie declaire arriere,
De l'arc mortel ietté en la riuiere,
Par le conseil de sa mère Venus,
Mille malheurs meschans en sont venus,
Desquelz font foy et ample tesmoignage,
Goutte es tallons, et boutons au visage,
Que lon acquiert, et seulement pour boire
Vn peu en l'eau trouble, obscure, et noire.
De ce Venus grandement indignee,

(1) Connu ? Ou bien : *on raconte communément*.
(2) *marcha*, lettres de représailles.

Comblee de dueil, de desplaisir muee,
Pour donner ordre en ce trouble malin,
S'en est allee au haut ciel crystalin,
Ou Iuppiter de tous biens grand donneur
Est triomphant en gloire et en honneur,
Auquel ainsi de sa diserte langue
Voulut trousser humblement sa harangue.

VENVS A IVPPITER

O Iuppiter mon vray Dieu et mon pere,
Dont la vertu tout regit et tempere,
Escoute moy, si en quelque saison
Tu es flexible au moyen d'oraison :
Ie te requiers maintenant orendroit,
Ainsi que Dieu, me vouloir faire droit :
Et comme pere, ou gist vraye amitié,
De moy ta fille auoir quelque pitié.
Ie dis pitié, ô pere treshumain,
Car si mon droit n'est porté de ta main,
Toute ma ioye est nulle et esperdue,
Et de mon filz l'autorité perdue,
Puis qu'à ton œil toute chose est aperte,
Tu congnois bien le dommage et la perte
Que i'ay receu auecques mondit filz
Depuis le iour malheureux et prefix
Qu'il feit eschange ayant vin de trop pots
De son bel arc à celuy d'Atropos.
Lors luy cuidant tirer ses traits insignes,
Bien empennez des plumes de mes cygnes
Dorez, plongez en celestes liqueurs,
Pour inciter en amour tous bons cœurs,
Subitement, dont i'ay vn grief remord,
Il en ha mis maints à cruelle mort.

Ie congnoissant par triste et clere preuue
L'arc tout mortel, le feis mettre en vn fleuue
Duquel l'eau vile, orde, et empunaisie,
Gaste l'Europe, Afrique et toute Asie,
Par maladie, helas si generale,
Que presque c'est macule originale,
Secondement suruenue au grand dam
De tous les filz yssus d'Eue et d'Adam.
A ce moyen (1) mes armes et mon nom,
Et de mon filz le triomphant renom
Passant en bruit celuy de tous les Dieux,
A toutes gens est aussi odieux,
Que d'Atropos noire furent iadis
Les traits meschans, malheureux, et maudits,
En lieu desquelz, ainsi qu'il est notoire,
Iouit de ceux de mon filz plein de gloire,
Dont elle fait triomphe de tirer,
Pour vieux chanus en amours attirer,
Que ie repute auiourdhuy vn venin
Grief et mortel au sexe femenin.
Toy ô grand Dieu qui mets tout en bonne ordre,
Ne seuffre plus vn si vilain desordre,
Le sang t'y meult, la raison t'y prouoque,
Car tout bien fait doit estre reciproque :
Ayde à mon filz lequel ores t'ayda
En tes amours d'Io, et de Leda.
A tout le moins que ton decret iuste ysse,
Pour à moy lasse et luy faire iustice.
A tant finit ses dits Venus venuste,
Et Iuppiter Dieu droiturier et iuste
Luy dit, Ma fille mamie on verra,
Et meurement ma court y pouruoyra.

(1) Par-là.

Lors sans delay de ce print soing et cure,
Et commandant à son heraut Mercure
D'aller sommer Atropos palle et fade,
Pour enuoyer suffisant ambassade
Qui se rendroit en la cité de Tours (1)
Pour bien respondre aux crimes et faux tours,
Dont Cupido et Venus gente et belle
Auoient formé encontre elle vn libelle.
Venus aussi eut expres mandement,
D'enuoyer gens de bon entendement,
Pour declairer ses tresiustes demandes,
Et requerir l'interest et amandes
Mil cinq cens vingt, le premier de Septembre,
Ses grans estats desquelz ie vous remembre
Furent à Tours assignez, puis tenus.
Premierement de la part de Venus
Y veis venir les Graces ou Charites,
Dignes de loz par vertueux merites,
Qui toutes trois en triomphant arroy
Eurent logis ample à la court le Roy,
Apres leur train marchoit celuy d'Hebé,
Qui me vint dire : or si tu n'es abbé,
Ou grand prelat ayant la teste raze,
Ie logeray auiourdhuy en ta case.
Ie luy accorde, et comme toute humblette
Son lict de camp feit mettre en ma chambrette.
De suite aussi venir à chef de piece
Veis Volupté de Venus douce niece,
Qui feit dresser es prez de gloriette
Son pauillon, pour estre pres et preste,

(1) Est-ce seulement pour la rime, selon l'usage des trouvères ? 20 semble être la date de ce conte imprimé en 1525 dans les *aictés singuliers* (Paris, Antoine Couteau.)

En ensuiuant la charge assez patente,
D'y faire tendre et parer la grand' tente,
Ou lon deuoit demesler la querele.
Puis de la part d'Atropos la cruele
Vindrent aussi Furies infernales,
Que lon logea en tenebreuses salles :
De les nommer à present me deporte,
Car leur baston (1) est pendu à la porte.
Semblablement de mon œil là choisis
Tirant vn fil la parque Lachesis,
Dont la quenoille auoit Clotho sa sœur.
Ces deux sœurs cy n'ont logis seul ne seur.
Toutes maisons tousiours leur sont communes,
Pour y haulser ou baisser les fortunes.
Le iour prefix desia préallegué
Le grand heraut Mercure delegué
Les assembla dedens la tente insigne
Toutes ensemble au son de sa bussine,
Chacune assise en son ordre et degré.
Lors Volupté tant de son propre gré,
Que du vouloir de Venus sa grand tante,
Dit son narré en la forme patente.

VOLVPTÉ A CELLE DE LA PART D'ATROPOS.

Combien que soye amplement aduertie
D'auoir affaire à gent moult peruertie,
Obtenebree en toute desraison,
Ie pense amours que le ray de raison
Luyra si cler à ma félicité,
Qu'on congnoitra leur grand peruersité,
Et qu'elle aura en fin honte et vergongne,

(1) Leurs armes.

De quereler vne iniuste besongne,
Et de vouloir par force retenir
Ce qu'à autruy on scait appartenir.
Ie parle à toy, ô furie infernale,
Orde Megere, ayant charge totale
Par Atropos, comme la plus peruerse,
Pour soustenir iniuste controuerse,
Et pour donner par malice maudite,
Couleur et fueille à querele interdite.
Tu scez assez qu'à son grand vitupere,
Elle retient l'arc de mon noble pere,
Iniustement contre tout ciuil droit,
Comme ie vueil le prouuer orendroit.
Le premier poinct dont ie te vueil poursuiure,
Est qu'vn enfant mineur d'ans, fol, ou yure,
Est pleinement releué de leger,
De ce qu'il ha peu vendre et estranger.
Item depuis qu'on void par apparence,
Que vne eschange ha grosse différence,
Et que l'vn passe en tout l'autre à prys iuste,
Tel changement est faux, vain et iniuste.
Item il faut, sans croire le contraire,
Qu'eschange soit tout pur et voluntaire,
Franc, liberal, et qu'il soit presenté
De l'vn à l'autre en franche voulenté.
Or est il cler, et à chacun patent,
Que Cupido fut le pleige d'autant
Par Atropos, et tant pressé de boire,
Qu'il en perdit le sens et la memoire,
Mesmes alors que sans penser au cas,
Eschange feit de son arc et carcatz,
Lequel combien à cil de Mort repugne
La preuue en est cy tresclere et commune,
Que dire puis sans faueur et enuie,

Qu'ilz sont pareilz, ainsi que mort et vie.
Aussi ne fut onques le vouloir tel
A Cupido, de prendre l'arc mortel,
Pour delaisser à son desauantage
Le sien ioyeux à la Mort en hostage,
Pour ces raisons et autres que ne dits.
Pour abbreger la somme de mes dits,
Ie quiers que l'arc d'Amour Dieu des humains,
Des maintenant soit restabli es mains
De moy sa fille, illustre et délicate,
En ce pour luy establie aduocate.
A tant fina Volupté le sien dire.
Alors Megere escumant par grand' ire,
De cœur felon, et d'arrogance fiere,
Luy feit response en semblable maniere.

MEGERE A VOLVPTÉ.

I'auroye bien cause assez d'estre esbahie
(O Volupté de tout homme haïe,
Venin d'honneur, de vertu la poison)
D'ouyr ainsi ton friuole blason, (1)
Garni d'iniure en extreme amertume,
Contre tout droit, loy, statue et coustume,
Si ce n'estoit que ie scay sans doutance,
Qu'en toy n'y ha ne vertu ne constance,
Et que tu es vne garse affaitee. (2)
Mais pour venir au droit nœud de la cause,
Et te respondre à chacun poinct et clause,
A ce premier que dis estrangement,
Lors que des arcs fut fait l'eschangement,

(1) remontrance. Palsgrave cite l'apocope fréquente : *j'auroy*.
(2) achevée, bien dressée, habile. — Vers isolé.

Cupido estre yure et saoul à oultrance :
Ie dis que vaine est telle remonstrance,
Et qu'on ne doit par droit accepter mie
Cil qui produit son crime et infamie.
Quant à cela que tu dis par despris,
Que l'arc d'Amour est trop de plus haut prys
Que cil de Mort, et de meilleure sorte,
Ie le te nie, et au droit m'en rapporte.
Et s'il conuient le prouuer par tesmoings,
I'en produiray bien dix mille du moins.
Si l'arc de Mort est triste et douloureux,
Celuy d'Amour est grief et langoureux :
L'vn fait acoup du monde trespasser,
L'autre en viuant de mort les traits passer.
Presque en valeur ilz conuiennent ensemble.
Mais pour en dire icy ce qu'il m'en semble,
Mieux vaut par mort perdre acoup sa vigueur,
Qu'en amour viure, et trainer grand langueur :
C'est vn prouerbe en tous lieux general.
A ce que dis, qu'onc ne fut liberal
Eschangement, ne franc, ne voluntaire,
L'expérience en fait foy du contraire,
Et qu'à eux deux la chose estoit plaisante :
Car on ha veu en plaine assez patente,
De l'arc mortel Cupido fort tirer,
Pour ieunes gens d'icceluy martyrer,
Qui de leur vie ont fait puis cession.
Voulez vous plus ample possession, (1)
Preuue plus clere, ou tesmoing plus vallable?
Ie croy que non, parquoy garse muable,
Ne farde plus ton babil, ton prescrit,
De la couleur de ciuil droit escrit,

(1) Titre, document, sûreté.

Par ce ne puys (1) nullement me seduire.
Et d'autre part, si l'on vouloit reduire (2)
L'arc Cupido à luy son maistre ancien,
Il conuiendroit qu'Atropos eust le sien,
Lequel Venus de tout plaisir meurtriere
Ha fait ietter en profonde fondriere
D'vn fleuue obscur, duquel l'eau toute immunde
Ha fait périr les deux pars de ce monde.
Or ha esté cest arc tant tracassé,
Que presque est il tout brisé et cassé,
Parquoy n'est point à present receuable.
Ce congnoissant ma maistresse notable,
Ma donné charge, et pleine instruction,
Sur le danger de ma destruction,
Ne consentir à autre accord final,
Dont i'ay iuré Styx palus infernal,
Qui est serment que ne voudrois enfraindre :
Car tous les Dieux (ce crois) doiuent fort craindre.
Ie n'en dis plus, et finis pour cela.
Pourtant chacun se tienne à ce qu'il ha.
Ainsi fina Megere sa replique.
Et Volupté formoit ia sa duplique,
Si par mes dits et tumultueux sons (3)
N'eussent esmu ensemble gros tensons.
Par diuers iours ont vaqué à l'affaire,
Sans qu'on peust rien accomplir ne parfaire,
Ains tant croissoit tousiours leur different,
Que long proces y estoit apparent
Tousiours, trop plus que moyen de concorde.

(1) Dans Ronsard *tu puis*.

(2) *Ramener*, *rendre*, sens propre et primitif du mot.

(3) N'est-ce pas *mesdits*, mauvaises paroles par lesquelles s'élèvent les disputes ?

Mais Iuppiter hayant faulse Discorde,
Depuis qu'il feit par vouloir odieux
Troubler iadis le conuiue des Dieux,
Y enuoya derechef par grand cure
Son grand heraut et truchement Mercure,
Et luy bailla deux arcs lors en sa main,
Dont l'vn estoit mortel, triste, inhumain,
L'autre ioyeux et pour Chagrin deffaire,
Luy declairant ce qu'en auoit affaire
Pour tout conduire à bonne consequence.
Alors s'en part le grand Dieu d'eloquence,
En delaissant la region celeste.
Si vint descendre en rondeur non moleste,
Dedens la tente ou estoit l'assemblee,
Pour la plus part discordante et troublee.
Mais aussi tost qu'il print son caducee,
Toute discorde et rumeur fut cessee.
Car il ha bien le pouuoir icy bas,
Pour amortir tous contens et debats.
Ce fait aussi bon silence obtenu
Leur declairast ce formel contenu.

MERCVRE.

Oyez vous tous assemblez ou nous sommes,
Iuppiter Roy tant des Dieux que des hommes,
Tresiuste et droit, lequel par sa prudence,
Met tout discord en bonne concordance,
Recongnoissant le bien de Paix duisible,
Et le malheur de Discorde inuisible,
Voulant aussi de support convenable (1)
Pouruoir au fait de Venus l'amiable,

(1) par appui suffisant.

M'ha cy transmis, pour son intention
En ce cas mettre à exécution.
Premièrement, à fin que ne foruoye,
Tien Volupté, voilà l'arc qu'il t'enuoye,
Que porteras à Venus ta grand mere,
Qui iusque icy ha eu douleur amere,
Et de par moy luy feras asauoir,
Qu'il ha puissance et semblable pouuoir
Comme celui dont Atropos la noire
Priua son filz Cupido apres boire.
Et qu'elle dit à son filz et commande
Sur le danger d'encourir grosse amande,
Qu'il ne soit plus de cerueau si leger,
De le laisser, ou perdre, ou estranger.
Semblablement entens à moy Megere,
Voicy vn arc cruel et mortifere,
Dont Atropos pleine de venefice,
Exercera son coustumier office,
Et s'elle veult de l'arc d'Amour tirer,
Pour vieilles gens en amour attirer,
Tous cy presens, et absens soient certains,
Qu'à tous ceux là qui en seront atteins,
Telle rigueur leur sera impartie,
Qu'ilz aymeront, mais sera sans partie :
Mesmes vieillars toussans, crachans, chanus,
Ne seront point aux dames bien venus.
Et s'ilz le sont, ce sera par l'adresse
Non point d'amours, mois plustot de richesse.
Quant est de l'arc mortel, que feit bouter
Dame Venus en vn fleuve à douter,
Pour le present ie n'y vois nul secours.
C'est dit commun, qu'il faut que l'eaue ayt cours
Et toutesfois le malheur assez ample,
Des languissans est proufitable exemple,

Tant aux viuans, comme à leurs successeurs,
De n'estre point de danger aggresseurs,
Ne de nager en suspecte riuiere,
A chaude chole, et defaut de lumiere.
Sur ce finis de ma charge le dit,
Qu'obseruerez sans aucun contredit.
Son dit fini Mercure au ciel volla,
Puis vnchacun sans delay s'en alla,
Et peu à peu diminua la presse.
Le soir venu Hebé ma belle hostesse,
Pour entremets de la collation
De ce me feit brieue narration,
En la maniere et forme que le conte,
Parquoy suppli, que s'il y ha mesconte,
Aucune offense, ou soit basse ou soit haute,
Qu'à elle seule on en donne la faute :
Car autrement qui blasmer m'en voudroit,
Ie monstrerois auoir cœur à bon droit.

FIN DES TROIS CONTES D'ATROPOS ET DE CVPIDO.

De peu assez.

EPISTRE

DU ROY A HECTOR DE TROYE. ET AUCUNES

AVTRES ŒVVRES ASSEZ DIGNES DE VOIR.

Epistre responsiue à celle que Monseigneur Reuerend Prelat Labbé d'Angle en Poictou, Dam Iean Danton, (1) Chroniqueur du Roy treschrestien Loys douzieme, nagueres enuoyee audit seigneur, de la part d'Hector de Troye. Laquelle response au nom du Roy nostre sire, ha esté composee par Iean le Maire de Belges, tres-humble Indiciaire, et Historiographe de la Royne.

O preux Hector, ô haut cœur de Lyon,
Prince de Troye, heritier d'Ilion,
O le non per, de prouesse et d'honneur,
Quand de ta lettre ay bien veu la teneur,
Ie te promets en foy de Royal tiltre,
Qu'en mon viuant, ie ne receuz (2) epistre
Qui tant me pleust, ne tant me donnast ioye.
  Non que par celle esprins de gloire soye
Pour le haut loz dont tu me prises tant :
Car des vertus, que tu vas recitant,
S'aucunes ha qui reluisent en moy,

(1) Les éditions 1516, 1528 et 1533 ont cette orthographe, bien que l'on trouve *D'autun*, *D'auton*, *D'authon*, historiographe de Louis XII.

(2) *receu* (1528).

Tout vient de Dieu, qui m'ha fait homme et Roy,
Mais i'ay plaisir, d'ouyr ton nom fleurir,
Dont le cler bruit iamais ne peult perir.
Plus nommer l'oy, (1) plus l'honnore et salue,
M'esbahissant de ta haute value :
Et mesmement, que par tant et tant d'ans
Tu reposant, en tous biens abondans
As bien daigné te donner ce soucy,
De t'enquerir, que c'est que font icy
Tes successeurs, tes neueux, tes parens,
Dont de bon cœur, graces à Dieu ie rens.
Mesmes de ce, que durant la bataille
A Aignadel, qui fut de rude taille (2)
A mon party, voulentiers aydé m'eusses,
Si reuenir en ce monde tu peusses,
Et combatu tes ennemis antiques
Venitiens, et faux Grecz heretiques,
Qui tous deux sont descendus d'Achilles,
Et d'Antenor traytres, vilains, et laids.
Mais quel' (3) merueille ? et qui eust eu pensee
Que nostre langue ainsi propre, agensee
Fust ia commune en ta tresnoble court,
Ou lait, miel, vin, et fin baulme decourt ?
Certes tu as vn truchemant bien dextre,
Illec dedens ton Paradis terrestre,
Ou vont volant espris de maintes guises,
Auec lesquelz de noz fais tu deuises. (4)
Bienheureux sont ceux qui tel bien attaingnent,
Et des travaux passez plus ne se plaingnent.

(1) *los* (éd. 1512 et 1516).
(2) bataille d'Agnadel 14 mai 1509. Défaite des Vénitiens.
(3) *quelle*, éd. 1516.
(4) *divises*, éd. 1516.

Mais encor plus de grands biens douez sont,
Si iusque au ciel par leurs merites vont.
Or, iasoit ce, que des religions,
Sectes, et loix, coustumes, regions,
Ayt entre nous difference et distance,
Si sommes nous tous d'vn sang et substance
Trestous extraits, de la maison Troyenne,
Iadis fondee en la secte Payenne.
Mais maintenant, comme bien m'as escrit,
Moy et les miens adorons Iesvs Christ.
Si ne faut ia penser, que moins te prise,
D'auoir vescu en ta loy sans reprise : (1)
Car lors ne peux estre participant
De nostre foy, qui par tout se respand.
Tu donques, puis qu'en nulle place et lieu,
N'as fait offense au saint peuple de Dieu,
Ne dois iamais douter qu'on te reproche
Si ta creance à la nostre n'approche,
Veu que Traian Empereur des Romains,
Qui par erreur feit mourir Chrestiens maints,
Pour les contraindre à croire à ses faux Dieux,
Ce nonobstant monta lassus es cieux :
Car tant pria, pour sa grace et faueur
Vn Pape saint, que Dieu nostre sauueur
Le ietta hors des horribles enfers,
Ou il estoit enferré de gros fers.
Que pleust à Dieu, qu'eussions or' vn tel Pape,
Qui fust content de sa Mitre et sa Chappe
Sans armes prendre, et soy tant desguiser,
Qu'on ne le peut bonnement diuiser : (2)

(1) sans reproche.

(2) séparer, distinguer ? Il s'agit de Jules II, le plus belliqueux des papes.

Lors feroit tant ce saint à ma priere,
Que ton esprit trop plus cler que verriere,
Nostre haut Dieu prendroit entre ses mains,
Et garderoit que les Dieux inhumains,
Qui du salut des hommes se lamentent,
Et les forts bras des bons Troyens tourmentent
(Comme tu dis, et dont il me desplaist)
Ne peussent plus ne par fait ne par plaid
Si nobles gens ainsi nuire et offendre :
Car rien nont fait, que ton païs deffendre
En bien seruant, iusqu'à la mort ton pere,
Sans encourir honte ne vitupere,
Mais bruit, et los, triomphe, et gloire eterne.
Plus que autres tous, dont la basse cisterne
Des infernaux, ayt eu la congnoissance.
Espere donc la diuine puissance, (1)
Qui quelquesfois ton corps fera reuiure,
Et congnoitra que point n'as voulu suiure
Volupté orde, ou lache villenie,
Mais prins vertu, pour vaincre tyrannie :
Et que tu es seul exemple aux bons Princes,
Pour bien garder Royaumes et prouinces.
Or, reuenons à ton epistre belle,
Que receüe ay pour vn plaisant libelle,
Par lequel tu me semons et me poings,
Que ie responde à chacun de ses poincts,
Ce que de cœur certainement vueil faire,
Et t'informer de tout le mien affaire.
Entens donc bien, ô vray tronc (2) de noblesse,
Tout nostre effort n'est rien que pure humblesse
Enuers ta force, et puissante altitude :

(1) *Espérer*, v. actif. Dans Baudouin de Condé (édit. Scheler, p. 221, *craindre*.)
(2) c.-à-d. *estoc*, souche.

Mais nonobstant, selon la fortitude
Que Dieu nous donne, et veult qu'on s'y (1) employe,
Si ce n'estoit que le vueil d'autruy ploye,
Si qu'il nous fait tout le cas dilayer,
Bien ay desir ma puissance essayer
De recouurer la terre ou tu nasquis
Et ou iadis tant de louenge acquis,
Que tout le monde en parle iusqu'à ores,
Et parlera à tousioursmais encores.
  Priam, iadis en ses nobles arrois,
Fut renommé le Roy de tous les Roys :
Troye la grand sur la mer Hellesponte
Tenoit souz piedz, la mer maiour de Ponte,
Et Larchipel, iusqu'à la mer d'Egypte :
Car vraye histoire ainsi le nous recite. (2)
Et maintenant (dont certes il me poise)
Tout cela tient gent estrange et Turquoise,
Gent dissolue, infidele, bastarde,
Gent toute infame. Et pource trop me tarde
Que celle terre, et de si noble estime
Ne soit rendue à son hoir legitime.
  Or voyons or' si la querele est iuste,
De demander en bras fort et robuste,
Que de ces Turqz la gent abominable,
Pleine de vice, et d'horreur tresdamnable,
Nous rende franche, et sans point de tribus
Ta region, ou tant ilz font d'abus.
  Certes ouy, cela de main en main
Se peult prouuer, mieux ennuit que demain :
Ny ne me meult en rien, ce qu'ilz se disent
Estre Troyens, et de ce moult se prisent
Disans qu'ilz ont contre les Grecz vengee

(1) *Si*, éd. 1516.
(2) Rem. la rime.

Ta mort, iadis vilainement forgee
Par Achilles, Myrmidon desloyal,
Qui onques n'eut cœur noble ne Royal.
O Grecz legers, qui tant auez menti,
Vostre vanter (combien qu'il soit basti
Par artifice extreme, incomparable)
Toutesfois vainc verité desirable.
Tant qu'auez peu, vous auez deprimee
La gloire haute, et clere renommee
Des bons Troyens, et la force Hectorine
Plus cler luisant, que Soleil en verrine.
Mais voz fatras, voz fauts controuuemens
Pource qu'ilz n'ont nulz fermes fondemens,
Sont ia tombez en telle irrision,
Que vraye histoire, et pleine vision
En sont d'autant ores plus exaltees,
Com' par auant estoient occultees.
Si donc les Francs eussent par leurs escrits
Tant exaulcé leurs armes et leurs cris,
Que fust ce d'eux ? ou quelles nations
Eussent produit plus hautes actions ?
A ce peult on congnoitre homme parfait,
Qui ne dit guere, ains se montre à l'effect.
Par ainsi donc si les Turqz peu ciuiles
Vous ont en main, et vous tiennent si viles,
Que faites vous ? pourquoy ne resuscite
Vostre Achilles, à tout son exercite ?
Le Turq, se dit Troyen à toute force,
Et nul de vous contre luy ne s'efforce.
Ha poures Grecz, s'vn Turq Troyen bastard
Vous ha batus, que fera tost ou tard
L'hoir legitime ? et qui ne vous veult batre
Ains vostre iniure, et leur orgueil abatre. (1)

(1) Louis XII ne voudrait que confondre l'orgueil des Turcs.

Notez ces mots, ce que i'en pense et dis,
Vous le saurez mieux par faits, et par dits.
Or, pour venir à l'execution,
De declarer la nostre intention,
Et pour monstrer que ne sommes amis
De ceux qui sont hors de nostre foy mis,
N'ha pas long temps, que nostre parantele
Iointe auec nous, sans fraude et sans cautele
Feismes accord, et parfaite alliance,
Deliberez d'enuoyer deffiance
Au Turq, qui est le grand vsurpateur
Du bon païs ou naquit ta hauteur.
Ce que bien faire alors on ne pouuoit
Si tout premier à force on ne ruoit
Sur ceux qu'on dit, le peuple de Venise,
Fiers ennemis du monde, et de l'Eglise.
Par ainsi, nous et nostre parentage
Ayans promis, que du tien heritage
Ferions deuoir le reduire à tes hoirs, (1)
Ceux de Venise occupans les manoirs
De leurs voisins, et faisans auantmur
Aux Turqz prochains, ce qui nous estoit dur
Se sont bendez, eux et les Grecz ensemble,
Tous contre nous : Car peult estre, il leur semble
Qu'on les tenoit, pour infidele gent,
Qui croit trop moins en Dieu, qu'en son argent.
Si faisoit on : Car tousiours veulent prendre
Le bien d'autruy, et iurent de non rendre.
Donques ces gens heritiers de malice
Ia mis aux champs, et faisans forte lisse
Encontre nous, ie me mis sur les rengs
Premier que nul de tous mes adherens.

(1) Nous les forcerions de le rendre à tes héritiers.

Alors croy ie, comme bien tu descris,
Qu'on peult ouyr iusque aux enfers, les cris
Des Grecz mourans, et des Antenorides,
Qui des enfers demandoient subsides.
Bien croy aussi, que l'infernalle porte
Ietta dehors vne horrible cohorte
D'esprits malins : car ie veis l'air troubler,
Venter, plouuoir, tonnoirres redoubler,
Les nues fendre, et vomir rouge escler
Sur maint harnois, resplendissant et cler,
Mais ce faisoit, plus de peur, que de mal.
Si dois sauoir, pour vn cas anormal,
Que nous auons autre tonnoirre et fouldre
Faite par art, de merueilleuse pouldre,
Qui fait partir vn si soudain boulet,
Qu'autant resiste homme armé, qu'vn poulet.
Ha Prince Hector, penses y bien, et iuge,
Tu ne veis onc si estrange deluge :
Car de ton temps, les guerres, et victoires
On les faisoit en bras fulminatoires
Tant seulement : Mais nostre artillerie,
Sans point de faute, est vne diablerie :
Car posé or, que tu, plus corpulent
Beaucoup que nous, et de cœur excellent,
Penses reuiure, et reprendre les armes,
Quand se viendroit (1) à hanter telz alarmes.
Ia ne pourrois attendre le hutin
D'vne Bombarde, ou Canon serpentin.
Car ton grand corps seroit plustot atteint
Qu'vn plus petit, qui sassouplist, ou feint.
Si ne serois d'vn si hideux coup seur,
Sans vn harnois de vingt piedz d'espesseur.

(1) Quant ce viendroit (1516).

Lors ie voyant deux si rudes tonnoirres,
De toutes pars, croitre les nues noires,
Par haut, par bas, et par mille parcelles
Leuer fumee, et tresluire estincelles,
Abatre gens, testes, membres voler
Morts, et naurez, par tas amonceler,
Dressay les yeux en haut, et dy ainsi :
O Dieu viuant, quel' tempeste est cecy?
Il peult sembler, que les hommes mortelz,
Par leurs engins redoutables, sont telz
Comme tu es, ô haut altitonant.
Mais tu seul es les victoires donnant.
Si i'ay bon droit, si i'ay iuste querele,
Soit cy ta main, et moy humble auec elle.
En ce disant, voicy nouuelle chose
Digne descrire en mettres, et en prose :
Car Dieu ietta, par vn nouueau presage,
Aux ennemis, vent, et pluye au visage.
Encores plus, en ce temps ombrageux,
Comme depuis pour verité ie sceus,
On vid descendre vn colomb par les nues,
Faisant en l'air vireuoustes menues.
Or, dois sauoir, que pour diuin augure
Le Saint esprit se monstre en tel' figure. (1)
Par le Colomb, plein d'amour, et sans fiel,
Est figuré le grand Seigneur du ciel,
Par sa blancheur, de clere relucence,
Designee est Iustice, et Innocence.
Ne iamais Dieu, ne demonstre vn tel signe,
Qu'il n'y ayt cas merueilleux, et insigne.
Le beau Colomb de loyauté naïue,
Porta en larche vne branche d'oliue,

1) telle (1516).

Monstrant iadis en ce monde, ou nous sommes
Que paix estoit, entre Dieu, et les hommes.
Si scay pour vray, que paix souuent requise,
Peult tresbien estre en iustes ames quise (1).
Par ainsi donc, la blanche Colombelle,
Sans craindre temps furieux, ne rebelle,
En volletant, ses esles dresse, et met
Tout à l'entour de mon Royal armet :
Dessus l'armet que i'euz hautain, et riche,
Sur vn plumas de grands plumes d'Austriche, (2)
Que seul portoye, armé sur vn coursier
Haut, eminent, orguilleux, franc, et fier,
Car de mes gens, dont i'euz lors grand amas,
Nul entre tous ne portoit son plumas.
Et ce fut fait, à fin qu'eux tous voyans
De mon armet les plumes ondoyans,
Neussent ia peur, que ie fusse absent d'eux,
En vn estour si rude et si hideux :
Car du mourir, ie n'euz lors peur, ne soing
Si m'en soit Dieu, et l'Eglise à tesmoing,
Dont, comme alors semble (3) que le ciel tombe,
Et que lon vid la tresbelle Colombe
Dessus mon chef par celeste prodige,
Ce qu'apperceut maint homme franc et lige.
En cest instant, Dieu qui sauoit mon cœur,
Vainquit pour moy, et me rendit vainqueur :
Ioint auec ce, que des miens fus seruy,
Pour ce iour là, aussi bien qu'onques vy.
Par ce moyen, fut à chacun rendu
Des alliez, ce qu'il auoit perdu

armes, éd. 1528 et 1533 — *ames*, éd. 1516.
plumes d'autruche? On trouve *autrichon*, petit d'autruche,
ringore.
semblast (1528) et veist.

Tout à mes frais, dont grand' estoit la somme,
Et mesmement, au saint siege de Romme,
Pour lequel mis mon corps à l'abandon.
Mais il m'en rend vn tresmauuais guerdon. (1)
Loué soit Dieu qui feit ciel et abyme,
De la victoire ainsi haute et sublime.
C'est le grand Dieu, qui puis ans quinze cens
Et onze auec, tira les Innocens
De la prison infernalle, et du gouffre,
Ou ny ha rien, que puanteur et souffre,
Et despouilla les ombres Plutoniques
De leur possesse, et rapines iniques.
Lors ie croy bien, que ton ame prisee,
Il establit au beau champ Elysee.
Car il peult tout, et luy seul ha les clefz
Des bas enfers, et des hauts cieux sacrez.
Et ia soit il, qu'en son essence monde,
Iadis hantant en ce bas mortel monde,
Eust peu tollir aux Roys, Ducz, Empereurs,
Toute la terre : et dire aux laboureurs,
Ie suis seul Roy, de vostre temporel
Comme vray Dieu, visible et corporel :
Ce nonobstant, le simple, trine, et vn
Donna la terre aux Princes en commun.
Si n'en retint, sans plus que le dismage,
Qui luy est deu, pour foy, et pour hommage.
Or laissa il, pour ce tribut cueillir,
(Non que par force aux gens on deust saillir,
Mais en humblesse, en douceur et repos)
Vn Lieutenant, auecques ses supposts.
Ce Lieutenant, en cas spirituel,
Est serf des serfz de Dieu perpetuel,

(1) Allusion à la guerre contres Jules II en 1511.

Tel est son tiltre, et tel nous l'aduouons,
Quand par effect semblable le voyons.
Mais s'il est autre, et du tiltre il abuse,
Chacun des bons, d'entre nous, le refuse.
Or à present en auons nous vn tel,
Qui se dit serf du grand Dieu immortel,
Mais il tient peu de son bon exemplaire :
Parquoy ne peult aux tresurays Chrestiens plaire,
Ainçois complait plustot aux infideles,
Quand par efforts de ses armes cruelles
Il ne fait rien, sinon s'esuertuer,
De sang espandre, et faire gens tuer.
Et pour monstrer qu'il y met son estude,
Et qu'il nous rend pour grace, ingratitude,
Noz ennemis par tout il solicite,
Que contre nous la guerre resuscite :
Et que François pour vne fin totale,
Soient frustrez de noz biens en Itale.
Dieu, quelle erreur ! Et quelle frenesie !
Luy qui deuroit, Europe, Afrique, Asie,
Par bon exemple à tous biens esmouuoir,
N'ayme rien tant, que de mal faire voir,
Frauder autruy de sa iuste possesse,
Peuple esmouuoir à rebeller sans cesse,
Rompre la foy, conspirer, machiner,
Et rien ne faire autre qu'imaginer
Comme il puist nuire au Royaume de France,
Qui pour l'Eglise ha eu mainte souffrance,
Fait maints grans frais, gaigné maintes victoires,
Telles qu'on void par toutes les histoires.
Et maintenant, vn Pape ingrat conspire,
Dont de douleur (non de crainte) souspire, (1)

1) Moi, Louis XII, j'en gémis de douleur, (ou de colère, cf. *dolor* latin.)

De remonter noz ennemis vaincus
A grand effort, de lances et d'escus :
Vaincus dis ie, Voire pour sa querele, (1)
En exposant ma personne pour elle.
  Et maintenant contre nous il s'anime,
Plus par faueur, (2) que de cœur magnanime :
Car pour Gasteur, il se nomme Pasteur,
En lieu de Pere, il est Desolateur.
  O mon vray Dieu, quel' guerre monstrueuse,
Mal consonante, encor moins fructueuse !
  Il fait beau voir vn ancien prestre en armes,
Crier l'assault, enhorter aux alarmes,
Souillé de sang, en lieu de sacrifice,
Contre l'estat de son tresdigne office :
Fermer (3) son camp, en temps rude et diuers,
Illec souffrir le plus dur des hyuers,
Pour à chacun grands merueilles donner.
  Puis, en la fin ses gens abandonner,
Laisser là tout, Bombardes et canons,
Meubles de guerre, enseignes, confanons,
Sans que mes gens daignassent le poursuiure :
Car de le vaincre il ne s'en peult ensuiure
Los ne proufit, trop moins que d'vne femme.
  D'estre vaincu, ce me seroit diffame,
Ce scet il bien, car assez ha vescu.
  Donc, pour non vaincre, et non estre vaincu,
S'il reuient plus, et ouy comme on dit,
Par tout mon ost ie feray faire edit,
Aux gens de pied, quand ilz sont en fureur,
Que nul ne touche au Pape par erreur :

(1) Les éditions antérieures portent : *querelle*.

(2) *fureur ?* Mais toutes les éditions ont : *faveur* (qui peut signifier *protection*.)

(3) *firmare*, fortifier.

Et que par tout tresbien soit aduisé,
Qu'il ne soit prins en habit desguisé. (1)
S'il ha sa croix, et le saint sacrement,
Qu'on garde bien d'y toucher nullement :
Mesmement, quand l'artillerie sonne,
Que canonnier n'offense sa personne :
Car de tous poincts nous voulons escheuer,
Que meschef nul ne le puisse greuer.
Aussi desia, ie proteste et promets,
Si mal luy vient, que ie n'en pourray mais,
Ia soit il or, que de ce soucy n'ha,
Car oncques Pape en armes ne fina.
Mais au surplus, en ceste guerre amere,
S'il y ha Grec, ou né de Grecque mere,
Puis que les Grecz haient tant les François,
Que tout gensdarme en face à son franc chois.
Tout Grec portant la barbette moustache,
Qu'il n'ayt respit, aumoins s'il ne se cache :
Tout Geneuois, qui ha tourné sa robe,
Souz ceste loy, soit comprins, s'il ne hobe. (2)
Veniciens, Marranes, Mores, Turcz,
Iuifz, Mameluz, trop obstinez et durs
Contre la foy, tressainte et treschrestienne,
S'ilz sont vaincuz, que mercy ne leur vienne,
N'ha tous les leurs complices, alliez,
D'honneur, de sens, de vertuz, oubliez.
Et soit crié, par mes gens, Le Roy viue,
Qui pour la foy, contre malice estriue.
Voila la loy, voila l'edict Royal,
Que doit garder tout souldoyer loyal.
Or soit assez parlé de tel' matière, (3)

(1) V. la même idée dans une sotie de Pierre Gringore.
(2) sortir, partir. On trouve : *sil ne se hobe*, éd. 1528.
(3) *tel*, éd. 1516.

Honny soit il par qui il la faut querre,
Mieux me plairoit auoir empris la queste,
De retirer par vne grand conqueste,
Des mains des Turcz le Troyen territoire,
Qui nous attient, par droit ample et notoire
  Car pour fonder noz quereles et droits,
I'ay regardé par tous sens et endroits,
Que nul n'est tant prochain de toy, que ié :
Tu le scez bien, ie ne l'ay pas songé.
  Si est il vray, que mon tronc, mon blason
N'est point sorti d'Hercules, ou Iason,
Qui furent Grecz, tes anciens aduersaires,
Tous deux tyrans, tous deux chefz des coursaires,
Mais de Francus, le tien tresnoble filz,
Lequel cueillant de tes biens les proufits,
Laissa sa terre, et conquist grand païs
Sur les palus du fleuue Tanaïs.
Estant illec, sa gent creut en tel nombre,
Que l'vn faisoit, à l'autre grand encombre.
Si conclud lors (dont vn chacun le loue)
D'aller saisir le grand fleuue Dunoe,
Là fonda il, pour sa Royale chambre,
Vne cité, qu'il appella Sicambre :
Mais a present, se dit Bude en Hongrie :
Qui de tous biens ne fut point amesgrie.
  Là prindrent nom les Francz de Sicamber,
Durs comme sont les marteaux Mulciber.
Et par ainsi, de ces deux noms, que prindrent
Tes heritiers, d'estre nommez aprindrent
De Francus francs, et par commun adueu
Sicambriens, de son filz ton neueu,
Dont sont sortis : deux peuples Sicambrois :
Cestasauoir, les Hongres, et Gheldrois.
Les vns sont mis en basse Pannonie,

Les autres sont en basse Germanie.
  Pareillement, de Francus sont dits francs
Les hauts Germains, puissans hommes et grans,
Qui par prouesse, et force, non inique
Premier regnans, en terre Germanique,
Ont donné nom au païs de Francone,
Qui est prouince, illustre, riche, et bonne :
En leur langage, on lappelle Franclant,
Oultre le Rhin, lequel fleuue est coulant
En l'Ocean, qu'on dit la mer de Frise,
Vers le cartier du Nort, et de la Bise.
  La grand cité de Francone, est Francfort :
Qui de tel nom se prise encores fort.
  Que diray ie de tes gens au surplus ?
Sicambrois, Francs, ainsi que du ciel pleus (1)
A grand ondee enuahirent les Gaules :
Lors les Romains tournerent les espaules,
Si que tantost presque Gaule totale,
Receut le nom de France Occidentale,
Pour désigner par vraye demonstrance
Qu'Allemaigne est Orientale France.
  Voila comment ton noble filz Francus
Vint en Europe, ains long temps que Turcus,
Qui d'aucuns est pour ton neueu clamé,
Dont le païs de Turquie est nommé.
  Or depuis ont, les tiens hoirs, mes ancestres,
(La mercy Dieu) tant eslargi leurs sceptres,
Qu'en ensuiuant les tresgrans labeurs tiens,
Ilz sont par tout nommez Roys treschrestiens.
Donques par tout les climats renommez
Chrestiens sont francz, et pour francz sont clamez.
  Aussi France est de toute gent franchise :

(1) Se rappeler le mot historique : « Il en pleut, des flamands ! »

Franche en tous cas, tant soit chose precise.
France ores est tresfranche en liberté,
Et tousiours franche en liberalité.
Et ce suffit pour t'aduertir des choses,
Tóut simplement, sans grans textes ou gloses.
Dont se ainsi fust que Dieu, qui tout ottroye,
Nous donnast voir la grand terre de Troye,
Et la endroit noz fleurons embellis
Fussent plantez, noz armes, et nos lis,
Lors en rendant à sa hautesse graces,
Nous enquerrions des grands ruines basses
De ta cité, en contemplant le tout,
En souhaitant qu'elle refust debout :
Mesmes le lieu de ta tres riche tombe, (1)
Là ou Xerxes feit son grand hecatombe,
Sacrifiant pour vn iour mille bœufz,
A ton honneur, comme bien sauoir peux.
Illec iadis, par merueilleux exemples,
Furent dressez riches autelz et temples,
Comme on faisoit aux vertueux heroës,
Ayans vaincu, de fortune les roues.
Là Alexandre, et Cesar tous deux preux,
Allerent voir leur chef cheualereux
Gisant en terre, et le reuerenderent,
Et pour l'honneur de toy seul commanderent,
Que tous Troyens, en quelque part qu'ilz fussent,
Fussent dits francs, et toute franchise eussent.
Lequel tresgrand privilege, ont gardé
Les tiens François : car Dieu y ha aydé :
Et croy qu'encor aussi le garderont,
Tant que le ciel sera mobile et rond.
Pareillement, vn grand Magicien

(1) *treschere tumbe* (éd. 1516).

Dit Apollin, philosophe ancien,
Alla veiller vne nuict en ton temple.
Et comme illec demy dormant, contemple
Tes grands vertus, apparoir luy voulus,
Et questions douteuses luy solus. (1)
Ton ombre estoit de douze grands couldees
Si falloit bien grands forces redondees
En vn tel corps. Encores pour entendre,
Que chacun veult à toy congnoitre tendre,
N'ha pas long temps qu'vn Prince de haut sang,
Qui en parfin mourut armé au blanc, (2)
Voulut par l'art d'vn clerc Nigromantique
Te voir debout, en vn corps fantastique :
Ce qui fut fait. O chose bien spectable !
Ton fier regard, ta face redoutable,
Feit à aucuns aussi hardis que lieures,
Faire trembler les belles fortes fieures.
Non sans raison : car la loy le deffend.
Aussi beaucoup les trespassez offend,
Qui par rigueur des incantations
Les fait sortir hors de leurs mansions,
Soit par instinct de cœur trop curieux,
Ou pour desir d'estre victorieux,
Et de sauoir la verité apperte
Des cas futurs, en victoire ou en perte.
Le Roy Saul y fut trop sensuel,
Quand traire feit l'ame de Samuel
Hors des enfers, par vne Phytonisse, (3)
En vsant lors de son sens assez nice :
Car il perdit tout premier corps et ame,

(1) Apollonius de Tyane.

(2) On dit encore : *Armes blanches*, les armes d'un jeune chevalier
[do]nt l'écu n'était chargé d'aucune armoirie.

(3) *Phitonisse* (éd. 1516).

Et tout les siens, l'espoir de son Royame.
Si ne m'enquiers des batailles futures,
Ains mets en Dieu toutes les aduentures :
En protestant, que ie ne vueil offendre
Homme viuant : sinon pour me deffendre.
Et oultreplus, protestant derechef,
Qu'à moy ne tient que le grand Prestre et Chef
De nostre Eglise en la foy catholique,
N'aille tout droit, sans tenir uoye oblique,
Contre les Turcz, selon sa foy promise,
Sur tous noz saints iuree de main mise.
Or vueille Dieu qu'en ta paix tu demeures,
Et quand seront mes destinees meures,
Que i'aille à Dieu, createur de nous tous,
Si que l'enfer ne voyons iamais nous,
Ainçois plustost les champs Elysiens,
Ou il ne croit que fruits ambrosiens.
Et voila ce qu'escrire ie te puys,
De tout l'estat auquel à present suis.
S'il y ha rien de nouueau que tu saches,
Ie te requiers que point ne le me caches.
Ce messager qui va tost, et souuent,
Est Boreas Septentrional vent.
Par luy pourras quelquesfois me rescrire,
Ou par Auster et son frere Zephyre.
Adieu parent, adieu chef des Illustres.
Et du plaisir des lettres ne me frustres,
Escrit à Bloys par vn lundy matin,
L'an que dessus la veille saint Martin. (1)

(1) En 1511.

FIN.

De pev assez.

CE SONT LES XXIIII

Couplets de la valitude et conualescence de la Royne treschrestienne, Madame Anne de Bretaigne, deux fois Royne de France. (1)

En temps obscur, de pitoyable doute, (2) et merueilleuse perplexité, ie veis au pourpris Royal de Bloys, deux treshautes et tresnobles Princesses de grandeur spectable et magnificence incredible, dont lune sembloit estre mere, et lautre fille. Toutes deux egalement dolentes en semblance, et de trouble maintien. Lesquelles apres auoir feminniement ietté plusieurs exclamations piteuses, auec interiections confuses (toutesuoyes en bruit taciturne) finablement raffermerent leurs voix : et rasseirent (3) leurs habitudes par pleinte moderee et facile à entendre. Si se mirent à genoux, ioingnans les mains au ciel. Puis par XXIIII. Couplets differens en resonance harmonieuse, exprimerent la tresparfonde doleance de leurs cœurs, comme en certaine maniere de psalmodiation, par repetitions alternatiues. (4)

(1) Dans le manuscrit de Genève, ces 24 huitains, sans aucun titre, sont placés à la suite du 2e livre des *Illustrations*. — « *Deux fois Royne de France* » manque dans l'éd. 1516.

(2) *piteable doubte* (mscr. de Genève.)

(3) *rassirent* (mscr. de Genève).

(4) Le mscr. de Genève ajoute en parenthèse : *ainsi quil sensuyt*.

FRANCE.

Vray Dieu du ciel, puissant Dieu de nature,
Dieu qui formas l'humaine creature
A ta semblance digne,
Escoute moy, par ta grace benigne :
Car mise suis en grand desconfiture
Et mortelle ruïne,
Si (1) ton Soleil (à ma bonne auenture)
N'esclarcist ma bruïne.

BRETAIGNE.

O mon vray Dieu, dont le pouuoir ne fine,
Dieu qui resplends en (2) lordre seraphine
Sur toute essence pure,
Las prens de moy auiourdhuy soing et cure
Ou autrement, tout bien de moy decline,
Et faudra que i'endure
Tous les malheurs, que de faire est encline
La Mort cruelle, et dure.

FRANCE.

Royne des cieux, pleine de toutes graces,
Regarde nous en ces regions basses,
Et ton cher Filz supplie
Que le fier dard de la Mort, rompe ou plie.
A tout le moins retarde aucuns espaces,
Et si retienne (3) en vie
Nostre Royne Anne, à mortelles menasses
Durement asseruie.

(1) *Se* (mscr. de G.)
(2) *sur* (mscr. de G.)
(3) *retiegne* (mscr. de G.)

BRETAIGNE.

S'il est pitié en toy qu'on chante, ou die,
Vierge sans per, aumoins (1) que i'en mendie
Trente, ou quarante brasses.
Ce sont tant d'ans, qu'encor viure tu faces
Celle, qui toute à t'aymer se dedie.
Ses forces sont ia casses.
Mais il n'est rien que te nie, ou desdie,
Ton filz, si tu l'embrasses.

FRANCE.

Esprits du ciel, esprits archangeliques,
Saintes et saints, nobles vierges celiques,
Vefues, et continentes,
Offrez à Dieu requestes pertinentes,
Dont on verra (2) les exploits mirifiques :
Car maintes gents, et gentes,
Scauent qu'elle ha voz maisons magnifiques,
Rendu plus refulgentes.

BRETAIGNE

Helas oyez noz prieres presentes,
De toute feinte hypocrisie exemptes,
Saints confes catholiques,
Et vous martyrs, desquelz maintes reliques
Elle ha orné de beautez excellentes,
Voyez les maux publiques, (3)

(1) *que aujourduy jen mendie* (mscr. de G.) *au moins seize ou ingt brasses*.

(2) *voirra* (éd. 1516.)

(3) Palsgrave, en constatant que J. Le Maire écrit toujours *icque*, 'admet plus cette désinence pour les deux genres. Mais Rob. Estienne

Et destournez noz personnes dolentes,
D'iniures tant obliques.

FRANCE.

Peuple François, ô tresfranche noblesse,
Si ce malheur trop apparent nous blesse,
Plus grand mal deuons craindre.
Parquoy nous faut noz cœurs mesmes astraindre
De prier Dieu, que ceste peur nous cesse,
Et noz larmes espraindre :
Car grand douleur poursuit nostre Princesse,
Pour ses vertus estaindre.

BRETAIGNE.

Franc Breton noble à qui la Mort veult teindre
Le blanc en noir, et trop au vif atteindre
Ton cœur par grand aspresse,
Fais de tes yeux vne fontaine expresse,
Et garde bien là dedens y remaindre
Fors douleur et tristesse.
Mais toutesfois, ains que du tout se plaindre,
Esperance (1) est maistresse.

FRANCE.

Or priez donc, vous nobles virginettes,
Enfans dhonneur, toutes personnes nettes,
Vierges (2) sans tache, et sacrees nonnettes,
Suppliez Dieu, de cœur et de pensee :

dit : « *public* et *publique* sont tous deux bons pour adjectifs masculins. »

(1) *La main dieu* (mscr. de G.)

(2) *Vefves* (mscr. de G.)

Entendez y, pucelles mignonnettes,
Offrez à Dieu piteuses chansonnettes,
Allez nuds pieds, o voz meres honnestes
Sur l'herbe verd, sur sablon et chaussee.

BRETAIGNE.

Feminin sexe, aussi doux que rosee, (1)
Helas, par vous soit la face arrosee
De mainte larme, en amour embrasee,
Pour vous ietter du peril ou vous estes :
Car si la Mort ia preste et disposee,
Ruoit son dard, ou el' prend (2) sa visee,
En dueil seroit la vostre vie vsee,
Et n'eustes onc tant de maux ne molestes.

FRANCE.

Sexe viril, François, Breton, Latin,
Priez or' Dieu : tant au soir qu'au matin,
Qu'Atropos fasse autre part son butin,
Et cherche proye ailleurs que sur noz lieux.
Tout Moyne, et Carme, Ermite et Augustin,
Religieux, Prescheur, Obseruantin,
Et Prestre et Clerc, Chanoine, et Celestin
Faites chacun endroit soy qui mieux mieux.

BRETAIGNE.

Mettez vous y trestous, ieunes et vieux,
Priez du (3) cœur, et larmoyez des yeux,

(1) *rousée*, *terre arrousée* pour *face arrosée* (mscr. de G.)
(2) *el' prent* (mscr. de G.)
(3) *de* (mscr. de G.)

Pour la meilleur qu'on ayt veu souz les cieux,
Depuis qu'Heleine engendra Constantin.
Si or' la prend le puissant Dieu des Dieux,
Vous nous verrez aduenir des maux tieux,
Que de cler sang courront aual les rieux,
Par ce meschef soudain et repentin.

FRANCE.

Vostre Roy pleure, ô noble sang de France,
D'vn cœur piteux, de loyalle souffrance,
Percé de dueil, au vif et à oultrance,
Secourez le, soyez luy compassibles.
Sa fille aisnee en ha tel' (1) desplaisance
Comme elle doit, par naturelle vsance,
L'autre fort ieune est encor en enfance,
Qui ne congnoit les meschefz tant nuisibles.

BRETAIGNE.

Ha francs Bretons, par tous moyens possibles
Veillez en pleurs, et larmes indicibles :
Ne ne soyez ioyeux, gays, ne risibles :
Tant que sachez, (2) que soit à deliurance
Vostre Princesse, ayant douleurs sensibles,
Aux medecins du tout incongnoissibles,
Mais à Dieu seul congnues et visibles,
Qui donner peult salut et recouurance.

FRANCE.

Roy tresillustre, et pere du païs,
Voy tes subietz, estonnez, esbahis

(1) *telle* (mscr. de G.)
(2) *sachiez* (mscr. de G.)

De tes douleurs, dont ilz sont enuahis,
Et comme toy, en portent peine et dueil :
Couchez en terre, aussi plats que plaïs
Crient à Dieu, Ha sire Dieu! trahis
Sommes nous bien, nous as tu tant haïs,
Que tu nous tolz à chacun son autre œil ? (1)

BRETAIGNE.

Royne benigne, et nostre doux recueil,
Pleust or à Dieu, qu'il en fust à mon vueil,
Et que des miens passer le mortel sueil
Deussent (2) grand nombre, auiourdhuy qui sont vifz,
Et ie te veisse en Royal appareil,
Luisant au monde, ainsi qu'vn beau Soleil
Fresche et entier, au tainct cler et vermeil (3)
Comme autrefois t'ay veüe à mon deuis.

FRANCE.

Tu monseigneur, haut espoir des François,
O Duc François
Des grans Princes le choix,
Seconde fleur des plus nobles du monde,
Voys or' comment on se lamente à Bloys,
Bien l'apperçois,
Dont certes tu reçois
Apres le Roy, peine extreme et seconde.

BRETAIGNE.

Ce danger grand, qui sur nous deux se fonde,

(1) Pas de point d'interrogation dans le mscr. de Genève.
(2) *Peussent* (mscr. de G.)
(3) Vers omis dans les éditions 1516, 1528 et 1533.

Sur luy redonde,
Et trouble sa clere onde,
Voyant sa mere en dangereux destroits.
Voyant pallir sa perle clere et ronde,
S'en luy abonde
Vne pitié parfonde,
Certes son cœur fait ses naturelz droits.

FRANCE.

Despouille toy de fleurs et de verdure,
Si cecy dure,
Et prens noire vesture
Printemps nouuel, entrant au moys de Mars.
Trop hairons (1) nous ta verde floriture,
Si ta figure
Ha si mauuais augure,
Qu'à ton venir Mort nous iette ses dars. (2)

BRETAIGNE.

Ne chantez plus, vous oiselets espars,
De toutes pars,
Laissez voz chants gaillards,
Si lamentez en trespiteux murmure,
Iusques à tant que ieunes et vieillards,
Pasteurs en parcs,
Gendarmes et souldars,
Ne doutent plus ceste mortelle iniure.

FRANCE,

Ne flote plus ne reflote la mer,

(1) *hayrons*, en mscr. de G. mais ne faisant non plus que deux syllabes.

(2) *Venir*, éd. 1516 ; mais « *que a ton venlæ*, » en mscr. de G.

Si cest amer
Que nul ne doit aymer,
N'est auant hors de ma triste memoire :
Poissons nageans, laissez vous tous pasmer,
Et abymer,
Sans plus d'eaue humer,
Si ce mal tombe au grand fleuue de Loire.

BRETAIGNE.

Si la royne ist de ce val transitoire,
Honneur et gloire.
Autant qu'on peult (1) croire,
Adieu vous dis pour mon dueil exprimer
Adieu clemence et vertu donatoire,
Pitié notoire,
Aumosne meritoire,
Et tous les biens qui font à estimer.

FRANCE.

Bretaigne fille, ayons en Dieu fiance,
Car ma creance
Encline à esperance,
Tant ont noz gens fait prieres et vœuz.
Dieu tout puissant poise tout en balance :
Mais quand sa lance,
A nous punir s'auance,
Pitié le rend vers ses seruans piteux. (2)

(1) *que on* (éd. 1516) ; *que' on en* (mscr. de G.)
(2) *Et quand sa lance*
De nous pugnir savance
Enfin pitié le rend à nous piteux (mscr. de G.)

BRETAIGNE.

France ma mere, helas ce cas hideux,
Touche à nous deux :
Mais si Dieu glorieux
Vouloit monstrer sa grand resplendissance,
Son nom hautain, son nom victorieux
Feroit houreux
Maints poures langoureux,
Qui ia de peur, n'ont vertu ne puissance. (1)

LACTEVR.

Par ces douces et lamentables vociferations (2) feminines, qui penetroient iusques aux cieux, le Roy tresdebonnaire Loys douzieme, fut nauré iusques au cœur dune flesche empennee de pure et chaste affection maritalle, et plus que paternelle. Mais de la playe nyssit autre liqueur, fors eaue clere et viue quon dit lacrymale, en grand abondance. Laquelle chose est trop plus difficile à tirer dun cœur d'homme, et mesmement dun Prince tel quil est, que ne seroit traire du sang à force hors du corps dun vaillant homme darmes. Car ce ne se peult faire sans grand violence. Ledit seigneur donques (iasoit ce que trespuissant il soit) mais voyant que sa mondaine puissance nestoit assez aydable, ne secourable à sa treschere compaigne, attendu que toutes choses terrestres et humaines luy defailloient, (3) mesmement lart medicinable, qui est le dernier

(1) On aura pu remarquer dans toutes ces stances une grande variété de rythmes, et surtout la rime triplée en chaque quatrain.

(2) c.-à-d. exclamations.

(3) Le mscr. de G. ajoute : « *en ung instant et au grand besoing mesmement l'art medecinalle.* »

remede à nostre fragilité, saduisa promptement de son tresdigne et tressaint tiltre, qui est de Chrestienté en degré superlatif, au moyen duquel il ha acheué maintes hautes besongnes, et cuité maints grans perilz, et infortunes dressez à luy et à son peuple. Par ainsi comme Roy treschrestien, il ha eu recours au ciel dont son tiltre, sa consecration, son enseigne et ses armes sont descendues en terre. Et puis quil ha eu recours au ciel, le Souuerain dominateur celeste nous ha esté propice et fauorable, et ha reïteré audit seigneur Roy vn second miracle, dont le premier à tousiours memorable, ha esté veu en sa personne mesmes : et cestuy cy, en sa seconde personne : cestasauoir la Royne Anne nostre princesse souueraine et tresredoutee. Pour la convalescence de laquelle, soient à Dieu celebrees par toutes nations, tant subiettes comme amies et beniuoles, (1) infinies actions de graces : et redigees par escrit en memoire (2) perpetuelle, à fin quon cognoisse cy apres par exemples certains, ou plustot histoires approuuees, de combien les puissances supercelestes et vltramondaines, sont plus familieres et enclines au secours de la sacree couronne et maiesté treschrestienne, que ne sont les choses terrestres et visibles.

Fait à Bloys au iardin du Roy, Lan de grace mille cinq cens et douze. (3)

(1) *beneuolentes* (mscr. de G.)

(2) *perpetuelle*, omis dans le mscr. de G.

(3) Le mscr. de G. porte : *Fait à blois le second jour dauril Lan de grace mil cinq cens et unze avant pasques.* — Est-ce la date de la composition ou de la copie ? — Jean Marot fit également (en mars 1512) des vers pour célébrer la convalescence de la reine Anne, après une fausse couche.

LE TRAICTÉ

INTITVLÉ LA CONCORDE DES DEVX LANGAGES.

Prologue.

Pvis peu de jours en ça, est de nouuel aduenu, que deux personnes ayans beniuolence lune à lautre, et tous deux de noble et gaillarde nature : cestasauoir quant à lart et estude Mercurial (1) et Palladien, se trouuerent ensemble en lieu domestique et priué, et eurent entre autres choses, deuises entremeslees, de la comparaison de la langue Françoise, et de sa franchise et bonté naïue enuers le langage Toscan et Florentin, lesquelz sont deriuez et descendus dun mesme tronc et racine : cestasauoir, de la langue Latine, mere de toute eloquence. Tout ainsi comme les ruisseaux procedent de la fontaine, et doiuent viure et perseverer ensemble, en amoureuse concordance. Neantmoins commençoit entre lesdits deux personnages, qui de toute prime ieunesse sestoient entreaymez par admiration de vertu, à sourdre quelque debat et altercation de leurs preeminences quant à fidelité (2) : et ce procedoit de gracieuse ialousie : Car lune des parties soustenoit, que la langue Françoise estoit assez gente et propice, suffisante assez, et du tout

(1) *Mercuréen* (1528).

(2) c.-à-d. exactitude expressive. C'est l'idée de la *Deffense* de Dubellay. Cf. notre édition I, p. 11.

elegante pour exprimer en bonne foy, et mettre en effect, tout ce que le langage Toscan ou Florentin (iasoit ce quil soit le plus flourissant d'Italie) sauroit ditter ou excogiter, soit en amours soit autrement. Et en ce allegoit pour ses garants et deffenseurs aucuns poëtes, orateurs, et historiens de la langue Françoise, tant antiques comme modernes, si comme Iean de Mehun, Froissart, Maistre Alain, Meschinot, les deux Grebans, Millet, Molinet, (1) George Chastelain, et autres, dont la memoire est et fera longuement en la bouche des hommes, sans ceux qui encores viuent et flourissent. Desquelz maistre Guillaume Cretin est le Prince. Lautre personnage deffendoit et preferoit le langage Italique, comme celuy qui plus et mieux apoinct, et par plus grande affection, scait exprimer son intention en pratique amoureuse et autres matieres. Et pour ce prouuer mettoit en auant plusieurs acteurs renommez et autorisez, si comme Dante, Petrarque, et Bocace tous trois Florentins, Philelphe, Seraphin, et assez dautres Italiens. Pour lequel different accorder, lune desdites parties sefforçoit d'exaulcer, autoriser, et honnorer nostre langue Françoise et Gallicane. Et de fait, luy seoit bien à merueilles. Comme celle (2) qui dun haut cœur virile et masculin, prononçoit maints nobles termes amoureux et prudents, par elegance feminine. Si me requit de vouloir mettre main à la plume, pour descrire le tumulte amoureux de leur debat, et laccord prochain qui sen pourroit ensuiure, ou au moins en donner quelque bon espoir et apparence par mon escriture. Laquelle charge iay voulentiers entreprise à sa benigne requeste, comme celuy qui ayme et honnore à mon pouuoir la langue

(1) *Moulinet* (1528).

(2) Marguerite d'Autriche ?

Gallicane amie et voisine du langage Italien. Ioint à ce, que aucunes autres raisons concurrentes et non discrepantes, me y ont incité : Cestasauoir, pource que au temps moderne plusieurs nobles hommes de France frequentans les Itales, se delectent et exercitent audit langage Toscan, à cause de sa magnificence, elegance, et douceur. Et dautre part, les bons esprits Italiques prisent et honnorent la langue Françoise, et se y deduisent mieux quen la leur propre. A cause de la resonance, de sa gentillesse et courtoisie humaine. Vne autre raison encores mha à ce stimulé. Cest de persuader, autant quen moy peult estre, la paix et vnion perpetuelle, entre lesdites deux nations et langues, lesquelles sont en partie amies et concordantes lune à lautre (1) mais pour la plus grand part ennemies. Ainsi comme si dame Nature tout à son essient les eust desiointes et separees par obstacle des Alpes, et des montaignes interposites, et par la difference du ciel, des mœurs, et des coustumes quant au fait, et des accents, contenances, et prononciations quant à la parole. Lesquelles choses apperent assez clerement au temps present : Cestasauoir dun costé par aucunes alliances et communications qui se treuuent et sentretiennent entre lesdites deux nations. Mesmement entre le peuple de Florence et la noblesse Françoise. Et le contraire se monstre par les guerres, factions, bendes, et inimitiez violentes, de Veniciens, auecques leurs confederez contre ceux de nostre langue. Donques, il mha semblé bon pour chose morale et duisant à la chose publique, et aussi delectable aux lisans, de mettre peine à

(1) On dirait sa *Concorde du gendre humain*, Bruxelles 1508. Une des parties de l'édition 1528 porte pour titre : *de l'entretenement de l'union des princes.*

les persuader et enhorter, tant en general comme en particulier destre desormais dun mesme accord et voulenté, sans plus auoir de controuerse entre eux, car trop en couste la façon. (1) Laquelle amitié ne feauté ne se pourra trouuer au temple de Venus qui signifie laschetė, et oisiueté. Attendu quelle est trop amoureuse et accointe de Mars, le grand Dieu des batailles, lequel ne quiert sinon semer diuision et zizanie entre loyaux amans : Mais bien la pourra on recouurer au temple de la Deesse Minerue : cestadire de parfaite operation, de prudence, paix et concorde : Comme on verra par la deduction de ce present traicté, qui sera divisé en deux parties. La premiere contiendra la description du temple de Venus, selon la mode poëtique. Et sera rhythmee de vers tiercets, à la façon Italienne ou Toscane, et Florentine : Ce que nul autre de nostre langue Gallicane ha encores attenté densuiure, au moins que ie sache. Lautre qui fera mention du temple de Minerue, sera meslee de prose et de rhythme Françoise, quon dit Alexandrine. (2) Et pource que de la fin procede la denomination, il sera intitulé Le chemin du temple de Minerue. Or commenceray ie ce labeur, comme si autrefois ieusse esté curieux de frequenter le temple de Venus : et que maintenant ie cherche le chemin de celuy de Minerue la belle et vertueuse Deesse, à qui ce Present est consacré, desirant quelle le reçoiue pour aggreable.

(1) *faction et faulté* (éd. 1528).

(2) Baïf et Desportes ont fait des stances semblables, mais souvent en entremêlant les rimes masculines et féminines.

Lacteur descrit en la première partie le temple de Venus : auquel il ne fut pas du tout bien recueilly. Parquoy il sadressa depuis au chemin du temple de Minerue.

En la verdeur du mien flourissant aage,
D'amours seruir me voulus entremettre :
Mais ie n'y euz ne proufit n'auantage.
Ie feis maint vers, maint couplet, et maint metre,
Cuydant suiuir, par noble Poësie,
Le bon Petrarque, en amours le vray maistre. (1)
Tant me fourray dedens tel' fantasie,
Que bien pensoye en auoir apparence,
Comme celuy qui à gré l'euz choisie.
De luy à moy se trouuoit conference :
Veu qu'il eslut sa dame Auignonnoise,
Ia nonobstant qu'il fust né de Florence.
Et ie qui fus, en temps de guerre et noise,
Né de Haynnau, païs enclin aux armes,
Vins de bien loing querre amour Lyonnoise. (2)
Or quittay ie tumultes et alarmes :
Si changeay Mars au noble Dieu d'amours,
Et chant bellique aux amoureuses larmes.
Bien me sembloit que plus loing qu'à Nemours
On m'eust ouy plourer, gemir, et pleindre :

(1) Cf. *Trionfo d'Amore*, etc. Pour rendre l'imitation des tercets italiens plus exacte, Lemaire n'emploie que des rimes féminines.

(2) Tout ce début est cité par Jordan, *Histoire d'un voyage littéraire en France, en Angleterre et en Hollande* (La Haye, 1736). En parlant de la rareté des œuvres de J. Lemaire, il demande qu'on publie à part ses *poésies diverses*.

Tant furent grans mes cris, et mes clamours.
  Par ainsi donc, pour ma douleur esteindre,
Au grand saint temple à Venus me vouay,
Cuydant mon dueil à meilleur couleur teindre.
  Ce temple n'est à Cambray n'a Douay.
Si me falut le chercher ou il est,
Dont à le querre en maints lieux tressuay.
  Au chemin fus, sur le temps nouuellet,
Non sans souuent souspirer et fremir,
Pour parfournir mon vœu, fust bel, ou laid.
  Lassé de pleindre, ennuyé de gemir,
Ie quis sommeil cuydant prendre repos,
Mais le songer infesta mon dormir.
  Car tous les pleints, les pleurs, et les propos,
Dont en veillant esseruellé m'estoye,
Renouuellay, sans aucun interpos.
  Et dis aussi : Trop me suit et costoye
Fortune dure, et le doux mal d'amer,
Duquel Venus durement me festoye.
  En ce disant, auec maint pleur amer,
Ie veis en l'air clere et resplendissant
Celle qui fait mes pleintifz entamer.
  C'est la Deesse outrageuse, et puissant
Mere d'Amour, le fier et orguilleux,
Par qui ie suis en douleur languissant.
  Trop bel estoit son arroy merueilleux,
Trop y auoit de grands beautez insignes,
Trop y fut tout plaisant et perilleux.
  Son chariot meinent, (1) Coulombs, et Cygnes,
Blancs comme neige, à coliers, argentez.
Alentour sont, ris, et amoureux signes.
  Pensers ioyeux, richement charpentez

(1) *mainant* (1516), *menant* (1528).

Tout à esmail, le tymon enrichissent,
Et doux attraits bien faits de tous costez.
  Plaisans regards à l'enuiron marchissent,
Des roues d'or, richement estoffees,
Qui de perles et dyamans blanchissent.
  Quand Boreas vid Venus, et ses Fees,
Marcher par l'air, tant cler et sapphirin, (1)
Il rengorgea ses horribles bouffees.
  Si feit Auster, qui du gouffre marin
Non esleuant ses nuees obscures,
Veult faire place au doux vent Zephyrin.
  Lors Apollo, passant par les arcures
Du Zodiac, entra au mouton d'or,
Et à chauffer la terre mit ses cures.
  La terre rit, et se mit à l'essor,
Quand elle vid, Hyuer, glace, et bruïne,
Plat confondus, et beaucoup pis encor. (2)
  Hucha Printemps, luy monstra la ruïne
D'Hyuer fuyant les monts hyperborees,
Qui craint Phebus à la come aureine.
  Printemps ioyeux feit venir cent charrees
De fueille verde, et d'herbette iolie,
Dont Zephyrus ha les Landes parees.
  Puis vint Flora, qui son tresor deslie,
Parestendant ses beaux tapis semez
De mainte rose, et de mainte ancolie.
  Mars, Auril, May, de florettes armez
Tindrent leurs rengs, par champs, et par praries,
Souz pauillons, de beaux arbres ramez.
  Les pastoureaux, des vallees flouries,
Font resoner les hauts monts verdoyans

(1) *tan cler et seraphirin* (1516).
(2) même ponctuation bizarre en 1528 qu'en 1549.

De leurs flageolz, et musettes series.
Pan, et Eglé, à chanter s'employans,
Tous d'vn accord fournissent douce noise,
Resiouissans les esprits des oyans.
Mais plus que nulz, s'esiouit et degoise
Le franc Tityre, en doux et ioyeux sons.
Parquoy le prys luy demeure, eu qu'il voise.
Car à Venus, tant ont pleu ses chansons.
Qu'elle arresta son chariot doré
Dessus vn tertre, à lendroit des buissons.
A son venir, Faunes l'ont adoré,
Satyres, (1) Pans, Egipans, Dieux agrestes,
Et Syluanus, par les bois honnoré.
Nymphes aussi, diligentes et prestes,
A la Deesse ont offert leur seruice,
Tout à lentour faisans danses, et festes.
Les Nappees, exerçans leur office,
Font bouillonner fontaines argentines,
Creans vn bruit à sommeil trespropice.
Puis à dresser les tentes celestines
Ont mis leur soing, les mignonnes Dryades,
Faisans de bois ombrageuses courtines.
Les Hymnides, et les Amadryades
Prindrent prez, fleurs, et tous arbres en cure,
Pour reuestir les monts des Oreades.
Si n'est la gloire aux Naiades obscure,
Qui vont gardant par les riues herbues,
Que fleuue aucun d'eschapper ne procure.
Quand Venus vid les regions imbues
De flair plus doux, qu'odeur ambrosiane,
Partant du clos des florettes barbues :
Elle appella la fille de Diane

(1) 1516 a encore *Satires*.

Rosee douce, et de refreschir plantes
Luy enchargea cure cotidiane. (1)
Et celle à qui telz œuures sont plaisantes,
Feit vn milier de perles rondelettes,
Plus que crystal, cleres, resplendissantes,
Puis les pendit autour des entelettes,
Sur les rainceaux des espineux rosiers, (2)
Et au sommet des flairans violettes.
Ce temps pendant, les fins ioyeux gosiers
Des oiselets, Aurora saluerent,
Qui coulouroit desia fleurs, et frasiers.
Tous elements, de ioye transmuerent,
En admirant sa blancheur rubiconde :
Et les clers Cieux, leurs beautez, desnuerent. (3)
Cy, ô Clio, eslargis moy faconde,
Pour expliquer des hauts faits de Venus,
Ce que i'en veis, en matiere feconde.
Vn Temple y ha, plus beau ne vid onq nulz,
Assis sus Roc, en lieu fort autentique, (4)
Aux confluents d'Arar et Rhodanus,
Là est le chef de la Gaule Celtique,
Reflourissant comme vn autre Ilion,
Et surcroissant en sa valeur antique.
Peuple Royal, portant cœur de Lyon,
Y fait seiour, dont France est decoree,
Et y void on Nymphes vn million.
Nymphes d'honneur, de beauté naturee,
Beaux esperits, visages angeliques,
Plus qu'onques n'eut, en Cypre, ou Cytharee. (5)

(1) *quotidiane* (1528), *cotidiane* (1516).
(2) c.-à-d. petite ente, petite greffe.
(3) c.-à-d. mettre à nu, dévoiler.
(4) c.-à-d. *considéré*, *notable*, autrefois autentif, *autentik*.
(5) *Citheree* (1528), *Cytharée* (1516).

Là, ha Venus son temple, et ses reliques,
Ou maints amants par grand'-ardeur se vouent,
Et y font vœux, tant priuez que publiques.
De temples maints que les Poëtes louent
Ce n'est plus rien, ilz sont tous abolis :
Mais cestuy seul, les Dieux font et aduouent.
Les piliers sont de dyamans polis,
Le fondement est d'argent bien duisant,
L'auantportal, tout de sapphirs iolis.
L'ordre du comble, ordonnee en croisant,
Fait enlasser les beaux piliers ensemble,
Qui sont d'iuoire, et de fin or luisant.
Tout le dehors, vn Paradis ressemble :
Le dedens n'est ne trop cler, ne trop brun, (1)
Mais delectable à voir, comme il me semble.
Iadis Venus, en deux temples, dont l'vn
Fut Corinthois, et l'autre de Sicile,
Mainte fille eut, dedié en commun.
Mais ceux destruits par guerre difficile,
La grand Deesse, ha depuis mieux assis
En Occident, son temple et domicile.
Car là void on simulacres massifz,
Idoles peints, et viues imagettes,
Sans encombrier de verre ou de chassis.
Qui des griefz maux, ou (2) personnes subiettes
Sont maintesfois, ainsi que par miracle
Donnent respons de leurs douces gorgettes.
De ce haut temple, et merueilleux oracle,
Les autelz sont de lis tresbien parez,
Encourtinez, pour euiter spectacle.
Les chappes sont, de draps bien figurez :

(1) c.-à d. *sombre*, quelquefois *farouche*, *funeste*.
(2) *où*, auxquels.

Le propre encens, est d'odeur naturelle,
Les benoitiers, des (1) vaisseaux corporelz.
  Et là dedens iamais eaue ne gelle,
Se l'asperges (2) n'est d'estoffe amortie,
Ou qu'vn froid vent de crainte ne s'y mesle.
  Les confanons, de couleur assortie
Sont les atours d'accoustremens gorriers,
Branslans au vent, d'vne et d'autre partie.
  Lesquelz on porte aux festes voulentiers,
Danses et ieux, ou se font fictions,
Là mieux qu'ailleurs, les desploye on d'vn tiers.
Là les templiers font leurs processions,
Mainte statue est droit là transportee,
Et là se font grands intercessions.
  Là est Venus par musique enchantee,
Et tout le chant prend d'amours accordance,
Ou volupté, sans nulle autre est hantee.
  Là est l'vsage, et coustumiere danse
De l'ordre humain, et le droit naturel
Du diocese, ou tant ha d'abondance.
  C'est au lieu dit, Paradis corporel,
Dont Genius est metropolitain,
Qui tire plus que bœuf ou que torel. (3)
  Genius donc, premier Primat hautain,
De toute Gaule, ha citez suffragantes
Tant en païs (4) prochain comme lointain.
  Villes, citez, mignonnes et fringantes,
En qui les biens du monde se comprennent,
Comme on congnoit par œuures elegantes.

(1) *de* (1528 et 1533), *des* (1516).
(2) Lacurne St Palaye ne donne que le sens d'aspersoir, goupillon.
(3) Genius, chapelain de Dame Nature dans le *Roman de la Rose*.
(4) *pays*, dissyllabiq. (1516 et 1528).

Et d'autres tant, qui tous les iours apprennent,
Que Genius, Prelat Venerien,
Est esbahi, dont tant de gens luy viennent.
Or fait il bruire en maint lieu terrien
Son tintinnable, et mener grand tintin :
Qui ne le peult sonner, (1) il n'aura rien.
Les cloches sont de metal argentin,
Et qui ne tire, ainsi qu'à labandon
Il aura beau cliqueter le patin. (2)
Car ia n'aura, ne grace ne pardon :
Tant est le prestre estrange de nature,
Qui tout deuroit presenter en pur don.
Ainsi Venus, parmy la flouriture
Au iour poingnant, que matines sonnerent,
Feit de son temple ouurir la grand' closture.
Et là seant, les oiseaux entonnerent,
Vn doux cantique, entrebrisé d'accords,
Dont les parois du temple resonnerent.
Philomena (3) moduloit ses records,
Contre tenant, à Progne l'arondelle,
Par vn doux bruit accordant sons discords.
Merles, mauuis, de plus belle en plus belle,
Serins, tarins, faisans proportions,
Y murmuroient, par tenson non rebelle.
Chardonnerets, en diminutions,

(1) Dans ce vers décasyllabe *a majori*, comme on a dit, le plus long hémistiche est quelquefois marqué par la virgule qui correspond au signe / des éditions gothiques.

(2) Cf. *cliquet*, son d'une cloche et *clique-patins*, traine-savates. Dans Villon, *clique-patins* désigne les amoureux qui faisaient claquer leurs souliers pour attirer l'attention des belles.

(3) Toutes les éditions antérieures ont aussi *Philomena* pour *Philomèle*.

Lynottes, gays, trestous, à qui mieux mieux,
Feirent ouyr leurs iubilations.
  Leurs poincts d'orgues, volerent aux hauts cieux
Leurs versets dits alternatiuement
Delecterent les oreilles des Dieux.
  Et quand leur hymne eut prins definement,
Il vint auant maint nouuel Arion,
Maint Orpheus, iubilant doucement.
  D'vn vieil Terpandre, ou d'vn vieil Amphion,
D'vn Apollo harpant en sa coquille
On n'ha plus cure, et si les deffie on,
  Pour vn Linus chantant de voix tranquille,
Vn Thamyras, Tubal, ou Pythagore,
Il en est cent, et pour cent en est mille. (1)
  Au nouueau chant, à la nouuelle gorre, (2)
Venus s'endort, mieux qu'au chant des Seraines,
Ou qu'à menger pauots, et mandragore.
  Tous vieux flageots, guisternes primeraines,
Psalterions, et anciens decacordes,
Sont assourdis par harpes souueraines.
  Par le doux son des nouueaux monocordes,
Ont mis souz banc les gens du Roy Clouis,
Leurs viiesles, leurs vieux plectres et cordes. (3)
  Et maintenant frequentent à deuis
Les cœurs diuins, les pulpitres dorez,
Anges nouueaux, dont les cieux sont seruis.
  Au fin mylieu du cœur, ouyr pourrez
Entrebriser musique Alexandrine,

(1) cf. *Trionfo d'Amore, capitolo IV.*

(2) *i. e.* mode ; *gorrier* = *frisque*, *bragard*, qui recherche la mode avec excès.

(3) Un autre apôtre de la Renaissance, J. Dutellay (dans la *Deffense*) traite de même les *espiceries* du Moyen Age.

Et de Iosquin les verbes coulourez.
Puis d'Ockeghem, l'harmonie tresfine,
Les termes doux de Loïset Compere,
Font melodie aux cieux mesme confine. (1)
Les neuf beaux cieux que Dieu tourne et tempere,
Rendent tel bruit en leurs spheres diffuses,
Que le son vient, iusqu'en nostre hemispere.
Et de là sont toutes graces infuses
Aux clers engins, et le don celestin
De la liqueur et fontaine des Muses.
Tant en François, que Toscan et Latin,
L'air y resonne, entre les murs du temple,
Et plus au soir qu'il ne fait au matin.
Or, quand le nombre et l'ardeur ie contemple
De tant de gens, qui deuant Venus chantent,
Ie n'ay veine qui de stupeur ne s'emple.
Poëtes maints, en ce grand temple hantent
En descriuant les ioyeux esbanois,
Et leurs escrits y dedient et plantent.
Non pallissans deuant ces doux mynois,
De peur de mort, ou de honte importable,
Comme iadis aux aultez (2) Lugdunois.
Mais de cœur gay, de vouloir delectable,
Leurs conceuoirs hautement pindarisent,

(1) Josquin Desprez né à Condé (1450 † 1531), musicien de la cour de Louis XII, et disciple de son compatriote Ockeghem (1430 † 1513). — Louis ou Louiset Compère, célèbre contre-pointiste de la Flandre wallonne, condisciple de Desprez et peut-être aussi de Guillaume Cretin, l'auteur d'une *Déploration* sur Jean d'Ockeghem.

(2) 1516 a également *aultes*; mais 1528 et 1533 ont *autels*. Allusion à Juvénal. Sat. I, v. 43 :

Palleat ut nudis pressit qui calcibus anguem,
Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram.

En figurant mainte couleur notable.
  Musiciens de leurs voix symphonisent,
Et leurs buseaux vnanimes concordent, (1)
Soufflent, harpent, tympanent, citharisent.
  Facteurs, Rimeurs, maint beau dictier recordent,
A la louenge, et bruit de la Deesse,
Et de beaux mots leurs dits ornent et bordent. (2)
  La n'ot on rien, que plaisance et liesse,
Du bruit hautain le haut ciel en resonne,
Tout à soulas s'y deduit et acquiesce.
  Là ne voit on, que gloire qui foisonne,
Là se produit lasciuité Comique,
Lyriques vers, dont amours on blasonne.
  Là recite on d'inuention sapphique
Maint noble dit, cantilenes et odes,
Dont le style est subtil et mirifique.
  Tout ce qui est en liures ou en codes,
Se met auant, hymnes et elegies,
Chansons, motets, de cent tailles et modes.
  Là se deduit par genealogies
Le tronc d'amours, son los qui resplendit,
Et le nombre des graces eslargies.
  Là maint gosier, barytonnant bondit, (3)
Qui Lay prononce, ou Balade accentue,
Virelay vire, ou Rondel arondit.
  Maint seruentois là endroit se punctue, (4)
Chant Royal maint si chante et psalmodie :

(1) Ménage donne ce passage pour montrer que *busseau* signifie flûte et tuyau de flûte. Scheler signale dans Gillon li Muisit *buse* au sens de trompette. Confusion avec *buccina*, en flamand *basuin* ?

(2) Est-ce un souvenir du provençal *bordo* = vers ?

(3) c.-à-d. sonne, retentit.

(4) terme de musique : marquer les repos, diviser les phrases, dans la composition musicale.

Brief, vnchacun s'y peine et esuertue.
D'amours seruir vnchacun s'estudie.
Parquoy leans i'ouys si doux tumulte,
Qu'au monde n'est semblable melodie.
Du bruit souef, qui au temple resulte
Incessamment, sans silence ne peses,
Dame Venus sesiouist et exulte.
Et ce pendant qu'on chantoit tant de proses,
Le grand Prelat de ce temple notoire,
Sacrifioit d'encens pur et de roses,
Dont le doux flair, espars par l'oratoire,
Refocilloit les cœurs des amoureux,
Puis tost apres on sonna l'offertoire.
Lors Genius (lequel prioit pour eux,
Laissa l'autel) s'alla mettre en son throne,
Et deuant luy deux bassins grans et creux.
Maint poure amant de grand frayeur sestonne,
Quand il perçoit ces grans vaisseaux d'argent,
Esquelz il faut que chacun mette et donne.
Aussi maint chantre, et maint poëte gent,
Par grand desdain laissa liure et pulpitre,
Et s'en va hors de secours indigent.
Et Genius triomphant souz sa mitre,
Bien accoustré d'habits pontificaux,
Hucha Danger, (1) son diacre et ministre :
Et luy dit bas : Monstre combien tu vaux.
Garde que nul n'approche l'autel sacre,
S'il n'ha argent, tant soit il fin ou faux.
Puis appella, Belacueil, souzdiacre,
Disant ainsi : Garde bien souz ton œil
D'abandonner statue, ou simulacre,

(1) Personnage du *Roman de la Rose*, lequel symbolise la puissance maritale, le mari, l'obstacle.

Ne de souffrir, qu'homme en face son vueil,
Sans premier mettre, or ou bagues en gage.
Mais bien les peux attraire, Belacueil.
Et ceux s'en vont, sans gueres de langage,
Mettre aux deux coings de l'autel grand et ample
Pour receuoir chacun selon l'vsage.
Dame Venus, la maistresse du temple,
Voyant l'apprest de l'offertoire grand,
Voulut monstrer vn grand signe et exemple :
Car elle dit, doucement sousriant,
Aux trois Graces, qui sont ses pedisseques,
Que chacune eust œil, et maintien friant.
Lors Pasithee, en regards extrinseques
Attrait maint homme, et sa sœur Egiale
Les entretient, par maints plaisans obseques. (1)
Euphrosyna, gentile et curiale,
S'adonna toute, à ce que seiourner
Long temps les fasse, en amour sociale.
Quand Genius vid son cas bien tourner
Au gré Venus, et secours des Charites,
Il s'appresta, pour vn peu sermonner,
Et declarer de Venus les merites :
A fin que ceux, qui d'offrir prests se monstrent
Ne feissent pas leurs ententes irrites.
Chacun se teust, tous pour ouyr s'accoustrent,
Si print son theume :

LE SERMON DE LARCHIPRESTRE GENIVS

Aetatis breue ver.
Ces mots icy grand chose nous demonstrent.

(1) Renouvellement de latinisme, à la mode de la Renaissance : *obséquiosités*, paroles aimables, etc. Dès le XII[e] siècle au moins, ce mot signifiait cependant la même chose que *exsequiæ*, funérailles.

Peuple gentil, vieillesse est vostre hyuer,
Et ieunesse, est le printemps de vostre aage,
Lequel n'est point si durable que fer. (1)
   Ieunesse est brieue : et pourtant (2) qui est sage,
Il sert les Dieux, il employe son temps,
Ains que vieillesse vsurpe en luy seruage.
   Voyez vous point, selon que ie pretens,
Qu'animaux tous, Dieu et Nature seruent,
En leur ieune aage, en ce ioly printemps ?
   Les Cerfz au bois, tiltre d'amours obseruent :
Les oiselets, maintenant s'apparient,
Et par grand sens leurs especes conseruent,
   Les elements, les vns aux autres rient.
Celestes corps, l'vn à l'autre se iouent.
Toutes choses d'amours, ores se prient.
   Tous sexes or', en concorde se vouent.
Masle, femelle, ont accord reciproque :
Iusqu'aux poissons, qui souz les ondes nouent. (3)
   Mutuel meuf, vnion vniuoque, (4)
Font connexer la machine du monde
Souz vn Moteur, qui à paix les prouoque.
   Et de là vient, que le Ciel noble et monde,
Aspire en terre vne amour affectiue,
De procreer tout ce qui y abonde.
   D'administrer vigueur vegetatiue
A plante, à arbre, et iusqu'à vne feue,
Fournir à tout essence nutritiue.
   Et ceste amour, qui ainsi tout acheue,

1) « *O gioventù, primavera della vita !* »

2) c.-à-d. *et partant*.

3) c. à-d. *nagent*. Cf. l'excommunication de Genius (*Roman de la* [illegible]*e*), v. 20, 650 et sq.

4) Cf. *meuf*, ancien terme de musique, et *mœuf*, ancien terme de [illegible]mmaire pour indiquer le mode du verbe.

Se dit nature, estendant les branchettes
Des arbrisseaux, quand ilz sont en leur seue.
  Nature donc, de ses mains tant doucettes
Ne fait que tistre, et peindre, et labourer
A faire fleurs, arbres, hommes, et bestes.
  C'est pour le tout Vniuers decorer.
Et puis Venus, par ardeur indicible,
Les fait trestous ensemble enamourer.
  Dame Venus employe son possible,
A tout conioindre en amour melliflue,
Leur propinant vertu concupiscible.
  A toute beste vtile, ou superflue,
Elle consigne vn esguillon d'amours,
Et vn desir sensuel leur influe.
  Mais sa cure est principale tousiours
Sur les humains : ausquelz ses graces donne,
Au beau printemps : et en leurs ieunes iours.
  Si donques or', tout animal s'adonne
D'amours seruir, de Venus mercier,
Ainsi que Dieu, et Nature l'ordonne,
  Que ferez vous, qui pour approprier
Bien voz hauts noms, estes tous Demydieux,
Et qui sauez le bien du mal trier ?
  Saints animaux, la semence des cieux,
Hommes prudents, esperits raisonnables,
Et qu'entre tous, Nature ayme le mieux :
  Serez vous point aux hauts Dieux seruiables,
Dame Venus, l'honnorerez vous point
Comme ses serfz, deuots et amiables ?
  Si serez dea, Nature vous y poingt :
Et mesmement en ce doux temps vernal,
Auquel estes, gays, frais, forts, en bon poinct
  N'attendez point le froid temps hyuernal,
Auquel serez destituez de forces,

Et de vigueur perdrez le gouuernal.
En ce temps là; voz ridees escorces
De grand vieillesse, aspres seront et dures :
Et voz branches, inclinees et torses.
Lors Vulturnus, et ses noires froidures,
Cifflans, bruyans, vous feront escroler,
Flastir, fener, voz fleurs, et voz verdures.
Lors verrez vous, voz fueillettes voler,
Voz bruns cheueux semez de neige blanche,
Et voz hauts troncs, desnuer et peler.
Si vous faudra appuyer, tige et branche,
De bastonneaux, et autres sustentacles,
Que vent aucun ne vous tombe ou desbranche.
Voz yeux rouillez, trouueront pour obstacles
Larmes sans vueil, auec mailles, et toilles : (1)
Qui sont de Mort assez prochains signacles.
Plus n'y aura d'humeur dedens voz moilles,
Fors distillans catarrhes, et roupies,
Le chef baissé loing du cours des estoilles.
Vieillesse grieue enuoira ses espies
Tremeur, Langueur, Infrigidation,
Dont voz vertus (2) seront fort assoupies :
Car par leur fort, et congelation.
Tout vostre corps sera froid comme marbre,
Farsi de goutte, et d'autre infection.
Voz membres or', plus prests qu'vn Candelabre,
Seront alors, non mouuans, non dressables,
Et pourrira le fin cœur de vostre arbre.
Pour vous guinder, il faudra bien cent cables,
Plus ne voudrez sinon au feu croupir :

1) Cf. le diminutif *toilette* (membrane), terme de boucherie et le provençal *teleta*, pellicule.
2) c.-à-d. *énergies*.

Tant serez vous, morfondus, miserables.
  On vous verra, tous froidureux tapir,
Souz pellissons, souz chaudes vieilles nattes,
Toussans, crachans, et iettans maint souspir.
  Si tiendrez lors voz vies pour ingrates,
Quand vous verrez voz forces deperies,
Ayans regret aux iuueniles actes.
  Ayans despit, qu'aux plaisances flories
D'adolescence, et de ieunesse heureuse,
Recreus serez, et voz liqueurs taries.
  Et maudirez l'obscureté tenebreuse (1)
De l'aage triste, odieux, mat et sombre,
Vieillesse crue, offensant, quereleuse.
  Et si ferez veux, et souhaits sans nombre,
Tendans à fin, de vous raiouenir :
Mais c'est pour neant, car trop grief est lencombre.
  Trop est grief fais, que de vieux deuenir,
D'auoir passé le ioly temps d'Esté,
Le riche Automne, on n'ha nul reuenir.
  Plus ne serez, ainsi qu'aurez esté,
Dont plourerez, et moult vous poisera,
Voir vostre cours par vieillesse arresté.
  Chacun de vous alors s'accusera,
De ses beaux iours perdus et oubliez,
Et ses genoux de pleur arrosera,
  En requerant à deux genoux pliez,
Mercy aux Dieux, et Venus la Deesse,
Par qui tous biens nous sont multipliez.
  Mais tard sera : Car iamais en vieillesse
Venus n'ottroye à personne pardon,
Qui n'aura fait son deuoir en ieunesse.
  Et puis Amour, qui est nostre guidon,

(1) Pour avoir le vers, 1516 et 1528 ont : *obscurté*.

De l'autre part tiendra pour grieue offense,
Vn tel mespris, de son dard et brandon.
  Nature aussi, qui vous propine essence,
Estimera le defaut trop enorme,
D'acquiter mal si belle adolescence.
  Et oultreplus, ie vous dis et informe,
Que ie qui suis vostre chef souuerain,
Condamneray vostre erreur si difforme.
  Ie Genius, grand Primat primerain
De toute Gaule, et de mainte autre gent,
Vous choisiray du premier au derrain. (1)
  Et s'il s'en treuue aucun si negligent,
Qu'en son temps n'ayt seruy Venus sa dame,
Il en mourra de pardon indigent : (2)
  Et sera dit Anatheme et infame,
Forclos d'aller aux beaux champs Elysees,
Ou le siege est de mainte benoite ame.
  Mais pas ne croy voz hautesses prisees,
Si regimbans encontre l'esguillon,
Si peu sauans, ne si tresabusees :
  Car quand Amour, plus gay qu'vn papillon
S'adresse à vous, bendant son arc d'iuoyre,
Point ne deuez euiter son raillon. (3)
  Son vulnerer vous est triomphe, et gloire·
Sa playe inflicte, est pour vous honnorer,
Et anoblir vostrè nom et memoire.
  Par ainsi donc, deuez vous adorer
Dame Venus, et Cupido son filz,
Et à leur vueil du tout optemperer. (4)

(1) c.-à-d. examiner, discerner.

(2) c.-à-d. *ayant besoin de pardon*, latinisme fréquent dans Lemaire.

(3) espèce de flèche, d'où *raillonnade*, le coup de cette flèche. Cf. Ducange v° *Raille*.

(4) *obtemperer* (1516 et 1528).

En ce deuoir deuez estre confits,
O hommes clercs, nobles adolescens,
De tous les biens de nature assoufis.
Leuez voz cœurs, desployez cy voz sens,
Mes chers enfans que ie vueil introduire,
Et m'adressez voz beaux yeux relucens.
Ie suis celuy, que Dieu ha fait reluire
En haute essence au reng des Demydieux,
Pour assister aux hommes, sans les nuire,
Genius suis, vous suiuant en tous lieux
Pour vous semondre, et vous persuader,
Ce que ie scay qui vous affiert le mieux. (1)
Crée ie fus, pour vous duire et guider,
Pour procurer la vostre geniture,
Et au surplus vous deffendre et garder.
Ma substance est de haute intellecture,
Comme vniforme à noblesse angelique :
Et mon tiltre est, vray amy de Nature.
Mon geniteur, celeste et deïfique
Se dit Mercure, eloquent, prompt, et sade,
Le Dieu d'engin, et de toute traffique.
Et ma mere est, vne Nymphe Naiade
Nommee Lare, à Venus pedisseque,
Fort domestique, obsequente et non fade.
Or suis ie donc le moteur extrinseque,
Qui voz plaisirs vous addresse et auance,
Et voz ennuys vous recule, et reseque. (2)
Si pouuez voir, sans nulle deceuance,
Comment ie suis vostre vray gardien,

(1) C'est l'idée payenne du génie tutélaire d'une personne, d'une localité, d'une chose quelconque.

(2) de *resecare*, trancher, retrancher, abréger.

Grand Paranymphe, et tout plein de sauance. (1)
Car mon labeur, mon train cotidien,
Est vous instruire, ainsi que le voyez,
Principalement, en lart Venerien,
Auecques vous quelques part que soyez,
Tousiours ie suis, et ay prerogatiue
De vous instruire, à ce que me croyez.
Vostre penser, vostre imaginatiue
Sont souz ma loy : car i'en scay les secrets
Et aussi est la force genitiue.
A Genius voz fronts sont consacrez,
Voz beaux semblans, toutes voz bonnes cheres,
Voz dits plaisans, voz mots doux et sucrez.
Vos yeux gentilz, et voz plaisans manieres,
Voz ris, voz chants, voz faits ingenieux,
Souz Genius obseruent leurs banieres.
Tous malplaisans, tous auaricieux,
Ne me sont rien, ne sots, ne coquibus :
Mais les frians, liberaux, gracieux.
Et ceux là sont, qui me doiuent tributs
Comme Gentilz, Biencomplexionnez,
Sanguins, ioyeux, sans fraude, et sans abus. (2)
La raison est, pource, qu'ilz sont bien nez,
Souz l'horoscope, et regard Venerique,
Ou que d'eux mesme, ilz s'y sont façonnez.
Leur oraison, est pure rhetorique,
Leur liesse est, propice et geniale,
Et leur attrait, amoureux et lubrique.
Leur façon est, humaine, sociale,

(1) *scavence* en 1516 et 1528, science, savoir, expérience. — Cf. Ducange v° *Savirum* et *Scientialis*.
(2) cf. l'anglais *Sanguine*, ardent, vif, confiant.

Sauant (1) sa court, tresbien mondsaisant,
Et leurs habits, de gorre speciale. (2)
Telz estes vous, ô peuple reluisant,
Peuple de Gaule, aussi blanc comme laict,
Gent tant courtoise, et tant propre et duisant.
François faitis, francz, fors, fermes, au fait
Fins, frais, de fer, feroces, sans frayeur,
Telz sont voz noms, concordans à l'effect. (3)
Peuple hardi, de perilz essayeur,
Illustre sang, Troyenne nation,
Non espargnant son sang ne sa sueur.
Neueux d'Hector, enfans de Francion,
Qui sur les borts du grand fleuue Dunoe
Fonda Sicambre, et y feit mansion.
Vostre haut los, en parfond honneur noue,
Vostre nom cler vole iusques aux cieux,
Mydi vous craint, Septentrion vous loue.
Tout Occident, tous Orientaux lieux,
Indes, Persans, Scythes, et Parthes scaiuent
Que vous estes les bien vouluz des Dieux.
Voz clers penons en Asie se lieuent :
Les Turqz ont peur de vostre bruit et fame,
Et voz fiertez redoutent et eschieuent. (4)
Grece ha fiance en l'ardant Auriflame,
Qui d'iceux Turqz les yeux esblouira,
C'est tout l'espoir qu'elle attent et reclame.
Vostre hauteur de ce l'esiouira
Dedens brief temps : car i'en voy les apprestz,
Dont vnchacun vostre nom benira.

(1) *Scavant* (c.-à-d. sachant) dans les autres éditions.
(2) de parure, de richesse.
(3) Allitération digne de Molinet.
(4) A propos d'une nouvelle et vaine promesse de croisade.

Mais cependant, à fin d'estre plus fraiz,
Reposez vous, reprenez voz haleines,
Et de labeur soyez vn peu soustraits.
Refocillez voz membres et voz veines,
Impossible est que tousiours arc puist tendre :
Car ses forces en seroient trop veines.
Entredeux faut à volupté entendre,
Et y vaquer à l'exemple de Mars,
Qui s'accointoit de Venus blanche et tendre,
Et mettoit ius, escuz, et braquemars.

FIN.

COMMENT LACTEVR FVT REBOVTE DV TEMPLE DE VENVS.

Avx paroles de larchiprestre Genius, plusieurs personnages de ieunesse Gallicane et Françoise, esmuz et entalentez daller à loffrande, sans attendre la fin du sermon, comme pleins de fureur amoureuse, contraingnirent ledit predicateur de syncoper sa collation (1) : car par ardeur tumultueuse et farouche, tout ainsi que silz se deussent entrebatre, chacun sauança qui mieux, mieux, tendant de baiser les reliques du temple Venerien. Et sentrepressoient de telle sorte que lun donnoit empesche à l'autre.

Belacueil souzdiacre faisoit resoner ses grans bassins dargent, dedens lesquelz qui ne pouuoit aduenir, il y ruoit, or, argent, drogues aromatiques, et odoriferantes, riches bagues, aornemens somptueux, et toutes especes de richesse mondaine. Les autres par grand deuotion attachoient leurs cierges et leurs chandelles aux treilliz du grand autel et aux candelabres, tellement que les clercs et ministres dudit Belacueil ne suffisoient à recueillir et esteindre les chandelles, ny à espuiser les grans vaisseaux dargent. Ien veis aussi aucuns qui y mettoient des tableaux peints de leurs naufrages et mesaduentures, pour rendre grace à la Deesse de ses miracles impetrez tant par mer que par terre.

Le diacre nommé Danger, qui dautrepart tenoit pied ferme, ayant vne grande et longue verge en la main, de dur mesplier, poli et plein de nœuz, dun visage rebarbatif

(1) Entretien, harangue. Cf. le vieux flamand *Collacie*.

et dune voix tonnante, et redoutable, qui menassoit ceux qui sefforçoient dapprocher à main vuide, aux riches coussinets, sur lesquelz reposoient les belles images et simulacres feminins, et veneriques : Et de fait, les reboutoit rudement.

Ie donques tout deliberé daccomplir mon vœu ia pieça promis, à lexemple des autres, ausquelz iauoye veu faire le semblable, presentay vn petit tableau de mon industrie assez bien escrit et enluminé de vignettes, et flourettes, lequel iestimoye un chef dœuuvre, pour le planter et dedier deuant limage de ma Demydeesse. Et de fait, quand ce vint à offrir, ieuz quelque peu de faueur du souzdiacre Belacueil : Car en faisant mon offrande, il me souffrit baiser les leures coralines de limage, pretendant encores la rebaiser par plusieurs fois, pour saouler ma deuotion.

Mais quand Danger le rude diacre, plein dauarice sacerdotale, eut veu que ie ne feis present que dun peu de parchemin attaché en bois, sans ce que autrement il regardast (1) que tout ce seruoit à lhonneur et exaltatoin de la Deesse Venus, et de son temple, il me chastia malgracieusement de sa gaule, et ietta mon tableau derriere le grand autel, sans en tenir conte, pource quil ny auoit gueres de metal, dor ou dargent pesant, ou massif, fors seulement de dorure, ou enluminure superficielle.

Voyant mon rebout et confusion, ie me reputay malheureux. Et sortis hors du Temple, plein de vergongne, tout pensif, et sans contenance, sinon piteuse et lamentable, fuyant et me destournant de la conuersation de ceux de ma congnoissance : lesquelz par grand foule occupoient les chemins de toutes pars, pour aller au sacrifice de

(1) Sans autrement reconnaître.

Venus. Si feis tant, que ieschappay de la presse, et tant erray par mes iournees sur mer et sur terre, que ie paruins en vne merueilleuse solitude : cestadire, desert, sterile, pierreux, areneux, et tout eremitique, là ou neantmoins ie trouuoye aucuns pas humains, imprimez en la sablonniere seiche : non tant que ce peust sembler grand trac, ou chemin ferré, mais toutesuoyes il donnoit consolation à ma tristeur, esperant que ie paruiendroye à trouuer aucune chose estrange, merueilleuse et antique, dont ie suis curieux. Ce qui maduint, comme vous orrez cy apres.

Apres lointains voyages et erreurs plus que vagabondes, et apres plusieurs perilz et naufrages eschappez, pource que ie me destournoye vne fois deça, autrefois delà par lignorance des sentiers, comme celuy qui mieux aimoye mourir en lieu estrange et incongnu, que viure en derision de mes voisins. Finablement iapperceuz vn Rocher treshaut et tresmerueilleux à regarder pour sa diuersité. (1) Car son chef sesleuoit par dessus les nues : et au pied diceluy, comme on pouuoit coniecturer par semblance lointaine, pouuoit estre imaginé aucun peu darbres et verdures. Si tiray celle part, pensant que illec parauenture ie trouueroye quelque refrigere deaue, ou de fruitage, pour estancher ma grand soif, qui causee mestoit par le train labourieux de la terre sablonneuse, et par euaporation de sueur alteratiue, et expiration dhaleine.

En cest espoir et desir, oubliant mon trauail, par affection de nouuelleté, ie ne me donnay garde, que iapprochay le pied du Roc, lequel estoit reuestu daucuns buissonnets, mais cler semez, et non pas du tout suffisans pour donner ombrage, et encores moins fructueux. Si nestoient peuplez

(1) *i. e.* singularité.

fors de menus lezardeaux, et autres bestioles nommees cigales, dont le chant enroué faisoit resoner lair de toutes pars. Neantmoins ie y cueillis aucunes meures et framboises verdes, dont laigreur estancha quelque peu lalteration de ma bouche.

Or estoit la Roche eschauffee du Soleil Meridional, si droite, si scopuleuse, et si difficile à monter, que ie ne men osay onques entremettre, ainçois alloye enuironnant (1) son circuit. Souhaitant par grand soing, que ie peusse recouurer quelque sourse de fontaine. Laquelle chose apres grand trauail iobtins heureusement, et paruins en vn lieu solitaire et ombrageux, qui estoit le creux du Rocher large et ample, reuestu de mousse et autres herbes aquatiques, duquel sourdoit vn petit ruisselet argentin, enuironné dun peu darbres, de fueillure escharse. Si massis sur la riue pelee, et non gueres herbue, puis menclinay et puisay de leaue dedens mes palmes creuses. Si buz de celle belle liqueur refrigereuse, et en lauay la sueur de ma face.

Et quand ieus mes esprits recreez et remis sus, il me sembla bien, pource que le lieu estoit separé de la noise du monde, que cestoit vn desert espouuentable, auentureux et danciennes merueilles, et comme vn lieu hanté de Nymphes ou dautres esprits incorporelz. Si dressay la veüe pour regarder la region circuniacente : et si parauenture il y auoit là entour chose aucune digne de memoire. Finablement ma curiosité ne me deceut point : car du costé dextre de la fontaine, ie trouuay entaillé en la roche, de graueure antique, ce qui sensuit.

(1) *i. e.* faire le tour. Cf. le v. français *cercher*.

DESCRIPTION DV ROCHER,

sur lequel est assis le Palais d'honneur et le Temple de Minerue.

Voicy le noble roc, qui les nues surpasse,
Des plus hauts monts qu'on sache au monde l'outrepasse,
Dont le sommet atteint, l'air du ciel tressalubre.
Or est tout ce Rocher, diuers, glissant et lubre. (1)
Tresdur, agu, pointu, offendant pieds et palmes,
Et n'y croit alentour, ny oliues ne palmes,
Mais seulement estocs, et arbres espineux,
Poignans, fiers au toucher, tortus et pleins de nœux.
Tous les sentiers y sont, peu hantez, tóst perdables,
Dangereux au monter, promptement descendables.
Et n'y va iamais nul, tant soit il grand et fort,
Qu'il ne luy soit besoin exercer maint effort.
Maint combat difficile, et mainte luitte aherdre (2)
Le tout en grand danger, de corps, et ame y perdre,
Ains qu'il puist survenir au dessus du Rocher,
Veu que pour le garder qu'on n'en puist approcher,
Monstres y ha vilains, plus hideux que luittons,
Horribles laids, et ords, tous garnis de bastons,
Qui tant d'ennuy, et peine aux entrepreneurs font,
Que pour le plus souuent leur vertu ploye et fond.

(1) cf. *lubrifier*, rendre glissant. Au lieu de tercets, le poète n'emploie plus que des distiques à rime plate, sans alternance de rimes masculines et féminines. Il l'appelle plus bas *taille alexandrine*, à cause des douze syllabes.

(2) En ancien wallon *ahierdre*, s'attacher ; *ahierdant*, un adhérent.

Mais si par fortitude, et bien perseuerer,
Ilz peuuent d'auenture, en aleine durer,
Iusques au fin plus haut, ou est la riche plaine,
Garnie de tous biens, de felicité pleine,
Lors ont ils Belacueil, ilz ont repos eterne,
Gentil bruit triomphant, et bienheurté superne.
Car sur le haut du mont spacieux et planier,
Est le Palais heureux, de tout bien personnier, (1)
Le grand verger d'honneur, et le seiour Royal,
Qui sans fin est ouuert à tout bon cœur loyal.
Là est à tousioursmais l'air tranquile et serain,
Comme en vn Paradis, terrestre, primerain.
Tout y flaire, et flouronne, et rend souefue odeur.
Tout y est plein de ioye, et de riche verdeur.
L'air illec retentist de tresdouce harmonie,
Et paix est là endroit, richement espanie.
Amour y regne, et Grace, et Concorde y flourit,
Plaisant plaisir y dure, et Ioye s'y nourrit.
La verrez vous souuent cheualiers tournoyer,
Et parmy les verds prez, dames esbanoyer,
Qui les fleurs vont cueillant, pour beaux chappelets tistre,
Et d'icelles on sent vn flair merueilleux ystre.
Là les void on dansans, par bendes et Caroles,
Chantans Lays pleins d'amour, et des douces paroles.
Et lors les oiselets respondent à leurs chants,
Qvi tous doux et priuez se laissent prendre aux champs,
Et vont par tout semant leurs plumettes dorees,
D'azur, de verd, de iaune, et pourpre coulourees.
Entour des arbrisseaux, et des riues herbues,
Et dessus l'ouuerture, aux flourettes barbues,
Les mouschettes ot on par douce noise bruire,
Qui cueillent la saueur, pour cire et miel construire.

(1) bien pourvu, bien partagé (*parsonnarius*).

Le beau printemps leans, sans cesser, tousiours dure,
Sans aucun encombrier d'hyuernale froidure.
Là s'endort on au bruit des cleres fontainettes,
Esquelles on ne void serpenteaux ne rainettes,
N'y aucune autre chose à personne nuisible :
Mais y est tout riant, salutaire et duisible.
Et au fin beau mylieu, sur vn tertre plaisant,
Duquel souef descend, maint ruissel arrosant
La racine fertile à tout fructueux arbre,
Est vn Palais, construit de dur et riche marbre,
De iaspe, de crystal, de porphyre poli,
Dont l'ouurage est tant cher, tant noble, et tant ioli,
Qu'au monde ne se treuue vn si bel habitacle.
Illec est le manoir, et le seur receptacle
D'Honneur, le Roy puissant, iuste, grandipotent,
Qui maints riches guerdons à tous cœurs nobles tend.
Dedens ce Palais est de Minerue le temple,
Auquel maint noble esprit en haut sauoir contemple
Les beaux faits vertueux en chronique et histoire,
En science morale, et en art oratoire.
Là se treuuent conioints, viuans en paix sans noise,
Le langage Toscan, et la langue Françoise.
Par ainsi, là dedens son aurein Palais,
Fourni et enrichi de sapphirs et balais,
Ce puissant empereur, Honneur le vertueux,
Maintient son haut arroy, et son train somptueux.
Et se deduit leans, sans ce que rien le blesse,
Auec sa grand puissance, et pompeuse noblesse,
Sa bende bienheuree, et celeste famille
Dont on peult bien conter millions plus de mille,
Ayans trestous apart mansions, tabernacles,
Logis, garnis de tours, beffrois, et propinacles,
Et de toute autre chose, au monde souhaitable,
Pour enrichir tel lieu, triomphant et notable.

Si vont leans courans, iouant, et voletant,
Hauts esprits angelins, en effect, tant et tant,
Que nul viuant n'en scait le nombre innumerable.
En ce lieu noble et saint, propice et desirable,
Iamais ame ne vid la nuict, obscure et brune,
N'onques n'y eclipsa la triste et froide Lune,
Ainçois vn luisant iour eternel y adiourne,
Duquel la grand clarté, sans fin, dedens seiourne,
Et se maintiennent là les Nymphes et pucelles
Et ieunesse et beauté, comme on peult dire celles
Qui tousiours d'heure en heure en splendeur reflorissent,
Ne leurs plaisans esbats iamais ne deperissent :
Car ainsi le commande Honneur le grand seigneur,
Qui de tous hautains biens est maistre et enseigneur.
Qui veult donques monter au temple de Minerue,
Qui lascheté destruit, et les vices enerue,
Et rend l'homme tout dur, qui parauant fut tendre,
Le saufconduit d'Honneur icy luy faut attendre.
Ce lieu sappelle estude, et labeur, et soucy.
S'il ne se vouloit perdre, il faut attendre icy.
Mais en fin bonne guide aura il par Honneur,
Qui de biens et vertus, est iuste guerdonneur.

COMMENT EN CE LIEV SOLITAIRE SAPPARVT

à lacteur vn Esprit familier, en guise d'Ermite, nommé Labeur historien : auecques lequel il conclut et delibera, de demourer et le seruir comme son clerc, à fin de trouuer la concorde des deux langages.

Qvand ieuz acheué de lire tout ce beau dittier, composé de rhythme Alexandrine, graué en la planure du Rocher ample et spacieux, laquelle taille iadis auoit grand bruit en

France, pource que les prouesses du Roy Alexandre le grand, en sont descrites es anciens Rommans : dont aucuns modernes ne tiennent conte auiourdhuy. Toutesuoyes ceux qui mieux scauent en font grand estime. Ie fus bien ioyeux, et ruminant longuement en ma pensee, notay par expres les six vers, dont lun commence : *Dedens ce palais est le temple de Minerue*, etc. Car de long temps ie mestoye enquis et souuent remis en doute, en quel lieu ne comment se pouuoit trouuer la concorde des deux langages : cestasauoir François, et Toscan, ou Florentin. Et ie fus lors certain quelle estoit au haut et riche palais dhonneur, dedens le temple de Minerue, et que illec on en pourroit finer, mais dy aller, ie ne sauoye aucun moyen. Pource que par ladite escriture de la Roche, il estoit deffendu dy monter sans guide.

En ceste contemplation ie mendormis et non gueres, car ie fus tantost esueillé par vn Esprit familier, qui me sollicite aucunesfois, nommé Labeur historien : lequel repaire souuent en aucunes bonnes maisons, et ne sappert iamais pour quelque coniuration quon luy fasse : sinon que dame Nature luy commande, et tousiours en personnage graue, antique, et venerable : à tout vne barbe longue et blanche, ainsi comme vn ermite. Si me dit quand ie fus leué debout, à cause de luy faire reuerence, quen bonne heure fusse ie venu en son ermitage. Et lors ie luy requis par grand instance, quil me voulsist dire et declairer par quelle ordonnance auoient esté grauees ces lettres au Rocher.

A ceste demande il me respondit, que ce fut par linstitution de maistre Iean de Mehun orateur François, homme de grand valeur et literature, (1) comme celuy qui donna

(1) *littérature* (1516 et 1528).

premierement estimation à nostre langue : ainsi que feit le poëte Dante au langage Toscan, ou Florentin. Alors ie fus bienaise, et respondis : Que puis que (comme iay autrefois ouy dire) le bon maistre Iean de Mehun estoit contemporain, cestadire dun mesme temps et faculté à Dante : qui preceda Petrarque, et Bocace : et que lun estoit emulateur (et nonobstant amy) des estudes de lautre : et que des ce temps mesmes, tout se portoit bien dun costé et dautre : Cestasauoir que France, et Florence, qui se intitulent de mesme lettre, estoient franches, flourissantes, et conioinctes. Toutes ces choses attendues et considerees, il estoit bien seant, que le semblable aduinst en nostre temps. Mesmement pource que la fleur de lis de Florence, est procedee du don du grand empereur Charlemaigne Roy des Francz, fondateur ou instaurateur de la cité de Florence la belle, et non rebelle aux François : car on en void lapparence, attendu que leur flourissance nha onques failli à la franchise des nostres, depuis le temps quon frequente les Itales. Ioingnons donques ces fleurs de lis ensemble, qui desia sont vnies. Les vnes sont dor en champ dazur : les autres sont de gueules sur argent. Or nest il possible à personne qui veult viure en ce monde, mesmement à vn Roy, de se passer en ses armes de gueules. Cestadire, de gensdarmes et autres gens qui mengent : ne dargent pour les payer : ne dor, qui signifie noblesse et puissance. Et encore moins dazur, par lequel est designé le ciel, et lair, sans lesquelz nous ne pouuons aspirer ne respirer. Adioustez ces choses ensemble, en vn bon fort escu colé et nerué de constance et durableté, toute Italie sera à iamais concordee auecques France.

Oyant ainsi parler et conclure Labeur historien, le bon ancien vieillard, ie fus bien ioyeux. Et luy suppliay tres-

humblement, quil mottroyast vn don. Cest, que à tousioursmais ie demourasse auecques luy, et le seruisse comme son clerc : ce quil maccorda, considerant ma grande affection et inclination naturelle à laymer. Si me mena heberger (1) en son plaisant ermitage, tressolitaire, mais bien garny de librairie ancienne et nouuelle. Disant et promettant que si quelquesfois, cestadire apres le decours de ma vie (et non deuant) il me trouuoit digne de monter au haut palais dhonneur, là-ou est le temple de Minerue, laquelle autrement se nomme Pallas, ou Bellona, Deesse de science, destude, de vertu, de paix, qui est aussi quise par armes, maistresse de tout artifice et ouurage, inventeresse darmures, et de tous autres accoustremens, quon scait deuiser, ou souhaiter de main ouuriere en linge, ou en soye : Que lors il feroit tant, que iauroye deux guides, qui sont deux Paranymphes archangeliques, lun nommé Repos, et lautre Guerdon. Lesquelz me feront voir à plein la tresuertueuse et tresnecessaire concorde des deux langages, au temple de la Deesse dessus specifiee. Dont en vn miroir artificiel, fait par art Magique, il me monstra les viues images embrassans lune lautre à la presence de la Deesse. (2)

(1) *herberger* (1528).

(2) C'est le miroir magique qu'on rencontre si souvent chez les trouvères, p. ex. dans le *Roman de Troie*.

De pev assez.

PLAINTE

SUR LE TRESPAS DU SAGE ET VERTUEUX

cheualier feu de bonne memoire, messire Guillaume de Byssipat, en son viuant seigneur de Hanaches, Viconte de Falaise, et lun des gentilzhommes de lhostel du tresuictorieux Roy Loys douzieme de ce nom. (1)

Le iour que Mars desployant ses banieres,
Feit tirer hors par estranges manieres,
D'abymes creux sulphurines minieres,
Centres profonds, cauernes, et taisnieres
Outilz tresords
Du forgeron Vulcan, et ses consorts,
Soudains hazards, et auentureux sorts,
Prindrent effect de si cruelz ressors,
Que maints souldars
Suiuans guydons, enseignes, estandars,
Tant sur coursiers, cheuaux legers, hedars, (2)
Que pietonnans, succomberent souz dards

(1) Lemaire explique plus bas, dans une lettre adressée à un conseiller de la reine Anne de Bretagne pourquoi il insère ici cette pièce de Guillaume Crétin, disciple de Molinet. C'est ce même poète qui a fait aussi la *Déploration* sur la mort du musicien belge D'Ockeghem. La strophe de seize vers est la plus longue que les lyriques Provençaux aient admise.

(2) ou *hédart*, espèce de cheval.

De mortelle ombre :
Dont le recit, par voix obscure et sombre,
Rend à l'ouye ennuy et lourd encombre,
Veu que de morts y ha si tresgrand nombre.

Ce dur rapport,
Met la pensee en fort lointain transport,
Et auroit bien besoing d'aucun support,
Doutant plusieurs estre passez au port
De Phlegethon :
Que Dieu ne vueille, ains des mains de Pluton
Et Cerberus, l'ord infernal Lutton,
Soient preseruez. Ia pieça ne leut on
En vraye histoire
Occision si extreme et notoire,
Pour tant de sang, en humain territoire,
Estre espandu, quoy qu'on ayt la victoire.
C'est grand' douleur,
Quand gentilz gens, de prouesse et valeur,
Perdent la vie, et ont si bien du leur
En sort de guerre, on ne scait ou va l'heur.

Ie dy cecy
Pour le courroux, desplaisir, et soucy
Qu'ay à present, d'vn mien amy transi,
En ce conflict, dont me faut estre ainsi
Plein d'amertume,
Et en mon cœur par piteuse coustume
Faire vn amast de dolente apostume,
Qui tellement à pleindre m'accoustume,
Que mes escrits
Soient desormais confits en pleurs et cris :
Mes yeux plongez en larmes : et que ris
N'y ayent plus lieu, mais forclos et prescrits

De tout plaisir
Des à present, se tiennent sans choisir
Le seul regard, en quoy puissent saisir
Aucun attrait, de sauoureux desir.

O Mort, hélas
Tu as cherché auoir ce corps et l'as.
Mon triste cœur de viure au monde est las,
Car luy et moy, sommes liez es laqs
D'aspres douleurs.
Nous en iettons sanglouts, souspirs, et pleurs.
Et à bon droit, huy pers vn des meilleurs
Amis que i'eusse, accompli en valeurs,
De tel' affaire,
Qu'il n'y restoit le seul poinct au parfaire. (1)
Diray ie qui ? las se pourra il faire
De le nommer, sans premier satisfaire
A tel malaise ?
La larme à l'œil, à fin que mon dueil aise,
Ie prie à tous, que le trespas desplaise
Du feu gentil, Vicomte de Falaise.

Ie dy gentil,
Et le puis dire (ainsi) tel estoit il :
C'est luy cest mon, (2) c'est luy qui d'art subtil,
Fort bien s'aydoit de la plume et outil
Des Orateurs.
Et n'en desplaise aux modernes acteurs,
I'en scay bien peu dignes d'estre exacteurs (3)
Sur son credit : ses faits sont directeurs

(1) tellement qu'il n'y manquait plus rien pour avoir la perfection.

(2) *i. e.* certes.

(3) latinisme : *exigeants*.

Du sien sauoir.
Par eux peult on la congnoissance auoir,
Et clerement lire, entendre, et sauoir
Se ie dy vray, on l'ha peu pieça voir.
Plume doree
Auoit en main, digne d'estre adoree.
De sa façon gaillarde, est demouree
Mainte escriture, aussi bien labouree,

Que iamais l'eusse.
Pleust or à Dieu, qu'assez bonne ie leusse
Et pour son loz tel œuuvre faire deusse,
Qu'au mont Olympe introniser le sceusse.
Clerc bien lettré
Et sage estoit, de langage accoustré
Si prompt, que quand en propos fust entré
Son dire l'eust tressauant demonstré.
Bon Grec parloit,
Et beau Latin aussi quand il vouloit,
Du maternel son escrit tant valoit,
Qu'vn tout seul mot amender n'y failloit.
En chant ioyeux
S'esiouyssoit, et sons harmonieux.
Si voulentiers il chantoit, qu'en tous lieux,
De ses ennuys se rendoit oublieux.

Flustes sonna
Gaillardement, dont le son resonna
Si gorgias, que bonne raison ha
Dire que Pan au ieu le façonna.
Grand fut et droit,
Proportion ayant par tout endroit.
Zeuxis viuant, quand pourtraire voudroit
Bel homme au vif, ie croy qu'il le prendroit.
Si gracieux,

Bon et honneste estoit, que souz les cieux
Homme ne scay, plus que luy soucieux
Hanter les bons, et fuyr vicieux.
  Des armes prendre
Ne luy failloit, l'art militaire apprendre.
Le voir armé, sembloit bien au comprendre
Homme de cœur, pour bon (1) œuure entreprendre.

  Bruit et renom
D'immortel loz, ne doit pas perdre nom.
C'est vn Guillaume, il en portoit le nom,
Dont mieux l'aymoye, et estoit son surnom
  De Byssipat.
Qui eust pensé, que Mort anticipast
Ainsi sa vie, et si tost dissipast,
Ou l'eust garde qu'il ne s'esmancipast ?
  Faulse diablesse,
Tu as occis vn fleuron de noblesse,
Dont le remors en debile foiblesse
Rend tous mes sens, en bonne foiblesse
  Tant mon esprit,
Qu'à bien peu pres, il se perd et perit,
Considerant en ce cours preterit :
Homme elegant, si doit et si perit,

  Beau, ieune, et fort,
Estre en fleur d'aage, atteint par tel effort,
Bien doy or' estre en dolent desconfort,
Et de regret faire piteux renfort.
  Helas Viconte,
Tant ie te plaings, de long temps ne vy Conte
Duc, ou Marquis, plus digne d'estre en conte
D'homme exaulcé, que toy sans nul mesconte.

(1) *bonne* (éd. 1516 et 1528).

Lisse (1) Chimere,
Cruelle mort, quelle douleur amere
Fais tu porter à sa dolente mere ?
Dame, il n'y ha parente ne commere,
Qui n'accompaigne
Vous, et aussi la leale compaigne.
Le cœur, et l'œil, de chacune se baigne
En eaue de pleurs. Larmes de longue espargne

Faut qu'on distille,
Et de plourer, apprendre nouueau style.
En maudissant le bras, et main hostile,
Qui de sa vie ont rompu la bastille.
Tristes cœurs pleins
De desconfort, plaingnez ce que ie plains.
Aigres clameurs iettez par champs et plains,
Si que chacun entende noz complaints.
L'aduersité
Du repentin cas fatal recité,
Me rendit lors en la perplexité
D'aspre despit : parquoy fus excité
Me mettre en couche :
Ou l'aguillon de dure et fiere touche,
Les cœurs naurez si treffort pique, et touche,
Que le plus sain, par tristesse en accouche. (2)

Ainsi resuant
Sur ce propos, ma douleur agrauant,
Deliberay prendre dorenauant
Noire couleur, et la mettre en auant,

(1) *Lice* (chienne) en éd. 1516 et 1528.

(2) C'est, sans doute, par de telles bizarreries qu'Est. Pasquier retrouve Guillaume Crétin dans Raminagrobis. V. Pantagruel III, 21 et 23.

Pour à mon vueil
Manifester l'exces de ce grief dueil,
Plaindre du cœur, et fort larmoyer d'œil,
Comme ie fusse enuiron le sercueil
Du trespassé.
Et lors qu'ainsi eus quelque temps passé,
Sentant courroux sur tristesse entassé,
Par double ennuy aigrement compassé,
Là m'endormy,
En regretant le mien leal amy :
Mais en l'instant d'vn moment et demy,
Ma fantasie au loing vola parmy

Nymphes et Dieux,
En vn mont haut, sur tous terrestres lieux,
Ou celebroient l'obseque à qui mieux mieux,
Chantans motetz de sons harmonieux,
Et doux accords
Pour le defunct, dont ores fais records. (1)
Si apperceu tout à lentour du corps,
Là translatees les Muses sans discords,
Iettans leurs yeux
Par fois sur luy, puis l'esleuoient aux cieux,
Et d'vn vouloir honneste, et gracieux,
Le gardoient, comme vn tresor precieux.
Or en ce mont,
Dit Parnassus, ainsi que plusieurs m'ont
Certifié, il y ha du bien moult
Qui le regard et appetit semond.

En cedit lieu
Estoit le Roy Iuppiter au mylieu,

(1) dont je parle maintenant.

Seant en throne : et ainsi que de vœu (1)
Fut là de tous adoré, comme Dieu
Souuerain pere :
Aupres de luy estoient en ce repaire
Grace, Vertu, et Fortune prospere,
Victoire, Honneur, Amour, qui tout tempere,
Et Renommee.
Phebus, Diane, Aurora bien amee,
Vesta, Tethys, Cybele, aussi nommee
Mere des Dieux, et Isis tant famee :
Le grand Atlas,
Mercure, Pan, Orpheus, non pas las,
Dame Iuno, Venus, aussi Pallas.
Ne fust ce dueil, les voir m'estoit soulas.

Puis Eolus
Chiron Centaure, et le doux Zephyrus,
Auec Flora, Syluanus, Neptunus,
Pere Liber, Bacchus, aussi Ianus.
Dieux, Demydieux,
Nymphes, Tritons, sortirent de leurs lieux,
Pour venir là, grans, petis, ieunes, vieux,
Deliberez et bien fort enuieux
De satisfaire
Au haut vouloir de Iuppiter, pour faire
L'ouurage empris, et par amour refaire
Ce que Discord, auoit osé deffaire.
Si fut mandé
Et par le Roi enioint et commandé
Que si le corps estoit recommandé
D'aucuns des Dieux, par eux fust demandé

L'heur de sa queste.

(1) *ex voto*, comme par prières.

Les Muses lors, qui auoient fait l'enqueste
De son sauoir, et songneuse conqueste,
Vont suppliant, par treshumble requeste,
   Palme et couronne
De Laurier verd, pour leur filz et alumne,
Et en blasmant, Mort diuerse et felonne,
Certains dittez sur Marbrine colomne
   Feirent grauer
En lettre d'or, à fin de mieux prouuer
Leurs intendis, et raisons approuuer.
Si fut contente à l'œuure se trouuer
   Pour la premiere
Dame Clio ouuriere coustumiere,
Gestes et faits des preux mettre à lumiere
Du temps iadis, et de bonne maniere
   Produit cecy :

CLIO.

   Vie immortelle est deüe à cestuy cy.
Cestuy qui ha par grand cùre et soucy
Des bonnes parts, la meilleure choisie :
Toute science aymant, qui rassasie
Le corps humain, et l'esperit aussi.
   En son renom, n'est trouué le seul si.
Parquoy merite auoir vn don icy,
Et obtenir selon ma fantasie
      Vie immortelle.
   Du riche nom, de gloire et loz fulsi (1)
Par sa louenge, ha tousiours esclarci
Le bien naissant, de subtile poësie.

(1) de *fulcire*, appuyer. Godefroy donne les deux sens : appuyé et orné (*fulcy*, *fouci*).

Roy Iuppiter, i'ay zele et ialousie,
Que lieu de paix tienne, et acquiere ainsi
Vie immortelle. (1)

LAÇTEVR.

Apres ces mots, Euterpe la seconde,
De port, maintien, et honneste faconde,
En s'acquitant, monstra fort bon visage.
Ceste, dit-on auoir trouué l'vsage
Du gentil ieu, des fleustes accorder. (2)
Si voulut bien en son dit recorder,
Comme le bon defunct honnestement
En ce prenoit ioyeux esbatement,
Et recita les mots ainsi bastis :

EVTERPE.

Bons auditeurs, soyez or' ententifz,
Veez cy le corps de l'vn des plus gentilz
Qui furent onc en ce lieu transportez,
Ses grands vertus, et beaux faits rapportez
Le deuront mettre au regne des subtilz.
Au ieu de fleuste eut verbes inuentifz,
Et si frians passages, qu'appetis
S'y delectoient, i'en fais les rapports telz,
Bons auditeurs.
Tous se rendoient en son ieu attentifz
Et maintenoient de leurs propres motifz,
Qu'il meritoit, veuz ses labeurs portez,
Iouir des biens, et tresors immortelz.
Ie m'en rapporte à grans et à petis,
Bons auditeurs.

(1) Le rondeau dont se moque Rabelais n'est pas plus entortillé.
(2) On dit qu'elle a trouvé l'art d'accorder.

LACTEVR.

La tierce apres, qu'on nomme Thalia,
Bonne louenge à son dit allia.
On la maintient, sur ce qu'est allegante
En comedie estre fort elegante.
Du trespassé elle feit rapport tel,
Qu'il deuoit estre allegué immortel.
D'elle et ses sœurs couperay les escrits.
Et m'est auis, selon qu'estoient descrits,
Que si apres sont ses termes patents : (1)

THALIA.

Louenge acquise, a verdure en tous temps.
Pource le dy, qu'à ce defunct pretens,
Veu la grandeur de son riche sauoir,
Monstrer qu'il doit la iouissance auoir
D'heur immortel, à cela ie m'attens.
Le contenu de ma requeste estens
Deuant voz yeux, beaux sires Dieux et tens
Dire cela, qu'on luy peult bien deuoir
Louenge acquise.
A ce moyen, desapresent i'entens,
Que d'vn accord serez tous bien contens
Le colloquer sans plus ramenteuoir,
Au lieu qu'il ha bien merité de voir.
Si aura loz à iamais et tout ens (2)
Louenge acquise.

(1) *Que cy apres sont les termes patents* (1528).
(2) *et tout temps* (1528).

LACTEVR.

Melpomené, qui tient en Tragedie
D'accent fort graue, aussi en melodie,
Se mit auant, monstrant l'affection,
Dont fort cherit gens de perfection,
En souspirant du defunct, dist auoir
Angoisseux dueil, comme estoit bon à voir.
Si supplia la haute maiesté
Que plus ne fust en terre molesté,
Et prononça la souzscrite homelie.

MELPOMENE.

De toutes gens doux son repaist l'ouye,
Et de plaisir la rend fort esiouye,
Tant sont prisez les chants melodieux :
Parquoy conuient, que m'entremesle aux Dieux
Faire priere, en douceur d'harmonie.
Souuerain Roy de bonté infinie,
Ie vous diray le grief mal, qui m'ennuye,
Si mon parler n'est tenu odieux
De toutes gens.
I'ay cœur nauré, et la veüe esblouye,
Voir pourtraiture ainsi esvanouye,
Du corps gisant, organisé le mieux
Que peult homme estre, ouurez luy les saints lieux,
Si en sera digne louenge ouye
De toutes gens.

LACTEVR.

Terpsichore, soudain abandonna
Psalterion, et choro, (1) puis donna

(1) *choron*, *quoron*, *corun*, instrument de musique.

Son escriteau, qu'elle mesmes desclaire,
Et de sa voix cliquante, douce, et clere,
Va prononçant, comme l'esprit recree
Son instrument, quand il plaist et agree
Ainsi qu'en fut ce bon corps amoureux,
Qu'elle tend mettre au lieu des bienheureux.
Disant ainsi, s'il m'en peult souuenir.

TERPSICHORE.

Son d'harmonie, attrait biens aduenir,
Tout plein d'honneurs cause fait prouenir,
A qui pretend se voir au somptueux
Estat diuin, ou les deffectueux
Et ignorans ne doiuent paruenir.
Les auditeurs, fait à droit conuenir,
Et les delecte aux ioyeux souuenir (1)
Qu'apporte et donne ouurage fructueux
Son d'harmonie.
Ce gentilhomme, à qui vueil souuenir,
Iadis print soing, pour sauant deuenir,
Fuyant l'erreur des folz presomptueux.
Dieux, Demydieux, Heroës vertueux,
Dites quel bien tiendra pour l'aduenir
Son d'harmonie.

LACTEVR.

Erato lors, de ferme contenance
Ainsi marcha, comme si vne dance
Voulsist bransler, par art de Geometrie, (2)

(1) *s* supprimé pour la rime, dans toutes les anciennes éditions. Ou est-ce encore un infinitif ?

(2) Ce dernier mot n'a que trois syllabes.

Dont bien auoit l'vsage et industrie :
Fort haut loua gens sauans, mesmement
Le corps estans dedens le monument.
Si n'entend pas, qu'en tel estat demeure,
Mais veult qu'il viue, et que iamais ne meure,
Disant les mots, cy dessoux imprimez.

ERATO.

Des nobles cœurs, gens sauans sont amez,
Prisez, cheris, estimez, et famez,
L'exorde est tel de la mienne oraison.
Parquoy le dis, qu'à plus forte raison
Doiuent les Dieux vers eux estre enflamez.
Sots negligens, de science affamez,
Par lacheté se trouuent diffamez,
Et sont iugez viure par desraison
Des nobles cœurs.
Entre les corps, laurïez (1) et palmez
De bon renom comblez et embasmez,
Cestuy dessert armes, tiltre, et blason.
Dieux immortelz, puis qu'il est de maison,
Pensez de luy, ou vous serez blasmez
Des nobles cœurs.

LACTEVR.

Polymnia, ne dormit pas à lheure,
Mais s'efforça de la sorte meilleure,
Que possible est, se sauoir aduiser,
Pour son ditté sur le champ deuiser :
Car elle auoit, main et art à ce faire.

(1) *laurees* (1528).

Son propos fut, que mort ne peult deffaire
Le los d'vn homme, ainsi bien renommé
Qu'est le defunct, icy dessus nommé.
Selon les mots, tirez de sa haute aelle : (1)

POLYMNIA.

En chant Royal s'acquiert gloire immortelle
Acteurs gentilz, ne doutez la Mort, elle
N'ha plus sur vous tiltre d'exaction.
Douce harmonie ha fait transaction
Pour vous tenir en sa franche tutelle.
Quoy que le mail d'Atropos vous martelle,
Il forge en vain, et ne scait qu'il bastelle (2)
Car Rhetorique y querele action
En chant Royal.
Le corps present, eut son temps amour telle (3)
A ce sauoir, qu'onques de sa cordelle
Ne s'exempta par nulle paction.
Doux Dieu, prenez de luy compassion.
Mort y ha mis discord, accordez le
En chant Royal.

LACTEVR.

Vrania, pour son ordre garder
Sur piedz se mit, et print à regarder
Deuers les cieux : car par cerimonie
En ce fonda toute son harmonie.
Apres baissa la veüe à tous costez.

(1) Même forme dans Jean Marot pour *aile*.
(2) faire chose vaine ou frivole.
(3) *en son temps* (1516).

Puis quand elle eut ses notables cottez,
Vers Iuppiter adressa son regard,
Le suppliant auoir aucun esgard
A ces propos icy determinez.

VRANIA.

Honneurs diuins, au ciel sont ordonnez
Pour tous humains, aux lettres adonnez :
Car sapience, esleue leurs courages,
A contempler les celestes ouvrages.
En quoy se voyent hautement guerdonnez
Si par vertus leur sont abandonnez
Ces biens hautains, ceux à tel bandonnez (1)
Meriteront, s'ilz font bons labourages,
Honneurs diuins. (2)
Dieu toutpuissant, qui là dessus tonnez,
Noz cœurs sont mats, et noz sens estonnez
Voir infecter par corrompus orages
Ce corps transi, exaulcez noz suffrages,
Dernier salaire attend, or' luy donnez
Honneurs diuins.

LACTEVR.

Calliope, quoy qu'elle soit en ordre
Derniere mise, il ne faut pourtant mordre
Son haut renom : car de toutes est dite
Maistresse et mere. Or sans nulle redite
En desployant sa belle voix sonante,
Clere, argentine, et fort bien resonante,

(1) à tel pouvoir ?
(2) Strophe omise dans l'édition 1528.

Par tous endroits feit retentir le son
De magistrale et prudente leçon :
Puis dit ce mot, qui bien pleut à plusieurs :

CALLIOPE.

Si i'ay credit de preceder mes sœurs,
En chants et sons, d'attrayantes douceurs
I'espere faire vn si doux verset d'hymne,
Que ce ieune homme aura loyer condigne, (1)
Tel qu'ont receu noz bons predecesseurs.
Les traits de mort ont esté aggresseurs
Sur ses longs iours, mais vrays iuges et seurs
Dirent qu'il est d'immortalité digne,
Si i'ay credit.
Si fais sauoir, à tous ses successeurs,
Que plus ne soient de larmes auanceurs,
Pourtant s'il gist souz funebre courtine :
Car sa vertu, et grace palladine,
Rendront ses sens de vie possesseurs,
Si i'ay credit.

LACTEVR.

Leurs dits finis, Linterprete Mercure,
Et messager des Dieux, eut soing et cure
De haranguer, pour reciter les faits,
Les dons de grace, ingenieux effects,
Vertus, bontez, gentillesses louables,
Honnestetez, façons tresagreables,
Affable port, contenance, maintien,
Douceur, honneur, beau parler, entretien,

(1) Remarquer la rime :

Escrits, dittez, gestes, ioyeusetez,
Largesses, dons, biens, gracieusetez,
Sauoir, auoir, vouloir, inuention,
Humilité, franche condition,
Bonnairetez, amitiez, leautez,
Attraits ioyeux, honnestes priuautez,
Chants triomphans, diuers sons d'instrumens,
Cheuaux, harnois, bardes, accoustremens,
Dont fut garni ce peu de temps passé,
Qu'au monde eut cours, le noble trespassé,
Et tous les biens, qu'on sauroit mettre en fait
D'vn gentilhomme, accompli et parfait,
Tout ce qu'on peult de la bouche exprimer,
Coucher ou liure, escrire ou imprimer
Fut prononcé par le Dieu d'eloquence,
Dudit defunct. Et pour la consequence,
Dist qu'à bon droit, les neuf Muses auoient
Tenu propos, comme faire deuoient.
Et pour chasser feintes illusions,
En adherant à leurs conclusions,
Prioit la court ce cas verifier,
Pour proceder à le deïfier,
En luy donnant, selon le sien merite,
Digne loyer, que parfait homme herite.
Si fut conclud, sans nulle resistance,
Et decreté, par toute l'assistance,
Qu'il meritoit estre canonizé. (1)
Dont commanda le Roy, qu'inthronizé
Fust au mylieu des beaux champs Elysees.
Muses adonc furent tost auisees
De desloger, et accoustrer leurs aelles,
Pour fendre l'air, les Dieux auecques elles,

(1) Etrange amalgame d'idées !

Nymphes aussi. Satyres eurent charge
Porter le corps, qui gueres ne les charge.
De grand plaisir, toute la compaignie
Print à chanter, par si douce harmonie
Hymnes, motetz, cantiques, et louenges,
Que proprement pensoye ouyr les Anges,
Tant la douceur estoit melodieuse.
Lors Iuppiter, en splendeur radieuse,
Choisit son vol, chacun suiuant son erre.
Mais au partir, si grand coup de tonnerre
Feit esclater, que tout soudainement
Ie m'esueillay : car il fut vehement.

Au resueiller engregent les douleurs. (1)
Triste pensee assembla pour renfort
Diuers regrets, plaintes, souspirs, et pleurs,
Qui derechef abatirent les fleurs
De mon plaisir, par furieux effort.
Combien depuis, espoir reprint confort,
Disant qu'au vray se pourroit designer
La vision, et repos assigner
Au trespassé, allegant pour raisons,
Biensfaits, vertus, et saintes oraisons.
Or est il mort, las cest mon : (2) mais comment ?
Il estoit ieune : et de si belle taille.
S'on dit qu'il soit laschement mort, on ment.
Il fut occis, combatant vaillamment
En aspre, dure, et tresforte bataille.
En tel strepit, on rompt, trenche, et detaille
Iambes, cuissots, dos, ventres, bras, et testes.
Doux temps viendra, apres telles tempestes :

(1) Joli vers.
(2) C'est donc vrai !

Mais cest vn dueil, qui le cœur ronge et mort,
Considerant son amy estre mort.
Doit estre mis en nonchaloir descrire
L'acte dernier de ses faits valeureux ?
Trop suis perplex, et affligé d'aigre ire,
Pour le sauoir suffisamment descrire :
Car certes c'est vn cas fort douloureux.
Aduint ce iour, que francz cheualereux
Eurent à sang, leurs forces disposees,
Pour ennemis combatre à reposees :
Ce vaillant corps aux coups s'exposa tant,
Qu'vn œil luy fut crevé en combatant.
Apres ce coup, eut il lasche et vain cœur ?
Las non, cela redoubleroit mon dueil :
Mais comme preux, et hardi belliqueur,
Suiuant bruit, loz, tiltre, et nom de vainqueur,
Hors du conflict il se feit bender l'œil,
Puis vers les coups tourne, de son franc vueil,
Et là querant palme victorieuse,
Clouit le pas de sa mort glorieuse.
Tous nobles cœurs, ce fait doit demourer
En voz escrits, pour le rememorer.
Abbé Danton, et maistre Iean le Maire,
Qui en nostre art, estes des plus experts
Ouurez l'archet de vostre riche aumaire, (1)
Et composez quelque plainte sommaire,
En regretant l'amy qu'ores ie perds.
Prenez pitié des ennuys si apperts,
Et supportez le dueil, de vostre proeme.
Secourez moy Bigne, et Villebressine,
Iean de Paris, Marot, (2) et De la vigne,

(1) *arca*, coffret, trésor.

(2) Il s'agit du père de Clément, le collègue de J. Le Maire. André de la Vigne est aussi un des poètes de la reine Anne de Bretagne.

Ie ne puis plus, à peine escrire igne.
Mere piteuse, ô sage, et noble dame,
Cessez voz pleurs, cessez de lamenter,
Voz larmes font petit secours à l'ame :
Quant est du corps, il gist souz triste lame,
Plus ne s'en faut douloir, ne tourmenter.
Faites prieres, à fin de l'ame enter
Là sus au ciel, luysant et radieux,
A Iuppiter, souuerain Dieu des Dieux.
C'est nostre Dieu, et benoit createur,
Iettez vers luy, les yeux de vostre cœur.
Ha chere espouse, à quoy pensez vous ore,
De double dueil estes vestue, et ceinte :
Gardez que mort ne perisse, et deflore
L'arbre et la fleur, si que le fruit deuore.
Helas, on dit que demourez enceinte.
Ie prie à Dieu, et à la Vierge sainte,
Garder de mal, et la mere, et l'enfant.
Mon cœur soustient si grief dueil qu'il en fend
Si vous auez ainsi perdu le pere,
Aumoins viura l'enfant, comme i'espere.
Petit enfant qui es encor à naistre,
Ton defunct pere à toy se recommande,
T'admonnestant, que quand seras en estre,
Et qu'auras aage assez pour te congnoitre,
Tu prennes cœur d'accomplir sa demande.
Par moy te prie, et ces mots expres mande,
Qu'acquières bruit de vertueux renom :
Si feras viure, et reflourir son nom.
Ie croy qu'en toy aura vertu, et grace,
Veu qu'es extrait, de si tresbonne race.
Et vous sa sœur, belle petite fille,
Ieune orpheline estes, et en bas aage,
Dont ne goustez le grief dueil qui exile

La grand' vertu, et prouesse gentile
De vostre pere, ainsi prins au passage ;
Quand aurez temps, et de raison l'vsage,
Prenez faconde, humble, sage, et constante,
Selon le train de vostre mere, et tante.
Vous estes fille, en qui le loz redonde,
D'vn des meilleurs gentilzhommes du monde.

Qu'en dites vous, ses parens et parentes ?
Ceux estes vous, à qui doy recourir
Comme aux amis, et amies apparentes.
Ans, moys, et iours, certes ne sont pas rentes
De grand' duree, on les laisse courir.
Ie vous requier, pensez de secourir
Vostre parent, surpris de mort à l'heure
Qui de tout l'an est tenue à meilleure :
C'est à la Pasque, on doit presupposer
Qu'il sceut tresbien de son fait disposer.

Pensez icy, vous autres gentilzhommes,
Et regrettez, comme moy, ce dommage :
Considerez, qu'en ce monde ne sommes
Fors pour porter labeurs, charges, et sommes,
Puis à la mort payer tribut d'hommage.
Le bon Viconte ha pris pour son dismage
A coups de traict, lances, piques, et haches.
Ce mot portoit : *non sinon la*, *hanaches*.
Iesus luy doint Paradis, s'il ne l'ha,
Et iamais n'aille ailleurs, non sinon là.

AMEN. (1)

(1) Après *Amen*, les anciennes éditions mettent la devise rhétoricienne de Crétin « *Mieulx que pis* » ainsi qu'une lettre à François Le Rouge. On la trouvera plus loin à la place assignée dans l'édition 1549.

LA PLAINTE DU DESIRÉ :

CESTADIRE, LA DEPLORATION DU TRESPAS DE

Feu Monseigneur Loys de Lussembourg, (1) *Prince d'Altemore, Duc d'Andre et de Venouze, Conte de Ligny, etc. Composé par Iean le Maire de Belges, secretaire dudit feu seigneur. Lan mille cinq cens et trois.*

Vn triste iour passé que le cler filz de Latone, et frere de la belle Diane tenoit son siege lointain de nostre orizon, au signe de Capricorne : ie fus excité (2) par le miserable tumulte dune tourbe plourante, et par la vehemence de leurs trenchants regretz. Cestoit en vne cité de Gaule Celtique, qui porte le nom du Roy des bestes : là ou vne douce et paisible riuiere Septentrionale se plonge et perd en vn grand et impetueux fleuue Oriental. (3) Illec veis visiblement vne piteuse aduenue : car aupres dun noble corps gisant mort tout de frais estendu sur vn lit de camp, estoit dame Nature naturee, (4) sans mesure esbahie, ayant lœil immobile, et la contenance esmouuant à pitié, qui par force destonne-

(1) fils de Louis de Luxembourg, connétable de St-Pol et favori de Louis XI. Le *Désiré* (par latinisme : *regretté*) c'est Louis de Luxembourg-Ligny qui fut gouverneur de Picardie et dont J. Le Maire a été le secrétaire en 1503. Altamure, Andria et Venosa avaient été accordées à Ligny par Charles VIII en 1495.

(2) *escité*, éveillé.

(3) à Lyon.

(4) terme repris par la philosophie de Spinosa.

ment ne pouuoit proferer de sa bouche la profonde tristeur quon perceuoit en sa dolente face. Aupres delle estoient deux cleres Nymphes ses plus priuees damoiselles et pedisseques, dont comme ie fus aduerti, lune auoit nom Peinture paree, et lautre Riche rhetorique, desquelles les beaux yeux nageans en larmes, et les cœurs desolez perissans en souspirs, semoient parmi le pauement et parmi lair patent vne sourse de rosee lacrymale, et vn sourgeon de regretz anormaux, sans mot sonner. Toutesuoyes à chef de piece, Peinture la noble pucelle de la pitoyable voix yssant de son gosier crystalin, feit resonner la region circoniacente : et rengregea le pleur et la commiseration de tous les assistans. Tellement, que la salle ou le corps reposoit atourné de riches habits selon la dignité dun Prince, sembloit estre vn droit souspirail de regretz, et vn abyme de souspirs. Les verbes que Nature prononça, sont cy apres recitez.

PEINTVRE.

Triste spectacle, ombrageuse apparence,
Regard obscur, acerbe vision
Voyons nous or' : et auons conference
Au plus grief dueil, sans quelque difference,
Dont mort mordant feit onc prouision.
Est il viuant qui par preuision
Eust iamais sceu noncer vn tel meschef ?
Ie croy que non, tant eust de sens au chef. (1)

Et ores quand oracles et Sibylles
Eussent ce mal auant prophetisé,
Ou gens sauans toutes choses scibiles,

(1) quelqu'intelligence qu'il ait dans la tête.

Si n'eussent nulz ia esté si habiles,
Que de les croire on se fust aduisé.
O grief instant mal prins, mal deuisé,
Malaffreant, (1) malheureux, malapoinct,
Que les cieux ont fait tourner en vn poinct.

Les cieux, le temps, la dure destinee,
La fiere mort, l'importable accident,
Ont perpetré par fureur forsenee
Aigreur si forte, et de telle heure nee,
Que toute chose en ha dueil euident :
Voire tel dueil, qu'il est ia resident
En mille cœurs : et y ha prins son siege
Pour tout iamais, saus qu'on le desassiege.

Dueil double, dueil douloureux et dolent,
Dueil renforcé sur toute doleance
En ha maint cœur hors de toute allegeance :
Mais qui l'ayt terrible et violent,
Dame Nature en ha plus grand' souffrance.
Voyez la là, la plus belle de France
Sombre, ternie, estonnee, esbahie,
De toutes pars de courroux enuahie. (2)

Regardez la, nobles cœurs feminins,
Recongnoissez vostre mere Nature :
Desployez y voz yeux doux, et benins,
Voyez comment par horribles venins
Elle ha changé sa belle pourtraiture.
Certes de vous elle ha fait nourriture :
Parquoy deuez de voz pleurs à ses larmes,
Et de voz cris à ses dolens alarmes.

(1) pour *mal aferant*, *auferrant*, *affrant*, peu convenable.
(2) chagrin, douleur.

Elle se deult par si aigre douleur,
Qu'elle ne peult vn seul mot exprimer.
Elle ha despit de si noire couleur,
Elle ha desdain d'vn si tresgrand malheur,
Qu'elle ne veult, et ne l'ose nommer.
Elle ha de honte vne si pleine mer,
Qu'elle n'ha voix qui le suffise à dire,
Tant est son cœur remply de dueil et d'ire.

Honte dis ie : voire honte honteuse,
Du grand deffaut qu'elle ha ores commis.
C'est ce dequoy elle est si despiteuse,
Et qu'on la void si morne, et si piteuse,
Ayant ses sens tous lasches et remis,
Car au besoin ilz se sont endormis,
Sans se haster de secourir à temps
Le beau fleuron, tout l'honneur du printemps.

Le laurier verd, le cedre somptueux,
Et le cypres souef, odorifere,
Le pin hautain, l'oliuier fructueux,
Qui par vn vent froid et impetueux,
Est rué ius en mort soporifere,
Ha fiere mort horrible, et pestifere,
As tu osé, sans respit, sans recœuure,
Faire tarir vn si noble chef d'œuure ?

Et vous, helas, Nature noble dame,
Ou estiez vous, que faisiez vous alors ?
Faisiez vous naistre, ou Viconte, ou Vidame ?
Labouriez vous adonques autour d'ame
Qui mieux vaulsist ou de cœur, ou de corps ?
Certes nenny, ce sont les miens recors :
Car tel estoit son estre, et sa naissance,
Que de mieux faire en vous n'y ha puissance.

En vous n'y ha pouuoir, sauoir, ne force
De bastir corps plus parfait, plus entier,
Ne plus ayant de seue souz l'escorce,
Le tronc plus droit, ne la tige moins torse,
Ne plus duisant en ce mondain sentier.
Ce que i'en dis, ie le dis voulentier,
Pour demonstrer que s'on vous en excuse,
Nonchaloir vient qui fort vous en accuse.

Las qu'ay ie fait Nature ma maistresse,
Ie vous ay poinct, ou ie vous deusse oindre.
Vous en auez desia si grand' destresse,
Qu'impossible est d'y accroistre tristesse :
Et oultreplus ie vous suis venu poindre,
Mercy vous crie, et vous viens les mains ioindre :
Car ie scay bien que faute n'y ha lieu,
Mais tel estoit le bon plaisir de Dieu.

Helas ma sœur, tresclere Rhetorique,
Bouche doree, et langue melliflue,
Secourez nous en cest affaire oblique,
Vociferez à cry haut, et publique,
La grand douleur qui en Nature afflue.
Vous n'en direz parole superflue,
Quand or' mettriez pour vous exerciter,
Dix fois cent ans à son dueil reciter.

Quant est de moy, pas n'en ay douleur moindre : (1)
Mais non pourtant esuertuer me vueil
Par tous moyens, si i'y puis or' atteindre
Ses grands douleurs au vif tirer et peindre,
A tout le moins ce qui s'en void à l'œil,
Si me conuient faire ensemble vn recueil

(1) Anc. *Mendre*.

De tous mes biens, mon art, et mon sauoir,
Pour le pourtrait de sa tristesse auoir.
I'ay pinceaux mille, et brosses, et oustilz,
Or et asur tout plein mes coquillettes :
I'ay des ouuriers tant nobles et gentilz,
Engins soudains, agus, frais, et subtilz
I'ay des couleurs blanches, et vermeillettes.
D'inuention i'ay pleines corbeillettes :
I'ay ce que i'ay, i'ay plus qu'il ne me faut,
Si n'ay point peur d'auoir aucun defaut.

Et si ie n'ay Parrhase, ou Apelles :
Dont le nom bruit par memoires anciennes,
I'ay des esprits recents, et nouuelets,
Plus ennoblis par leurs beaux pincelets
Que Marmion iadis de Valenciennes,
Ou que Fouquet, qui tant eut gloires siennes.
Ne que Poyer, Roger, Hugues de Gand,
Ou Ioannes qui tant fut elegant. (1)

Besongnez donc, mes alumnes modernes,
Mes beaux enfans nourris de ma mamelle,
Toy Leonard qui as graces supernes,
Gentil Bellin, dont les loz sont eternes :
Et Perusin qui si bien couleurs mesle :
Et toy Iean Hay, ta noble main chomme elle ?
Vien voir Nature auec Iean de Paris
Pour luy donner ombrage et esperits.

Faites broyer sur voz polis porphyres
Couleurs duisans à mon intention :

(1) Marmion, l'enlumineur de Valenciennes, Jean Fouquet, maître de Jean Poyet, Roger Van der Weyden, Hugo Van der Goes et Jean Van Eyck. V. *La Couronne Margaritique* et A. Pinchart, les Œuvres de J. Le Maire au point de vue de l'histoire artistique (Bruxelles 1866).

Toutes de noir et de diuerses tires,
Pour exprimer les douloureux martyres
Que Nature ha par grieue infection.
Faites mesler paste carnation,
Ne destrempez que noir de flambe, ou bistre :
C'est la couleur qui de dueil est ministre.

Laissez à part synople, et azur d'acre,
Lacque, verdgay, toutes hautes couleurs :
Gardez les bien, pour quelque image sacre,
Pour estoffer statue, ou simulacre
Qui soit de prys, et de riches valeurs.
Icy ne faut que touches de douleurs :
Car d'or moulu Nature ne se pare,
Quand quelque grief de ioye la separe.

Voyez la bien, et remarchez son estre : (1)
Notez son œil couuert dun sourcil triste :
Elle ne bransle à dextre ne à senestre,
Dessus son pis ne bouge sa main dextre,
En regardant le defunct en son giste.
Bien est il vray, que ses souspirs vont viste :
Mais plus ne sont ses leures coralines,
Veu qu'elle ha tant d'angoisses si malignes. (2)

Ne peingnez point Nature rubiconde,
Mais toute ombreuse, et pleine de soucy.
Ne la monstrez fertile ne feconde,
Mais tout ainsi que poure, et vereconde,
Quand elle void son fruit mort, et transi.
Son noble fruit qu'elle auoit fait, ainsi
Comme vn miracle en humain personnage,
Et mort la prins en la fleur de son aage.

(1) cf. Ducange *remercalus*.
(2) Delà, dans Lafontaine, l'*ongle maline*.

Fait l'auoit elle en ses dimensions
Grand, corpulent, et de belle croisure :
Taillé, pourtrait sans imperfections,
Fort et puissant en toutes actions,
Benin, affable, et hardi par mesure.
Doux et humain, sans faute, et sans brisure :
Large, courtois, eloquent, prompt, et sage,
Ayant le cœur de mesme le corsage.

Fait et formé l'auoit Nature digne
D'estre vn grand Prince au mondain territoire :
De cœur hautain, d'accointance benigne,
Bel en habit, en armes fort insigne,
Aymant honneur, et vertu meritoire,
Aymé de tous : c'est chose bien notoire,
Bien conseillant, et mieux executant,
Gueres de gens n'ont eu de graces tant. (1)

Estes vous donques eshabis orendroit,
Si Nature est pensiue, et soucieuse,

(1) Le *Loyal Serviteur*, biographe de Bayart (éd. de la Société de l'Hist. de France) raconte que Ligny, « ung gentil prince de la maison de Luxembourg, fut le premier de la cour de Charles VIII (à Lyon) à « gecter son œil sur le jeune Bayart. » Celui-ci lui avait été présenté par le duc de Savoie, cousin germain de Ligny. Bayart fut successivement page et gentilhomme du comte Louis et le suivit dans les campagnes d'Italie en 1494 et en 1499. En 1500, il « portoit son guydon » sous les ordres du lieutenant principal Loys d'Ars. Bayart et Ligny rivalisèrent alors de générosité (cf. *Loyal Serviteur*, p. 85). Quant à la bataille de Fornoue où Ligny commandait les gentilshommes de la garde dont il était colonel, le même biographe dit : « A la première charge le bon chevalier sans paour et sans reprouche se porta triumphamment pardessus tous en la compaignie du gentil seigneur de Ligny. » (p. 56).

Quand elle void que la mort, qui mordroit
Sur le dur fer, luy tolt ainsi son droit,
Par sa rigueur rude, et mal gracieuse ?
Vous voyez bien, que la fleur precieuse
Qu'en son verger elle auoit bien plantee,
Gist or' enuerse, et à terre iettee.

Que vous semble il de ses piteux desrois,
Dont mort ha fait voler les estincelles ?
Seigneurs puissans, nobles, Princes, et Roys,
Vous congnoissez que ses dards forts et roids,
Sont trop agus pour voz foibles forcelles :
Et quant à vous, dames et damoiselles,
Vous voyez bien au propos ou nous sommes,
Que perdue est la fleur des gentilzhommes.

Dont en faueur de maintes gens plourans,
Souffrez qu'on tire (1) ainsi comme ie dis
Dame Nature, ayant les yeux mourans,
En force pleurs, et larmes decourans :
Le chef baissé, les sens tout arudis.
Et qu'on la fasse ainsi qu'estoit iadis
Andromacha, quand d'vn cœur desolé
Son mary vid meurtri, et affollé.

Peintres prudens, le defunct vous aymoit :
Mettez Nature aupres de luy dolente :
Et le tirez ainsi que s'il dormoit,
Ou si les yeux en veillant il fermoit :
Car point n'est mort d'achoison violente,
Ains est seiché par langueur longue et lente,
Qui ha matté ses beaux membres massifz
L'an de son aage enuiron trentesix.

(1) cf. portrait de *pourtraire*.

Peingnez Nature obscure, obnubilee,
Aupres du corps miserable esperdue,
Comme impossible à estre consolee,
Comme Thamar par force violee :
Comme Venus qui sa ioye ha perdue,
Quand elle vid la personne estendue
De son mignon Adonis le tresbel,
Ou comme Eua plourant son filz Abel.

Encores plus, tirez la moy fort brune
Lointaine à l'œil par bonne perspectiue :
Souffrant eclipse ainsi comme la Lune,
En quelque forme estrange, et non commune,
Pour demonstrer qu'elle est lasse, et chetiue.
Ne luy baillez point d'art delectatiue, (1)
Ne fleurs, ne fruit, ny œuure delicate.
Et m'en croyez, ie suis son aduocate.

Pourtrayez la, si vous sauez entendre,
Comme vne tourbe ayant aduersité :
Comme vne gent qui se veult le cœur fendre
Pour quelque grief qui est venu offendre,
Ainsi qu'on treuuue en maint lieu recité,
Pourtrayez la comme la grand cité
Hierusalem, Machabee plaingnant,
Ou Romme autour du corps Cesar seignant.

Non, laissez tout, vous n'y sauriez toucher,
Vous n'y pourriez à mon gré satisfaire.
Ce cas icy est si haut, et si cher,
Qu'on ne sauroit en sorte le coucher
Condigne assez, selon le triste affaire,
Car Nature est pour venir au parfaire

(1) *Art piperesse et mensongère*, dans Montaigne.

Plus trouble en cœur, qu'onques ne la peingny,
Pour le trespas du Conte de Ligny.

Or donc, ma sœur, il faut bien qu'on desploye
Vostre tresor, car mes sens y deffaillent.
Ma main refuit, mon engin si reploye, (1)
Si est besoing que vostre langue employe
Les mots dorez, que les hauts Dieux luy baillent,
Pour estre organe aux grans regretz qui saillent
De l'estomach de Nature, en grand nombre :
Car ie congnois qu'on ne peult peindre vn ombre. (2)

LACTEVR.

Si tost que Peinture la flourissante iouuencelle eut acheué son dire, le silence de tous les assistans fut entrebrisé par vn grand efforcement de sanglouts impetueux, saillans de leurs dolentes poitrines, comme vn gouffre marin : lesquelz sentrepressoient par si aspre suyte, que à peine donnoient ilz lieu dyssue les vns aux autres. Tellement, que iestime non estre imaginable vne plus desolee compaignie. Dame Nature tousiours perseuerant en son estonné maintien, sembloit estre rauie en ecstase, et ne monstroit aucun geste exteriore de mouuement sensitif. Sinon que apres auoir tiré vn grand souspir de la parfonde mine de son douloureux penser, elle ietta sa veüe triste et esplouree sur la noble Nymphe Rhetorique sa fealle et bien aymee : ainsi que par maniere dexhortation tacite. Et lors la pucelle Rhetorique toute surfondue de compassion egale à celle de sa maistresse, et de sa sœur, et ce neantmoins

(1) Ma main recule, mon esprit également se retire.

(2) Masculin au sens propre, et féminin au sens figuré de *fantôme*, *spectre*.

pleine de comprehension ague, et perceuant à vn seul guin dœil (1) lentente de sa dame, disposa sa contenance ainsi que pour parler, et commença à entreouurir sa gracieuse bouche. Laquelle chose voyant la plus que pitoyable assemblee, se hasta de donner quelque interpos à son gemir pour prester escout (2) à la sienne eloquence, trop plus affectueuse, que flourie. Et par maniere de prompte action vnchacun des plus apparens dressa le chef, et feit signe de taciturnité. Adonques la celeste perle Rhetorique, dune voix tremulente, et dun accent resonant, dressa son doux langage, ainsi que responsif à la treschere sœur Peinture la belle, et dit ce qui sensuit :

RHETORIQVE.

S'il est ainsi, ma douce sœur germaine,
Que ta main noble, et ta touche hautaine,
Peindre ne puist, n'au vif imaginer
Le dueil que fait ores Nature humaine,
Pour la grand' perte outrageuse et vilaine,
Dont mort qui mord, luy fait souffrir la peine
Quand elle void ses fruits exterminer :
Qu'en diray ie moy lasse, poure, humblette,
Peu affluente aux biens que vertu preste,
Et peu duysant à grand' chose assener ?
Mon sens petit, et ma langue sobrette
Ne suffiroit à si hautaine emplette :
Car point ne suis si sage, ne si preste,
Que bien ie sceusse vn tel cas terminer.

Là ou ton œil ne peult ruer emprise,

(1) V. *guigner*, l'allem. *winken*, le flam. *oogwenk*, clin d'œil.
(2) En rouchi, *ascouter*, en patois de Gand : *acout geven*.

Là ou ta main se hayt, et se desprise,
Pour non pouuoir mettre à effect son dueil :
Là ou ton sens se perd, et se desbrise,
Et de fournir ne scait trouuer la guise,
Il ne faut ia quo d'atteindre i'y vise :
Car tel obiect est trop haut pour mon œil.
Bien est il vray, et n'est nul qui le nie,
Qu'ensemble auons concorde si vnie,
Que quand tu ris, ie n'ay goutte de dueil :
Quand tu resplends, ie suis gaye, et flourie
Quand on te quiert, aussi chacun me prie :
Mais si tu meurs, ie ne suis point en vie :
Et si tu faux, i'ay bien poure recueil.

Tu es, et fus de Nature l'image,
Le vray miroir, qui son noble visage
Nous represente en ton riche sauoir.
Tu l'ensuis or', par si propre estimage,
Que ton œuure est toute vne à son ouurage :
Dont par ta main industrieuse, et sage,
Notice auons des choses sans les voir.
Tu es des Grecs l'inuention produite,
Et des Romains l'amour et la poursuite :
De toutes gens la richesse, et l'auoir :
De Roys l'acueil, des Princesses la suite :
Des moins lettrez la lecture bien duite,
Pour recreer les yeux humains construite,
Et pour aux sens volupté conceuoir. (1)

Or as tu ia fait l'essay, et l'espreuue
Par ton beau dire, aussi coulant qu'vn fleuue,
De designer Nature en sa douleur,

(1) On voit que J. Le Maïre fréquentait beaucoup les peintres. Ligny les aimait aussi.

Qui pleure tant, qu'il est aduis qu'il pleuue :
Mais toutesfois, maniere tu n'y treuue,
Ains faut chercher quelque autre façon neuue,
Pour exprimer son dueil, et sa palleur.
Tu l'as voulu peindre mortifiee,
De noir esteinte, et de mort deffiee :
Mais n'y suffit ne pinceau, ne couleur :
Car tant elle est de tristesse alliee,
Loing de plaisir, et de ioye desliee,
Et à gemir si prompte et dediee,
Qu'elle en perd tout, et plaisance, et valeur.

Et qu'il soit vray, la preuve en est naïue :
L'air en est trouble, et la saison tardiue :
Ne le printemps ne s'en peult auancer.
Le froid venteux contre les fleurs estriue,
Toute personne en est matte, et pensiue,
Maint fleuue grand en sault hors de sa riue.
Brief, toute rien s'efforce à s'en courser.
Donc si Nature estant iadis risible,
Belle en regard, flourissant au possible,
Est à present en laideur sans cesser,
Et n'est à toy tirable, ne pingible,
Comment sera son dueil à moy dicible,
Ny à autruy cler, ou intelligible ?
Ie ne le scay ne dire, ne penser.

Ce donques veu, pourquoy me semons ores
A ton subside, et mon aïde implores
Pour circonscrire vn dueil si tenebreux ?
Tu me dis clere, et de beaux mots me dores :
Mais les vertus dequoy tu me decores,
Sont orendroit aussi noires que mores.
Quand le temps voy si pesant, et ombreux,

Ou prendray ie le principe du conte,
Pour explaner en sorte belle et prompte
Du Desiré les faits nobles et preux ?
L'honneur, le bruit, les louenges d'vn Conte,
Dont le recort maint autre cas surmonte.
Si ie m'y prens, ie crains reprinse et honte :
Car à present mes mots sont trop scabreux. (1)

Et quand i'auroye or' la langue diserte,
Pour correspondre à la propre desserte
De son merite, et de ses grans vertus,
Ou pour plourer vne si grieue perte,
Si n'en seroit sa gloire plus aperte :
Car haut louer, conduit par art experte,
N'accroist les faits de triomphe auestus. (2)
Inuoqueray ie à mon secours les Muses,
Nymphes, et Vents, et les Eaues recluses,
Pour croitre pleurs et grans regretz pointus ?
Ia n'est besoing de forger telles ruses :
Car les douleurs dedens noz cœurs astruses,
Sont en tous lieux si amples, et diffuses,
Que tout cela n'y vaudroit deux festus.

Que feray donc en ces dures batailles ?
Formeray ie Lays de diuerses tailles ? (3)
Chants d'Elegie, ou quereleux respons ?
Tout me duiroit, et les grains et les pailles,
Pour deplorer ces tristes funerailles,
Et pour blasmer la Mort, et ses tenailles,

(1) rocailleux.

(2) Toute autre louange languit auprès des grands noms. (Bossuet).

(3) P. ex. cette longue strophe de quatorze décasyllabes, qui a toute l'élégance d'une *taille* provençale.

Qui scait liurer de si terribles bonts.
Mais ie n'ay plus vn Virgile, qui plaigne
Son Mecenas, ne Catulle, qui daigne
Gemir la mort des petis passerons.
Maistre Alain dort, dont de dueil mon cœur saigne,
Qui pour Millet sa plume en tristeur baigne,
Grebant, qui pleure d'vn bon Roy, la compaigne, (1)
Si ne scay plus desormais que ferons.

Encore est hors de ce mondain fabrique
Vn mien priué Robertet magnifique,
Qui mon feu George en grand pleur honnora, (2)
Et saint Gelais coulourant maint cantique,
Pleurant son Roy, plus cler que nul antique,
Les ha suiuy : si croy que Rhetorique
Finablement auec eux se mourra.
Vn bien y ha, qu'encor me reste, et dure,
Mon Molinet moulant fleur et verdure,
Dont le haut bruit iamais ne perira,
Et vn Cretin tout plein de flouriture,
Qui le conserue en vigueur et nature,
Et toy Danton, car la sienne escriture,
Et ta chronique à tousiours flourira.

Si ay ie encor quelque autre amy en regne,
Qui mon beau clos cultiue à pleine resne,
Et bien y scait maint plantage renger :

(1) Arnoul Greban, outre son grand *Mystère de la Passion*, a composé des complaintes ou Déplorations.

(2) Cf. Chastellain VIII, 347 (éd. Kervyn). Maistre Jehan Robertet était secrétaire de Mgr de Bourbon et bailli d'Usson. V. encore ibid. VII, 145-154.

C'est vn second Robertet, qui ahenne (1)
Tousiours dedens, et iamais ne si tenne :
Mais si tresbien y touche et y assenne,
Que c'est l'honneur de mon riche verger.
Donque si tous ceux en leur gloire sommaire,
Viuans du laict des Muses et Grammaire,
Daignent icy leur chef d'œuure forger,
Et desployer les biens de leur aumaire,
Pour secourir leur humble Iean le Maire,
En lamentant vn si piteux affaire,
Ie les supply ne vouloir prolonger.

Autre moyen ie n'ay, dont puisse atteindre
A ce grief dueil gemir, plourer, et pleindre,
Si vous trestous la main ne m'y prestez.
Et pour garder de confuse y remaindre
Et l'ardeur grand de mon desir esteindre,
Musiciens vous ne vous deuez feindre, (2)
Que pour le feu bienuoulu ne chantez.
Et s'on disoit, que le chant ne duit mie
A deplorer la mort, tant ennemie
De cil qui fut si tresplein de bontez :
Si fait, aumoins la musique endormie, (3)
Ainsi qu'on dit les Threnes Hieremie :
Car aduis est qu'on pleure, et qu'on larmie,
En recordant telz chants peu flouretez.

Vn graue accent, musique larmoyable,
Est bien seant à ce dueil pitoyable,
Pour parfournir noz lamentations.

(1) Florimond Robertet, secrétaire de Louis XII ; « il travaille toujours sans se lasser. »

(2) hésiter à.

(3) trainante ?

A toy Iosquin en priere amiable,
Le defunct mande estre tant seruiable,
Qu'on puist chanter sa complainte louable
Sur tes motets et compositions.
Fais donque vn chant ainsi que de tenebres,
Sans mignotise et sans point d'illecebres,
Rempli de dueil en ses proportions, (1)
Comme on faisoit es grands pompes funebres,
Iadis à Romme, ou aux festes celebres
D'Isis : querant par troux et par latebres,
Son mary mort, aumoins par fictions. (2)

Bien fineray pour vn tel chant produire (3)
D'Agricola, dont musique fait luire
Le nom, plus cler cent fois que fin argent.
I'auray aussi pour le mieux faire bruire,
Hilaire, Eurart, qui bien s'y voudront duire,
Conrad, Pregent n'auront vouloir de faire,
N'y autrement qui chante par art gent.
Tous bons esprits, toutes gens de science,
Doiuent icy monstrer l'experience
De leur sauoir, par exploit diligent.
Car tant acquist de leur beniuolence
Le bon seigneur, qui fut sans insolence,
Et tant prisa leur haute preualence,
Que souuenir leur en doit à present.

Quel autre plus en toute art vertueuse
Se delecta, sans forme impetueuse
Suiuant le train des bons nobles anciens ?
Qui ayma plus peinture somptueuse,

(1) terme d'ancienne musique.
(2) la mort symbolique d'Osiris.
(3) J'en viendrai à bout au moyen de....

L'art de bien dire, histoire fructueuse,
Musique aussi douce et voluptueuse,
Ou qui mist plus son estude en tous biens ?
Certes tous cœurs à qui Dieu donne grace,
Qui tirent fruit de bonne et droite rasse,
Poëtes bons, et bons musiciens,
Doiuent icy par bonne et meure audace,
Prester du sucre vnchacun de sa casse, (1)
Pour adoucir ce dueil qui autre passe,
Et pour ayder mes rhetoriciens. (2)

Or meslez donc telle harmonie ensemble,
Que tout ainsi que maint chesne et maint tremble
Orphee esmut à le suiure et l'ouyr,
Aussi vous tous faites tant qu'il nous semble,
Que tout le monde en sa machine tremble,
Et que maint fleuue, et maint rocher s'assemble,
Pour de voz chants en grand pitié i'ouyr.
Et puis acoup par œuure controuerse,
Faites changer l'efficace diuerse,
Et semonnant Nature à resiouyr,
A fin que Mort ayt passion aduerse,
Et que la triste, outrageuse, peruerse,
Ayt tel despit, qu'au fons d'enfer se verse,
Et faulse Enuie ayt haste à s'en fuyr.

Et pour ce faire en heure bien hastiue,
Vous formerez vne forte inuectiue
Encontre Mort, pour le commencement :
Et puis apres par fois iteratiue,
Vous blasmerez Enuie detractiue,

(1) de sa caisse.

(2) Depuis l'Encyclopédie de Marcianus Capella, la Rhétorique comprenait la Poésie.

Et ferez tant par art demonstratiue,
Qu'on congnoitra son peruers damnement.
Dont pour vous dire en quoy Mort la hideuse
S'est trop monstree arrogante et vanteuse,
C'est, qu'elle ha dit par tout publiquement,
Qu'elle se tient plus fiere et orguilleuse,
D'auoir touché de sa main tenebreuse,
Celuy qui gist souz ceste tente ombreuse,
Que d'autre nul dessouz le firmament.

Et la raison qui luy fait cecy dire,
C'est, qu'il estoit parfait, sans contredire,
Ieune, gentil, gaillard, honneste, et coint :
Extrait du sang du Royaume et d'Empire. (1)
Si s'esiouit de ce monde la pire,
De ce dont tant Nature fort souspire :
C'est, qu'en ce siecle vn plus aymé n'eust point.
Elle ha versé des nobles la racine,
Le certain hoir yssu de Mellusine, (2)
De Luxembourg le droiturier adioint,
Sortant du tronc, et tirant origine
De Balthasar l'vn des trois Roys insigne,
Qui vid l'estoille, et la garda pour signe,
Dont puis les Baux il fonda bien apoint. (3)

(1) Au XIV[e] siècle, Henri VII de Luxembourg empereur d'Allemagne.

(2) La tradition de la fée Mellusine (*Mater Lucina* ?) est connue pour le Poitou, le Luxembourg, la Lorraine, etc. C'est peut-être une survivance payenne du *Lar familiaris*. V. Nodot, Hist. de Mélusine, Niort 1876 (p. IX), Léo Desaivre, le Mythe de la mère Lusine, Polybiblion, oct. 1883, et l'Evêque de la Basse Mouturie, Itinér. du Luxemb. german. p. 63.

(3) Louis de Ligny, en tant que duc d'Andre ou d'Andria et d'Altamura, (terre de Bari) se rattache à la branche napolitaine des Baux

Voila dequoy la Mort obscure et noire
Se vante et dit, si l'en peult où bien croire,
Qu'elle ha vaincu du seul bout de son pic
Celuy qui tant auoit d'humaine gloire,
Celuy qu'on lit en chronique et histoire,
N'auoir iamais apporté que victoire
En France noble, et à son bien public :
Celuy qui sceut de guerre autant le style
Que Marius, qui par façon subtile
Eut en ses mains Iugurtha prins au bric : (1)
Celui qui fut aussi preux que Camille,
Qui triompha ainsi que Paule Émile
Du Roy Perses, dont il eut honneurs mille :
Celuy qui print le seigneur Ludouic. (2)

Charles le grand, dont le haut bruit flouronne,
Priua iadis de sceptre et de couronne
Le fier Didier, des Lombards puissant Roy :
Mais en ce temps par gloire qui foisonne,
Loys douzieme du Francigene throne
Ha mis leur Duc en priuee personne,
Et despouillé de son pompeux arroy.
Ainsi Didier, se fiant en sa force
Et de son sens yure Ludouic Sphorse
Tous deux en France ont prins vn mauuais ploy :
L'vsurpateur suiuant la voye torse,
Par son meschef se vint prendre à l'amorse,

ou Baulx (*Balthasar ?*). Charles VIII, son cousin, lui avait fait épouser Aliénor de Baulx, duchesse d'Altamura.

(1) Cage ou engin pour prendre les oiseaux.

(2) Ludovic Sforza qui, battu devant Novare, fut enfermé au château de Loches en Touraine où il acheva ses jours (1510). Il fut le bienfaiteur de Léonard de Vinci.

Dont le triomphe et la gloire renforce
Du bon Ligni, qui y mit noble employ. (1)

Pource voyez la Mort sanguinolente
Tant exaulcer sa force somnolente,
Quand ce corps noble elle ha peu refroidir :
Mais dautre part, Nature tresdolente,
Est en esmoy, et langueur turbulente,
Quand elle perd ainsi le fruit, et l'ente,
Qu'elle pensoit au printemps reuerdir.
Donques à fin que son dueil appetisse,
Et qu'à Enuie vn grand despit on tisse,
Vous, mes enfans que ie fais resplendir,
Mes Orateurs, dont ie suis la nourrice,
Employez vous à me faire vn seruice,
C'est, de blasmer ce faux enuieux vice,
Et sa tresgrand' lacheté pourbondir. (2)

Apres auoir par forme bien rengee
La fiere Mort durement oultragee,
Tant qu'il suffise à Nature saouler,
Vous viendrez cy ruer vne gorgee (3)
Encontre Enuie, inutile, enragee,
Et tant sera maudite et laidengee,
Que tout bon cœur s'en pourra consoler.
Fulminez y la foudre d'eloquence,
Si tres au vif, que pour la consequence

(1) Louis de la Trémouille déclare avoir reconnu lui-même et arrêté Louis Sforza en habit de cordelier (Sismondi, Hist. des Rép. ital. t. 7, p. 42 (Bruxelles, 1839), mais *Le Loyal Serviteur* (p. 80) est d'accord avec J. Le Maire.

(2) faire retentir entièrement.

(3) termes de fauconnerie. *Gorger* signifie tout à la fois donner la pâtée aux oiseaux, et railler, insulter.

Elle se puist noyer, ou estrangler :
Car son faux cœur confit en pestilence,
Tout plein de fiel, et de maliuolence,
N'ha onc cessé de greuer l'excellence
Du bon defunct, par mentir, et iangler.

Tant qu'elle ha peu, sa malice celée
Ha la vertu esteinte, et reculée,
Du bon des bons, dont illec gist le corps,
Et ha tousiours sa prestance foulée.
Or congnoit on la faulseté meslee
Des cœurs faillis, leur pompe est rauallée,
Et gist leur bruit en criminelz recordz :
Mais ne suffit, car si leur vieille enuie
N'eust lors tant peu, encore fust en vie
Le Desiré qui ia en est dehors :
Car quand vn cœur, qui rien qu'honneur n'espie,
Vid par telz gens sa vertu racroupie,
Tristesse est tant par dedens luy tapie,
Qu'en la parfin de mourir est d'accords.

Mes Orateurs, par voz dits proufitables
Persuadez aux grans Princes notables,
Que desormais ne prestent nul escout
Aux enuieux peruers et detestables,
Tous d'avarice, et mauuaitié capables,
Vendans leur foy, en honneur peu estables,
Parquoy aduient, qu'en la fin gastent tout.
Ilz se font grans, là ou ilz furent minces,
Ilz ont les yeux plus cler voyans que Lynces
A leur proufit, à quoy ilz veillent moult,
Ilz mordent tant de leurs aigres espinces,
Qu'apovrir font Royaumes et prouinces,
Dont en la fin les grans Roys et les Princes
En ont la honte, et le peuple le coust.

Et puis s'ensuit par perte redoublee,
Que d'vn grand regne est la gloire troublee,
L'honneur foulé, l'estime mis au bas,
Le bruit perdu, lautorité emblee :
Les nobles gens morts en mainte assemblee,
Dont mainte dame est de noir affublee,
Et maudit trop ces guerroyeux debats.
O grief meschef, ô male forfaiture,
Quand au pourchas d'enuieuse pointure,
Vn grand Royaume ha perdu ses esbats !
On congnoit bien à present la droiture,
Mais cest trop tard de soulder la fracture :
Car quand le chat ha prins sa fourniture,
Il n'est pas temps de fermer le cabas.

Et nonobstant la trop grand mesprisance,
Le fier rebout et la grieue nuisance
Qu'Enuie ha fait au defunct par ses arts,
Son noble esprit plein de resplendissance,
Voyant d'enhaut la perte et la souffrance
Qu'en ses supposts ha receu dame France,
Il ha pitié de ces tristes hasards.
Si tient la main, et fournit bonne aïde
Au demourant, duquel il est la guide,
Et leur ameine angeliques souldars :
Car en faueur de sa bonté prouide
Dieu lui permet qu'il puist donner subside,
Gloire luisant, et victoire fulgide
A son aymé lieutenant Loys d'Ars.

Puis que son corps en propre personnage
Fut destourbé par vn faux encombrage, (1)

(1) obstacle, (*encombrance*, *encombrier*). Faux = perfide, mauvais. — « Et y cuidoit bien aller ledit seigneur de Ligny, mais par deux

Du haut exploit de Naples se cheuir,
On ne peult or', son ame et son courage
Garder d'y estre, et faire vn bon passage,
Pour demonstrer que tout temps de son aage,
Il n'eut vouloir, sinon du Roy seruir. (1)
Prens donc espoir, Loys d'Ars et prospere,
Fais qu'Arragon l'arrogance compere
Dont les François ha osé poursuiuir.
Purge les tiens de honte et vitupere,
Iette ton œil lassus en haute sphere,
Regarde au ciel ton capitaine et pere,
Qui ne tend fors, que d'honneur t'assouuir. (2)

Mais quand ie vise à l'inconstante roue

fois luy fut le voyage rompu, dont aucuns voulurent dire que de dueil il en mourut. » Sa compagnie y fut conduite par Loys d'Ars ; Bayart demanda alors congé « à son bon seigneur de maistre. » *Loyal Serviteur*, p. 88.

(1) M. de Ligny était un des favoris de Charles VIII. En 1495, au milieu des difficultés qu'il rencontrait en Italie, le roi s'arrêta à Sienne pour en assurer la souveraineté à son jeune et brillant lieutenant. Cet épisode est un des plus curieux de la folie des Français en Italie. Mais le roi dont parle ici le poète, c'est Louis XII dont Ligny fut grand chambellan. (cf. Comines VIII, 2).

(2) En 1501, tomba, pour ne plus se relever, cette branche de la maison d'Aragon, qui avait régné à Naples avec tant de lustre pendant soixante-cinq ans (Sismondi). Dans la guerre de Naples, 1501-1504, Louis d'Ars, seigneur d'Ars, de Vouves et de Plaisance, fut un des plus vaillants adversaires de Gonzalve de Cordoue. Après avoir défendu Vénosa, Troia et San Severino, le capitaine français dédaigna de faire aucune capitulation, et s'ouvrit son chemin la lance sur la cuisse, pour ramener sa gendarmerie en France. Il fit cette retraite de 1504 en compagnie du « bon chevalier sans paour et sans reprouche. » *Le Loyal Serviteur*, p. 125.

De celle là qui fait aux bons la moue,
Et tousiours tache leur bon bruit maculer,
Ains que ton loz soit honni de sa boue,
Et ce pendant qu'en triomphe tu noue, (1)
Ie te conseille, et de tous poincts te loue
Que tu t'en vienne, et laisse tout aller.
Fortune folle est aueugle et bendee,
Plustot glissant que n'est la clere ondee,
Preste à monter, plus prompte à deualer :
Soudain laissant et tard apprehendee.
Dont pour monstrer ta vertu bien guidee,
Fais qu'elle soit en autre exploit gardee :
Car qui bien sault on le void reculer. (2)

Aux Espaignolz en Pouille et en Calabre
Tu as esté vn rabot, vn dolabre,
Pour leur durté rabatre en maint conflit.
Ce t'est assez, tu flouris commo vn arbre :
Honneur resplend sur ton haut candelabre.
On grauera tes beaux gestes en marbre,
Et sera dit ton renom tresinclyt.
Or si tu es en gloire si pleniere,
Aussi resplend la Ducale baniere
De ton bon chef, au ciel qui l'embellit :
Si la void on par triomphant' maniere
Des signes douze illustre personniere,
Plus cler luisant que n'est la poussiniere, (3)
Dont tout honneur se haulse et anoblit.

(1) tu nages. — Rem. plus haut la césure incorrecte : *tache*.

(2) D'après le proverbe : reculer pour mieux sauter.

(3) Nom ancien et aujourd'hui populaire de l'étoile principale de la constellation des Pleiades. « Et plus eussent tenu (Loys d'Ars et Bayart) leurs dictes places, n'eust été que le roy Loys XII[e] leur manda les laisser et eulx en venir. » *Le Loyal Serviteur*, p. 126.

Dresse vn petit au Zodiac la veüe,
Voy vn Lyon à la crigne houssue
En champ d'argent, tout cler et tout vermeil :
La queüe il ha redoublee et fourchue,
Dessus l'espaule ha vne croix tissue,
Qui de Sauoye autresfois est yssue,
On la void luire ainsi que le Soleil.
Ce grand Lyon de haute renommee,
Est mis au lieu du Lyon de Nemee,
Qui d'Hercules fut vn noble trauail.
Pres de Virgo la belle tant aymee,
Qui bien souuent doit estre reclamee
En tous besoins, par toy et ton armee :
Car d'elle vient vn secours non pareil.

Lyon rampant en hauteur triomphale,
Aymant le sang d'origine Royale,
Laissé nous as pour vn appel humain
Que t'ont fait deux regnans en haute salle,
Dont l'vn portoit autorité Ducale,
Des Bourbonnois la gloire principale :
Lautre estoit Roy ton feu cousin germain. (1)
Ces deux icy t'ont semons au conuiue
Des biens du ciel, et de leur sourse viue,
Et à ce t'ont chacun tendu la main.
Cest pour monstrer qu'ilz veulent que tu viue
Immortel homme, et que ton nom s'escriue
En lettres d'or, en quoy faisant on priue
Enuie et Mort de leur sort inhumain.

En ce, ces deux t'ont à ce, main tendue,
Et ont tant fait que ton ame est rendue
Es mains de Dieu ton tuteur et mambourg.

(1) Le duc Pierre II de Bourbon et le roi Charles VIII. La mère de Ligny était Marie de Savoie. V. plus haut.

Vn autre encor qui vid en sphere ardue, (1)
Y ha plus peu par sa grace estendue,
Pour propre sang et vraye amitié deüe,
Cest le benoit Pierre de Luxembourg.
Celuy si t'ha trait en ceste pourprise
Que brief pensoye, et fut la tienne emprise
Faire honnorer en cité, ville et bourg,
Comme vray saint que chacun ayme et prise :
Canonizé du Pape et de l'Eglise, (2)
Pour exaulcer, oultre sa gloire acquise,
Le nom des tiens aux armes de Lembourg.

Nobles acteurs, mon seul espoir vnique,
Qui compilez ou histoire ou chronique,
N'oubliez pas de coucher par escrit,
Que la Mort brune au regard Gorgonique,
Et faulse Enuie horrible et Plutonique,
En cuidant faire vn grand exploit inique,
Ont mis au ciel vn tressublime esprit.
Le corps pourra bien retourner en cendre,
Mais le renom ne peult en oubli tendre :
Car nul bienfait iamais ne deperit.
Pourquoy vueillez sans longuement attendre,
Tant labourer, et à ses fins pretendre,
Que du bon Conte on puist le loz entendre,
Qui par tout siecle en triomphe flourit.

Vueillez en oultre à toutes nobles dames,
Dont le grand pleur esteindroit maintes flambes
Persuader de leurs pleints abolir :
Car celuy qui les aymoit sans nulz blasmes,
Resplendit or' auec les Saintes ames,

(1) cf. *Arduus æther*.

(2) Pierre de Luxembourg Ligny, chanoine de N. D. de Paris à 10 ans, évêque de Metz et cardinal à la cour d'Avignon, mort en 1387.

Et ha telz bien que pour mille Royaumes
De leur possesse il ne voudroit saillir.
Aussi direz aux gentes damoiselles,
Que le cler teint de leurs faces si belles
Ne vueillent plus par tristeur appallir ·
Car leur aymé leur mande pour nouuelles,
Qu'il est au ciel, et là prie pour elles,
Et qu'il y void maintes nobles pucelles
Tousiours en fleur, sans iamais enuieillir.

Et pour finir les termes ou nous sommes,
Il est certain que dueil n'y sert deux pommes.
Par ainsi donc, Vous mes clers orateurs
Faites l'entendre à tous bons gentilzhommes,
Qui pour ce cas de regretz font grands sommes,
Et mesmement à ses amis et proemes, (1)
Sans oublier ses loyaux seruiteurs.
Car si Nature en est de douleur teinte,
Le ciel s'en rid, et en ha ioye mainte,
Veu qu'il est or' de ses habitateurs.
Mais quant au dueil dont Nature est esteinte
Se ie n'y ay bien peu donner atteinte,
Vous parferez du Desiré la plainte,
Pour contenter les nobles auditeurs.

LACTEVR.

A tant se teut Rhetorique la precieuse perle mondaine, et laissa toute lassistence presente ainsi que suspense entre cessation de pleurs, et renouuellement de souspirs. Si sembloient estre trestous presque demy persuadez, mais non encores du tout esbranlez de leur doleance. Car lefficace

(1) proches.

de parler rhetorical, nauoit pas esté assez viue à lequipolent du dueil : toutesuoyes ils se tenoient coys et taisibles, ainsi que par maniere dattendre : si dauenture dame Nature profereroit point finablement de sa bouche dulcifluente, quelque chose seruant au propos. Et esperoit on, que ainsi le deust faire, attendu quelle auoit la face plus clere, et plus rosaïque que parauant. Neantmoins elle nen feit autre semblant, ainçois tantost apres senclina doucement vers le corps, et puis tourna sa chere assez tranquille et serene vers les assistans, comme en signe de les saluer. Ce fait, en vn instant elle ne fut plus visible, mais se disparut auec ses deux belles Nymphes. Lors la noble compaignie toute esmerueillee se print à conferer ensemble, et rememorer les choses dites par les deux gracieuses pucelles. Et pource que ie tenoye encores en ma main la rude plume laquelle en recente memoire tellement quellement auoit descrit le trespas du feu tresbon Prince Bourbonnois, et son exaltation au Temple d'Honneur, et Vertu (1) : ilz iugerent de prime face par sentence vnanime, que ceste seconde matiere funebre de plein droit mestoit deuolue comme à tenu. Et me chargerent de ce pesant faix non egal à ma possibilité. Et combien que chose trop grieue, et trop difficile me fust dexhiber au feu tresdesiré mon seigneur, et bon maistre, ce dolent dernier, et non esperé seruice, neantmoins plus contraint que content dobtemperer à leur affectionné vouloir, ie me mis à rediger en ceste peu elegante forme, le dessus narré.

(1) Le *Temple d'Honneur* en l'honneur du duc Pierre II de Bourbon, frère de Louis de Bourbon, évêque de Liège, et mari d'Anne de Beaujeu.

PERORATION A MADAME.

Treshaute, tresillustre et tresdigne Princesse, et ma tresredoutee dame Madame Marguerite d'Austriche et de Bourgongne, Duchesse de Sauoye : Pource que par linstinct de vostre bonté naturelle auez tenu en estime les vertus du defunct en son viuant : Et que par lhonneur de sa louable memoire il vous plaist en me recueillant restaurer la dure perte que iay fait à son trespas, ie vostre plus que treshumble et tresobeissant seruiteur : de ce mien petit labeur tel quil est, vous fais vn petit present, ainsi que par maniere de primices : en vostre tressouhaité, et tresuoluntaire seruice. Vous suppliant Madame, selon vostre clemence accoustumee, et lacuïté excelse de vostre tresnoble entendement, en excusant limbecillité de mon ieune sauoir, le vouloir prendre en gré. Et sil est ainsi, iauray grandement satisfait à mon desir : et penseray moyennement auoir assouuy lintention de tous bienuueillans.

CE SONT LES REGRETZ DE LA DAME INFORTUNEE, SUR LE TRESPAS DE SON TRESCHER FRERE VNIQUE. (1)

Soit le iour noir, la lumiere ombrageuse,
Le temps obscur de noirceur outrageuse,
L'air turbulent, le ciel teint de bruïne :

(1) Philippe-le-Beau, mort à Burgos en 1506.

Soit tousiours nuict pluuieuse et fangeuse,
Pour deplorer la mort tresdommageuse,
Qui tant me plonge en parfonde ruïne :
Soit le Soleil qui le monde enlumine
Mis en eclipse, et tenebreuse mine :
La Lune aussi soit brune et nebuleuse,
Toute clarté qui entour nous chemine,
Soit or' esteinte, et que l'ombre domine,
Pour tesmoigner ma perte scandaleuse.

Seule dolente, amortie, esplouree
Comme orpheline et vefue mal paree,
Suis ie orendroit en ce desplaisant monde
Sans bien, sans ris, et sans ioye esgaree :
Comme à Dieu plaist, ainsi que malheuree :
Et tout par Mort detestable et immunde.
O Mort mordant, cruelle et furibonde,
Ton grand desroy si fort croist et abonde
Sur vne femme, à peu desesperee,
Qu'au monde n'est eloquence ou faconde,
Qui sceust puiser en sa sourse feconde,
Tous les forfaits dont tu m'as empiree.

Me soit la langue en lieu de cinq cens mille,
I'aye la voix de toute la famille
D'Adam yssue, et l'haleine de mesmes :
Encor sera mon bruit sobre et humile,
Non comparable au dueil, mais dissimile,
Tant suis le chef des peu heureuses femmes,
Sombre et piteuse en douloureux achesmes : (1)
Sans or, sans pourpre et precieuses gemmes,
A par moy pleure, ayant cause fertile,

(1) proprement *ornements*, *atours*, au fig. *situation*.

Voyant tous noms qui commencent par M, M,
Ia soient ilz aornez de diadesmes,
Designer Mort et malheur inutile.

M, eut au nom de madame de mere,
Dont le trespas est de memoire amere,
Causant regret qui point ne me respite. (1)
M, est aussi mille fois peu prospere,
Au chef du nom de monseigneur et pere :
Lequel fortune asses trouble et despite.
Puis on void M, au nom de Marguerite,
Qui signifie, et sans mon demerite
Meschef, malin, martyre, et mal austere.
Si croy de vray que souz ceste M, habite
Misere, et Mort, ou malheurté maudite,
Marrisson morne, et tout mauuais mystere.

Ha dolent nom, d'vne fleur peu fleurie :
Qui ne croit plus, mais chet en brouillerie
Foulee aux piedz de Fortune indignee :
Nom trop congnu par dueil et pleurerie,
Nom non heureux, ta verdeur est tarie,
Et n'es plus nom que d'vne herbe fanee.
Si te renonce et or', et l'autre annee :
Car desormais par creature nee
Ne sera veu qu'en me nommant ie rie :
Ains dis et vueil, selon ma destinee,
Que mon nom soit, La dame infortunee,
Dame de dueil tousiours triste et marrie.

N'estoit ce assez auoir fait dure perte,

(1) « Le souvenir de Marguerite de Bourgogne ne me laisse point de répit. » Maximilien vivait encore, mais n'était guère heureux dans ses entreprises.

En grand' douleur et desplaisance aperte
De deux maris, beaux, ieunes, puissans Princes, (1)
Si d'abondant la Mort trop aigre et verte,
N'eust sur mon sang sa grande hayne ouuerte,
En le mordant de ses fieres espinces ?
Ha cœur felon, plus que Tigres ou Lynces,
A tout le moins si soudain tu me prinses,
Quitte seroit de toy ma vie incerte :
Mais non, ainçois peu à peu tu me pinces,
Et en troublant Royaumes et Prouinces,
Viure me fais en mourant sans desserte.

Tu à ce coup, de ta main inhumaine,
M'as tollu cil dont ie fus sœur germaine,
Le Roy des bons, du monde les delices,
L'entreteneur de paix seure et certaine,
L'estoc floury de prouesse hautaine,
L'arbre croissant en vertueuses lices,
L'extermineur de fraudes et de vices,
Le cultiueur des hauts diuins seruices,
Le seul miroir de beauté primeraine,
Le bien voulu des poures et des riches,
De qui les mains ne furent onques chiches,
Pour faire exploit de valeur souueraine.

Mort effroyant plus que foudre ou tonnoirre :
Mort trescruelle, infame, horrible et noire,
Tu m'as osté des meilleurs l'excellence,
Celuy duquel tant plus croissoit la gloire,
Plus rabaissoit de mes maux la memoire :
Voire et son bien contoye en preualence.
Plus montoit haut sa grand beniuolence,

(1) L'Infante d'Espagne et Philibert de Savoie.

Plus oublioit mon cœur la violence
De mes trauuaux escrits en mainte histoire :
Mais maintenant ta peruerse insolence,
M'ha tollu tout, repos et somnolence,
Renouuellant mon mondain purgatoire.

Dont pour gemir sans interualle ou pose,
Dor' et desia delibere et dispose
Dire à mes yeux que plus clarté ne voyent :
Arriere d'eux plaisance soit forclose :
Ne lisent plus, sinon en triste glose
Dueil excessif : dont mes iours se pouruoient.
Sans cesser vueil qu'en larmes ilz se noyent.
Nul chant aussi plus mes oreilles n'oyent,
S'il n'est piteux, de lamentable chose.
Tous mes cinq sens sombres et mornes soient,
Et s'autresfois esgayer se pensoient
Doresnauant nul d'eux resiouyr s'ose.

Or m'appert il, que tout le monde tremble,
Tout arbre fend, pin, pouplier, chesne et tremble,
Chacun d'eux verse esrachant sa racine,
Roc contre roc hideusement s'assemble,
Vn grief orage effondre tout ensemble,
La terre crosle et donne horrible signe :
Tout en fait dueil merueilleux et insigne,
Mesmes de noir teint ses plumes le cygne,
Et le coulomb, aumoins comme il me semble :
Car la douleur que ie porte est si fine,
Qu'il mest aduis que ce siecle cy fine,
Et que de luy tout bien depart et s'emble.

N'est rien viuant qui de pleur ne se mesle,
L'enfant au bers refuse la mamelle,
La mere aussi se dit lasse et chetiue :

Tout oyselet soit masle ou soit femelle,
Ses esles bat et murmure et grumelle,
Faisant son dueil et formant sa plaintiue :
Aigles Royaux de grandeur spectatiue,
Tendans au ciel par valeur tresactiue,
Sont reculez par ce vent si rebelle,
Si sont tombez en heure bien hastiue
Fleurs, fueilles, fruits, d'odeur delectatiue,
Lis bien dorez, et la grenade belle.

Le pasteur mort, tous les troupeaux mugissent :
Les moutons d'or qui leur maux presagissent
Laissent le paistre, et iettent voix piteuse.
Lyons rampans horriblement mugissent,
Fiers Leopars dolens à terre gisent.
Brief toute chose en est matte et honteuse.
La terre en est de tous biens diseteuse.
L'eaue en est trouble, et noire, et despiteuse.
Tous elements s'en rompent et diuisent.
La mer salee en est rude et venteuse.
Si s'en sent trop poure et calamiteuse,
Et les plongeons du mal temps nous aduisent.

O cœur cruel, s'il en est vn sur terre,
Que ce meschef ne succombe et atterre,
Trop maudit es : mais ia ne le croir'ay ie :
Car le defunct, ou ma foy constant' erre,
N'offensa onc ne France n'Angleterre,
Ains eut de tous l'amour et le courage.
O grief effroy de gresil et d'orage !
Ie voy leuer Enuie et rouge Rage,
Pour alumer ou trahyson ou guerre.
Ie voy partir de leur mortel ancrage
Dissension, tumulte, grieue oultrage
Si Dieu puissant ne les enclot et serre.

Deuant mes yeux se presente vn abyme
Confus, estrange, et sans sort vnanime,
Des cas futurs, dont de peur ie m'effroye :
Tout est meslé, n'y ha raison ne rime,
Tout est en bransle et dangereux estime,
Tout sera mis hors de reigle et de roye.
Helas mon frere iadis ma grande ioye,
Ta mort nous fait de ces maux tel montioye,
Et ton amour m'est bien chere or' à prime.
Ieune, beau, riche, autant que nul que i'oye,
Comme plus grand tous les iours te songeoye :
Tu m'es failli par mort et par son crime.

FIN.

FORTVNE, INFORTVNE, FORT VNE. (1)

(1) On a cru que ces vers étaient de Marguerite à cause de sa devise qui signifie : *Le sort tourmente fort une (dame).*

Ainsi se lamentoit ladite Dame et Princesse, apres la mort de son frere le Roy Phelippes de Castille. Mais maintenant elle ne se doit plus nommer Infortunee, ainçois doit plustot estre dite Bienheureuse : attendu que par son sens et vertu, sest finablement trouuee, (1) et moyenné entre noz treshauts Princes de Chrestienté, le fruit de paix et de concorde eternelle. Dont sest ensuyuie la tresclere victoire du Roy treschrestien contre les Venitiens, communs ennemis du monde. Au moyen de laquelle chacun desdits Princes confederez ha recouuert le sien sur lesdits vsurpateurs.

Tout premierement ladite treschrestienne couronne de France en sa Duché de Milan.

Cremone, Creme, Bresse, Bergame, Carauas, Riuolte, Pisquiton, Ponteuis, là ou les Venitiens firent lamas de leurs gensdarmes au commencement de la guerre, et autres places et chasteaux, mesmement Pescaire, dont le Roy ha fait recompense au Marquis de Mantue. (2)

Le Pape et leglise Romaine.

Rauenne, grosse cité et port de mer, Ceruie, Arimine, Fayence, Serrezane, et autres villes et chasteaux de leur appartenance. Et oultreplus, plusieurs lieux et places des territoires de Sesanne, Forlif, et Imole. (3)

(1) Ne faut-il pas : *trouvé et moyenné ?* Il s'agit de la Ligue de Cambrai (1508). Marg. « le vrai grand homme de le famille. » Michelet, 7, 146.

(2) Brescia, Caravaggio, Pizzighittone, Pontevico, Peschiera, etc.

(3) Cervia, Rimini, Faënza, Forli, Imola, Sarzana, Cesena.

Lempire et la maison d'Austriche.

Les villes et chasteaux de Reif et de Royueret, et tout le païs de l'autre costé du Lac du Garde. Et sur les marches d'Esclauonnie, les villes de Portenau et de Goris, et aussi Treuis et Dries, Triest, et le païs circonuoisin : les deux Escluses et les chasteaux de Godenay et de Tibin imprenable, lequel ha esté prins par grand subtilité des gensdarmes Esclauons de Lempereur. Semblablement la tresgrand ville de Vayda : et les citez Imperiales de Verone, de Vincence, et Padua, auec leurs appendences. Desquelles le Roy treschrestien apres sa victoire ha refusé louuerture : et les ha contraint par menasses eux aller rendre audit Empereur. (1)

Le Roy catholique au Royaume de Naples.

Les villes et ports de mer de Trane, Otrente, Mane, Manopole et Andre. (2)

Le Marquis de Mantue ha aussi recouuré par le moyen du Roy, Azole et Lunate. Et le Duc de Ferrare ce qui luy appartenoit.

Pour mettre à fin mainte discorde et guerre,
Une M au Ciel, et vne sur la Terre.

---

(1) Riva, Roveredo, Pordenone, Göriz, Trévise, Castel-Goffredo, Chiusa, etc.

(2) Trani, Mola, Monopoli, Andria, Asola, Lonato, etc. V. les Recueils de traités de Léonard t. II, p. 46 et de Dumont, *Corps diplomatiq.* t. IV, part. I, p. 113. Ces auteurs donnent Brindes et Gallipoli. — Dubos (Hist. de la ligne de Cambrai) cite encore Pulignano, au nombre des cinq ports du roi de Naples.

Epitaphe de feu de clere memoire, tresnoble et puissant Prince monseigneur Gaston de Foix, Duc de Nemours, Conte d'Estampes, etc. Translaté par Iean le Maire, Secretaire et Indiciaire de la Royne, et rendu le François correspondant au nombre des syllabes du Latin.

Quand la force Italique, et la fleur des François,
Par estrif hayneux firent mortelz exploits,
Et que d'vn tel effroy Rauenne trembla toute,
Lors le Duc de Nemours, qui de cler sang degoute,
En fureur eschauffant se fiert de toutes pars,
Et par la presse fendre acquiert le bruit de Mars :
Mais deffaillant le sang de ses ouuertes playes,
D'vn courage inuaincu, dit ces paroles vrayes :

Or puis que plus ne puis, mon ire et ma chaleur
Ny mon vueil acoomplir, faisons place au malheur :
Au moins, ce bien y ha, que mourir me delicte
Là ou tant de monceaux d'ennemis sont au giste :
Et là ou nous voyons courans par la campaigne
Les grans ruisseaux du sang d'Italie et d'Espaigne,
Dont suis ie assez vengé, mais que ie meure en brief :
Car d'ennemis vaincus par tel accident grief,
Ma mort aura triomphe et consequente gloire :
Et la nation nostre honneur en la victoire.

Apres ces mots finez, ses yeux mourans baissa,
Et grand' honte eternelle, aux ennemis laissa. (1)

(1) Gaston de Foix, gouverneur du Milanais pour son oncle Louis XII, et surnommé *le foudre d'Italie*. Il n'avait que vingt-trois ans quand il fut tué en poursuivant les vaincus de Ravenne (11 avril 1512). — « Oncques Rolant, dit le *Loyal serviteur* (p. 327) ne fist à Roncevaulx tant d'armes qu'il en fist là. En ceste cruelle bataille fist le royaulme de France grosse perte, car le nompareil en prouesse qui feust au monde pour son aage y mourut. Ce fut le gentil duc de Nemours, dont, tant que le monde aura durée, sera mémoire. » Avec Gaston, dit Guicciardini, avait péri toute la vigueur de l'armée de France.

A MONSIEVR MAISTRE FRANCOIS LE ROUGE,

Conseiller ordinaire, et maistre des Requestes de la Royne nostre souueraine Dame.

En la fin de mon troisieme liure des Illustrations de France, iay bien voulu à la requeste et persuasion daucuns mes bons amis, adiouster les œuures dessusecrites. Et mesmement les communiquer à la chose publique de France, et de Bretaigne : à fin de leur monstrer par especiauté, comment la langue Gallicane est enrichie et exaltee, par les œuures de monsieur le tresorier du boys de Vincennes, maistre Guillaume Cretin : tout ainsi comme la Musique fut ennoblie par monsieur le tresorier de saint Martin de Tours, Ockeghem, mon voisin, et de nostre mesme nation. Et pource que Rhetorique, et Musique sont vne mesme chose, et que le langage Latin, Toscan, et François, se rapportent lun à lautre, tout ainsi comme vne petite trinité : et quen ces trois experiences, et en toute autre literature ta doctrine est experte, et indifferente oultre le tien langage naturel de Bretaigne Armorique (laquelle est vray Troyen, comme ie puis imaginer) à ceste cause pour lhonneur et reuerence que ie doy à ton humanité, ie desire que la verité soit congnue par toutes nations Gallicanes : et non seulement pour ceste cause, mais à fin que par le tien moyen et bonne ayde ie puisse paruenir à description et illustration de Bretaigne Armorique, laquelle est vne

particularité de Gaule, et dont ie desire singulierement descrire les merueilles tant antiques que modernes, et qui nont point esté memorez par autres, pour exercer deument et conuenablement mon office, à lhonneur et perpetuelle renommee des maiestez du Roy et de la Royne, ausquelz Dieu doint bonne vie et longue. (1)

(1) Cette lettre de 1513 fait allusion à la *Plainte de Byssipat* qu'on trouve plus haut. On voit ici que le véritable nom du poète, quoi qu'on en ait dit, était *Cretin* et non *Dubois*. Il était trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes. L'autre trésorier très connu, le célèbre musicien D'ockeghem, était du Hainaut comme J. Le Maire qui, résidant alors à Blois, pouvait dire « mon voisin et de notre mesme nation. » L'édition de 1548 (Paris, Arnoul Langellyer) estropie singulièrement le nom du musicien belge : *Oclzegen*.

PROLOGUE

DE LHISTOIRE MODERNE, DU PRINCE SYACH ISMAIL, DIT SOPHY ARDVELIN,

Roy de Perse et de Mede, et de plusieurs autres Terres et Prouinces.

Apres avoir monstré (1) combien il y ha de difference entre Schismes et Conciles, et que les Schismes sonnent tousiours en mal, et les Conciles en bien : et que le vingtquatrieme tresgrand schisme futur sera precurseur de la venue d'Antechrist : nous monstrerons consequemment lequel est digne de plus grand louenge ou reprehension, ou le Chrestien qui ha promis et iuré solennellement faire la guerre aux Turcz et mescreans, et nen fait rien, ains garde les autres de ce faire : et qui plus est, trouble et scandalise toute la Chrestienté, ou lautre qui nha point de loy, et neantmoins tache à destruire les autres infideles de la loy Mahomethiste. Et qui plus est, ledit Prince sans loy (sinon de Nature comme on dit) enhorte par exemple

(1) Ce préambule n'est justifié que dans les éditions qui, comme celles de 1528, 1533, 1548, etc., font réellement précéder *La difference des Schismes et des Conciles*. Jean de Tournes, l'éditeur lyonnais de 1549, s'avise seulement de supprimer, après *venue d'Antechrist*, les mots : *selon la teneur et promesse que nous avons faicte au premier prologue de ceste œuvre*.

de fait, et sefforce dadmonnester par ambassades expresses, les princes Chrestiens à faire le semblable : là oú celuy qui se dit le chef de la religion Chrestienne, monstre tout lopposite. Pour lesquelles choses declairer plus à plein, iay cueilli la genealogie et les gestes de Syach Ismail, dit Sophy : coniecturant que parauenture il pourroit estre precurseur d'Antechrist (ie ne scay, Dieu le scait) mais ce que ie mettray icy de sa genealogie et progression, ie lay aprins à Romme et à Venise par escritures autentiques, et dignes de foy. Et en ayant veu (1) aussi nouuelles correspondantes escrites à lempereur Maximilian, et à Madame Marguerite Auguste, et ailleurs.

Nous diuiserons ce present Opuscule en trois petites parties. En la premiere partie sera declairee la genealogie et origine du Prince Sophy. En la seconde, de sa maniere de viure, et de ses premieres fortunes. Et en la tierce, du merueilleux auancement et progression de ses armes belliques.

De lancienne genealogie du costé paternel, du Prince Syach Ismail, dit Sophy Arduelin Kuselbas, Elnazery : et de la cause desdits surnoms : et de sa grand noblesse, du costé maternel.

Mahometh seducteur, faux Prophete, et legislateur de la loy Sarrasine, eut vn sien frere, nommé Haly. Lequel apres la mort de son pere, demouré petit enfant, fut nourri et esleué de son frere Mahometh, lequel le traita

(1) *et en ay veu* (éd. 1511, 1528, 1533 et 1548). De même en *Promptuaire des Conciles* (Lyon, 1532). Le 18 décembre 1509, J. Le Maire écrit de Dole à Marguerite qu'il a traduit de l'italien *les Gestes d e Sophy et prinse d'Orant* (prise d'Oran par Ximénès).

tresbien, et lauança tousiours au plus quil peut en honneur mondain. De cestuy Haly, par droite et vraye ligne masculine, est descendu celuy qui de nous auiourdhuy vulgairement est appellé Sophy. Et ainsi comme ceux qui descendent en ligne masculine de Mahometh, sont appellez Scriphy de Mahometh, semblablement ceux qui descendent dudit Haly, sont nommez Scriphy de Haly. Et ceux cy ne sont pas moins honnorez que les autres enuers les peuples du Royaume de Perse, lesquelz ne honnorent pas moins Haly, que Mahometh.

Or nest ce pas son vray et propre nom Sophy, mais de leur secte et religion : laquelle veult et commande, que par humilité, ilz ne portent aucun accoustrement de teste, qui soit de chose plus precieuse que de laine. Et pource quen langue Arabique la laine se nomme Sophy, ceux de ladite secte sont appellez Sophy. Ilz doiuent viure en poureté, abstinence de vin, et de viandes, et en continuelles veilles et oraisons : combien que plusieurs dentre eux obseruent mal toutes ces choses maintenant.

Son propre et vray nom est Syach Ismail : cestadire le Prophete Ismail, duquel les ancestres, et mesmement son pere de fresche memoire, ont tousiours esté seigneurs dune petite contree nommee Arduel, à cause de laquelle lesdits Sophys ont aussi esté nommez Arduelins. (1)

Encores sont ilz nommez daucuns autres Etnazery. Pource que leur coustume estoit de porter vne tocque, diuisee en douze bendes. Et Nazer, en langage Arabiq,

(1) Ismaïl Ier, shah de Perse, fondateur de la dynastie des Sofis ou Sefewis né le 17 juillet 1487 à Ardébil, mort le 19 mai 1524. Grand conquérant, prophète redouté et poète admiré. Cf. De Hammer, Hist. de l'empire ottoman. — Quant aux *Scriphy*, c'est pour *Chérif*.

signifie douze. Laquelle tocque, ou barrette, pource quelle est toute rouge, se nomme Kuselbas : qui vaut autant adire, comme teste rouge. Si que ceste secte, pour diuerses causes et accidens, ha sorty diuers noms.

Le pere de cestuy Sophy, fut homme de grand literature, tant en la Theologie de leur loy (ou plustot superstition) comme en plusieurs autres sciences, et principalement en Astrologie. Il fut de poure et honneste vie, pour lesquelles raisons, il fut grandement aymé et honnoré du Roy Kazembech, que nous disons Vsumcassan, tellement quil luy donna sa propre fille en mariage, de laquelle est yssu cestuy Syach Ismail, que nous disons Sophy. Parquoy, il appert, que de par sa mere il est extrait de tresnoble et Royale lignee.

Des premieres fortunes du Prince Syach Ismail, surnommé Sophy Arduelin, Etnazery, Kuselbas : Comment il fut exilé apres la mort de son pere, et depuis retourna à sa seigneurie. De ses mœurs et maniere de viure, et de sa forme, et grand liberalité. Et de la merueilleuse hayne quil ha contre la nation des Turcz.

Tant comme le pere de cestuy Syach Ismail fut en vie, il tacha tousiours de nourrir et introduire son filz en noble accoustumance, et façon de viure. Si comme, en bonnes lettres, et mesmement es escritures de leur loy. Si dit on, que par sa science d'Astrologie, il congnut à la naissance de son filz, quil seroit vne fois merueilleux homme. Toutesuoyes il ne fut point permis au poure pere dinstruire longuement son filz, pource que dedens brief temps le Roy Kazembech, Vsumcassan dessusnommé alla mourir. Auquel Vsumcassan, le bon Duc Phelippes de

Bourgongne enuoya ses ambassades, pour linciter contre les Turcz. Ainsi appert, que le Roy Vsumcassan fut ayeul maternel du present Sophy. (1)

Si succeda apres Vsumcassan au Royaume de Perse, son filz nommé Iacobbech : lequel auoit en si grand hayne le pere dudit Sophy (pource que parauenture il luy sembloit moins noble, et indigne dauoir espousé sa sœur) que tantost apres quil fut establi en son Royaume, il le persecuta à toute rigueur, et luy tollut ce peu de païs quil auoit, et finablement le feit mourir.

Or auoit Syach Ismail au temps de la mort de sôn pere, seulement huit ans ou ènuiron : mais quelque petit et ieune quil fut, il luy fut necessaire et eut bien le sens de senfuyr, (2) pour crainte de la mort. Si sen alla bien loing : cestasauoir en la prouince de Geylan, prochaine de la mer Caspienne, voisine de Tartarie : et sarresta en vne cité nommee Lezian, (3) de laquelle viennent à Venise plusieurs draps de soye et tapis veluz. Si demoura illec long temps en la court dun seigneur, nommé Pirkayl. Et le temps pendant quil y fut, cestasauoir huit ans, et plus, il ne voulut onques taster de viande de court, pour priere ou exhortation quon luy sceust onques faire : mais viuoit seulement de ce quon luy donnoit en ausmone. Et ce qui luy demouroit de son repas, il le donnoit derechef tout pour lamour de Dieu aux poures.

Maintenant il peult estre en laage de vingthuit ou trente

(1) Le nom a été encore plus généralisé en Europe :

> Quand je suis seul, je fais au plus brave un défi,
> Je m'écarte, je vais détrôner le Sofi. LAFONTAINE.

(2) Il comprit la nécessité de s'enfuir.

(3) Lahidschan, dans le Ghilan, province du royaume de Perse.

ans. (1) Petit, quant à la stature, et quant à la corpulence grasset, de forme assez belle, ferme, et constant en iustice. En telle sorte que tous ses capitaines constituez au gouuernement de diuerses citez et prouinces, lesquelz il ha trouué auoir vsurpé les biens des subietz et priuees personnes, ou commis quelque autre delict, il les ha tous fait mourir, et ha donné leurs offices à autres.

Il est liberal, autant quil est possible de dire. Et namasse ny or ne richesses, ne point ne les estime. Et auec ce, despend tant, et donne tant, que tout le monde sen esmerueille. Et sont plusieurs gens qui pensent et cuident, quil ayt congnoissance des tresors mussez en terre : et quand il ha mestier de finance, quil en puist trouuer à sa poste. (2)

Il boit du vin, mais secretement, et menge chair de porc. Lesquelles choses sont deffendues en la loy Mahomethiste. Et pour la grand hayne quil porte à la nation des Turcz, il fait tousiours nourrir en sa court un pourceau gros et gras. Et pour despriser et auilenner le Roy des Turcz, il fait nommer ledit pourceau Pazahith, qui est le propre nom du Turc à present regnant. (3)

Son plaisir sexerce en toute chose vertueuse, tant douurage manuel, comme de labeur destude et dentendement. Et quand aucun luy vient presenter quelque chose digne destimation, il la paye tousiours au double, voire trois fois plus quelle ne vaut. Ne iamais personne ne se part de luy sinon content, et bien satisfait.

(1) Si cet écrit est de 1511, Ismaël n'avait que 24 ans.

(2) *Sa poste = sua potestas.* Ce Sofi, roi philosophe ou théologien, devait être considéré comme un sorcier.

(3) Bajazet II.

De ceux de sa court, et de ses subietz, il est adoré comme Prophete. Et luy pour plus grand reputation, ne se laisse voir, sinon la face couuerte et voilee, comme faisoit iadis Moyse, aux enfans d'Israël.

Touchant la luxure, il est assez honneste, selon la coustume du païs, et selon ce que porte sa loy. Il nha esclaue nulle, ne femme qui soit conioincte auec luy, sinon par mariage. Et icy terminerons la deuxieme partie.

La troisieme partie de ce Traicté, qui est des grands conquestes, et faits darmes, du Prince Syach Ismail, surnommé Sophy. Et premier du recouurement de son païs, et patrimoine d'Arduel : et comment il conquit la cité de Symiaque. (1)

Maintenant reste la tierce et derniere partie, qui est des gestes merueilleux du Prophete Sophy, quant à la guerre. Donques il faut entendre, que endementiers quil fut fuitif, et exilé de son païs d'Arduel, durant le temps de sa prime ieunesse, il se tint en la cité de Lezian (comme dessus est dit) pres de la mer Caspienne, voisine de Tartarie. Et durant ce temps mourut son oncle maternel et mortel ennemy, le Roy Iacobbech, lequel (comme dessus est dit) auoit fait mourir le pere de Sophy, et vsurpé son païs et ses terres. Par la mort duquel Roy Iacobbech, oncle de Sophy, le Royaume de Perse fut tout esmu aux armes, et mis en telle controuerse de guerres et diuisions, quen moins de deux ans, lestat Royal fut entrechangé et remué par cinq fois.

Pour lesquelles choses (cestasauoir, que mort son ennemy capital, et les nobles hommes et gensdarmes du Royaume

(1) *Symoniaque*, éd. 1528. C'est Schemachi, ville du Shirwan, renommée pour ses soieries.

de Perse, occupez continuellement à guerroyer lun lautre) il fut facile à Syach Ismail de retourner en son païs, et recouurer son heritage et succession de son pere : cestasauoir la contree d'Arduel, en laquelle il estoit souuerainement aymé et honnoré de ses subietz.

Lequel sien demaine recouuré et obtenu pacifiquement, et illec demourant aucun temps, il rassembla vne petite armee (si armee se doit nommer) cestasauoir de trois cens hommes seulement, à tout laquelle il se tira vers vne cité nommee Symiaque, non pas trop loing de son païs, qui est vn lieu dont (1) les Venitiens apportent les soyes grosses, et autres semblables marchandises. Laquelle cité de Symiaque il print soudain, et à despourueu, et la mit à sacquement : cestasauoir, au feu et à lespee, plustot miraculeusement, que par force de gens quil eust auec luy. Attendu que ladite cité deuoit estre suffisante pour resister à vne puissante armee, de plus de trois mille cheuaux.

Comment les Persans tiennent Syach Ismail, surnommé Sophy, ainsi comme vn Prophete anciennement promis en leur loy. Et de la crainte que le Turc ha de luy.

Apres ceste emprinse acheuee, la renommee de Sophy creut et sestendit si auant, que de plusieurs lieux et païs circonuoisins sassembloient à luy grand nombre de gens de sa secte et loy. Et la cause estoit, pource que par leurs liures ilz trouuoient prophetisé, quil deuoit venir vn nouueau Prophete en leur loy, lequel deuoit accroître et exaulcer icelle, et fouler, abaisser et destruire toutes les autres.

(1) pour *d'où*. On trouve encore dans Voltaire (*Mahomet*) II, 1 : « Ma vie est dans les camps *dont* vous m'avez tiré. »

Dont pour aduertir les lisans, il est asauoir que la secte de Mahometh est diuisee en LXXII. sectes principales : comme expressement il est designé en l'Alcoran, qui est le fondement de leur loy. Et met (1) apres, que des LXXII. vne seule va en Paradis, et toute la reste au feu d'Enfer. Si laisse (2) sans determination celle qui va en Paradis. Et de là vient, que chacun tient la sienne estre bonne. Desquelles LXXII. la secte de Sophy est lune. Si croient entre eux, que cest celle seule qui meine les gens en Paradis. Et disent, que cestuy Syach Ismail, ha esté enuoyé de Dieu, pour la publier et manifester à tout le monde, et pour agrandir et magnifier icelle, et destruire totalement les autres LXXI. En maniere que sil est possible, il ne demourera aucunes des autres, ainçois seront mises en obliuion (3) perpetuelle.

Et de là vient, que larmee de Syach Ismail est toute sans ses despens ou gages, ainsi comme se fait la croisee entre nous, pour aller contre les infideles. Et à ceste cause, de tous les quartiers d'Asie, les hommes de sa secte, courent à luy, auec tous leurs biens, et toute leur famille, silz nen sont destourbez ou empeschez par leurs seigneurs, comme ha fait desia le Roy Turc Pazahith, Othuman, (4) depuis six ou sept ans ença. Lequel, entendant la renommee de cestuy Syach Ismail croitre de iour en iour, et sa puissance, son armee et son estat augmenter, ha tiré de la Natolie et Turquie, tous ceux qui publiquement estoient congnus estre de sa secte : qui furent en nombre de dix

(1) *aussi* (1528, 1533 et 1548).
(2) *laissa* (ibid.)
(3) *et miserable peine* (ibid.)
(4) de la dynastie d'Othman.

mille : et les ha fais trestous marquer au visage, à celle fin quilz soient congnus dunchacun : Et les ha transportez en la Romaigne, cestadire, en certaines prouinces de Grece.

Et encores à fin que non sans grand difficulté ilz se puissent rassembler ensemble, il les ha separez en diuers lieux, lointains lun de lautre. Cestasauoir aux extremes confins de la Grece, Albanie, Bossine, (1) et Seruie : et ha esté rapporté par gens dignes de foy, quon en ha veu dedens Modon, en la Moree, laquelle le Turc puis dix ans en ça ha tollue aux Venitiens. Or ie laisse à considerer aux lecteurs bien entenduz, que veu et attendu quune si grand puissance, comme est celle du Turc, craint cestuy Syach Ismail, que le bruit qui de luy vole par tout le monde nest pas fable. Mais retournons à nostre propos.

De la conqueste de la grand cité de Tauris, en Perse : et desconfiture du Roy Aluant. Et comment Sophy feit demolir le sepulcre de son oncle : et occit sa mere de sa propre main.

Depuis la victoire et prinse de la cité de Symiaque, larmee de Syach Ismail, creut aucunement et monta iusques au nombre de mille hommes tant à pied, comme à cheual : à tout lesquelz il eut bien la hardiesse de venir en Tauris, cité grande et noble, et siege du Royaume de Perse : et dassaillir courageusement le Roy Aluant, qui pour lors estoit Roy de ladite cité. (2) Si luy donna la bataille, mais le Roy Aluant ayant cinq mille cheuaux sans les pietons en son armee, fut deffait et vaincu : et Syach Ismail gaigna lors la seigneurie de Tauris. Et audit lieu chacun afferme

(1) Bosnie.

(2) Elvand Beyg, prince de la dynastie turcomane du Mouton-Blanc (1501) à Tébriz.

quil exerce (1) vne merueilleuse execution et cruauté sur les gensdarmes, et souldars du païs, lesquelz sappellent Turcomans, non seulement enuers les hommes, mais aussi enuers les femmes et petis enfans, lesquelz il feit mourir de diuerses sortes.

Et pource quil ne pouuoit faire autre vengeance du Roy Iacobbech, son oncle maternel, lequel estoit mort despieça, et lequel comme iay dit cy dessus, luy auoit tué son pere, et tollu son estat et sa seigneurie, il sen alla à son sepulcre lequel estoit somptueux et magnifique, comme il appartient à vn si grand Prince, si le feit tout desrocher, ruïner, et mettre par pieces, en sorte quil ne demoura aucune enseigne de ladite sepulture. Et feit oultreplus tirer les os de la tombe, et iceux bruler et espardre la cendre au vent. De laquelle chose aduertie la mere dudit Syach Ismail, sœur dudit Roy Iacobbech, se tira deuers son filz : et tant pour la confidence de ce quelle lauoit porté en son ventre, comme pource quil estoit encores ieune, elle le reprint et tença, dauoir vsé dune si grand cruauté et inhumanité à la sepulture et aux os de son oncle : laquelle reprehension luy fut tant grieue, et la print à si grand desdain, que soudainement il feit prendre sa propre mere, et la tuer. Aucuns disent que luy mesmes loccit de sa main.

Comme le Prince Syach Ismail occit en bataille le Roy Aluant son aduersaire : à cause dequoy le renom et larmee dudit Sophy se renforça de beaucoup.

Povr les raisons dessusdites, larmee de Sophy croissoit de iour en iour : et montoit en plus grand nombre et puis-

(1) *exerca* (1528) *exercea* (1548).

sance. Et pour la grand rigueur dont il auoit vsé enuers lesdits Souldans, Turcomans et es lieux prochains, ilz craingnoient beaucoup le nom de Sophy. Nenobstant toutes ces choses, le Roy Aluant ne perdit pas courage : car combien quil eust esté vaincu en bataille, et chassé de son Ryaume, neantmoins dun grand courage et diligence, il remit sus vne nouuelle armee, beaucoup plus puissante que la premiere, auec layde et faueur de tous les nobles hommes gensdarmes et souldars du païs : lesquelz il mit sus, et sen vint deuers la grand cité de Tauris en Perse conquestee par Sophy, comme dessus est dit. Et quand il fut pres, il enuoya deffier ledit Prince Sophy en la pleine campaigne, selon lancienne coustume de la guerre du païs de pardelà, lesquelz ne combatent iamais sur les terres labourees, à fin de non faire dommage aux païsans, mais tousiours donnent la bataille en vn plein champ infertile. Et qui demeure vainqueur, il est seigneur du païs.

Laquelle chose entendue, le bien fortuné Sophy rassembla toute son armee, moindre en nombre et en puissance, du double ou du tiers, que celle du Roy Aluant, et auecques icelle lalla affronter courageusement : et le vainquit, desempara et occit auec la plus grand partie de son armee. Si en rapporta despouilles assez, et perdit peu de gens. Et ceste victoire donna si grand crainte es courages des souldars Turcomans (qui sont comme dessus est dit, les gensdarmes et ordonnances du païs, es mains desquelz lart militaire et le maniement des faits de la guerre ha tousiours esté) que incontinent quilz oyoient le nom de Sophy, ilz senfuyoient tous tremblans, et ne trouuoient lieu, auquel il leur semblast quilz fussent à seureté. Par ainsi Syach Ismail retourna victorieux dedens la cité de Tauris, auec

si grand gloire et renommee, que depuis ceste victoire, beaucoup plus de gens que parauant couroient à luy, tellement que dedens peu de iours, son armee creut iusques au nombre de six mille hommes et plus.

De la grand desconfiture de Morath Cam, faite par le Prince Syach Ismail dit Sophy.

Or advint que Morath Cam (qui est vn grand Prince, et dominateur es parties de pardelà) entendant que son cousin, ou selon que aucuns disent, son neueu le Roy Aluant estoit mort, auquel par vn appointement fait entre eux, il auoit donné la seigneurie de Tauris, en prenant pour recompense vne autre tresnoble cité au Royaume de Perse, nommee Syras, (1) laquelle est tresabondante de fins draps de soye, et y fait on des harnois de toutes sortes, si tresexcellents tant pour hommes que pour cheuaux, que ceux qui le sauent, ne se tiennent point suffisans assez pour le bien sauoir descrire. Entendant donc ledit Morath Cam, la perte, le deshonneur, et loccision faite sur les Turcomans par Syach Ismail, et de leurs femmes et enfans, luy comme homme tresprudent au fait de la guerre, congnoissant que tant plus quil demoureroit à mettre sus son armee alencontre de Sophy, de tant plus sa force saugmenteroit : delibera de mettre en poinct le plustost quil luy fut possible, vne trespuissante armee contre ledit Sophy, et ainsi le feit il : car il ioingnit ensemble sa force et sa puissance en toute extremité : et pensant par grand prudence, si vne seule fois il pouuoit vaincre Sophy, il seroit sans contradiction aucune Roy de toute Perse, establi et confermé. Et

(1) Schiraz. — Morad Beg, fils d'Yacoub Beg (cf. d'Herbelot).

aussi leust il esté, si les affaires fussent venuz à son souhait. Par ainsi Morath Cam rassembla en peu de iours vn bel, riche et puissant exercite, de douze mille cheuaux, bardez de bardes trescleres, tresfines et tressubtilement labourees. Et avoit aussi vn grand nombre de pietons nourris à la guerre : auec laquelle armee il print son chemin deuers la grand cité de Tauris. Et mena auec luy, selon lancienne coustume des Persans, toutes ses femmes et ses enfans. Laquelle chose estre venue à la congnoissance de Syach Ismail : luy comme vn Dragon ou Lyon furibonde, (1) et plein de courage, presques en vn instant rassembla telle poingnee de gens quil auoit, laquelle tant en nombre de cheuaucheurs que de pietons, ne montoit point plus de huit mille hommes, duquel nombre et puissance il y auoit beaucoup adire enuers celuy de Morath Cam.

Et tant estoit ledit Sophy ardant à la bataille, quil ne se pouuoit contenir : et neut point la patience dattendre que son ennemy le vinst assieger dedens Tauris : mais hardiment luy alla au deuant deuers Syras. Lesquelles deux citez sont distantes lune de lautre par vingt iournees. Et tant cheminerent lun et lautre exercite, quilz sentrerencontrent enuiron à my chemin.

Auquel lieu Syach Ismail, nonobstant que sa puissance fust beaucoup moindre, au regard de larmee dudit Morath Cam, neantmoins il fut le premier assaillant et donnant dedens. Mais à la premiere meslee, Sophy eut du pire, et furent beaucoup de ses gens morts et occis : toutesuoyes ce nonobstant, ilz ne firent onques semblant de tourner le dos. Et la cause estoit, pource que non pour gaigner terre il leur sembloit quilz combatoient, mais pour augmenter leur

(1) *furibonde* dans toutes les éditions.

loy. Au moyen dequoy, nesun (1) dentre eux ne craingnoit la mort : pource quilz auoient esperance quelle les deuoit conduire à la vraye éternelle vie de Paradis.

Pour laquelle raison les gens de Sophy batailloient si tresfurieusement, en marchant sur les corps de leurs compaignons mesmes, sans crainte quelconques, (2) et se fourroient en la presse de la bataille, en combatant si longuement et si franchement, quilz desconfirent et desbareterent toute larmee de Morath Cam. Laquelle chose est plustot miraculeuse et diuine, que humaine.

Loccision fut innumerable. De prisonniers ilz nen prindrent aucun à mercy, sinon pour ceste fois les Dames, lesquelles le Prince Sophy donna en mariage à ses gens : et gaigna grand butin de bagages, et beaucoup de harnois, et cheuaux. Morath Cam senfuyt du costé de Bagadeb (3) : et ne sest trouué depuis aucune nouuelle de luy, aumoins que ie sache.

Des autres merueilleuses victoires, et conquestes du Prince Syach Ismail.

Ainsi poursuiuant le courageux et bienfortuné Sophy, son bonheur de victoire en victoire, dressa son armee et son chemin deuers la cité de Syras : là ou il se trouua dedens peu de iours : et print la possession et seigneurie dicelle, sans contradiction quelconques. Dont pource que cestoit cité abondante darmures, et conuenable à fortifier vne armee, il y seiourna beaucoup de temps. Et illec com-

(1) *nesung* (1528) = l'italien *nessuno*. L'éd. 1548 substitue déjà *pas un*.

(2) *quelconque* (1528).

(3) *Bagdad*.

mença son exercite à se faire plantureux, plus que parauant : tellement quil paruint au nombre de cinquante mille hommes, et plus. Donques ses gens qui parauant estoient armez de harnois communs, se commencerent à accoustrer de plus belles et plus riches armures, si que chacun qui les voyoit, lestimoit et iugeoit estre chose merueilleuse et delectable.

Par ainsi voyant le Prince Sophy quil nauoit plus en tout le Royaume de Perse pour ennemy quelque seigneur de grand estime, excepté vn capitaine, chef et conducteur dune nation bien hardie, lequel tenoit sept chasteaux imprenables : et lesquelz, pour la force de leur situátion, nesun Roy de Perse, excepté Vsumcassan ayeul maternel de Sophy, auoit peu subiuguer : iceluy Prince Sophy delibera dentreprendre vn si noble affaire, lequel ne luy fut pas facile à en venir à chef : car il y fut deux ans entiers, menant la guerre guerroyable, et tenant le siege volant alentour desdits sept chasteaux. Et là moururent beaucoup de ses gens, entre lesquelz y demoura son principal capitaine.

Finablement il gaigna tous lesdits chasteaux, et retourna victorieux et depuis conquit assez de grands citez en Mede et en Perse : entre lesquelles, il en y ha vne tresgrande, qui se nomme Here, (1) des autres ie ne scay le nom.

Puis apres il dressa son chemin enuers Straua et Corassan. Et au mylieu du chemin il conquesta une tresforte place, de la bende des Turcomans, lesquelz pilloient et destroussoient autant de marchans quil en passoit par là, pour venir en Tauris. Et de ceste victoire, il rapporta grand tresor, et grand quantité de draps de soye de plu-

(1) Hérat, Astérabad, Chorasan.

sieurs sortes : lesquelz le capitaine des Turcomans, iusques alors auoit tollu par force à plusieurs marchans de diuerses nations. Il ha oultreplus conquis plusieurs autres païs et seigneuries, dont nous ne sauons les noms. Mais dautre part le Roy Emmanuel de Portugal, par son nouueau nauigage des Indes, luy ha tollu quelque place, seant sur la mer, quon dit le Goulfe (1) Persique.

Celuy de qui iay translaté vne partie de ceste histoire, d'Italien en François, escriuant au Duc moderne de Venise, lan mille cinq cens et huit, dit que quand il partit de la cité d'Alep, en Surie, le Prince Sophy et son armee, estoient à huit iournees de Tauris au siege dun fort chastel, lequel seul estoit restant entre les mains des Turcomans. Et met quon pouuoit bien estre certain quil leust conquis, attendu le merueilleux nombre et puissance de son armee, qui est de quatre cens mille hommes : entre lesquelz il y ha cent mille hommes de cheual armez et bardez, selon que les marchans dernierement venus dudit quartier ont rapporté : lesquelz aussi afferment, que ledit Sophy ha desia mesparty (2) entre ses Barons et capitaines, toutes les terres du Souldan, et aussi celles du Turc.

Disoient oultreplus lesdits marchans en ce temps là, que apres la conqueste dudit chasteau, le Roy Sophy prendroit son chemin deuers Bagadeb, et par le païs de Mesopotamie viendroit en la haute Armenie, et en la basse : auquel quartier il peult descendre sans contradiction quelconque. Et quand il y seroit venu, estant frontier dune part au païs du Souldan et du Prince Alladolat (3) : et dautre part

(1) *golphe* (1548).

(2) En espagnol *despartir*, partager.

(3) Le Soudan d'Egypte et Ala-Ed dewlet-Mirza, prince turcoman

au Roy Turc, il pourroit dresser son emprinse, quelque part que bon luy sembleroit, ou demourer là quelque temps sil luy plaisoit.

De la grand hayne que le Prince Sophy porte aux Iuifs, et aux Turcz, et aux Sarrasins. Et comment il fauorise aux Chrestiens en toutes ses victoires. Et des ambassades par luy enuoyees aux Princes de Chrestienté. Et des nouuelles plus fresches de ses emprinses.

Syach Ismail, hait si tresparfondement les Iuifz, que par tout ou il en treuue, il leur fait creuer les yeux, et puis les laisse aller. Mais comme ia dessus est touché, il persecute encores plus les Turcz. Car de tous ceux qui tombent en ses mains, il nen eschappe pas vn quil ne fasse mourir de male mort. Et fait destruire leurs Temples et Meschites. (1) Et dit que le trenchant de son espee, ou (2) symeterre, ne cessera iamais de couper et pourfendre, iusques à ce quil ayt mis à fin tous ceux qui adorent deuers Mydi : comme font les Turcz et Sarrasins. En lieu que nous Chrestiens adorons deuers le Soleil leuant.

Aux Chrestiens il se monstre beniuolent : car il laisse en son entier toutes leurs eglises et chappelles, sans y toucher par violence. Et meine auec luy le Patriarche d'Armenie, et plusieurs prestres et religieux tenans nostre foy. Dont pour monstrer le grand desir quil ha de destruire de

qui, sous le règne de Bajazet II, commanda en Caramanie le pays qu'on appelle aujourd'hui Ala-Doulat-Ili. Cf. Hammer et d'Herbelot.

(1) *Musquettes* (1528), musequettes (1533 et 1548). C'est l'italien *meschita*, mosquée.

(2) *de sa symeterre* (les autres éditions).

rasse et de fons en comble (1) la loy Mahometiste, il sest efforcé par plusieurs fois de solliciter les Princes Chrestiens, à ce quilz esmussent la guerre au Turc, du costé d'Europe. Et que de la part d'Asie il ne luy faudroit pas.

Lun desdits ambassadeurs de Sophy, venant deuers le Roy de Hongrie pour ceste matiere, fut descouuert et mené à Constantinoble, et là fut mis en pieces, par le commandement du Turc. Les autres qui sadressoient deuers les autres Princes de Chrestienté, si comme à Lempereur et au Roy, ont esté destourbez par les Venitiens de tirer oultre. Comme ce leur ha reproché bien adcertes (2), messire Loys Helian natif de Verseil, en la harengue quil feit lannee passee, de la part du Roy à Lempereur Maximilian.

Somme toute, le Prince Sophy se monstre tresaffectueux à pourchasser la destruction de la loy de Mahometh, qui est lexaltation de la sainte foy catholique. Et de fait, ha desia porté merueilleux dommage au Turc, et pour vne iournee occis en pleine bataille trente mille Turcz, dont estoit chef lun des filz du Turc, Pazahith Othuman à present regnant. Et ha ledit Sophy, prins la cité d'Arzimine, qui est en terre ferme de Turquie. Là ou il sest fortifié par le moyen dun Prince nommé Aladolat, grand seigneur en Caramanie, lequel luy ha donné passage par ses terres. Le Turc ha bien voulu faire appointement auec ledit Sophy : car à fin quil le laissast en paix, il luy donnoit tout Lempire de Trapezonde, auec deux milions dor, pourueu quil retournast en Perse à tout son armee. Ce que Sophy ha refusé, disant (comme feit Alexandre à Darius) quil vouloit tout auoir.

(1) *de raser et de fons encombler* (éd. 1548), Cf. Ducange. v. *Rasura*.
(2) a certes (1528). Cf. Daru, Hist. de Venise V, 58 (éd. Bruxelles).

Les premieres nouuelles manifestees de la renommee dudit Prince Sophy, furent enuiron le temps que monseigneur Phelippes Conte de Rauestain alla en lisle de Methelin, contre les Turcz : qui fut lan mille cinq cens et vn. Et les dernieres sont venues de messeigneurs de Rhodes. Lesquelz par vnes lettres escrites à Candelore, dedens le goulfe de Laiazzo, datees du vingtdeuxieme daoust, mille cinq cens et dix, ont escrit, que Sophy auoit planté son siege deuant la cité d'Alep en Surie, qui est à trois iournees dudit goulfe de Laiazzo, et non pas trop loing de Hierusalem : Et que le peuple dudit Alep auoit enuoyé demander secours au Souldan, lequel auec ses Mores et Mameluz, redoute fort la puissance dudit Sophy. Et qu'il estoit vraysemblable, que ladite cité d'Alep ne tiendroit point longuement contre sa puissance. Oultreplus, le seigneur d'Alep auoit prins aucun ambassadeur Venitien, retournant de deuers Sophy : et lauoit enuoyé au Souldan qui se tient au grand Caire : auec les lettres de Sophy, par lesquelles il mandoit à la seigneurie de Venise, quelle deust faire vne bonne grosse armee par mer, pour la ietter deuers le costé de Baruth (1) : et que de lautre part, il donneroit sur les terres du Souldan.

Conclusion de ce present petit Traicté.

Si nous auons en autre endroit (2) monstré quelle difference il y ha entre les Schismes et les Conciles, maintenant aussi auons nous donné bonne et facile coniecture, combien il y ha à dire, entre vn Corbeau et vn Coulomb. Le Cou-

(1) Beirouth.

(2) Les autres éditions portent : « *si par l'autre traicté précédent.* »

lomb apporta en larche de Noë, la branche doliue, qui est signe de paix, entre Dieu et les hommes : mais le Corbeau demoura obstiné sur vne charongne puante. Sophy cherche et tache par tous moyens daccorder les Princes Chrestiens, pour destruire les infideles : et le grand Euesque de nostre loy, ny veult entendre. Dieu vueille pouruoir à tout.

FIN.

SENSUIT LOCCASION ET MATIERE DU RECENT ET NOUUEAU

SAVFCONDVIT

donné de plein vouloir par le Souldan, aux subiets du Roy treschrestien, tant pour aller en pelerinage au saint Sepulcre, comme trafiquer marchandement en ses terres et seigneuries Doultremer.

En ceste petite derniere particule, qui conclura toute loeuure presente, sera monstree la tierce difference : Cestassauoir du Souldan au Pape moderne, quant à laffection quil ha au Roy treschrestien, Loys douzieme heureusement regnant, et à tout le bien publique de Chrestienté. Pour laquelle chose faire, il faut vn peu rememorer la victoire de messieurs les Cheualiers de Rhodes : laquelle ilz obtindrent lannee passee contre les gens dudit Souldan et du Turc : car de ce, procede la fondation dudit Saufconduit, qui est presques chose miraculeuse, et redonde à grand honneur et gloire dudit seigneur Roy treschrestien.

Lan passé, qui fut mille cinq cens et dix, au moys d'Aoust, la tresnoble et tresualeureuse Cheualerie de saint Iean de Rhodes, laquelle est le boluert, et fort auantmur de Chrestienté deuers les parties d'Orient, comme elle ha accoustumé de faire tous les ans, mit sus vne bonne armee sur mer, pour resister aux nouuelles emprinses du Turc et

du Souldan. Lesquelz combien que de tous temps ilz soient ennemis lun de lautre à cause de leurs seigneuries frontieres et limitrophes, non pourtant, pour crainte de lalliance et confederation des Princes Chrestiens, faite et iuree à la paix de Cambray, laquelle estoit directement contre eux (si Dieu eust voulu que le chef de la ligue eust charié droit) iceux Princes Orientaux, Turc et Souldan, sestoient aussi ralliez et contrebendez entre eux : et auoient conspiré de destruire premierement Rhodes, comme celle qui trop les grieue, et assubiettit.

Dont pour mettre leur intelligence à effect, le Turc Pazahith Othuman à present regnant, auoit ennoyé au Souldan lun de ses filz nommé Courconcy, (1) auec toute fourniture dartillerie, de harnois de guerre, de ferraille, de nauires, dancres, et autres choses pertinentes iusques à suffisance, pour armer cent galeres : et le Souldan de sa part, faisoit grosse diligence de mettre la chose en train. Mais pource que le païs d'Egypte est diseteux et sterile de boys et de grands forestz, et que ledit Souldan ha vn autre quartier de païs en Surie, là ou il croit abondance desdites matieres de fustaille et mesrien, souz ombre dune paix et appointement qu'il disoit auoir auec monsieur le grand maistre de Rhodes, iceluy Souldan feit equipper vingtquatre ou vingtcinq voiles, que Fustes que Barches et Gallions, tresbien armez et empauaisez à la mode de pardeça, et tresbien fournis de traict à pouldre ; et sur icelles enuiron deux mille combatans que Turcz que Mameluz. Desquelz estoient chefz et conducteurs ledit Courconcy, filz du Turc, et vn autre capitaine pour le Souldan. Si chargerent leurs-

(1) Corcud, dépossédé par son frère Sélim Ier.

dites Fustes, de boys pour faire nauires, de lin pour faire voiles et cables, et darcz Turquois et de flesches.

Or sachans lesdits seigneurs de Rhodes, que cecy se dressoit au desavantage de leur religion, et de toute la Chrestienté, ilz se delibererent dy obuier par bon moyen. Et de fait, quand ilz virent leur opportunité, enuahirent et enuestirent courageusement lesdits nauires du Souldan, estans chargees au port de Iaffe, tellement que apres grosse et aspre bataille, qui fut le vingtetunieme iour d'Aoust, mille cinq cens et dix, lesdits seigneurs de Rhodes demourerent maistres et vainqueurs. Le capitaine des gens du Souldan y fut tué. Le filz du Turc fut contraint dabandonner ses nauires, et se ietter en terre auec la reste de ses gens : si se sauua à la fuite. Parquoy grand honneur en aduint à messieurs de Rhodes : apres laquelle victoire, ilz sen retournerent triomphamment à Rhodes, et amenerent les nauires chargees desdites despouilles, des ennemis de nostre foy.

De ceste perte ha esté le Souldan si tresdolent, que apres le conseil tenu auec ses Satrapes et Mameluz, il feit premierement prendre, enferrer, enchainer et emprisonner, tous les marchands Chrestiens estans en Egypte et Surie, iusques au nombre de mille personnes, et tous les religieux du saint sepulcre de Hierusalem, et des autres lieux sacrez de la terre sainte. Et iusques à ores les detient en estroite garde.

De son premier motif, et de chaude chole, il ordonna de faire ruïner et demolir le tressaint monument de IESVS CHRIST. Toutesuoyes depuis il se modera, et refrena, pour lhonneur et contemplation du Roy, par les prieres et exhortations du Consul de la nation Françoise, nommé Phe-

lippes de Parees (ou plustost, par le vouloir de Dieu toutpuissant qui luy changea le courage) parquoy il ha fait seulement murer les saints lieux iusques à ce quil ayt response du Roy, touchant cest affaire, auquel il ha ennoyé vn ambassadeur, non pas infidele, mais Chrestien, natif de Ragouse en Dalmace, homme de belle et honneste representation, auecques ses lettres escrites en langage Arabic, dont la substance est telle : Que ledit Souldan presentement regnant, nommé Abymazar, Causer, Elgaury, (1) donne au Roy treschrestien Loys douzieme le domaine et gouuernement du saint sepulcre : et le veult sans plus retenir au nom du Roy, et semblablement tous les autres lieux sacrez : et iceux faire ouurir, consigner et deliurer es mains des ambassadeurs que le Roy y enuoyera, pour estre gardez et tenus par telz religieux quil plaira au Roy deputer à ce, et ordonner den prendre la possession en son nom. Et pour ce faire, le Souldan par sesdites lettres ha donné Saufconduit grand et ample.

Lequel Saufconduit le Roy ha fait publier solennellement à son de trompe, en sa cité de Lyon, durant le temps de ceste foire de Pasques au moys de May, lan mille cinq cens et onze, par deux officiers darmes : presens ledit ambassadeur du Souldan, et Montioye, souuerain Roy darmes de France, qui de son propre nom sappelle messire Gilbert Chauueau, Cheualier creé de la main de Lempereur, et seigneur de Vomeaux en Bourbonnois, et Baron de Hypsala, en terre ferme de Grece, homme de grand port, eloquence, et audace. Lequel ledit seigneur Roy, ha ordonné pour aller en ambassade deuers le Souldan, et faire ouurir

(1) Le sultan Malek el Achraf Aboulnasr Saifeddin Qansou el Ghoury a régné de 1501 à 1516.

et desmurer le saint Sepulcre, et les autres lieux sacrez : et en prendre la possession au nom de la treschrestienne couronne de France : et ouurir du tout le passage doultremer pour les pelerins et marchands, lesquelz y pourront dorenauant frequenter seurement, au tresgrand honneur, proufit et consolation du Roy, et de toute la nation Françoise, et Gallicane, voire de toute Chrestienté. Et ny ha nul qui ne sen doiue resiouyr, sinon les Venitiens, lesquelz souloient auoir ceste prerogatiue, et maintenant ilz en sont forclus et alienez par leurs demerites.

La grand nau de Rhodes, qui est preste à lancre, au port de Toulon en Prouence, fera ce premier voyage, et y pourront aller marchands et pelerins souz la sauuegarde du Roy, protection de messieurs de Rhodes, et conduite dudit seigneur Montioye : lequel saura bien guider cest affaire par grand prudence, comme celuy qui non seulement ha eu tousiours bonnes et honnorables commissions de par le Roy son maistre, enuers presques tous les Princes Chrestiens, mais aussi enuers le Turc infidele, Pazahith Othuman, Empereur de Grece et de Trapezonde, Roy des Turcz, de Natolie et d'Armenie, lan de grace, mille quatre cens quatre vingts et dixneuf. De laquelle ambassade il rapporta honneur et proufit, comme il fera si Dieu plait de ceste cy.

Les tiltres que ledit Souldan, nommé Abymazar Causer, Elgaury, Roy des Egyptiens, Arabes et Agariens, baille au Roy treschrestien par ses lettres, sont telz, et la forme du Saufconduit ainsi quil sensuit. (1)

A la presence du Roy exalté et magnifique, combateur tresfort et tresnoble, Loys de Valois, deffendeur des Royaumes de la Chrestienté, Nobilitateur de la Loy Chres-

(1) *Hagareni*, nom byzantin des Sarrasins.

tienne, Exaltateur du peuple Chrestien, Sage en ses Royaumes, Deffendeur de ses vassaux, Gardien de la terre, et de la mer, et des citez et ports, Seigneur du Royaume de France, et de Bretaigne, et autres prouinces qui sont souz son domaine : Iustificateur de la Loy et du Baptesme, sanctifié par dessus les Roys et Souldans, Dieu le maintienne, auec sa noblesse, et garde sa personne : et luy baille puissance auec bon moyen de radresser les choses gastees, et le conserue en sa bonté accoustumee.

Va, lettre presente, pour luy faire participation de tout bien en conseruation : Et quil luy plaise accepter nostre beniuolence, que luy faisons sauoir, ce qui nest point absent à son intelligence.

La seureté que (1) de nostre saint vouloir ha esté concedee à la nation des François dedens noz ports en gardant leurs biens, leur ottroyant de vendre et acheter. Et deffendant (2) à tous ceux qui les pourroient offendre, et à leurs Consulz, honnorez auec toute liberalité. Principalement au Consul honnoré, reueré, et à nous prochain, Phelippes de Parees : et que au dessusnommé auons concedé honneur abondant, et nul semblable ha esté permis en nostre temps.

Et combien que par le passé la nation Venitienne fust estimee enuers nous, plus que toutes autres Chrestiennes, en vendre et acheter, neantmoins depuis que ledit Phelippes Consul honnoré, me feit entendre le different suruenu entre la presence de vostre serenité, et lesdits Venitiens : et la voulenté et beniuolence de vostre serenité enuers nostre sainte puissance, desirant agrandir lamitié entre nous : (3)

(1) *que* n'est supprimé que dans l'éd. 1548.

(2) *offendant* (1548) ; *deffendre* (1528).

(3) *agrandit lamytie entre nous* (1528 et 1533).

pour telle cause, auons eslu ledit Consul honnoré, par dessus les Venitiens et tous autres. Et luy auons concedé priuilege de paix, en ses paroles. Ce que nul Chrestien nha iamais eu.

Conclusion de ceste derniere particule, et de toute lœuure.

Grands merueilles differentes voyons nous en nostre temps. Voylà le Souldan Abymazar Sarrasin, qui se monstre tant gracieux et tant beneuole, et donne au Roy treschrestien le tiltre de la conseruation du saint sepulcre : et oultreplus, saufconduit, seureté et grans priuileges aux subietz de la couronne de France. Et le Pape au contraire, les maudit et excommunie à tort et par grand ingratitude. Le saint sepulcre ha autresfois tant cousté dargent et de sang des Chrestiens à recouurer, et maintenant on le presente pour neant.

Le chef de la loy Mahomethiste ne demande que paix, apres quon luy ha fait la guerre. Et le Primat souuerain de nostre eglise, se treuue tant rigoureux et mal traitable, quil ne se veult deporter ny abstenir des armes, et deffusion de sang humain. Mesmement apres quon lha restitué en possession de paix et de tranquillité du patrimoine ecclesiastique, sil y eust voulu demourer : et quil en ha esté requis tresinstamment, de la part de tous les Princes Chrestiens.

Lempereur Maximilian (comme iay fait mention en vn autre traité) ne desire fors entretenir la sainte ligue et confederation iuree (par la paix de Cambray) auec ses freres, les autres Roys Chrestiens, pour se bender contre les Turcz. Le Roy catholique Dom Fernand d'Arragon (comme on dit) fait merueilleuse preparatiue de passer en Afrique

à grand puissance, contre les Mores et la gent Sarrasine, pour dilater et exaulcer la foy Chrestienne.

Le Roy Iaques d'Escosse, ne pretend autre chose, fors rendre le vœu quil ha voué, daller en armes en la terre sainte. Et dautre part, le Roy Emmanuel de Portugal, fait son effort et diligence extreme, de greuer les infideles, par son nauigage des Indes : et de reduire à la foy catholique plusieurs peuples simples, rudes et nouueaux, des Isles estranges et Barbares. (1)

Le Roy treschrestien sest mis en tous ses deuoirs, de trouuer paix auec le chef de leglise Romaine. Tellement que la iustification de sa bonne querele, est congnue par tout le monde. Bref, vnchacun bon Prince ne quiert auiourdhuy que paix, et ha postposé (2) toutes vieilles inimitiez et rancunes, excepté les Venitiens, populaires, (3) et de police bastarde et illegitime, lesquelz ont suborné le Pape. Et ne se monstrent estre autre chose, sinon les certains procureurs et deffenseurs des Turcz. Et ne se conuertissent à bien, pour mal ou infortune qui leur aduienne. Ilz mesprisent les signes du ciel, les prodiges, les cometes, les tremblemens de terre (qui sont admonitions diuines) et sont obstinez, comme les Iuifz estoient du temps de leur grand ruïne faite par Vespasian.

Or prions Dieu quil vueille tout adouber : et que toute la Chrestienté se concorde vnanimement, et donne victoire, prosperité et felicité, presente et future, aux tresnobles

(1) Emmanuel-le-Grand, mort en 1521. C'est sous ses auspices que se fit le *navigage des Indes*, c.-à-d. l'expédition de Vasco de Gama au cap de Bonne-Espérance.

(2) mis de côté, écarté, négligé.

(3) c.-à d. républicains, donc sans droit véritable.

Princes Chrestiens, qui s'entretiennent en paix et vnion. Et oultreplus, que le souuerain Prelat de leglise (puis quil est ainsi affectionné aux armes) vueille les siennes ioindre auec celles du Prince Sophy, et là se transporter en personne, comme bon pasteur. Et lors le suiuront ses ouailles de toute part. (1)

FIN.

(1) L'édition 1528 ajoute : « Ici clorrons nous ce present labeur : mais que par maniere de recreation soit mis le blason des armes des Venitiens qui sont cause de tous ces maulx comme il est dit au preambule, et deux propheties anciennes de leur decadence. » L'édition 1549 donne ces pièces après le *Traité des Schismes*. — Par la conclusion du *Saufconduit*, on s'explique les mots : *entretenement de l'union des princes*, qu'on trouve en tête de toutes les éditions spéciales du *Traicte des Scismes*.

LE TRAICTÉ

DE LA DIFFERENCE DES SCHISMES ET DES CONCILES DE LEGLISE, ET DE

la preeminence et vtilité des Conciles de la sainte Eglise Gallicane. (1)

—

Intitulation de ceste presente Oeuvre, au nom tresredoutable et tresuictorieux, du Roy treschrestien Loys douzieme, par la grace de Dieu Roy de France heureuse.

Dont procede tel hardiment à ma petitesse, treshaut, tresexcellent et trespuissant Prince, que de dedier et intituler à vostre sacree et tresredoutee maiesté, la lecture de ceste mienne petite œuure, sinon au moyen de la confidence, qui à moy pusillanime et craintif, ha esté persuadee de vostre clemence et facilité treshumaine, par vn de voz

(1) Brunet, Supplément p. 228 cite un *Promptuaire des Conciles*, petit in 8° s. l. n. d. Th. Graesse, Trésor des livres rares, IV, 157, connait un *Promptuaire* de 1539. Il ne voit dans l'édition 1512 (Paris, G. de Marnef) que la simple reproduction de l'édition de Baland (Lyon, 1511). Ces deux éditions in 4° gothique sont ornées de deux planches allégoriques composées par Jean Perréal. La Bibliothèque royale de Bruxelles possède un *Promptuaire* in-32 de Romain Morin (Lyon 1532). On a ajouté au titre ordinaire ces mots : *Traicté singulier et exquis.*

bons seruiteurs et varlets de chambre ordinaire ? (1) Lequel mha donné asseurance, que vostre sublimité ne prend pas seulement en gré les œuures des siens meilleurs Indiciaires, Chroniqueurs et Historiographes, desquelz ie suis disciple, mais aussi maintesfois donne recueil agreable à ce que les moindres estrangers luy presentent : laquelle vertu est proprement annexee à magnificence Royale.

Or plaise donc à vostre tresreplendissant et tresinuaincue (2) excellence, receuoir ce petit labeur en aussi bonne part, comme de tout mon cœur, et en toute humblesse et subiection ie le vous presente, intitulé et dedié, desirant la perseuerance de vostre felicité, et lexaltation dicelle, en concorde et fraternité des autres Princes Chrestiens iusques à la depression et humiliation de tous voz ennemis. Laquelle Dieu tout puissant (de qui vous representez limage en terre) vous vueille ottroyer par sa iustice et grace.

PROLOGVE SVR TOVTE LOEVVRE.

Ivan le Maire de Belges Indiciaire, à tous nobles Lecteurs beniuoles, Salut.

Comme le droiturier office et deuoir de tous bons Indiciaires, Chroniqueurs et Historiographes, soit de monstrer par escritures et raisons apparentes, et notifier à la gent populaire, les vrayes, et non flateuses louenges et merites de leurs Princes, et les bonnes et iustes quereles diceux : Mesmement quand lestat de la guerre est scandaleux, estrange et non accoustumé, et le peril eminent de dangereuse consequence, à fin que les subietz, pour la plus part

(1) J. Perréal.

(2) On voit que ce n'est pas un néologisme de P. Corneille.

rudes et ignorans nayent cause de sesbahir, murmurer et se scandaliser entre eux mesmes, mais soient enclins et ententifz à soustenir et fauoriser le iuste droit de leurs Princes, ausquelz ilz sont tenus obeïr, par tout droit diuin et humain, et à les ayder et secourir, et prier Dieu pour la victoire d'eux.

A ceste cause, ie qui suis le moindre, et le plus ieune de la vocation des dessusnommez Indiciaires et Historiographes, pour le bon zele que iay à la chose publique Chrestienne, de mon possible, ay entreprins en ce Traicté declairer, que ce nest pas chose nouuelle, et dont on se doiue trop esmerueiller, sil y ha different entre les souuerains Princes, et prelats Chrestiens. Et encores plus entre lesdits souuerains Prelats, lun contre lautre : Et comment les discordes, dun costé et dautre, ont esté causees, demenees, et depuis terminees iusques à ores, par conciles generaux et particuliers, qui sont opposites, et du tout contraires aux schismes et diuisions, comme le thriacle et mithridat sont ennemis de poisons et venins. Mais les schismes, pour la plus part sont tousiours venus du costé des Papes, et les conciles de la part des Princes. Et pource craignent et refusent les Papes, iceux conciles. Et debatent et disputent aucuns, asauoir mon si les conciles sont sur le Pape, ou les Papes par dessus le concile.

Or dit lautorité du (1) Philosophe, que les choses opposites et differentes, se monstrent mieux quand elles sont approchees lune de lautre : si comme le blanc aupres du noir. Pourquoy nest possible de mieux monstrer le bien des conciles, quen declairant le mal qui sest ensuiuy des schismes.

(1) 1528 et 1529 suppriment : *lautorité du*.

Ne de donner à congnoitre vn conseruateur de paix, fors en designant par contraire, linfracteur et mutilateur de la ligue et vnion confederee entre les Princes.

Pareillement nest il possible de donner plus pleinement à entendre, lequel est digne de plus grand louenge ou reprehension, ou le Chrestien qui ha promis et iuré solennellement, faire la guerre aux Turcz et mescreans, et ne le fait pas, ains garde les autres de le faire : et qui plus est trouble toute la Chrestienté : ou lautre qui nha point de loy certaine, et neantmoins tasche à destruire les autres infideles, à lauantage des Chrestiens, ainsi que fait Sophy. Et qui plus est, ledit Prince sans loy enhorte et par exemple et par ambassades, les Princes Chrestiens à faire le semblable.

Encores declairerons nous vne autre merueilleuse difference, en la fin de ceste oeuure : Cest de la gracieuseté et tractabilité du Souldan enuers le Roy treschrestien, au regard de la rigueur et obstination du Pape moderne, lequel tout martial et tout rebarbatif, en son harnois, comme sil deust faire parler de ses armes terribles et belliqueuses, comme du grand Tamburlan (1) empereur et Souldan des Tartres, veult tousiours perseuerer à la guerre, laquelle luy est aussi bien seant, comme à vn moyne houzé de danser. Si ne fera il pas vn nouueau monde tout monstrueux, comme il cuide : Car tousiours pourceaux paistront glands. Le Chesne sera despouillé de ses feuilles en temps deu, et le bois appliqué en tel vsage, comme à telle matiere appartient. Mais la belle Couronne stellifere et l'Aigle de Iupiter, qui sont clers luminaires celestes, fixes

(1) Taburlan (1511) Tarbulan (1528), Tarbulant (1532) et Tarbulam (1548). On trouve aussi : *Tartes* (1511 et 1548).

et immobiles, comme tesmoignent les Astrelogues, seront luisantes au firmament tant que le monde durera.

Dont pour commencer à monstrer tout premierement en ce prologue, la grand difference qui est entre lintegrité dun conseruateur de paix, ligue et confederation, et vn autre infracteur dicelles : Il est certain que lannee passee, les Venitiens enuoyerent à lempereur Maximilian Cesarauguste, vn ambassadeur, nommé Antoine Iustinian. Lequel en grand humiliation et toute honteuse flaterie, requerant pardon et mercy, au nom desdits Venitiens, seffor̀ça de flechir et amollir le courage de Lempereur : à fin de le destourner et distraire de la bonne fraternité perpetuelle, conceüe, et perseuerant entre luy et le Roy treschrestien Loys douzieme. Offrant ledit ambassadeur à Lempereur, que les Venitiens le recongnoitroient pour leur vray et souuerain seigneur. Et luy rendroient tout ce que eux et leurs predecesseurs auoient vsurpé sur Lempire Romain, et la maison d'Austriche et de Hongrie. Et oultreplus luy donnoient tout ce que dautre part ilz auoient acquis en terre ferme, auec cinquante mille ducats de tribut tous les ans, perpetuellement. (1)

Ausquelles offres pleines de fraude, cautelle, malice et adulation, Lempereur tresprudent, tresentier et tresuertueux, respondit de sa viue voix, tout presentement, sans delay ou organe dautruy, en langue Latine, ce qui sensuit, au grand honneur et faueur du Roy, et à la confusion totale desdits Venitiens.

(1) L'authenticité de cette harangue compromettante, insérée tout au long par Guicciardini, a été contestée par tous les historiens vénitiens. Cf. Daru, Hist. de Venise, V, 32-35 et XI, 87 (édit. de Bruxelles).

Responsio extemporanea Caesaris Maximiliani, ad oratorem Venetum.

Ea mens humana est, cæcitate obfuscata, ea vmbra et caligine inuoluta, et his tenebris obducta, vt plerique mortalium, præsentia pensitent, aut præterita : Futurorum verò nunquàm à quoquam consueuit ratio haberi. Sic Veneta respublica, quæ aliis vult esse et haberi subtilior, secundis elata rebus, nullius vnquàm hominis aut temporis rationem habendam censuit, quominus per phas et nephas, (1) *ad se traheret, raperet, deprædaretur : alterum alteri immiscendo : singula confundendo : passim omnia diuina et humana, licentiosè, temere violando, comminueret. Quò euenit, vt cùm anno elapso (sine vllius offensa) Romam pro imperiali sumendo diademate concessuri essemus, se nobis petulanter armis suffulti Gallicis, à nobis non lacessiti, obiecere. Nec contenti ab instituto itinere nos auertisse, quædam oppida et castella violenter ademerunt. Nos tam insigni prouocati iniuria, et offensa, sperabamus aliquando affuturum diem, quo commissi sceleris pœnas luerent, qui iam sinistro vestro fato illuxit. Nos itaque fragilitatis humanæ non immemores, casuum et periculorum non ignari, moueremur fortassis et precibus et oblationibus factis, si eas suo tempore, et non postea quàm à socio et amico rege, virtute bellica superati sitis, obtulissetis. Ad violationem itaque initi fœderis, hoc fucato verborum lenocinio, impelli minime poterimus : Sed iustè et religiosè, et sanctè colemus, obseruabimusque. Poteritis itaque aliunde de vestris rebus consulere, et auxilia implorare. A nobis pacati nihil : sed hostilia omnia sperantes et aduersa.* (2)

(1) *fas et nefas* (éd. 1528). L'accent sur *à nobis* n'est qu'en 1549.

(2) 1528 porte : *peccati...... sperate.*

Translation de la response dessusdite, faite par Lempereur Maximilian, à lambassadeur de Venise.

La pensee humaine est empeschee de tel aueuglement, et enuelopee de tel ombrage et obscurté, et circonuenue de si grands tenebres, que la plus part des hommes mortelz, pensent bien aux choses presentes et passees, mais de laduenir, iamais nul nha accoustumé tenir conte.

Ainsi la chose publique de Venise, laquelle veult estre et sembler estre la plus fine de toutes les autres, esleuee à cause des choses prosperes, nha iamais estimé deuoir faire reputation daucune personne, ne daucun temps, pourquoy elle laissast de tirer à soy par moyen licite ou illicite, rauir, et mettre en proye vne chacune chose, meslant lun parmy lautre, et confondant le tout ensemble, et quelle ne cassast et debrisast à tous propos, et violast par grand audace et licence, toutes choses diuines et humaines.

Parquoy est aduenu, que comme lannee passee nous fussions en train de tirer à Romme (à fin de prendre la couronne Imperiale, sans porter dommage à autruy) ilz se presenterent arrogamment alencontre de nous, souz la confiance des armes Françoises, iasoit ce que parauant ne leur eussions donné occasion de ce faire. Et non contens de nous auoir destourbé nostre chemin, encores nous tollurent ilz par force, aucunes villes, places et chasteaux. Dont nous indignez dun si grand oultrage et mespris, esperions que quelque fois le iour viendroit quilz seroient punis, des meffaits par eux perpetrez. Laquelle iournee est aduenue à vostre male destinee.

Nous donques qui nauons point mis en oubli que cest de fragilité humaine, qui nignorons point les cas, perilz, et fortunes du monde, et qui ne sommes estrangez de miseri-

corde et debonnaireté, serions parauenture meuz et enclins dobtemperer à voz offres et prieres, pourueu que les eussiez faites en temps deu, et non apres que par la vertu bellique du Roy nostre amy et confederé, auez esté vaincus et surmontez.

Or donc, par voz paroles fardees et adulatoires, nous ne nous pourrions iamais condescendre à rompre la foy de nostre alliance et confederation, ainçois la contre-garderons et entretiendrons iustement, catholiquement et saintement.

Par ainsi pourrez vous bien autre part donner ordre à voz affaires, et querir secours ailleurs : Car vous ne pouuez esperer de nous aucun moyen qui tende à paix, fors toutes choses aduersaires et ennemies. (1)

Icelle responce verbale et effectiue, (2) de Lempereur Maximilian, demonstre assez sa perseuerance, en alliance et bonne voulenté deuers le Roy treschrestien : Mais encores la continuation dicelle, ha esté mieux congnue de fresche memoire : Cestasauoir quand monseigneur illustre, et tresreuerend, Leuesque de Gurce, en Allemaigne, Prince de Lempire, nommé Matthæus Lang, Ambassadeur de Lempereur, enuers le Pape moderne (pour induire ledit Pape à faire appointement et paix auec le Roy treschrestien) sest monstré au nom de Lempereur son maistre, si ferme et si constant, que chacun le scait. Et le Roy premierement en est bien aduerti : tellement que ledit seigneur de Gurce, apres auoir refusé le Patriarchat d'Aquilee du costé des Venitiens, et le chapeau rouge à la semonse du Pape, il

(1) Toutes les éditions portent : *fin de la translation de la response de l'empereur aux Venitiens.*

(2) *affective*, dans toutes les éditions antérieures, sauf l'éd. 1511.

ha parlé et sest porté si vertueusement, quil en doit estre memoire à tousiours. (1)

Et tout ce nonobstant, la malice des Venitiens (qui est tousiours seminateresse de Zizanie) nha pas laissé de publier aucuns libelles diffamatoires, contre ledit Prince et Euesque de Gurce, dont la teneur sensuit :

Veneti ad Gurcensem.

Venerat vt Venetos Curcensis perderet : Auro
Sed victus, dominum perdidit ille suum.

Mais il (comme vertueux et magnanime) ha respondu de mesmes, et sest reuengé vertueusement, disant ainsi :

Responsio Gurcensis ad Venetos.

Venerat vt Venetos Gurcensis perderet : Auro
Non victus, Venetos perdidit, et Iulium.

AVTRE PROLOGVE DE LA MATIÈRE PRINCIPALE,

qui est de la difference des Schismes et des Conciles de Leglise vniuerselle. Et de la preeminence et vtilité des conciles de la sainte Eglise Gallicane.

Triomphe, honneur, et louenge immortelle soit (2) aux tresillustres et tresuertueux Princes, qui sentretiennent par grand fidelité en concorde et dilection fraternelle,

(1) Cf. Daru, V, 71-78. Cet évêque de Gurck avait proposé la convocation d'un concile général pour réformer l'Église dans son chef et dans ses membres. Maximilien voulait devenir pape. V. sa Correspond.

(2) *soit* a été ajouté dans l'édit. 1549.

auecques leurs alliez amis, parents et confederez : Et tachent au bien de toute la chose publique de Chrestienté,(1) comme font auiourdhuy Lempereur Maximilian Cesarauguste, Roy de Germanie : et le Roy treschrestien et tresuictorieux, Loys douzieme regnateur pacifique des François, auec sa tresheureuse compaigne, Madame Anne, Royne de France, et Duchesse de Bretaigne. Lequel trespuissant Prince, et Roy Loys douzieme produit son regne tresglorieusement, sur la nation des Vltramontains : cestadire Italiens, dont les bons sont louables, et les autres peruers, orgueilleux rebelles, et retrogrades, enuieux de la prosperité Françoise, sont turbateurs et disturbateurs de tout bien. Esquelz deux mots, est comprinse toute leur lascheté.

Cestasauoir, quilz sont turbateurs de Paix, pource quilz troublent lunion de Chrestienté forgee tresheureusement en la cité Imperiale de Cambray, par tresclere Princesse, Madame Marguerite Auguste, Archiduchesse d'Austriche, et Contesse Palatine de Bourgongne, fille vnique dudit empereur Maximilian. Et oultreplus lesdits maliuoles sont disturbateurs : Car ilz destourbent de toute leur puissance, que la treshaute et trescatholique emprise desdits Princes, contre les Turcz et autres infideles, ne vienne à effect. Laquelle fut iuree et promise solennellement audit traicté de Cambray. Auquel appointement celuy qui deuroit estre chef promoteur et entreteneur de ladite ligue et confederation perpetuelle, ha neantmoins directement et indirectement contreuenu : Iasoit ce quil se dise, souuerain de leglise. A la sienne tresgrande confusion, scandalisation

(1) *au bien publicque de chrestienté* (1528).

et murmure du peuple Chrestien. Dieu vueille quil sen repente quelque fois. Comme il fera si Dieu plait. (1)

Et pour ceste matiere entendre mieux, soit donné salut et grace aux bons subietz, et beniuoles desdits souuerains Princes et Princesses. Et à tous amateurs de verité historiale, laquelle sera deduite en ce Traicté selon la matiere subiette. Moyennant protestation de non vouloir deroguer à lautorité de leglise Romaine, estant en son integrité : ne des Papes, prelats et pasteurs, qui sagement et saintement se sont gouuernez : desquelz il s'en est trouué plusieurs, comme on lit par les histoires : et aussi de ceux qui ont fait le contraire, comme on verra. Tellement que les mauuais ont esté cause des schismes et diuisions, et les bons des conciles et reconciliations. Entre lesquelles choses il y ha grand difference. Maintenant il faut entamer le propos principal.

LA PREMIERE PARTIE DE CE TRAICTÉ.

Initium perturbandi omnia à Venetis ortum est.

Auctor huius sententiæ, Platina historicus, in vita Gregorii decimi.

Le proverbe commun dit, quil nest mal dont bien ne vienne. Dont si les Venitiens sont cause quil y ayt dissension entre leglise Romaine et la Gallicane, nous en voyons et verrons sortir le fruit des conciles. Lequel fruit nest pas petit, comme il peult apparoir par la teneur de lautorité qui sensuit, par maniere de preambule, prins du decret de la premiere session au concile de Basle, auquel presida

(1) *Si fera s'il plaist à Dieu* (1548). Toute la période y est ponctuée à la moderne.

tresreuerend pere en Dieu, monseigneur Iulian Cardinal, Diacre, au tiltre de saint Ange, Legat du saint siege Apostolique : Lan de grace mille quatre cens trente et vn. Et voicy les propres termes de ladite autorité.

Frequens generalium conciliorum celebratio, agri dominici præcipua cultura est, quæ vepres, spinas et tribulos hæresum, errorum et schismatum extirpat, excessus corrigit, deformata reformat, et vineam domini ad frugem vberrimæ fertilitatis adducit. Illorum verò neglectus, præmissa dissemi-nat, atque fouet. Hæc præteritorum recordatio, et præsentium consideratio, ante oculos nostros ponunt, etc.

Par les brieues paroles dessusdites, nous est demonstré combien de fruit peult proceder à la Chrestienté, de la frequente iteration des conciles generaux. Attendu que par iceux est cultiué le champ de nostre tressainte foy Chrestienne : Et par tel moyen sont extirpees dicelle, les ronces, les espines, les chardons des heresies, des erreurs, et des schismes : les exces corrigez, et les difformitez reformees. Et la vigne de Dieu par ce moyen est produite en abondance de fertilité : Mais dautre part, le nonchaloir et loubli desdits saints conciles seme, produit et nourrit tous les maux et inconueniens dessusdits. Lesquelles choses sont mises deuant noz yeux par le record et rememoration des choses passees, et par la consideration des presentes.

Considerant donques en moy mesmes, que ce semble chose estrange et bien nouuelle, que par le moyen des Venitiens, qui est la plus dangereuse nation du monde (comme iay monstré assez clerement en leur Legende, imprimee à Lyon) il y ayt ores discorde et guerre presques ouuerte, entre le souuerain Prelat de leglise Romaine, et

le souuerain patron et protecteur Royal de leglise Gallicane : et que plusieurs sesmerueillent, dont peult proceder vne si grand et si obstinee audace au Pape, et dautre part, vne si iuste confidence au Roy treschrestien. A fin de monstrer apertement dont procede la racine et fondation de lorgueil des ministres de leglise Romaine : et que ce nest pas de maintenant que telles choses aduiennent : et oultreplus, que cecy designe et prognostique le futur tresgrand vingtquatrieme schisme en leglise catholique et vniuerselle, dont les vaticinations des Prophetes et Sibylles, et les prognostiques d'Astrologie, ont tant parlé. Et que ceste presente derniere oultrageuse ambition de leglise Romaine, sera prochainement cause finale de sa terrible persecution, rebat et humiliation, auecques reformation. On pourra entendre et gouster les choses qui sensuiuent : Cestasauoir, que pour toutes lesdites raisons iay entreprins à layde de Dieu monstrer en ceste œuure trois choses principales.

Sensuit ce qui sera contenu en chacune des trois parties de ce Traicté.

En la premiere partie sera prouué, comment les richesses donnees à Leglise, mesmement par lempereur Constantin le grand, et ses successeurs, Pepin, Charlemaigne, Loys le debonnaire, et autres bons Princes, combien que premierement elles ayent esté engendrees souz ombre de sainteté, preudhommie et chasteté, ont neantmoins procreé sinistrement plusieurs mauuais enfans : Cestasauoir, Orgueil, Pompe, Arrogance, Heresie, Mespris des Princes, Tyrannie des subietz, et Impudence, cestadire non honte. Apres lesquelles choses est suruenue obmission des conciles gene-

raux. Et toutes telles choses ensemble, ont esleué les schismes, diuisions, bendes, separations, empeschemens, et partialitez entre le peuple Chrestien. Par lesquelles choses sont suruenus beaucoup de maux, tribulations, inconueniens et persecutions en Chrestienté.

Dont pour obuier ausdits inconueniens, ha esté mestier aux Princes, dassembler plusieurs synodes, conciles, et congregations de preudhommes, et gens estimez en literature et sainteté, desquelz conciles de leglise catholique, et vniuerselle, les premiers et les principaux sont specifiez en la premiere partie de ceste œuuvre, auecques les sept premiers schismes.

La seconde partie de ce Traicté contiendra la declaration de tous, ou aumoins des principaux et mieux congnuz conciles, tant vniuerselz comme particuliers, celebrez par leglise Gallicane et Françoise : et du proufit, honneur et gloire, qui en sont sortis et aduenuz à toute la chose publique de nostre foy catholique. Parquoy la frequentation diceux est vtile et necessaire.

En la tierce partie seront comprins, les schismes de leglise, depuis le huitieme iusques au vingttroisieme inclusiuement desia passez. Et est faite (1) mention du vingtquatrieme schisme futur, plus grand de tous les autres. Et de la persecution horrible et merueilleuse de leglise Romaine, selon les propheties. Apres lesquelles choses sera paix et tranquillité vniuerselle, par tout le monde : et le saint Euangile accompli, qui dit : *Vnum ouile et vnus pastor*.

(1) *Sera faicte* (les autres éditions, antérieures à 1548).

Comment sur trois autoritez principales ce present Traicté prend sa fondation.

Trois choses singulierement ont fait grand dommage à leglise vniuerselle : cestasauoir, Ambition, mere dauarice : Obmission des conciles generaux, et Interdition de mariage legitime aux prestres de leglise Latine. De toutes lesquelles choses nous parlerons amplement en toute ceste œuure. Dont pour fonder ce present Traicté sur les raisons dessusdites, tant en general comme en particulier, nous allegue-rons trois principales autoritez inuincibles. La premiere est, de Pape Pie deuxieme de ce nom, natif de Senes (1) en Toscane, lequel (comme recite Platina, en la vie dudit Pape Pie) souloit dire, pour vne sentence graue et serieuse, à maniere de prouerbe :

Virtutes clerum ditasse, vitia pauperem facere : Sacerdotibus magna ratione sublatas nuptias, maiori restituendas videri.

La seconde autorité, de messire Gaguin,(2) homme graue et autorisé, tant en Theologie comme en histoire : Lequel met en la vie du Roy Charles septieme ces mots expres :

Vetustissima enim contentio de vniuersali concilio et Romano pontifice, vtrum maius sit, hactenus inter ecclesiasticos perseuerat. quo (mea sententia) factum est, vt generales synodos cogere, pontifices detractent, formidantes suam tam laté patentem (ne dicam vsurpatam) auctoritatem conciliorum decretis cohiberi. Itaque ea est hodie illorum sublimitas et amplitudo, vt parui habitis regibus, licere eis omnia glorientur.

La tierce autorité est de Platina, tresnoble historien, lequel ha composé les vies de tous les Papes en beau style

(1) Sienne.

(2) Le chroniqueur et diplomate artésien Robert Gaguin.

elegant, et sans rien flatter. Si dit en la vie du Pape Benedict quatrieme de ce nom :

Sanctitate enim et doctrina, quæ non nisi magnis laboribus consummataque virtute comparantur, pontificum decus, sine vllis opibus primò quidem auctum est, inter tot hostes obstinatosque persecutores Christiani nominis. Mox verò vbi cum ipsis opibus lasciuire cœpit ecclesia Dei, versis eius cultoribus à seueritate ad luxuriam, peperit nobis tanta licentia peccandi, nullo principe flagitia hominum tum coërcente, (1) *hæc monstra, hæc portenta.* (Glossa, *scilicet Pontifices huius temporis*) *à quibus ambitione et largitione sanctissima Petri sedes occupata est, potius quàm possessa, etc.*

Lesquelles dessusdites veridiques sentences, ce tresnoble orateur de la langue Françoise, maistre Alain Charretier, en la fin de son liure, appellé Lexil, ha exprimé si bien, quon ne sauroit mieux : Dont le texte de mot à mot, touchant ce passage, sera mis en la fin de la troisieme partie de ce traicté.

Or commencerons nous maintenant au premier schisme, par lequel sera congnu le fondement de tous les autres : et les irregularitez, et desordres depuis suruenuz en leglise, dont les saints conciles ont esté les vrays remedes et antidotes.

Le temps du premier schisme et diuision en Leglise catholique, iusques au deuxieme. Et des persecutions et tribulations de Chrestienté. Et des saints conciles tenus pendant ledit temps : auquel sera comprinse la donation de Lempereur Constantin faite au Pape saint Sylvestre.

Cest chose assez commune et quotidienne, de voir et ouir que toutes choses mauuaises, prennent leur origine et com-

(1) *Nullo principe flagitia hominum tum coercente*, ajouté dans l'éd. 1549.

mencement, par quelque mauuais personnage : Comme il appert de Nouatus heretique, prestre et Cardinal de Romme. Lequel fut le premier qui viola lintegrité de la sainte eglise Romaine, par sa detestable ambition et hypocrisie. Car comme il pretendist à paruenir à la dignité Papale, souz ombre de sainteté et seuerité, cestadire, rigueur et conscience estroite, il (auecques les complices de sa secte) esleua deux Antipapes alencontre du saint pere Cornille : lun nommé Nouatian (1) à Romme, et lautre Nicostratus en Afrique. Et se separa ledit Nouatus de la communité de leglise Romaine, et sappella Monde, cestadire net, pur et saint, auecques ses disciples. Il soustenoit par grand heresie, que les apostatz, cestasauoir, ceux qui ont vne fois renoncé la foy, comme il aduint à saint Pierre, et depuis à plusieurs Chrestiens, de peur destre martyrisez, et comme font maintenant les Mameluz, et autres, ne doiuent iamais estre receuz à penitence : qui est directement contre le saint Euangile.

Pour lequel erreur extirper, fut mestier dassembler vn concile à Romme de soixante Euesques. Par lequel ledit Nouatus fut condamné, et ne treuue point quil y eust autre concile tenu en Leglise catholique au parauant, sinon peult estre en leglise primitiue, par les Apostres et disciples. Si demoura ledit Pape Cornille Romain en son entier. Nonobstant quil souffrit beaucoup de maux, par la tribulation du schisme, et des Antipapes esleuez contre luy par ledit Nouatus Cardinal. A cause dequoy ledit Pape saint Cornille, fut enuoyé en exil : et depuis receut couronne de martyre souz lempereur tyrant Decius, apres auoir sey au siege Apostolique deux ans et trois iours. Dont comme on

(1) *Novatus* dans les autres éd. — Sur Philippe chrétien cf. A. Graf, *Roma nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo*, II, 75.

le menoit au dernier supplice; il laissa et recommanda tous ses tresors a Estienne son archidiacre.

Iusques a ce temps ny auoit eu ambition, enuie ou contredit a cause de la dignité Papale; mais ie croy que les choses estoient desia paruenues a ce poinct, que lesdits Papes qui parauant sestoient maintenus en humilité et pouretè, estoient deuenus riches, et thesaurisoient des tresors donnez a leglise par la deuotion des Chrestiens: Car encores ne tenoient lesdits Papes aucune chose en possession terrienne. Et ce le me fait dire, pource que le dessusnommé Pape Fabian eut par donation les tresors des Empereurs Phelippes pere et filz premiers Chrestiens. Dont pour esclarcir lhistoire, nous toucherons briefuement desdits Empereurs.

Phelippes premier de ce nom Empereur des Romains, de la nation d'Arabie, commença a regner lan de nostre Seigneur deux cens quarantesix. Cestasauoir apres ce quil eut tué par trahison son propre seigneur et maistre lempereur Gordianus. Neantmoins ledit Phelippes, fut le premier des Empereurs Romains qui laissa lidolatrie, et fut conuerti a la foy Chrestienne, et baptisé auec son filz de semblable nom, lequel il auoit fait participant de son Empire. Mais finablement lesdits deux Empereurs Phelippes, pere et filz furent retribuez de semblable guerdon quilz auoient rendu a leur Prince Gordianus : car ilz furent tous deux occis, par Decius le tyrant, natif de Hongrie, leur subiet et vassal, et depuis successeur en Lempire.

Fabianus vingtetunieme Pape de Romme, fut celuy qui baptisa lesdits deux Empereurs Phelippes, pere et filz. Lesquelz (quand ilz se virent persecutez sans remede, par le dessusdit tyrant Decius) baillerent tous leurs tresors audit

Pape Fabian, qui nestoient pas petis, comme il est vray-semblable. Dont tant pour iceux recouurer, comme par despit de ce que ledit Pape Fabian les auoit recelez et retirez, lempereur Decius Payen, cruel et tyrannique, excita par tout le monde vniuersel, la septieme persecution sur les Chrestiens, depuis la premiere que Neron entama. Et pour le premier, ledit Decius feit mourir par cruel martyre, iceluy Pape Fabian, et fut le vingtetunieme des Papes martyrs, suyuans lun lautre depuis saint Pierre. Si celebre on sa feste le vingtieme iour de Ianuier, auec celle de saint Sebastien. Consequemment apres furent martyrisez, soubz ledit Decius, le Pape saint Cornille dessus mentionné, contre lequel ledit Cardinal heretique Nouatus esmut le premier schisme, et sainte Agathe, sainte Apollone, et plusieurs autres, qui ne pouuoient mais, de ce que le Pape saint Fabian, auoit retiré les tresors des Empereurs, soubz ombre de nostre religion Chrestienne.

Ceste merueilleuse hayne engendree audit Empereur et tyrant Decius contre les Chrestiens, dura longuement en ses successeurs. Car lempereur Valerian, successeur de Gallus, commanda la huitieme persecution : et feit martyriser le saint pere Sixte, premier de ce nom, saint Laurens son diacre, lequel auoit distribué les tresors de leglise aux poures : saint Hippolyte, et plusieurs autres. Puis apres lempereur Aurelianus natif de Dalmace trentedeuxieme empereur des Romains, fondateur d'Orleans sur la riuiere de Loire en France, et de Geneue sur le lac en Sauoye, et successeur de l'empereur Claude deuxieme de ce nom, fait publier la neuuieme persecution des Chrestiens.

La dixieme ensuiuant fut trescruellement ordonnee par les empereurs, Diocletian et Maximian de la nation Dal-

matique, successeurs de Varus de Narbone : et dura par lespace de dix ans. Diocletian (qui se faisoit adorer comme Dieu, et baiser les piedz comme font les Papes modernes, en ensuiuant larrogance barbare des Roys de Perse) faisoit exercer ladite persecution en Orient, et Maximian en Occident. Si fut faite si treshorrible occision et boucherie, des gens de la religion Chrestienne, que cest vne chose execrable, et presques impossible à la reciter. Car en lespace de trente iours en diuerses prouinces, il y eut dixsept mille personnes, liurez à dolent martyre. Tellement que la foy fut presques du tout esteinte en la grand Bretaigne, quon dit maintenant Angleterre, et en Gaule, que ores on nomme France : et les liures de nostre foy brulez par tout.

Et encores de ce, non content lennemy de nature humaine, feit oultreplus sourdre enuiron ce temps en Leglise, autres tribulations occultes et intestines, par semences dheresies. Comme si ledit premier schisme fust pere de tous maux : car les Sabelliens heretiques, nyoient que IESUS CHRIST fust filz de Dieu. Et les Manichees (1) mettoient deux principes, lun de bien et lautre de mal. Si fut celebré vn concile en Antioche, contre vn nommé Paule Samosetan euesque : lequel contredisoit à la virginité de la vierge Marie. Dont pour lesdits affaires y eut vn autre concile, de cent quatre vingts et dix euesques, tenu en la cité de Si-nuesse, en la Campaigne de Naples.

Durant le temps de ceste dixieme persecution, qui perseuera iusques à lempire de Constantin le grand (car Maxence, filz de Maximian la continua) receurent la couronne de martyre saint Marcellin, S. Marcel, et S. Mel-

(1) *Manichiens* (dans les autres édit.). *Symesse en la Champagne* (1548).

ciades tous trois Papes. Sainte Agnes, sainte Anastasie, sainte Barbe, S. Crespin et S. Crespinien, S. Sebastien, S. Christofle, S. Cosme et S. Damien, Sainte Catherine, Sainte Luce, Sainte Marguerite, S. George, S. Maximilian, S. Quentin, S. Blaise, S. Maurice, auec la legion de Thebes : S. Vincent, et autres sans nombre, dont les noms son escrits au liure de vie.

Aucuns historiens tiennent, que lesdits Empereurs furent ainsi furieusement esmuz à persecuter les Chrestiens, pource quilz les estimoient (ou on leur faisoit acroire) quilz estoient enchanteurs, magiciens et vsans de mauuais art. Et sur ce pas, les prestres des Payens controuuerent et donnerent faulsement à entendre ausdits Princes, que les Chrestiens auoient par art magique, fait bruler le grand Palais Imperial, en la cité de Nicomedie. Toutesuoyes Platina tresnoble historien en la vie des Papes, y assigne vne autre raison bien diuerse. Et dit en allegant pour son acteur Eusebius, que ladite persecution ne proceda dailleurs, sinon de la punition diuine. Mesmement à cause de ce que les Chrestiens et principalement le clergé et gens ecclesiastiques, estoient montez et tombez en si grand orgueil, arrogance, hayne et mespris de leurs voisins, et tyrannie et maltraitement de leurs subietz (souz ombre et couleur de nostre foy catholique et religion Chrestienne) que impossible estoit aux Payens, qui dominoient en la temporalité, de les plus supporter en aucune maniere. Parquoy (1) ne se faut esmerueiller si au temps present les Princes sont de semblable courage, attendu quilz voyent semblables fautes.

(1) *il* (dans les autres édit.)

Recapitulation des choses dessusdites : Et de la donation de Constantin, laquelle (comme il semble à plusieurs gens) ha esté cause des autres schismes, diuisions, heresies, partialites, et autres maux depuis aduenuz en Chrestienté.

Apres que nous auons veu par le dessus narré comment les tresors mobiles, portatifz et transitoires des Empereurs Phelippes, et lacception diceux, par le Pape Fabian, causerent le premier schisme, contre le Pape Cornille son successeur. Et ce par lambition et auarice du Cardinal Nouatus. Et que pour paruenir à ses fins, il se feit premierement hypocrite, et depuis heretique. Et esleva deux Antipapes alencontre dudit saint Cornille : Cestasauoir Nouatian à Romme, et Nicostratus en Afrique. Dont en la fin icelay Nouatus fut infame et rebouté de sa pretente, par vn concile publique. Et depuis suruindrent autres grandes persecutions et tribulations en leglise Chrestienne. Il sera desormais plus facile à persuader la verité de nostre intention, qui est de donner à entendre, que la donation des grans seigneuries temporelles, que les Papes pretendent leur auoir esté eslargies par lempereur Constantin le grand, ha bien esté cause des autres schismes XXIII. en nombre, depuis ladite donation pretendue.

Ie dis voulentiers ce mot, pource que aucuns tiennent, que onques donation nen fut faite : Mesmement Laurens Valle citoyen Romain, homme de grand literature et liberté, lequel ha de ce composé vn liure expres par grand audace : et semble alleguer raisons presques inuincibles. (1) Toutesuoyes la commune opinion et la possession dont les

(1) Laurent Valla publia à Rome en 1443 une *Declamatio de falso credita et ementita Constantini donatione*. En 1447, il fut nommé secrétaire apostolique et chanoine de St Jean-de-Latran.

Papes iouyssent, semblent assez confermer ladite donation. Et ce nonobstant, iose bien affermer, quelle fut plustot cause et semence de mal que de bien : Et que deslors fut semé en leglise, par la procuration du diable, le venin duquel elle ha esté toute empoisonnee. Et que depuis icelle, la sainteté et deuotion des Ecclesiastiques ha esté amortie et diminuee pour la plus part, et ha esté cause des schismes, debats et contentions entre les Ecclesiastiques, et gens seculiers. Tous lesquelz moyens ont esté precurseurs, et depuis promoteurs et augmentateurs de la faulse secte des Mahomethistes, bastarde, de lheresie Arrienne, et de la secte des Iuifz : et de plusieurs autres tribulations en Chrestienté : mesmement de faire cesser la primeraine sainteté des Papes. Laquelle chose se peult prouuer ainsi :

Constantin le grand fut baptizé par le Pape saint Syluestre, lan de nostre Seigneur CCCXVIII. Et est lopinion vulgaire faulse et mensongere qui dit, que ledit Empereur fut guery de meselerie par saint Syluestre, comme met expressement Platina en la vie du Pape Adrien, premier de ce nom. Depuis son baptizement, il sen alla habiter en Constantinoble par luy fondee, à fin dentretenir lempire Oriental, alencontre des Persans, durant lequel temps precedant le baptesme de Constantin, il y eut trente et trois Papes de sainte vie, et qui tous receurent couronne de martyre, pour soustenir et attester la foy Chrestienne, dont le premier fut saint Pierre, Prince des Apostres. Et le dernier fut saint Melchiades, predecesseur dudit saint Syluestre. Et de ce temps là, comme met saint Gregoire, cestoit chose louable de desirer la Papalité, maintenant on nen voudroit point pour le prys.

Depuis ledit temps, selon lopinion des meilleurs histo-

riens, nous auons eu en leglise CXCIIII. Papes, (1) sans les Antipapes, de tous lesquelz on ne trouue quun seul martyr. Cestasauoir saint Felix, deuxieme de ce nom, qui fut fait decapiter (2) par lempereur Constans, filz de Constantin le grand. Toutesfois il est bien vray, que depuis ledit saint Syluestre, qui fut confesseur et non martyr, il y ha eu assez de Papes de sainte vie, et bonne conuersation. Mais auant que nous procedons plus auant,(3) il me semble bon de mettre en lumiere la vraye origine, de lempereur Constantin le grand, lequel on accuse dauoir fait vn si grand mal en Leglise, en cuidant bien faire.

De Lempereur Constans pere de Constantin le grand, lequel Constans fut Roy de la grand Bretaigne, à cause de sa femme Heleine : et la cause pourquoy Lacteur sarreste vn peu à la genealogie dudit Empereur Constantin le grand.

La raison qui me (4) meult de clarifier l'origine de Constantin le grand, est pource que aucun grand docteur de Leglise, sauue sa paix, ha erré, en laissant par escrit, quune si tresnoble dame, comme sainte Heleine mere de Constantin, fut fille dun tauernier. Tout ainsi comme Virgile faillit bien lourdement, en escriuant, que Dido (5) fut onques amoureuse d'Eneas. Aucuns autres aussi mauuais historiens ont mis que ladite Heleine estoit chetiue serue, et esclaue, laquelle chose nest aucunement vraye ne vraysemblable : consideré et attendu les grands vertus de hautesse,

(1) *neuf vingtz quatorze* (1548).
(2) *fut iadis decapité* (1528).
(3) *plus oultre* (1548).
(4) *me* supprimé dans 1528.
(5) *ne fut* (dans 1528, 1533 et 1548).

et magnanimité qui estoient en elle : et les grands choses quelle acheua. Comme de trouuer la sainte croix, fonder tant de riches monasteres en diuerses parties du monde, et autres biens innumerables, quelle feit. Lesquelles choses ne pouuoient auoir lieu en vne femme de petite sorte et extraction.

Pour donques entendre sa vraye origine, il faut auoir recours à la vérité des chroniques anciennes de la grand Bretaigne, qui est telle : Que regnant audit païs le Roy Coël, (1) qui fonda Clocestre, Constantius Cesar eut ladministration des prouinces d'Espaigne, et de Gaule. Si se delibera de recouurer le Royaume de la grand Bretaigne, lequel sestoit rebellé contre lempire Romain, du temps du Roy Asclepiador premierement Duc de Cornouaille.

Constantius (2) Cesar commença à regner pacifiquement sur lempire des Romains auec Galerius son consort, la mesme annee, que les empereurs, Diocletian et Maximian, de leur plein gré, cederent à lempire, et desuestirent la pourpre, et les aornemens imperiaux pour viure priueement et pacifiquement en leurs maisons : ce que ne feroient pas voulentiers noz Papes modernes. Dont quand lesdits deux empereurs et augustes Constantius et Galerius, feirent partage et diuision entre eux deux, de la monarchie de lempire Romain, ledit Constantius homme de singuliere moderation, fut content dauoir seulement en sa part et portion les prouinces de Gaule, et d'Espaigne. Iasoit ce que dauantage, Italie, et Afrique, luy fussent escheues par sort. Si faut sauoir, que iceluy Constantius estoit filz de la fille de lempereur Claude deuxieme de ce nom, tres-

(1) *Cloel* (1548). Coël de Colchester, ap. Wace, *Brut*, v. 5713.

(2) Les autres éditions ont : *Constans*. Cf. Arturo Graf, *Roma nella memoria, etc.* (II, 50).

bon et tresnoble Prince. Et à fin que Diocletian sault et prudent homme, engendrast affinité et consanguinité entre eux, il donna audit Constantius en mariage, Theodore, fille de la femme de Maximian Cesar, de laquelle il eut six enfans : mais depuis il la repudia, (1) et espousa Heleine, vnique et seule heritiere du Roy Coël, de la grand Bretaigne, de laquelle il eut Constantin le grand.

Quand le Roy Coël, de la grand Bretaigne, quon dit maintenant Angleterre, entendit que Constantius empereur d'Espaigne et de Gaule, venoit à tout grand puissance, pour recouurer son Royaume, et le reduire à lempire Romain, il nosa lattendre en bataille rengee, ains luy enuoya ses ambassadeurs propices pour traiter de paix et dappointement, et se rendre subiet et tributaire audit Constantius empereur Romain, comme plusieurs de ses ancestres auoient esté, depuis que Iulius Cesar entra premierement à main armee, en ladite Isle.

Or fut bien content lempereur Constantius, homme de benigne nature, de receuoir à traicté et appointement ledit Roy Coël auec les conditions dessusdites : mais cinq sepmaines apres le traicté fait, le Roy Coël alla de vie à trespas. Si ne laissa quune fille, seule heritiere de son Royaume, nommee Heleine, la plus belle, et la plus elegante du monde : bien instruite es sept ars libéraux, et en tous instrumens de musique. Laquelle lempereur Constantius ioingnit à luy par mariage. Et à ceste cause se couronna et nomma Roy de la grand Bretaigne. Et cest la raison pourquoy les Roys d'Angleterre portent iusques auiourdhuy leur couronne à la mode de diademe Imperial. Il eut delle vn filz nommé Constantin, depuis surnommé le grand,

(1) L'histoire dit tout le contraire. Cf. A. Graf, *Roma*, II, 55.

empereur Cesar Auguste, et Monarque de tout le monde. Et ledit Constantius son pere Empereur de Gaule et d'Espaigne, et Roy de la grand Bretaigne, mourut en vne cité de sondit Royaume, nommee Eborac. (1) Et pour sa grand clemence et debonnaireté, fut reputé au nombre des Dieux, selon la vanité et superstition des Payens dadonques.

De lempereur Constantin le grand, fondateur de Constantinoble, et filz dudit Empereur Constans : et de sainte Heleine Auguste, Royne de la grand Bretaigne.

Constantin, surnommé le grand, premierement Roy de la grand Bretaigne et depuis empereur trentehuitieme des Romains, des gestes duquel les histoires sont amples et diffuses, (2) commença à regner lan de grace CCCVIII. Il fut esleué à lempire d'Occident luy estant en son Royaume de la grand Bretaigne. Et Maxence filz de Maximian se portoit pour empereur d'Orient à Romme. Mais par traict de temps, ledit Empereur Constantin, Prince de grand cœur et vertu, deffit en bataille ledit Maxence, filz de Maximian, qui neantmoins estoit son beau frere : et deux autres Tyrans, lun nommé Licinius, et lautre Maximin, occupateurs de Lempire Oriental. Si regna ledit Constantin seul Empereur sur tout le monde. Mais apres quil eut acheué lesdites guerres ciuiles, luy estant encores Payen, commença à persecuter les Chrestiens, comme ses predecesseurs auoient fait. De laquelle tyrannie il fut miraculeusement retiré, et conuerti à nostre foy, et baptizé par Pape saint Syluestre, qui parauant sestoit rendu fugitif, exilé et mussé dedens les cauernes dune grand montaigne, appellee

(1) York.

(2) latinisme pour : *développées, étendues*.

Soracte en Italie, pour crainte de la persecution des Empereurs Romains.

Du Pape saint Syluestre, qui premier triompha en leglise militante, au moyen des grans priuileges et biens temporels que lempereur Constantin le grand eslargit à leglise Romaine.

Sylvestre Pape trentequatrieme natif de Romme, estoit homme de sainte vie. A cause dequoy, il merita dauoir telle grace enuers Dieu, que de conuertir à la foy catholique lempereur Constantin le grand, lequel à ceste cause feit cesser toutes persecutions tyranniques qui se faisoient contre les Chrestiens : commanda ouurir les Eglises des catholiques : clorre les temples des Idoles : et publier dadorer le signe de la croix par tout le Monde vniuersel, comme la plus victorieuse enseigne qui soit. Et deffendre, que nul ny fust plus mis au dernier supplice, comme on souloit faire au parauant. Laquelle chose fut vne merueilleuse mutation de la dextre du Souuerain, attendu, quun peu de temps au parauant il ny auoit homme si hardy qui sosast nommer Chrestien, sinon sur sa vie, ne faire le signe de la croix en appert, ainçois estoient les Chrestiens reputez comme gens infames, et pleins de malefice, indignes et inhabiles dauoir aucun honneur, estimation, ou autorité en la chose publique.

Maintenant par la permission diuine, le Pape Syluestre est mis en honneur egal aux Roys. Mais sur ce pas, aucuns disputent, que ce fut au pourchas de lancien ennemy de lhumain lignage, lequel ne pouvoit autrement corrompre la sainteté des Papes, voyant que de trentetrois precedens, tous luy estoient eschappez par forte constance, et tole-

rance de persecutions et martyres : et sil ne (1) pensoit lors tirer tous les Ecclesiastiques à sa ligue, et cordelle, par l'hamesson de trop grand affluence de richesses, et par damnables heresies, qui procedent dorgueil, et par inflation de science, par lesquelz deux poincts il esperoit bien en auoir la plus grand partie. Et à ce propos aucuns recitent, que le iour de ladite donation solennelle, fut ouye en lair vne voix horrible, disant : *Hodie venenum in ecclesia seminaui*. Toutesuoyes ie ne lose affermer pour vraye histoire.

Le souuerain Prince donques, (2) Constantin le grand, voulut lors que le Pape fust aorné de pourpre, et daccoustremens imperiaux : et luy mit au chef sa couronne dor, estoffee de riches pierres precieuses. Laquelle neantmoins ledit Pape refusa, par moderation iuste et sainte. Et ne voulut autre aornement de teste, fors vne simple mitre Phrygienne, (3) de samyz blanc, de laquelle vsent encores auiourdhuy les Cardinaux et les Euesques à Romme, aux processions solennelles, mais non les Papes modernes. Ainçois, en lieu que saint Syluestre se deporta dune couronne Dor, laquelle Constantin luy presentoit de sa souueraine puissance, ilz en ont prins trois de leur propre autorité priuee, auecques la tiare, dont vsoient iadis les Roys de Perse. Laquelle est haute, et pointue, comme vne coqueluche, et riche comme la boitte dun grand Lapidaire Oriental. Et certes à la vérité il y ha plus dadmiration de superfluité, que de reputation de sainteté. Car nostre Seigneur nen portoit point de telles. Et à cette cause Platina

(1) et que il pensoit (1528 et 1533). V. A. Graf, *Roma*, etc. II, 96.
(2) 1548 commence la phrase par *Adoncques*.
(3) En archéologie, la tiare phrygienne ou mitre phrygienne.

tresgrand historien,(1) qui de ce se moque en la vie du Pape Adrien, premier de ce nom : appelle le Pape Paule Venitien, surnommé Superbe, qui trop se glorifioit en la pompe de cest aornement, non pas Dieu en terre : comme ilz veulent estre appellez par le peuple vulgaire : mais la Deesse Cybele : *Phrygia atque turrita, non mitrata*. Et la raison estoit, pource que ledit Pape Paule Venitien se fardoit quand il se vouloit monstrer aux Pelerins, en lannee du Iubilé. Et vsoit plus daccoustremens de femme que dhomme. Et pource dit saint Augustin, au liure des mots de nostre Seigneur, à fin de reprendre larrogance des Papes qui se contentent (2) destre appellez Dieux : *Qui vult videri Deus, cùm sit homo, non imitatur illum, qui cùm Deus esset, pro illo factus est homo*. Oultreplus, Platina en la vie du Pape Iean septieme de ce nom, met expressement, que la chaire trouee, qui est à saint Iean de Lateran à Romme, là ou le Pape sassiet premierement, et le dernier Cardinal diacre est deputé pour luy taster les genitoires, nest pas faite comme le vulgaire dit, à fin de sauoir sil est homme ou femme : mais à fin de luy donner à congnoitre quil est mortel. Et les propres mots dudit Platina sont telz : *Sciat Pontifex, se non Deum sed hominem esse*. Et sappelle en Latin ladite selle, ou chaire percee : *Sedes stercoraria*.

Toutesuoyes, tant sont friandes et blandissantes les richesses temporelles, que iasoit ce que saint Syluestre refusast par sa moderation la couronne Dor presentee par Lempereur, neantmoins ne fut il point de si estroite conscience, qui nacceptast bien et voulentiers, plusieurs autres

(1) Platina fut livré à la torture par ordre de Paul II, en 1470.

(2) 1548 et 1549 ont remplacé ainsi le latinisme *contendent* (*s'efforcent*) du texte original.

grans dons, rentes et demaines, de lempire Romain, que ledit Prince luy donna et ceda : et transporta (1) la cité de Romme, comme aucuns disent, et les autres tiennent le contraire, qui est la premiere difficulté. Et lautre est, que au cas que ledit Constantin leust fait, asauoir mon, sil le pouuoit faire au preiudice de ses successeurs, desquelles disputations ie me deporte : car cest plustot occasion de tomber en erreur heretique, comme celle des Bohemes, que autrement : et plusieurs grans esprits y ont mis la patte. Entre lesquelz Laurens Valle, noble homme Romain et Orateur de grand vehemence, soustient totalement que ceste donation est faulsement et peruersement controuuee. Si ne scay ie comment tout va, sinon que pour autant quil me touche, ie me tiens à la plus saine opinion.

Ledit saint Syluestre feit celebrer le premier grand Concile general, en la cité de Nicee en Bithynie, maintenant possedee par le Turc contre lheresie Arrienne, qui commençoit à pulluler : laquelle affermoit bien la Trinité des personnes, mais elle nyoit lunité de lessence. Et en iceluy Concile furent presens CCCXVIII. Euesques : et est lautorité dudit Concile, egale aux saints Euangiles. Maintenant nous descendrons aux autres schismes, debats et controuerses, qui depuis sen sont ensuiuis, et comment les heresies multiplierent, et les tribulations de Lempire, et de Chrestienté suruindrent, et des Conciles tenuz, pour la reformation de Leglise.

(1) On a dit : transporter une terre, un droit, une propriété. On préfère *transférer* quand on a observé toutes les formalités requises.

Le temps du second schisme, et diuision en Leglise, qui fut tantost apres la donation de Constantin, et dure iusques au troisieme : et des heresies et tribulations qui aduindrent ce pendant, mesmement du premier Pape heretique, schismatique, et infame.

Apres saint Syluestre, qui receut la donation de Constantin, ny eut que deux Papes pacifiques : cestasauoir sans schisme, et sans discord : dont lun fut nommé Marc, et lautre Iulles. Pendant lequel temps la forte heresie des Arriens se renforça de plus en plus. Et dicelle fut corrompu lempereur Constans, filz du grand Constantin, donateur dessusdit. Parquoy ledit Constans commanda lonzieme persecution contre les catholiques, et enuoya ledit Pape Iulles en exil. Auquel succederent Liberius et Felix ensemble competiteurs, c'estadire contrarians lun à lautre, et pretendans chacun destre Pape.

Liberius, combien quil fust heretique, gaigna sa cause, par la faueur de lempereur Constans, et demoura au siege seize ans sept moys et trois iours. Neantmoins il est conté pour le premier Pape infame, schismatique et fauorisant aux Arriens heretiques, contre les vrays Chrestiens catholiques, par ambition de la Papalité, et pour complaire à lempereur Coustantin le ieune, infect de ladite heresie, laquelle fut lune des plus mauuaises et des plus cruelles et scandaleuses, qui onques fut au monde : et pire que la secte des Mahomethistes. Car les euesques, et prestres Arriens, persecutoient les autres euesques et prestres, et tout le peuple catholique, par si merueilleuse inhumanité que onques nen fut ouye de pareille, mesmement en Afrique et Espaigne, du temps des Roys des Vuandelz.

Pour reuenir à propos, le vray Pape catholique Felix

fut fait decapiter par ledit Empereur Constans, le treizieme moys de son Papat. Et disent les historiens, que ce fut le dernier martyr. Et ce pendant commencerent à pulluler autres heresies, si comme les Donatistes, qui rebaptizoient les catholiques : et les Eunomiens, qui disoient que IESUS CHRIST nestoit point semblable à Dieu le pere par nature, mais par grace. Et les Macedoniens, qui nyoient le saint Esprit estre egal au Pere et Filz. Auecques lesquelles tribulations de Leglise, fut adioustee la douzieme persecution des Chrestiens commandee par Iulien l'Apostat Empereur, premierement Chrestien et depuis Idolatre. Laquelle tyrannie et apostasie dudit Empereur pouuoit bien proceder à cause du mauuais exemple quil trouuoit en nostre Eglise.

Le temps du troisieme schisme, iusques au quatrieme : et des tribulations de Leglise, et de Chrestienté : auquel temps, Romme fut destruite par les Goths : et des Conciles tenuz pendant ledit temps durant, enuiron dixhuit ans.

Incontinent apres le second schisme, le troisieme suruint, entre le Pape Damasus natif d'Espaigne, et Vrsicinus Cardinal Diacre, son aduersaire et competiteur. Et fut leur querele debatue à force darmes de chacun costé, dedens leglise mesme, tellement quil y eut beaucoup de gens tuez dun costé et dautre. Finablement Damasus vainquit et fut superieur. Et Vrsicin qui sestoit porté pour Antipape, fut contenté de leuesché de Naples.

Or (1) est il ores bien facile à coniecturer, quel detriment et de corps et dames, apporta à Leglise et à la Chrestienté, la trop liberale ou prodigue donation de Constantin, veu que desia par violence de guerre ouuerte, et par le sang

(1) *Il est maintenant bien*.... (1548).

des humains, le saint siege Apostolique se achette. Par ainsi Damasus fut le premier Pape, qui à main armee se seyt en la chaire S. Pierre. Toutesuoyes, on lestime saint et glorieux confesseur. Il fut accusé dadultere, mais il sen purgea solennellement. Et fut le premier qui donna autorité aux œuures de saint Hierome.

Enuiron ce temps, Romme fut prinse et destruite par Alaric Roy des Goths. Laquelle chose engendra grand esclandre en leglise Chrestienne : car les Payens reprochoient ceste malauenture aux Chrestiens, et vouloient du tout anichiler la foy : Disans que ce mal estoit aduenu à la chose publique, à cause de ce que les Empereurs Romains auoient delaissé la culture et seruice des Dieux. Pour auquel erreur obuier saint Augustin composa les liures de la cité de Dieu.

Oultre ce, pour plus troubler Leglise, lennemy de nature humaine excita plusieurs heresies, desquelles la principale estoit la Pelagienne, du nom de son maistre, qui soustenoit faulsement, que lhomme peult meriter, sans la grace de Dieu : et ne doit auoir cure de baptesme, ne des suffrages de leglise. Pour laquelle erreur (1) extirper, fut fait vn concile et congregation generale, en la cité de Carthage, de CCXVIII. Prelats, là ou S. Augustin monstra bien sa parfonde science et vertu.

Lempire Romain commençoit en ce temps de tomber en miserable decadence : car les Vuandelz, nation Germanique, auec leur Roy Genseric, et les Huns auec leur Roy

(1) Toutes les éditions ont ici le féminin. Selon Maupas (*Grammaire et syntaxe française*, Bloys, 1625) *erreur* et *humeur* sont des deux genres. C'est un conflit entre la syntaxe du moyen-âge de celle de la Renaissance.

Attila (qui se intituloit le flayau de Dieu) se respandirent en diuerses prouinces de lempire Romain, et mettoient tout en gast et en ruïne. Aussi les Saxons idolatres, commencerent à conquerre la grand Bretaigne sur ceux du païs qui estoient bons Chrestiens. Et dautre part, la synagogue des Iuifz, entreprint de composer le liure de Thalmud, contenant toute peruerse doctrine, contraire aux saints Euangiles.

Le temps du quatrieme schisme, iusques au cinquieme. Et des tribulations de Leglise et de Chrestienté. Et des grans conciles celebrez contre les heresies qui pulluloient adonques : Lequel temps contient enuiron cinquante ans.

Depuis ledit troisieme schisme, iusques au quatrieme, il ny eut que quatre Papes pacifiques : Cyrice, Anastaise premier de ce nom, Innocent aussi premier et Zozimus. (1) Apres lesquelz commença le quatrieme schisme et diuision en Leglise : c'estasauoir entre Boniface premier de ce nom, et vn Cardinal prestre, nommé Eulalius. La cause du different fut, pource que le clergé se diuisa en deux bendes : dont lune partie eslut ledit Boniface Romain, filz dun prestre nommé Iocundus, dedens le palais de Iulles : et lautre parti donna voix delection, audit Eulalius, dedens la Basilique de Constantin. Laquelle chose entendant lempereur Honorius filz de Theodose lancien, estant pour lors à Milan, à la requeste de lemperiere Placidia sa femme, et de leur filz Valentinian Cesar, chassa tous lesdits deux Antipapes hors de Romme. Toutesuoyes ledit Boniface fut reuoqué le septieme moys apres, et constitué seul euesque de Romme.

(1) Toutes les éditions ont cette orthographe pour St Zosime.

Depuis lequel temps, iusques au cinquieme ensuiuant, commença lheresie des Predestinez. (1) Laquelle affermoit, que rien ne proufite aux saintes gens pour acquerir la vie eternelle, faire bien en ce monde : car Dieu ha predisposé en son eternité, lesquelz doiuent estre damnez ou sauuez. Oultreplus, en linterualle dudit temps, le second grand concile vniuersel de quinze cens (2) Prelats catholiques, fut celebré à Constantinoble, du temps des Empereurs Gratien et Theodose, et du Pape Damasus, contre lerreur de Macedonius Patriarche de Constantinoble, et ses complices, qui nyoient le saint Esprit estre Dieu.

Consequemment fut assemblé le troisieme grand concile vniuersel en la cité d'Ephese, de deux cens euesques, par le commandement dudit Empereur Theodose et du Pape Celestin, contre lheresie des (3) Nestoriens, qui nyoient la vierge Marie estre mere du Filz de Dieu. Et en ces entrefaites toute Gaule, Espaigne et Afrique, furent courues et degastees par la cruelle inondation de plusieurs nations Barbares, si comme Goths, Vesegoths, Ostrogoths, Vuandelz, Alains : et les eglises destruites et desolees. Auquel temps les onze mille Vierges receurent martyre à Colongne, et S. Nicaise à Reims.

Encore fut tenu et celebré en ce temps là le quatrieme grand concile vniuersel de Leglise, en la cité de Chalcedoine, assise en Asie la mineur, quon dit maintenant Natolie, ou Turquie. Auquel se trouuerent six cens et trente euesques, par lautorité du Pape Leon, premier de

(1) C.-à-d. prédestinatiens ou prédestinariens.

(2) L'éd. 1548 donne : *XII cens*, et l'éd. 1528 : *douse prelats* et plus bas encore : *deux euesques*. Etrange négligence !

(3) 1528 ajoute : *infidelles*.

ce nom, et de lempereur Marcian. Et ce, pour conuaincre lheresie d'Eutychianus, Abbé de Constantinoble. Lequel soustenoit quen nostre Seigneur Jesvs Christ, apres quil eut prins chair humaine, ny auoit quune nature : cestasauoir (1) diuinité. Laquelle heresie extirpee par ledit concile, il sen esleua vne autre nommee Acephalique : cestadire sans chef, laquelle contredisoit aux saints Canons et Decrets dudit concile.

Encore y eut vn autre grand mal en ce temps : car le chef de toute Leglise, cestasauoir le Pape Anastaise second de ce nom, natif de Romme, deuint heretique : et est conté pour le second Pape infame, depuis la donation de Constantin : Car il fauorisoit à lerreur des Nestoriens, comme le Pape Liberius dessus mentionné, soustenoit le parti des Arriens. Et neantmoins il osa pour le premier des Papes, ietter la sentence d'excommuniement sur Lempereur de mesmes nom : cestasauoir Anastaise, pource quil fauorisoit à vn autre heretique nommé Achatius. Mais en parfin par le iuste (2) iugement de Dieu ledit Pape mourut miserablement, et respandit ses entrailles en vne làtrine, cestadire chambre secrete (comme tesmoignent tous les historiens) apres auoir occupé le siege Apostolique seulement vn an, et vingtquatre iours.

Du cinquieme schisme : et des conciles celebrez pour lunion de Leglise, et lextirpation des heresies.

Le cinqvieme schisme et diuision en Leglise, commença enuiron lan de nostre Seigneur quatre cens quatre vingts

(1) pure.
(2) *juste* ajouté par 1549.

et quatorze : tantost apres la mort dudit infame Pape Anastaise. Et fut ledit schisme entre deux contendans : cestasauoir Symmachus et Laurens. La cause du debat fut pour le discord du clergé, dont lune partie eslut ledit Symmachus en la Basilique Constantinienne : et lautre partie donna sa voix audit Laurens, en leglise de sainte Marie Noue. A cause dequoy sesleua grief tumulte et dissension au Senat et au peuple Romain, diuisé en deux pars. Toutesuoyes par le consentement de tous fut aduisé quon assembleroit le concile à Rauenne, en la presence de Theodoric Roy des Goths : laquelle chose conclue et produite en effect, apres auoir discuté et congnu le droit dun chacun, le Roy Theodoric conferma la Papalité audit Symmachus natif de lisle de Sardaigne. Si fut mestier à Laurens dauoir patience. Neantmoins il fut recompensé de (1) leueschè de Nucere, et ainsi fut finé le cinquieme schisme.

Du sixieme schisme.

Entre lesdits deux personnages mesmes, fut le sixieme schisme : car il aduint quatre ans apres que aucuns du clergé de Romme seditieux et de mauuaise sorte, et amateurs de nouuelleté, à layde de Festus et Probinus, Senateurs Romains, tascherent de deposer le Pape Symmachus : et rappellerent ledit Laurens son aduersaire. Dont le Roy Theodoric fut si indigné quil enuoya promptement vn Euesque nommé Pierre Altin, pour tenir le siege Apostolique par luy mesmes, et chasser les deux autres. Toutesuoyes Symmachus assembla vn concile de six vingts

(1) *de* pour *par*.

Euesques, et se purgea constamment (1) de tous les delicts quon luy mettoit sus : parquoy il demoura Pape.

Et neantmoins il y eut à plusieurs fois si grand sedition et emotion de peuple à Romme pour ceste cause, que tant prestres comme lays, sentretuoient par les rues miserablement. Et nespargnoit on point encores (2) les Nonnains sacrees. Et si neust esté que Faustus Consul mit la main aux armes, alencontre dudit Probin Senateur, chef et promoteur de tant de maux, il y eust eu encores pis. Voyla les premiers biens qui sont procedez de la donation de Constantin.

Du septieme schisme.

Regnant à Constantinoble lempereur Iustinian Auguste, deuxieme de ce nom, fut inthronizé au siege Apostolique le Pape Sizinus, ou Zozimus, natif de Surie, enuiron lan de nostre Seigneur sept cens et six. Contre lequel sesleua vn Antipape nommé Dioscorus, qui tint la dignité par force : et commença lors le septieme schisme et merueilleuse tribulation en Leglise. Et se continua par les successeurs, entre Gregoire deuxieme de ce nom natif de Romme, et vn autre nommé Sigismond. Parquoy en ce temps là, la foy commença presques du tout à faillir en Orient.

Aussi en ce mesme temps commencerent les Papes à leuer les cornes (3) plus amplement alencontre des Empereurs : Car ledit Gregoire deuxieme fut le second apres le Pape infame Anastaise dessus mentionné, qui osa excommunier son Prince, cestasauoir lempereur Leon troisieme de ce

(1) V. le latin *constanter*.
(2) c.-à-d. *même*.
(3) En latin : *cornua sumere*, *obvertere*, etc.

nom. La cause fut, pource que ledit Leon vouloit abolir ladoration des images par toute Chrestienté : disant que cestoit idolatrie, et le Pape contredisoit à ce. Parquoi deslors en auant sesleuerent grands bendes et partialitez, entre les Empereurs et Papes, qui souuent depuis ont esté renouuellees. Et pendant ces debats, les Sarrasins partans d'Afrique, entrerent en Espaigne. Et depuis lors ont possedé le Royaume de Grenade, iusques à ce que les Roy et Royne trescatholiques d'Espaigne, Ferdinand et Elisabeth (1) ont de nostre temps recouuré ledit Royaume de Grenade. Aussi vindrent des ce temps là iceux Sarrasins bien auant en France, mais ilz en furent reboutez par le trescheualereux Prince Charles Martel. Il se treuue par les histoires, que ledit Pape Gregoire septieme commanda aux Chrestiens de faire la ,quaresme : Ce que saint Melciades predecesseur de saint Syluestre auoit deffendu, sachant que cest vne corruption vniuerselle pour les corps humains, comme tesmoignent les Medecins.

Aucun temps apres, pour continuer les malheurs de leglise, regnant en France Pepin filz de Charles Martel, vn nommé Constantin, second de ce nom, enuahit la Papalité tyranniquement, et par force dargent et darmes : et la tint aucun temps alencontre du Pape Estienne troisieme de ce nom : mais finablement il en fut deietté par mesme moyen. Et apres auoir eu les yeux creuez, fut confiné et mis en exil et prison en vn monastere. Parquoy il est nombré pour le cinquieme Pape infame. Et en ce temps là, la nation des Turcs commença à sortir de Tartarie : et enuahit les terres de Lempire Oriental, et par ce poinct tous-

(1) Elisabeth = Isabelle.

iours la Chrestienté se diminue (1) : car dautrepart, les heresies pulluloient aussi de plus en plus. Et fallut celebrer le septieme concile vniuersel à Constantinoble, alencontre de ceux qui soustenoient, que cestoit idolatrie dauoir aucunes images des saints es eglises de Chrestienté : et aussi pource, que Leglise Grecque estoit diuisee de la Latine, pour aucuns articles concernans le saint Esprit.

Conclusion de la premiere partie de ce Traicté.

Puis que par le dessus narré nostre intention est commencee à clarifier : cestasauoir, de faire preuue suffisante, comment Leglise ha esté deprauee par opulence de richesses, et mesmement (2) par la donation de Constantin : Car voicy desia le septieme schisme qui y est surueuu, et le septieme concile vniuersel, sans les autres menus, quil ha esté mestier de celebrer, pour reünir Leglise. A fin de donner meilleure elucidation au tiltre de ce Traicté, qui est de monstrer la difference des schismes et des conciles : et mesmement la preeminence et vtilité des conciles de la sainte Eglise Gallicane, nous tairons le propos principal desdits schismes, et le reprendrons en la tierce partie, à fin de parler des conciles de ladite Eglise, lesquelz se commencerent à celebrer (3) enuiron le temps desdits premiers schismes.

(1) 1528 a simplement : *par ce point la chrestienté se diminua. D'autre part....*

(2) c.-à-d. *surtout*, encore dans Gabriel Naudé (1667).

(3) *se celebrer* (1528) *estre celebrez* (1549). En latin, *celebrare*, répéter souvent.

LA SECONDE PARTIE DE CE

PRESENT TRAICTÉ. (1)

Des cinq premiers conciles de la sainte Eglise Gallicane, tenus à Orleans, dont le tiers fut par le commandement du Roy Clouis premier Chrestien.

Les nobles historiens mettent que Clouis premier Roy Chrestien, des François, en linterualle de temps qui courut entre le quatrieme et cinquieme schisme specifiez en la premiere partie, fut aussi le premier des Roys qui feit assembler concile en la cité d'Orleans. Cestasauoir lan de nostre Seigneur, quatre cens quatre vingts et six. Regnant à Constantinoble lempereur Zenon Isauricus, et seant au siege Apostolique, le Pape Felix, troisieme de ce nom : et enuiron le temps du Roy Artus de la grand Bretaigne. Si presida audit concile vn saint Euesque, nommé Mellanius. La raison est à presupposer, que cestoit pour quelque grand bien de Leglise, et de Chrestienté.

Si nestoit ce pas le premier qui sestoit tenu audit Orleans, mais le tiers : Car le premier auoit esté du temps du Pape S. Syluestre, auquel presida leuesque Marinus : au second Aurelianus euesque : au tiers le dessusnommé Mellanius. Et depuis au quart Albinus euesque d'Angers : et au cinquieme Honoratus archeuesque de Bourges, comme il appert au Decret, en la distinction quinzieme, et au chapitre, *sexta Synodus*.

(1) Dans les éditions antérieures, même en 1548 : *Cy commence la..*

Du concile de leglise Gallicane et Germanique, tenu du temps de Charlemaigne Roy des François.

Iasoit ce que le païs de Francone oultre le Rhin, en Germanie, ne soit pas des appendences de Gaule, toutesuoyes le (1) Roy des François Charlemaigne, dominant sur toutes les deux langues, feit audit païs de Francone (de laquelle la cité capitale, et cathedrale, est Herbipolis) (2) assembler vn concile des Prelats, de lune et de lautre nation : cestasauoir Germanique, et Gallicane, du temps du Pape Adrian, premier de ce nom (comme met Platina) lequel concile les Grecz appellent la septieme Synode. Et illec fut condemnee lerreur Felicienne, qui soustenoit, que es eglises de Chrestienté ne doit auoir aucunes images.

Certain temps apres ledit concile, le Pape Leon troisieme de ce nom, successeur dudit Adrian, vint en France vers le Roy Charlemaigne, se pleindre de loutrage qui luy auoit esté fait par trois prestres Cardinaux : lun nommé Paschalis, lautre Primicerius, et le tiers Campulus, qui batirent et oultragerent vilainement ledit Pape Leon, en faisant la procession des Letanies iadis instituees par S. Gregoire. Dont ledit Roy Charlemaigne fut tresmal content. Et de fait, se tira à Romme à main armee, pour remettre ledit Pape en son siege. Parquoy il merita destre nommé Empereur et Auguste de lempire Occidental : et donna plusieurs grans biens à leglise Romaine, comme son pere Pepin auoit fait au parauant, ce que depuis leurs successeurs ont continué daugmenter.

(1) *noble* dans les éditions antérieures.

(2) Würzbourg.

Du grand concile tenu à Aix la Chapelle, du temps de lempereur Loys le Debonnaire, filz de Charlemaigne.

Aix la Chapelle, nommee en Latin Aquisgranum, là ou le corps de saint Charlemaigne est sepulturé, combien quon y vse de langue Germanique, si est ce toutesuoyes des pertinences de la Gaule Belgique. Or y fut celebré vn concile, duquel Platina en la vie des Papes, et Gaguin en la chronique de France, font mention, par le commandement de Loys le Debonnaire Empereur de Romme, et Roy de France, auquel sasssemblerent tous les Princes et Prelats de sa subiection : en la presence duquel concile il eslut, et establit pour consort et participateur de son Empire, Lothaire son filz aisné, et le couronna Roy d'Italie : Pepin le second, il le nomma Roy d'Aquitaine : et Loys le tiers, Roy de Bauiere. Et comme les ambassadeurs des Sarrasins, habitans à Cesarauguste et Barcelone en Espaigne, fussent venuz luy supplier de paix audit concile, il la leur ottroya. Ausurplus ledit tresnoble et tresuertueux Prince, ordonna en ladite assemblee, estre fait vn liure de lordre et des cerimonies ecclesiastiques. Lequel il commanda estre doublé par plusieurs volumes et exemplaires, en toutes les principales citez et villes de son Empire et Royaume : et que les constitutions diceluy fussent obseruees par chacun poinct.

Le personnage qui eut charge de composer ledit liure, sappelloit Amaralius (1), diacre, flourissant pour le temps dadonques, tant en estude de lettres, comme de la notice des institutions sacrees et cerimonies ecclesiastiques. Et

(1) *Amalarius*, dans les autres éditions.

ausurplus, ledit tresdebonnaire Empereur et Roy, quand il vid et congnut que les Prelats et autres de moindre dignité excedoient la mesure de moderation sacerdotale, en pompe de vestemens trop precieux, trop superflux, et en trop grand monstre et excessiuité dor, de gemmes et pierres precieuses aux doigts, il leur commanda à baisser ladite pompeuse ostentation, trop orguilleuse, et se vestir dhabillemens plus humbles et plus conuenables à leur vocation. Et que chacun fust content dun anneau seulement, pour indice et enseigne de sa prelature.

Selon ce que ie puis entendre par lhistoire de Platina historien, le Pape Estienne, quatrieme de ce nom, natif de Romme, et successeur dudit Leon le tiers, estoit present et assistant audit concile : car pour fuyr la fureur des Romains, il vint en France : et trouua ledit Empereur et Roy Loys le Debonnaire, à Orleans, lequel le receut en grand honneur et magnificence, et le traicta bien aucun temps, puis luy donna faueur et ayde pour retourner à Romme, ensemble vne croix de valeur inestimable, que ledit Empereur enuoyoit pour offrande à leglise S. Pierre.

Du mauuais et execrable concile de Compiengne, tenu par les Prelats de France, contre ledit Empereur et Roy Loys le Debonnaire.

Il y evt enuiron ce temps tenu à Compiengne vn autre concile, mais il fut detestable et pernicieux : et se peult plustot appeller conuenticule et monopole : car ce fut fait sans autorité, par les mauuais Prelats de France, du temps dalors, qui conspirerent alencontre de leur seigneur souuerain, Empereur et Roy Loys le Debonnaire : car lesdits Prelats, comme il est vraysemblable, marris et indignez de

ce que au concile precedent il les auoit corrigez de leurs pompes et superfluitez, et leur auoit fait laisser leurs anneaux, conspirerent contre luy, et firent par grand cruauté armer les enfans contre le pere, et le prendre et tenir en garde estroite à Soissons, aydant et consentant à tel malefice le Pape Gregoire, quatrieme de ce nom. Lequel Roy nauoit pas ce merité enuers Leglise Romaine : car il auoit fait plusieurs biens et donations au Pape Paschal au siege Apostolique : Et mesmement conferma la donation de Constantin, comme met vn acteur nommé Raphaël de Volaterre. Et finablement audit malheureux concile de Compiengne auquel ilz sestoient assemblez sans autorité superieure, lesdits Euesques et Prelats coniurez, condamnerent leur souuerain Prince et seigneur, de poser les armes et la ceinture militaire, et se despouiller de la dignité Imperiale, et en ce lieu prendre et affubler la cuculle, ou le froc dun moyne.

O faulse et malicieuse pharisienne hypocrisie sacerdotale : Ce nest pas de maintenant que tu conspires en grand desdain contre ceux qui te reprennent et corrigent : car tu commenças au chef, cestasauoir à nostre Seigneur Iesvs Christ. Cela est dit pour les mauuais. Et la narration de ce peruers concile, est pour donner lustre aux autres, lesquelz ont esté de bonne consequence : Car apres lesdits esclandres, ledit Empereur et Roy fut restabli en son entier, (1) par la iustice diuine, et par vn autre meilleur concile des Euesques et Prelats de France.

(1) Les éditions 1528 et 1549 ont ici : *comme a luy tres raisonnablement appartenoit.*

Du concile de Troye en Champaigne, tenu du temps du Roy Loys le Begue.

Av temps du Roy Loys le Begue, filz de Charles le Chauue, vint en France le Pape Iean neuuieme de ce nom, natif de Romme, eschappé des prisons du peuple Romain, qui le hayoit, pource quil vouloit couronner Empereur ledit Loys le Begue, Roy de France, et ilz aymoient mieux auoir Charles son frere Roy de Germanie. Dont tant pour ceste cause, comme pource que deux Contes d'Italie, lun nommé Lambert, et lautre Helbard, vsurpoient tous les iours par tyrannie, sur le patrimoine de Leglise : et à ceste cause les auoit excommuniez, il se vint sauuer en France, ou il demoura par lespace dun an, et se tint premierement en Arles : et de là vint à Lyon, là ou il enuoya vn ambassadeur prier le Roy, quil se y voulsist trouuer. Mais le Roy estant à Tours, ny peut (1) venir, à cause dune maladie quil auoit euë. Toutesuoyes, certain temps apres quand le Roy fut venu à bonne conualescence de sa maladie, luy et le Pape se trouuerent ensemble en la cité de Troye en Champaigne, et illec sassembla le concile de leglise Gallicane.

Audit concile de Troye en Champaigne, furent conclus beaucoup de saints Decrets, lesquelz messieurs les Decretistes trauuent au droit Canon, en la distinction cinquantieme, et au chapitre, *Miror*. Et (2) en la dixseptieme question, chapitre quatrieme, commençant, *Si quis*. Dont entre les autres choses qui y furent establies, Platina his-

(1) *oncques* (1528).
(2) *consequemment* (1548).

torien met, que aux Flamens fut baillé vn Euesque : Car le païs de Flandres, qui parauant estoit la forest Charboniere, pleine de marestz, sestoit de nouuel commencee à peupler et habiter. Parquoy il faut coniecturer que alors ilz furent mis souz le Diocese de Tournay, ou ilz sont encores. Oultreplus, ledit Pape Iean neuuieme, donna solennellement audit concile la couronne de Lempire au Roy Loys le Begue, et lappella Auguste. Mais il ne voulut point couronner sa femme, nommee Richent, combien quil en fust instamment requis. Ces choses faites, et le concile licentié, ledit Pape Iean neuuieme, sen retourna à Romme pour obuier aux Sarrasins d'Afrique, qui en ce temps là auoient occupé une partie d'Italie.

De deux conciles tenus à Reims, contraires lun à l'autre : Lun par le Roy, et lautre par le Pape.

Hve capet regnant nouuellement en France, assembla le concile des Prelats de leglise Gallicane à Reims en Champaigne. Et pource quil hayoit et craingnoit la posterité de Charlemaigne, sur laquelle il auoit vsurpé le Royaume, il feit audit concile deposer larcheuesque de Reims, nommé Arnoul, frere bastard de Lothaire, iadis Roy de France, et mit en son lieu vn moyne, philosophe et necromancien, lequel estoit expert en lart de Toulette. (1)

Contre ledit concile le Pape Benedict, septieme de ce nom, en feit celebrer vn autre en la mesme cité de Reims : auquel ledit Arnulphus fut restitué, et ledit Gerbert deposé, qui neantmoins fut depuis archeuesque de Rauenne,

(1) *Tolette*, dans les autres éditions ; celle de 1528 ajoute : *nomme Gerbert*.

et depuis Pape de Romme, au moyen de ladite art diabolique, dont il se sauoit bien ayder. Mais finablement il mourut pourement. Cest celuy de qui on lit ce vers commun :

Transit ad R Gerbertus ad R fit papa regens R.

Pource quil eut trois dignitez, commençans par une mesme lettre. (1)

Du grand concile general et vniuersel celebré à Clermont en Auuergne, au temps de Phelippes premier de ce nom, Roy de France, present le Pape Vrbain deuxieme. Au moyen duquel concile, le grand passage de Godefroy de Buillon fut mis sus, et la terre sainte recouuree.

Le saint pere Vrbain deuxieme de ce nom, parauant Abbé de Clugny, et Cardinal d'Hostie, fut meu de grand pitié et compassion par les paroles dun vaillant preudhomme nommé Pierre l'Ermite, natif du Diocese d'Amiens, lequel venoit de pelerinage de la terre sainte : et auoit raconté au Pape, la seruitude, pitoyable misere, et poureté, en laquelle il auoit veu de fresche memoire, le Patriarche Simon de Hierusalem, et tous les Chrestiens doultre mer. A cause dequoy ledit Pape Vrbain deuxieme, delibera tresaffectueusement de semployer au recouurement de la terre sainte, et la tirer hors de la tyrannie et cruauté des Turcz et Sarrasins, infideles et Mahomethistes, ou elle auoit esté detenue depuis le temps de lempereur Heracle, cestasauoir par lespace de quatre cens quatre vingts ans, ou enuiron.

(1) Rome, Reims, Ravenne.

Dont tant en intention de ce faire, comme pource quil ne sauoit trouuer maniere de viure en paix auec les Romains, qui sesmouuoient de iour en iour à tumulte et sedition contre luy : et pour autres grands raisons necessaires, il print occasion de partir de Romme, et venir en France. Si commanda prestement assembler le concile vniuersel de toute leglise catholique, en la cité de Clermont en Auuergne. Aucuns historiens tiennent aussi, quil celebra vn autre concile à Tours : cestuy cy est le plus renommé et le plus certain. Ce fut au temps de Phelippes premier de ce nom, Roy de France, et de la Royne Berthe, fille de Florent Roy de Frise, et Conte de Hollande. Dont quand le concile general fut assemblé au nom du saint Esprit, ledit saint pere Vrbain, feit vne oraison ou harengue belle et elegante à tous les assistans en langue Latine, (1) laquelle iay mise en François, ainsi comme sensuit :

La harengue du Pape Vrbain, deuxieme de ce nom, faite au concile de Clermont en Auuergne, au peuple Chrestien, pour les enhorter à la deliurance de la terre sainte, occupee par les Turcz et Sarrasins.

Vovs hommes Chrestiens qui estes en ce lieu conuenuz à nostre mandement, estimez paraventure que la seule cause qui nous ha contraint de laisser Romme et Italie, et venir pardeça, nest que pour reformer et mettre en meilleur ordre les choses appartenans à lestat ecclesiastique, et à nostre sainte foy et religion catholique : Certes il est bien

(1) Michaud (Hist. des Croisades I, 64, éd. de Bruxelles) pense que le pape Urbain, étant français, se servit du dialecte roman usité en Auvergne.

vray que cela en ha esté cause en partie : mais il en y ha encores vne autre trop plus grande et plus necessaire, voire et telle, que nulle autre ne peult estre dite plus grande, laquelle nous ha cy attrait.

Depuis peu dans en ça, vne gent Agarene (laquelle corruptement vous nommez Sarrasine) est yssue de Perse, enuahissant les lieux et contrees de la terre sainte et cité de Hierusalem, ha tout prins, tout pillé, tout brulé, et le tressaint sepulcre de nostre Seigneur Jesus Christ honni et contaminé : laquelle chose nous ne pouuons dire sans larmes. Temples, eglises, chapelles et autelz, esquelz on seruoit Dieu à la mode Chrestienne, ou ont esté demolis et mis par terre, ou changez en lusage prophane de la secte de Mahometh. Et dun grand nombre de creatures Chrestiennes emmenez violentement hors dillec, les vns par fragilité humaine et par limpatience des tourmens, ont renié la foy, et sont deuenuz Sarrasins, apres auoir esté circoncis. Les autres fermes et constans en la foy, ont esté despecez et martyrisez par diuerses manieres de mort, tellement que le plus heureux sest reputé celuy, qui de la main dun diceux bourreaux, pouuoit auoir incontinent la teste trenchee sans plus languir.

Et quant aux femmes Chrestiennes, lesquelles esmues de deuotion sont autresfois parties des villes et citez daucuns d'entre vous qui estes icy presens, pour aller visiter, baiser et adorer les saints lieux : apres quelles ont passé tant de mer et tant de terre, ont souffert tout ce qui est execrable à dire et que la cruauté des ennemis de Iesus Christ, ha sceu penser et controuuer, non tant pour saouler leur luxure que pour ahontir et vergongner la Chrestienté. Lesquelles choses, si vous estes vrays Chrestiens (ou plustot diray ie, si vous estes hommes) vous ne pouuez ouyr

de bon courage, ne supporter en patience. Et à fin que vous vueillez entendre de cœur et de pensee en toutes les choses dessusdites, et pouruoir à icelles selon la dignité du nom de Chrestienté, trois choses y ha qui vous y doiuent non seulement induire, mais attraire. Premierement les bons exemples de voz predecesseurs : secondement le grand peril prochainement apparent si on ny remedie : et tiercement lesperance des merueilleux guerdons qui sen ensuiuront. Donques auant que nous procedons aux autres choses, certainement les circonstances qui touchent au danger et peril eminent, seront plus facilement mises deuant voz yeux.

Nous sommes certains, quil ny ha homme de vous qui ignore comment les tresbonnes et tresfertiles regions d'Asie et d'Afrique, iadis subiettes au saint Empire Romain, et depuis à Leglise catholique, sont possedees par les Turcz et Sarrasins noz ennemis, ou plustot de nostre Seigneur et Dieu immortel Jesus Christ. Oultreplus, si vous tous en la generalité ignorez quelles prouinces d'Europe, et quelles citez iceux mescreans oppressent, occupent et destruisent, chacun toutesuoyes en sa prouince particuliere le doit bien sauoir : si ce ne sont dauenture vous autres de la nation Gallicane et Françoise, qui comme les plus lointains ne sauez rien de cecy : et qui toutesuoyes deuez ouyr presques iournellement les pleurs et les clameurs des Espaignolz, et de ceux de Languedoc affollez de celle gent inhumaine, attendu que tous les iours on les maine pour esclaues et serfz delà la mer en Afrique, que vous dites maintenant Barbarie.

Et dautre part, entre vous Germains, Saxons, Polaques, Bohemes, et Hongres, si vous ne sentez encores les Turcz forcener dedens voz entrailles, deuez vous pourtant ignorer

de combien petis interualles de mers et de riuieres, ilz soient lointains ou prochains de vous ? Ores ie parle à (1) Italie, de laquelle par plusieurs ans cy deuant les Sarrasins ont occupé presque la moitié, et se sont fourrez dedens si auant, que la grand cité Romaine capitale de tous les Chrestiens, le siege des successeurs de saint Pierre, encores tout freschement arrosee du benoit sang des martyrs, ilz lont enuahie, assiegee et prinse par force. Et les eglises des Apostres saint Pierre et saint Paul, souillees, pollues et coinquinees.

Ie voy icy les Venitiens, ceux de Dalmace et de Histrie, et autres habitateurs dentour la mer Adriatique, lesquelz en tant quilz ont perpetuelle guerre auec les Turcz et Sarrasins, pour eux mesmes deffendre, cependant ilz gardent et preseruent la reste d'Italie, à fin que ladite gent ne lentame. Combien que certes ie ne scay bonnement, si endementiers que les Turcz et Sarrasins sont gardez dentrer en possession de la mer Adriatique, ilz sont plustot reboutez d'Italie, que d'Allemaigne et Hongrie.

Mais pourquoy marresteray ie en vne chose si tresmanifeste et notoire à vnchacun ? Il est certain que iusques à ores, sur les frontieres et extremitez de Septentrion quant aux parties d'Europe, Lempire de Constantinoble ha esté vn fort auantmur et obstacle. Car il ha assoupy et arresté tout court les horribles inondations, inuasions et impetuositez des infideles, Turcz et Sarrasins, lesquelles estoient disposees de foudroyer tout ce quelles trouueroient deuant elles. Or ha ledit Empire de Constantinoble gardé premierement que les nations des infideles ne crauentassent les

(1) *de* (1528).

Hongres, les Polaques, les Bohemes, voire mesmes les Allemans, et toute la reste de Chrestienté. Mais quoy ? Lempereur de Grece, depuis aucuns ans ença chassé et deietté d'Asie la mineur (laquelle on dit maintenant Natolie, ou Turquie) se soucie et trauaille desia assez, à ce quil puist conseruer et retenir son Empire, et ses païs et seigneuries situees en Europe, cestasauoir deça la mer Hellesponte, prochaine de Constantinoble.

Si donques maintenant vous ne regardez et considerez sans plus, que les choses qui sont deuant voz yeux, sil ne vous chaut daller au deuant, et resister aux Turcz et Sarrasins infideles, qui de brief sappareillent à vous courir sus : attendu que par vostre negligence auez desia souffert, que le saint sepulcre de nostre Seigneur, et la terre sur laquelle Jesus Christ ha marché, ayt esté souillee et honnie dune si tresorde vilenie de gens, certes vous les sentirez tantost impetueusement forcener sur voz testes. Et vous dolents et malheureux verrez voz femmes estre cruellement esrachees (1) dentre voz bras, voz filles du giron de leurs meres, et voz enfans et iouuenceaux estre rauis et entrainez en violente seruitude.

Assez trop mieux (ô mes enfans) et auec plus grand louenge se sont portez noz predecesseurs (à fin que nous le prenons vn peu plus haut) lesquelz ont esleué leur haut renom et dignité par prouesse, commencee à Romme et en Italie, et augmentee par les forces d'Europe, iusques à la souueraine monarchie de tout le monde : par toutes les regions et prouinces duquel le nom Chrestien ha flouri. Lequel nom, nous voyons de nostre temps estre pressé et reculé en vn petit anglet de la terre. Et tous les iours

(1) cf. *exradicare*.

auons crainte nouuelle, quil ne decline et sabolisse du tout. Mais venons aux choses plus prochaines.

Charles surnommé le Grand, de la vostre nation presques de toute ancienne origine (ô Germains) et Roy aussi de vous François, et de toutes voz deux nations le tres grand loz et decorement, dechassa hors d'Espaigne et d'Aquitaine (qui sont les propres frontieres de France) plusieurs turbes et multitudes infinies de mescreans. Charles debouta les Sarrasins d'Italie : Charles (comme vous affermez par commune renommee) les ietta hors de Hierusalem et de la terre sainte, tellement que vous auez accoustumé de dire, par maniere de grand louenge et glorification, que luy seul ha fait demourer le nom de Chrestienté en Europe. (1)

Mais dites moy, ie vous prie, de quelle gloire vous pourrez vous desormais vanter ? comment oseriez vous dire cy apres, que la nation Françoise est la seule et la premiere, laquelle on doit vrayement appeller Chrestienne, attendu quen celle abondance de (2) richesses, que vous estes presentement, vous permettez par vostre nonchallance que le reste du peuple Chrestien soit chetif et malmené par les Turcz et Sarrasins ? Cestasauoir apres que parauant le sepulcre de nostre Seigneur ha esté prins et empunaisé par eux mesmes.

Resueillez vous (ô forts et vaillans hommes) nous vous en prions et adiurons, et pour la misericorde intrinseque de Dieu vous en requerons, comme ceux qui seront vif exemple, miroir et enhortement à toute la Chrestienté. (3)

(1) V. Gaston Paris, Hist. poétique de Charlemagne, *passim*.

(2) *abondance et richesses où* (1528).

(3) *toute chrestienté* (1528 et 1548).

Prenez voz armes, desployez voz banieres, et mettez aux champs voz compaignies et voz legions. Si aurez autant de suite et dadiutoire, comme vous monstrerez le faire de plus grand courage. Dieu toutpuissant sera present en vostre affaire, et si enuoyera ses Anges du ciel deuant vostre face, à ce (1) quilz adressent voz chemins, et quen tous cas et toutes fortunes ilz vous aydent et assistent.

Ny ha il donques aucun qui desire dentendre de nous, quel et combien grans sont les guerdons et merites de ceste emprise? Certes ilz sont les plus hautains et les plus amples de tous autres : et telz, que aucun homme de sain entendement, ne doit esperer les semblables en nulle autre guerre. Or est il ainsi, que quiconques allant en ceste sainte querele et poursuite, laissera son pere, sa mere, sa femme, ses enfants, ses propres richesses, son estat, et la gloire de sa maison, (2) il est certain de recouurer des choses beaucoup plus grandes, et du tout incomparables. Et que veult on plus? Ceux qui remaindront en la bataille, et seront occis des ennemis, conquesteront riche butin et despouille comme silz estoient vainqueurs : et seront menez en la Gloire eternelle du Royaume des Cieux à eux appareillee, là ou ilz triompheront auec les saints, et auec nostre Seigneur Jesus Christ, chef et conducteur de ce tressaint voyage. (3)

Et oultreplus, si telz en y ha qui quierent et demandent guerdons terriens et salaires transitoires, leur souuienne

(1) *ad id* = à cette fin, qu'ils redressent.

(2) Dans les éd. 1528 et 1548, on ne trouve que : *laissera son père et sa maison.*

(3) Mêmes arguments dans les poètes belges Quesnes de Bethune et Maerlant *Van den lande van Overzee.*

que la terre de laquelle il est maintenant question et propos la mettre à deliurance de noz ennemis : est celle laquelle Dieu nostre souuerain pere promit iadis donner en heritage à son peuple d'Israël : terre qui est affluente de lait et de miel : Cestadire de toutes choses qui sont souefues et delectables aux corps humains.

Prenez donques et empongnez les armes entre vous Chrestiens, pour mettre à deliure le sepulcre de nostre Createur, et pour faire tant et tellement (moyennant la grace et misericorde de Dieu) que ainsi que vous tous espargnerez à vous mesmes honneur et gloire immortelle, pareillement vous acquerrez les richesses inestimables du siecle aduenir.

Comment loraison dessus specifiee, prononcee par le Pape Vrbain, causa merueilleuse efficace en la Chrestienté : et comment les Princes de pardeça, se croiserent en grand nombre.

Le (1) dessvs nomme, saint pere Vrbain deuxieme de ce nom, neut pas si tost acheué sa harangue proposee, que tout le peuple assistant commença à sescrier tout à vne voix, comme si ce eust esté vn coup de tonnoirre, Dieu le veult. Et lors le Pape leur donna sa (2) benediction, en disant que ce mot là, seroit tousiours pour leur cry, (3) durant le voyage. Si se croiserent deslors, bien trois cens mille hommes tous bons combatans, du nombre desquelz il y eut plusieurs vaillans Princes, et tous nobles hommes :

(1) *Puis le dessus nommé* (1528 et 1538).
(2) *La* (1528).
(3) *en leur cry* (1528).

lesquelz pour faire finance vendirent leurs propres terres et seigneuries, comme ces choses sont specifiees bien au long en plusieurs histoires et chroniques, mesmement (1) de Godefroy de Buillon chef de ladite emprinse. Et nous en auons fait vn Recueil sommaire, et de tous les autres passages (2) qui ont esté depuis, en vne autre œuure par moy compilee. Mais cestuy cy fut le premier et le principal, et qui redonda à plus grand honneur à la Chrestienté. Parquoy appert que ledit concile de Clermont est bien digne de grand memoire et louenge, veu quil en sortit si grand fruit. Maintenant nous nous en tairons pour venir à rememorer les autres.

Du concile de Troye en Champaigne, celebré par le Pape Paschal deuxieme, pour la reformation des Ecclesiastiques.

Tantost (3) apres ledit grand concile de Clermont, et du temps du dixseptieme schisme, le Pape Paschal deuxieme de ce nom, natif d'Italie, parauant moyne et successeur immediat dudit Vrbain deuxieme, vint en France, pour reformer les Ecclesiastiques, qui menoient vie trop desordonnee : et celebra vn concile general, auquel il reforma le clergé, dont les mœurs et façons de faire estoient trop empirees et de mauuais exemple au populaire : et chastia plusieurs Prelats et prestres, en leur ostant leurs benefices, et les donnant à gens plus suffisans et mieux moriginez pour rendre le diuin seruice de plus louable culture : et apres ce fait, il sen retourna diligemment en Italie. Ce

(1) c.-à-d. *surtout*.
(2) Voyages d'outre mer ; Ducange v. *Passagium*.
(3) *Tantost* ajouté par l'éd. 1549.

Pape recommença la querele des inuestitures, contre lempereur Henry le quart. Pourquoy il eut beaucoup à souffrir, et pareillement ses successeurs. Et fut cause desmouuoir plusieurs guerres et dissensions en Chrestienté, comme iay bien intention de monstrer en la tierce partie de ce Traicté.

Du concile de Reims, tenu par le Pape Calixte, frere du Conte de Bourgongne, auquel lempereur Henry le quart fut excommunié.

Avdit Paschal deuxieme de ce nom, succeda Gelaise second, natif de Gayete en Italie, moyne de Montcassin, au temps duquel fut le dixhuitieme schisme. Et souffrit beaucoup de persecutions, comme nous dirons au Traicté des Schismes, mesmement par lempereur Henry le quart, lequel auoit creé vn Antipape, nommé Benedict, pour la crainte duquel, ledit Pape Gelaise senfuyt hors d'Italie, et sen vint à refuge en France, du temps du Roy Loys le Gros : il monta sur mer à Pise, et arriua premierement au port de Maguelonne, puis trauersa le Royaume de France, et dedia plusieurs eglises, mesmement vne à Tournay, et puis finablement vint faire sa residence en labbaye de Clugny : là ou il trespassa dune pleuresie.

Au lieu dudit Gelaise, fut eslu à Clugny larcheuesque de Vienne, nommé Guy de Bourgongne, frere du Conte Estienne de Bourgongne, qui mourut en la terre sainte, au temps du passage de Godefroy de Buillon : lequel Guy de Bourgongne, apres son election fut nommé Calixte second, et fut homme de bonne vie. Or ne scay ie bonnement, si ce fut le Pape Gelaise dessus mentionné, ou cestuy cy qui tint vn concile à Reims en Champaigne, contre

lempereur Henry le quart, auquel concile il fut excommunié. Toutesuoyes ie croy plustot que ce fut au temps de Gelaise : car Calixte estoit parent de lempereur Henry le quart, lequel auoit à femme Mehault (1) fille de Henry Roy d'Angleterre.

Ladite excommunication fut iettee à cause de la querele des inuestitures des eueschez, et pource que Lempereur auoit esleué et soustenoit l'Antipape Burdin Espaignol, comme nous dirons en la tierce partie. Dont tant pour ce motif, comme pource que à layde des François, ledit Pape Calixte auoit esté mis et inthronizé dedens Romme contre le gré de Lempereur, luy qui estoit allié des Anglois à cause de sa femme, meut la guerre en France, et entreprint de destruire Reims en Champaigne, en laquelle il auoit esté excommunié. Mais quand il sentit la puissance du Roy Loys le Gros, lequel luy venoit au deuant Lauriflambe desployee, il se desista de son emprinse. (2) Et fut depuis la paix trouuee entre lesdits Pape, Empereur, et Roy.

Du second concile de Clermont, et dun autre tenu à Reims en Champaigne, presques en vn mesmes temps.

Le Pape Innocent, deuxieme de ce nom, natif de Romme, feit la guerre ouuerte à Roger le Normant, premier Roy de Naples : mais Guillaume filz dudit Roger, vainquit en pleine bataille ledit Pape Innocent, et le print prisonnier auecques ses Cardinaux. Neantmoins le Prince Guillaume les traicta honnorablement et magnifiquement. Et vsa

(1) *Mahault* (1528).
(2) *entreprinse* (1528 et 1548).

enuers eux de grand moderation : et depuis les laissa aller en paix. Pendant lesquelles choses les Romains eslurent vn autre Pape, nommé Anacletus. Parquoy ledit Innocent deuxieme, fut chassé de Romme, et fut lors le dixhuitieme schisme en Leglise, comme nous dirons en la derniere partie.

Or sen vint le Pape Innocent deuxieme, ainsi exilé, au commun et dernier refuge salutaire de la tribulation des Papes : Cestasauoir, au tresnoble Royaume de France. Et print sa couleur souz ombre (1) de vouloir enhorter les Princes Chrestiens au secours de la terre sainte. Le Roy Loys le Gros, filz de Phelippes premier de ce nom, et de la Royne Berthe, fille de Florens Roy de Frise, luy vint au deuant iusques à saint Iulien sur Loire, auec sa femme et ses enfans, et le receut en grand honneur et veneration, en luy presentant toute faueur et assistance.

En ce temps là, de ladueu et consentement dudit Roy Loys le Gros, furent tenuz deux conciles en France, esquelz ledit Pape Innocent fut present, lun à Clermont en Auuergne, et lautre à Reims en Champaigne. En toutes lesquelles choses S. Bernard Abbé de Clereuaux, estant pour lors en grand reputation assistoit, et ledit Pape Innocent deuxieme. Si furent faits esdits conciles plusieurs statuts, et constitutions, comprinses au droit Canon. Par lesquelz moyens ledit Innocent vainquit son aduersaire Anacletus Antipape. Et quant il eut fait ses besongnes, il sen retourna à Romme.

(1) c.-à-d. *prit prétexte de...*

Du concile de Vezelay en Bourgongne, celebré du temps du Roy Loys le Ieune, là ou se publia la seconde Croisee.

Covrant le temps du dixneuuieme schisme en Leglise, duquel nous ferons mention en la tierce partie, Eugenius troisieme de ce nom, Pape de Romme, natif de Pise en Italie, qui parauant estoit Abbé de saint Anastaise de lordre de Cisteaux, et disciple eslu de S. Bernard, Abbé de Clereuaux, fut persecuté des Romains, et vint en France au refuge comme ses predecesseurs auoient fait. Cestasauoir tant pour fuyr et escheuer (1) la fureur tumultueuse desdits Romains, comme pour encourager les Princes Chrestiens au passage doultremer, à cause des nouuelles de la desolation de la grand cité d'Edessa en Mesopotamie, reprinse et recouuree sur les Chrestiens par Alaph Prince des Turcz.

Laquelle chose exposee au Roy Loys le Ieune, filz de Loys le Gros, il en eut grand dueil : et pour y remedier, feit assembler vn concile de tous les Prelats et Princes de France, en la ville de Vezelay en Bourgongne. Ausquelz il ordonna exposer par la viue voix de S. Bernard Abbé de Clereuaux, tout le meschef aduenu en la terre sainte. Apres laquelle proposition faite, le Roy voua de donner secours aux Princes Chrestiens estans oultremer : et la Royne Eleonor sa femme promit de le suiure. Si se croiserent le Roy et la Royne, et auec eux plusieurs Princes, Barons, et nobles hommes de France : Et aussi feirent dautre part Conrad Roy des Romains, Alphonse d'Espaigne, Henry d'Angleterre, et autres Princes : et fut le second passage vniuersel.

(1) *eschapper* (1528 et 1548).

Par lhistoire de Platina, il semble que le dessusnommé Pape Eugene, troisieme de ce nom, fut present audit concile de Vezelay, auecques S. Bernard, et quil mist sus la croisee. Et luy mesme croisat le Roy, duquel oultreplus il obtint secours pour retourner à Romme.

Du tiers concile de Clermont en Auuergne : et de deux autres tenuz lun à Tours, et lautre a Dijon.

Le vingtieme schisme de Leglise estoit entre le Pape Alexandre troisieme de ce nom, natif de Senes, qui fut eslu lan de grace mille CLIIII, (1) et dura ledit schisme et diuision en Leglise, par lespace de dixsept ans, alencontre de quatre Antipapes, creez par lempereur Federic Barberousse. Alors pour auoir secours en cest affaire, ledit Alexandre troisieme, vint en France deuers le Roy Phelippes Auguste, et celebra vn concile en la cité de Clermont en Auuergne, directement contre ledit empereur Federic : pource quil soustenoit l'Antipape nommé Victor. Lesquelz differents furent cause de beaucoup de maux en Chrestienté : car ce pendant Hierusalem fut prinse par Salhadin, et perdue pour les Chrestiens iusques à ores.

Lempereur Federic Barberousse, vouloit bien venir à concorde, et taschoit quil se tinst vn concile à Dijon en Bourgongne, comme lieu presques limitrophe de France et d'Allemaigne, pour mettre fin au schisme, là ou il se deuoit trouuer auec le Roy Phelippes Auguste, et deux autres Roys, cestasauoir de Boheme et d'Escosse, et y deuoit amener ledit Victor Antipape. Et de fait, vint audit lieu de Dijon, accompaigné de grand nombre de gens-

(1) 1180 dans les éd. 1528 et 1548.

darmes, tant Allemans que Bourguignons : car il auoit espousé Beatrix, Contesse de Bourgongne. Mais ledit Pape Alexandre troisieme, ne se y voulut point trouuer, ains dit que le lieu luy estoit suspect : et quil nauoit pas esté eslu (1) de son autorité. Ains assembla vn autre concile en la cité de Tours, et Lempereur plein de despit et indignation sen retourna en Allemaigne . et enuoya son Antipape Victor en Italie, et furent les choses en plus mauuais train que parauant. Voyla comment à loccasion des Papes, le monde est troublé, et sera tousiours tant que Dieu y vueille mettre remede.

De deux conciles de leglise Gallicane, tenuz en la cité de Paris, du temps du Roy Phelippes Auguste : Et de la disme Salhadin.

Dv (2) mesme temps dudit Roy Phelippes Auguste Dieudonné, et la Royne Ysabel fille de Baudouin Conte de Haynnau, vindrent doultremer pour ambassadeurs de la part de Guy de Lusignen Roy de Hierusalem, le Patriarche de Hierusalem nommé Heraclius, et le grand maistre des Templiers. Lesquelz remonstrerent au Roy, comme ilz auoient fait au Pape Lucius troisieme de ce nom, natif de Luques : cestasauoir comment la terre sainte estoit apparente destre perdue pour les Chrestiens : Car Salhadin Turc successeur de Norandin, (3) Souldan d'Egypte et de Babylone, oppressoit si fort les Chrestiens doultremer, quilz ne pouuoient plus durer sans secours. Lesquelles remonstrances faites au Roy Phelippes Auguste, il feit

(1) c.-à-d. *le lieu n'avait pas été choisi.*
(2) *Ou* (éd. 1528).
(3) *Noradin* (éd. 1548).

assembler tous les Prelats et Princes de son Royaume, en la cité de Paris, et là fut proposé et consulté tresamplement de ladite matiere : mais il ny fut point conclud deffect. Car le Roy occupé pour lors en plusieurs et diuerses guerres, mesmement contre Hugues, Duc de Bourgongne, et Richard Duc d'Aquitaine, ny peut pour lors bonnement entendre.

Si ne tarda gueres apres, que voicy arriuer autres messages de la terre sainte, qui certifierent au Roy, que Hierusalem estoit prinse par leffort du Souldan Salhadin Turc, le second iour d'Octobre, lan mille cent quatre vingts et quatre. Cestasauoir, lan quatre vingts et neuf apres quelle auoit esté recouuree par Godefroy de Buillon, sur le Caliphe de Babylone, nommé Cornumarant. Et reciterent lesdits messagers treslamentablement comment Salhadin, à son entree de Hierusalem, auoit fait abbatre les cloches, et prophané le saint temple de Salomon, et toutes les eglises des Chrestiens. Et que le Roy Guy de Lusignen, et le maistre des Templiers estoient prisonniers. Le Patriarche Heracle, et tout le clergé sestoient sauuez et retirez pour la plus part en Antioche, à Tyr, à Tripoly, et en Alexandrie. Car autres places nestoient démourees aux Chrestiens de toute la terre sainte. Et aucuns autres auoient tout abandonné et rapassé (1) la mer, si sen estoient venuz en Sicile.

De ces dures nouuelles fut tresdeplaisant le Roy Phelippes Auguste, et despescha incontinent vne ambassade au Roy Henry d'Angleterre premier de ce nom, pour luy persuader à ce quilz parlamentassent ensemble, à fin de

(1) 1548 a déjà : « *repassé* ».

reparer vn si terrible esclandre aduenu à la Chrestient
A quoy ledit Roy Henry obtempera tresuoulentiers. Si co
uindrent ensemble les deux Roys en la plaine aupres
Gysors, et feirent paix amiable et perpetuelle. Et prindre
ensemble la croix contre les ennemis de nostre foy, combi
que ledit Roy Henry surnommé, Cœur de Lyon, ne pe
acheuer le voyage : car il fut preuenu de mort, tantc
apres. Et nonobstant ce, son filz et successeur Richa
sen acquita depuis.

Pendant ces choses, le Roy Phelippes Auguste fais
ses preparatiues, mesmement en fait de finances. Et po
ce faire, assembla en la cité de Paris tous les Prelats
Barons de France. Et là fut mise sus, la decime de to
benefices et reuenu (1) de gens deglise, pour subuenir
ladite guerre. Et fut nommé ledit subside, la disme Salhadi
Aussi se croisa audit passage lempereur Federic premi
de ce nom, surnommé Barberousse. Et fut lors le troisien
passage vniuersel.

Dun autre concile tenu en France, par le Legat du Pape cont le Roy Phelippes Auguste.

Vn avtre concile fut tenu en France du temps du R
Phelippes Auguste dessus mentionné, apres ce quil f
retourné doultremer. Mais ce fut contre le Roy, par
Legat du Pape Innocent troisieme de ce nom. Lequ
Legat mit linterdit en tout le Royaume de France, à cau
de ce que le Roy auoit laissé et repudié sa femme, nomm
Iugeberge,(2) sœur de Cayn Roy de Dalmace, souz ombre

(1) *revenuz* (1548).
(2) *Ingeberge* (1548). Dans tout ce paragraphe, la ponctuation
1548 est beaucoup plus moderne que celle de l'éd. 1549.

ce quil disoit quelle estoit sa parente : et auoit espousé de nouuel la fille du Duc de Boheme, nommee Marie. Contre la sentence duquel Legat Apostolique, le Roy Phelippes se arma dappellation, au futur concile. Et se vengea bien des Euesques qui auoient consenti à ladite sentence : car il les ietta tous hors de la possession de leurs dioceses et benefices. Et oultre ce, feit tenir en estroite garde ladite Iugeberge au chasteau d'Estampes.

Du concile de Paris, là ou les François se croiserent contre les Albigeois heretiques.

Regnant en France le Roy Loys pere de saint Loys, et seant au siege Apostolique le Pape Gregoire neuuieme de ce nom (cestasauoir lan de nostre Seigneur, mille deux cens vingtsix) vint en France vn Legat dudit Pape, nommé Romanus. Et fut par ladueu du Roy assemblé vn concile de leglise Gallicane, auquel presida le Roy auec ledit Legat. Et là fut determiné de mettre sus la croisee contre les Albigeois heretiques : cestasauoir ceux du païs d'Auignon, Prouence et Languedoc, pleins dhorreur et de vilenie infame, (1) comme recite Gaguin en lhistoire de France, et en la vie du Roy Phelippes Auguste. Parquoy lannee ensuiuant le Roy en propre personne auec le Legat, marcha contre lesdits heretiques, et print Auignon et Toulouse. Mais en retournant de ladite guerre, il mourut à Montpencier en Auuergne, et fut lors accomplie (comme aucuns disent) la prophetie de Merlin, qui auoit predit : *In monte venti, morietur Leo pacificus.*

(1) *pleins d'horreur, d'infameté et de villenie detestable* (1528 et 1548).

Du premier concile tenu en la cité de Lyon, du temps du Roy saint Loys, et du Pape Innocent quatrieme de ce nom.

Le roy saint Loys regnant sur la nation Françoise, le Pape Innocent quatrieme de ce nom, natif de Gennes, vint en France, au refuge : car il estoit persecuté de lempereur Federic, second de ce nom, Roy de Naples, neueu (1) (cestadire filz du filz) de Federic Barberousse. Ce fut lan de nostre Seigneur, mille deux cens quarantesix : comme met Platina. Lempereur fut cité de venir audit concile, et de fait se mit en chemin à grand compaignie : car pour ce faire, il auoit fait vne grosse alliance auec le Duc de Bourgongne. Mais ainsi quil estoit desia venu iusques à Turin, il entendit que ceux de Parme sestoient rebellez contre luy. Si retourna arriere, et alla assieger Parme, ayant en son ost le nombre de soixante mille hommes.

Longuement dura le different entre ledit empereur Federic deuxieme, et trois Papes successiuement, lun apres lautre. Lun fut Honorius troisieme de ce nom, lautre Gregoire neuuieme. Et le tiers Innocent le quart, qui presida au concile de Lyon. Et à cause de ce discord tresobstiné, dune part et dautre, tous les maux du monde aduindrent en Chrestienté. Car endementiers que le Pape et Lempereur auoient guerre mortelle ensemble dune part, et les Venitiens et Geneuois dautre costé, apres que Hierusalem auoit esté prinse comme dessus est dit, Constantinoble fut aussi perdue, pour les François et Latins.

Et combien que la croisee fut (1) publiee par ledit Pape

(1) en latin *nepos*, dans le sens propre et primitif.
(2) *fust* (1528 et 1548).

Innocent le quart, apres le concile tenu à Lyon, et que le Roy saint Loys fut chef dudit passage, toutesuoyes la terre sainte ne fut point recouuree (1) : ains allerent les choses de pis en pis. Et deslors commencerent en Italie les partialitez, factions, bendes et diuisions mauuaises des Guelphes et Gibelins, qui durent encores iusques auiourdhuy : et ont esté cause de mort dhommes innumerables, et de ruïnes de villes, citez et chasteaux. Les Guelphes soustiennent le parti de Leglise, et les Gibelins lautorité de Lempire. Et voyla comment la Chrestienté se gouuernoit par le temps dudit premier concile de Lyon. Auquel ne fut conclu chose qui vaille. Et fut tenu ledit concile, lan de grace mille deux cens quaranteneuf.

Du second concile de Lyon, auquel presida le Pape Gregoire dixieme, du temps du Roy Phelippes, filz de saint Loys.

Lan de grace M. CC. LXXII. regnant en France le Roy Phelippes filz du Roy saint Loys, fut assemblé vn autre concile à Lyon, auquel presida le Pape Gregoire dixieme de ce nom, natif de Plaisance en Lombardie, premierement Archidiacre du Liege. Lequel fut eslu estant oultremer, (2) en la terre sainte. Au deuant dudit Pape vint le Roy Phelippes, et luy feit donner garde de gensdarmes, et trois fortes places autour de Lyon, pour la seureté de sa personne.

Si se trouua audit concile lempereur Michel Paleologue de Constantinoble, pour lunion de leglise Grecque et Latine, laquelle fut ratifiee par ledit Empereur. Et estoit desia la

(1) *recouuerte* (1528 et 1548).

(2) *oultremer* ne se trouve que dans l'éd. 1549.

treizieme fois que leglise Grecque sestoit reünie à la Latine, mais tousiours sen estoit separee, comme elle feit encores en ceste treizieme. Car les prestres de Grece ne s'y voulurent point accorder, ainçois excommunierent leur dit Empereur. Et quand il fut mort, ne le souffrirent estre enterré en lieu saint : mais fut mis en terre prophane. A quoy son filz et successeur Andronic ne peut remedier : comme met Platina en la vie de Nicolas le quart. Toutesuoyes tant de bien y eut audit concile second de Lyon, que aucuns Princes de Tartarie, lesquelz auoient suiuy ledit empereur Paleologue, y receurent baptesme. Et lelection de Rodolf, Roy des Romains, premierement Duc d'Austriche, et Conte de Hasbourg y fut approuuee, par telle condition que lannee ensuiuant il deuoit entrer en Italie. Oultreplus, fut audit concile beaucoup disputé du secours de la terre sainte, mais il ny fut rien conclu.

Du concile de Leglise Gallicane tenu à Paris, du temps du Roy Phelippes le Bel, contre le Pape arrogant et tyrant des prestres, Boniface huitieme.

Le roy Phelippes le Bel, tresprudent et tresuertueux Prince, commença à regner lan de nostre Seigneur, mille deux cens quatre vingts et six. Et en son temps estoit Pape Boniface huitieme, successeur de Celestin cinquieme de ce nom, bon preudhomme et saint, lequel Boniface trompa Celestin. Et dudit Celestin (qui parauant sappelloit Pierre) lordre des Celestins porte encores le nom. Iceluy Boniface (à la mode des Italiens) arrogant et ingrat du bien que tous ses predecesseurs auoient receu en France (comme il est apparu par le dessus narré) sesleua en telle insupportabilité contre le Roy Phelippes le Bel, que cest

vne chose difficile à raconter. Toutesuoyes nous le dirons succinctement et veritablement au mieux que nous pourrons.

Ledit Pape Boniface huitieme, auoit enuoyé signifier par maniere de commandement au Roy, par vn ambassadeur, Euesque d'Apamee, que incontinent et sans delay il eust à soy preparer daller oultremer pour le recouurement de la terre sainte. A laquelle chose le Roy ne pouuoit pour lors bonnement entendre, pour les grands guerres quil auoit contre les Flamens. Alors ledit ambassadeur, voyant quil ne pouuoit obtenir response à son appetit, commença à vser enuers le Roy, de grosses et rigoureuses menasses : Disant que sil nobtemperoit au Pape il le priueroit de son Royaume. Pour lesquelles paroles trop rigoureuses, le Roy indigné, de grand courroux, feit detenir prisonnier ledit Euesque.

Ces choses venues à la notice du Pape Boniface, colerique, superbe, et arrogant oultremesure, il fut scandalizé en soy mesmes : et depescha promptement vn autre ambassadeur, Archidiacre de Narbone, commander et deffendre au Roy quil ne se eust en aucune maniere de sentremettre à prendre subside sur les terres et reuenuz de Leglise. Laquelle chose ledit Phelippes le Bel auoit esté contraint de faire, à cause des grands guerres quil soustenoit, pour la garde et deffense du Royaume.

Et oultreplus, dit ledit Archidiacre, que pour la contumace du Roy, et pource quil auoit detenu prisonnier lambassadeur du Pape, contre le droit commun de toutes gens, le Royaume de France estoit deuolu à leglise Romaine. Et qui plus est, sil nobtemperoit aux commandemens et deffenses du Pape, il seroit tenu au nombre des heretiques, auec tous ses fauteurs et bienuueillans. Encores cita ledit Archidiacre, nommeement plusieurs Euesques, Abbez,

Theologiens, et Decretistes, à certain iour nommé pour eux trouuer deuant le Pape à Romme : et adnulla toutes les indulgences et priuileges donnez aux François par ses predecesseurs Papes de Romme.

Ceste rigueur entendue par le Roy, en la presence de ses Barons, et de tout son conseil par la voix dudit ambassadeur du Pape, prononcee en extreme arrogance et temerité, si le Roy fut esbahy et indigné, ce nest pas de merueilles. Si commanda incontinent par meure deliberation, que lautre ambassadeur Euesque, qui premierement auoit oultragé le Roy fut mis à deliure. Et que tous deux sans aucun respit ou delay eussent à vuider son Royaume. Et tantost apres au commencement du printemps feit assembler le concile de tous les Prelats et Barons de France en la cité de Paris.

Audit concile le Roy fut en personne, et presida, en recitant tous les oultrages et iniures quil auoit receües du Pape Boniface. Et proposant (1) comment par ambition, cautelle et mauuais art, ledit Boniface estoit paruenu à la Papalité. Demanda aux seigneurs Ecclesiastiques premierement : Asauoir mon, de qui ilz auoient eu les fondations et douaires de leurs eglises et benefices. Puis apres se tourna deuers les Princes, Barons et Cheualiers, et leur dit : Et vous nobles hommes et vassaux, qui tenez vous pour vostre seigneur et Roy? Alors tous les assistans respondirent dune mesme voix, quilz tenoient leurs terres et leurs biens souz, et par la main du (2) Roy.

(1) c.-à-d. *exposant*. L'édition 1548 a ici la virgule moderne au lieu du point de la ponctuation gothique encore maintenue dans l'éd. 1549.

(2) Les éditions anciennes ont : *noble Roy*.

Adonc le Roy dit et repliqua : Or voyez vous que Boniface vse de telle sorte et hauteur, comme si vous, et tout le Royaume de France fussent subietz à leglise Romaine : tellement que (1) le tiltre de lempire d'Allemaigne, lequel il auoit refusé par trois fois au Duc Albert d'Austriche (ayant Boniface lespee au costé, et disant que luy mesmes sans autre, estoit Cesar, Empereur et seigneur de tout le monde). Il ha neantmoins ores de nouueau donné ledit Empire au duc Albert, ensemble le tiltre de la couronne de France. Nous donques, ô hommes feaux (nous confians en la foy de voz preudhommies, et vous remercians de voz beniuolences) vous promettons moyennant vostre bonne ayde, garantir la liberté publique de ce Royaume.

Apres ces choses ainsi proposees, et mises en deliberation, le Roy interposa appellation du Pape au futur concile general : et ordonna par edit publique sur grosses peines, que nul ne fust si hardy de tirer ou transporter or ou argent de son Royaume, pour les affaires de la court Romaine. Et feit garder tous les ports et passages. Et dautre part, Boniface huitieme, sefforçoit par censures ecclesiastiques de meffaire au Roy, tant plus quil pouuoit, et de mettre inimitié entre lesdits deux Princes Empereur et Roy, lesquelz neantmoins appointerent, et se trouuerent ensemble es plains (2) de Vaucouleurs.

Si fut la fin telle, que pour dompter larrogance et malice du Pape, le Roy fut contraint de depescher secrettement deux cens hommes darmes, souz la conduite dun nommé Sarra Colonnois, Romain : et dun autre capitaine appellé Nogaret, lesquelz allerent prendre le Pape en sa propre

(1) c.-à-d. *de même que*.
(2) *plaines* (éd. 1548).

maison, qui est vne ville nommee Agnane, (1) au Royaume de Naples, et lamenerent prisonnier à Romme. Là ou il mourut vingtquatre iours apres, et est son epitaphe tel comme il le merita. *Intrauit vt Vulpes, Regnauit vt Leo : Mortuus est vt Canis.*

Du concile de leglise Gallicane, tenu à Vienne en Dauphiné, lan huit cens quatre vingts et douze.

Iay trovve en vn vieil liure de la librairie de l'abbaye d'Esnay, à Lyon, que du temps du Pape Formosus, duquel sera parlé plus amplement en la tierce partie, au neuuieme schisme, par le commandement du Roy Loys second de ce nom, surnommé le Balbe : et par le consentement de la Royne nommee Ermengarde, fut assemblé vn concile de leglise Gallicane, en leglise de saint Saluateur à Vienne, là ou presiderent deux Legats du saint siege Apostolique, lun nommé Paschal, et lautre Iean. Et soubscrirent audit concile Barmon, Archeuesque de Vienne, Aurelian, Archeuesque de Lyon, Isaac Euesque de Valence, et vn autre (2) Isaac de Grenoble, et plusieurs autres Prelats. Et de ce temps là, les prestres estoient encores mariez. Et y eut vn statut fait audit concile, dont la teneur sensuit de mot à mot :

Ut presbyteri, non in villis (sicut quibusdam consuetudinis est) morentur : et fœminas (3) *suas secum in domibus suis habitare non permittant, exceptis illis quas canonica permittit autoritas.*

(1) Anagni, ville épiscopale des États de l'Église ; c'est la patrie de Boniface VIII qui y fut retenu prisonnier par Siarra Colonna, en 1303.

(2) *autre nommé* (1548).

(3) feminas (1528).

Dun autre grand concile general et vniuersel, tenu à Vienne en Dauphiné lan de grace, mille trois cens et douze.

Apres la mort ignominieuse et honteuse dudit Pape Boniface huitieme, fut eslu Benedict onzieme, natif de Taruis (1) en Italie, de lordre des Freres Prescheurs : lequel ne fut point si iniurieux comme son predecesseur auoit esté, mais pacifique et debonnaire : Car il declaira (2) le Roy Phelippes le Bel, estre absouz des censures ecclesiastiques que Boniface auoit fulminees contre luy. Mais ledit Pape Benedict onzieme, ne regna que huit moys et dixsept iours. Au lieu duquel fut eslu Clement le quint, natif de Gascongne, Archeuesque de Bourdeaux : et fut appellé à telle dignité luy estant absent, cestasauoir pardeça en France, par le college des Cardinaux residens pour lors à Perouse, lan de grace mille trois cens et cinq. Mais ce fut à linstance et pourchas du Roy Phelippes le Bel.

Tantost apres quil fut aduerti de son election, il partit de Bourdeaux et sen vint à Lyon, non pas sans grand foule et charge des eglises par ou il passa : et manda illec se trouuer par deuers luy tous les Cardinaux estans en Italie, à quoy ilz obtempererent sans delay ne contradiction : et fut faite la coronnation publique et solennelle dudit Pape en leglise de saint Iust à Lyon, là ou le Roy Phelippes le Bel estoit present, auecques Charles son frere et tous les Princes de France : Mais la feste fut troublee par vn grand esclandre : car comme vn peuple innumerable fut monté sur vne vieille muraille de saint Iust, pour

(1) c.-à-d. *Trévise*.
(2) *declara* (1548).

voir passer si grand pompe et noblesse, ledit mur surchargé tomba, et tua le Duc Iean de Bretaigne, le Roy y fut blessé, le Pape mesmes y fut foulé durement, et rué ius de son cheual, tellement quil y perdit vn riche escarboucle estant en sa couronne ou tiare, estimé ladite pierre à la valeur de six mille ducats.

Par ainsi apres que le Pape Clement fut couronné, le Roy print congé de luy et sen alla marier son filz Loys Hutin à vne fille du Duc de Bourgongne nommee Marguerite : et le Pape dautre part laissa Lyon, et sen alla faire sa residence en Auignon : et fut le premier des Papes qui y mena la court Romaine, là ou elle demoura par lespace de LXXIIII, ans, auant que retourner à Romme.

Le sixieme an apres son couronnement, cestasauoir lan mille trois cens et onze, au moys de Nouembre, il celebra vn grand concile general et vniuersel de toute leglise catholique, en la cité de Vienne en Dauphiné, là ou il y auoit plus de trois cens Prelats de diuerses prouinces de Chrestienté. Or est il vray, que cestoit au pourchas du Roy Phelippes le Bel, et en partie pour son desir : Car le Roy taschoit de tous poincts, à ce que le Pape Clement effaçast de la memoire des hommes tous les actes et decretz dudit Boniface huitieme, son ennemy : car le Roy pretendoit prouuer que ledit Pape en son viuant estoit heretique. Laquelle chose combien que ledit Clement eust promis faire, ne fut pas approuuee ne permise par le concile. Mais bien fut iugé, dit et declairé, que le proces fulminé par ledit Boniface contre le Roy, estoit iniuste et de nulle valeur.

Audit concile fut establi, que les biens, rentes et possessions qui auoient appartenu à lordre et religion des Templiers, lesquelz pour aucunes grands erreurs et here-

sies auoient esté brulez, et mis à neant, seroient attribuez aux religieux de saint Iean de Hierusalem, quon dit maintenant les Cheualiers de Rhodes. Et en ce concile les Cordeliers qui desia auoient different les vns auec les autres furent appointez, et assez dautres statuts, canons et decrets, concernans la reformation de Leglise y furent publiez, mesmement le liure des Clementines composé par ledit Pape Clement. Saint Pierre Celestin y fut canonizé. Et fut assez longuement consulté au recouurement de la terre sainte, mais il ny eut point de conclusion ne deffect.

Ie treuue (1) que ledit Pere saint feit assembler encores deux autres conciles en France, mais les historiens ne disent point en quel lieu, ne pourquoy ne comment. Toutesuoyes, il est vraysemblable, que ce fut pour extirper et esteindre les heresies, qui commençoient lors à croitre et pulluler de toutes pars : cestasauoir celle des Vaudois, en Piedmont et Sauoye. Et celle des poures de Lyon en France. Et à tant ferons nous fin au concile de Vienne.

Du concile d'Auignon.

Av temps du vingtetunieme schisme, lequel sera specifié en la derniere partie, fut tenu vn concile en Auignon, par le Pape Iean, vingtdeuxieme de ce nom, contre Pierre de Corbario frere mineur, esleué (2) en Antipape par lempereur Loys de Bauiere. Lequel Antipape par vn autre concile tenu en Italie, auoit déclairé ledit Pape Iean vingtdeuxieme, estre heretique : et soustenoit ledit Antipape que Iesvs Christ et ses disciples estoient si poures quilz

(1) *trouve* (1548).

(2) *esleu* dans les autres éditions.

nauoient rien, ny en priué ny en commun. Ce qui fut contredit par ledit concile d'Auignon.

De deux conciles de leglise Gallicane, tenuz à Paris, du temps du Roy Charles sixieme, à cause de lunion de Leglise troublee par le vingtdeuxieme schisme.

Iasoit ce que aucuns pourroient estimer, que ce fut vn grand bien pour le Royaume de France, que le Roy Phelippes le Bel fut cause de ce que la court de Romme se vint tenir en Auignon, comme dessus est dit : Toutesuoyes qui bien considere et escrutine (1) les histoires, il trouuera que ce fut vne playe tresgrieue pour ledit Royaume, tant et si longuement, que ledit siege des Papes seiourna en Auignon, qui fut par lespace de LXXIIII. ans, comme dessus est dit. Car tout premierement y sourdit le vingtetunieme schisme et diuision en Leglise, apres la mort dudit Clement cinquieme, duquel fut eslu pour successeur le Pape Iean vingtdeuxieme de ce nom, natif de Cahors, et fut lelection celebree au conuent des freres Prescheurs de Nostre dame de Confort, lan de grace M. CCC. XVII. regnant en Allemaigne lempereur Loys de Bauiere, et Federic Duc d'Austriche, qui sentrebatoient pour Lempire, et en France le Roy Phelippes de Valois, pere du Roy Iean qui fut prisonnier en Angleterre. Et la cause dudit vingtetunieme schisme, sera recitee assez au long en la derniere partie de ce Traicté. Ce fut pource que lempereur Loys de Bauiere esleua en Italie vn autre Pape, et le nomma Nicolas le tiers.

Lautre inconuenient fut que ledit Pape Iean resident pour

(1) *scrutine* dans les autres éditions.

le deuxieme (1) en Auignon, fut aucunement souspeçonné (2) de sentir mal de la foy : car il soustenoit et preschoit aucuns articles de la contemplation et vision de Dieu : ausquelz les Theologiens catholiques de France côtredisoient franchement, par ladueu du Roy Phelippes de Valois. Oultreplus, ledit Pape qui mourut plus riche que nul autre de ses predecesseurs, et aussi ses successeurs dudit Auignon greuerent tant le Royaume de France, dimpositions, dannates et decimes, et autres subsides sur le clergé, et de graces expectatiues, et autres inuentions que la court Romaine scait controuuer, que les poures clercz literez et estudians de luniuersité de Paris, ne pouuoient recouurer vn seul benefice, ains estoit tout pillé et occupé par les Cardinaux et autres courtisans d'Auignon, laquelle cité le bon poëte Petrarque appelloit pour lors lauare (3) Babylone : et les riches Prelats du Royaume se plaingnoient aussi bien souuent au Roy de leurs trop grands surcharges. (4) Mais encores y auoit pis, que aucuns Princes de France ayans la part au gasteau, aydoient à fouler lesdits ecclesiastiques, et fauorisoient à la court d'Auignon. Si comme le Duc d'Aniou, comme met expressement Gaguin en son histoire. Toutesuoyes le Roy pressé de tant de querimonies, ne voulut souffrir que le Pape Innocent sixieme, resident en Auignon, leuast pour vn coup la moitié de tous les benefices de France : et à ce fut resisté par la vertu et diligence de luniuersité de Paris.

Or pour releuer vn petit le Royaume de tant dexactions,

(1) *pour lors* (1548).
(2) suspectionné (1528).
(3) *meretrice de* (1528 et 1548).
(4) *charges* (1528).

la court Romaine partit d'Auignon, lan de grace M. CCC. LXXVI. Cestasauoir, apres quelle y eut residé LXXIII. ans, et sen retourna à Romme suiuant son Pape nommé Gregoire onzieme, natif de Lymoges. Mais il y ha pis : car elle ne tarda gueres de reuenir au plus grand preiudice et esclandre que parauant : et loccasion fut pour le vingtdeuxieme schisme, esmu entre Vrbain sixieme Neapolitain, qui feit noyer en la mer cinq Cardinaux François : et fut fauorisé par les Italiens et Geneuois. Et dautre part, Clement sixieme, qui parauant se disoit Robert, de la maison des Contes de Geneue, fut soustenu par la nation Françoise. Et lors y eut deux Papes en Chrestienté, dont lun se tenoit à Romme, et lautre en Auignon. Et ne sauoit on qui auoit le meilleur droit. Et ce schisme dura bien quarante ans, et fut le pire de tous les autres. Aussi pour adiouster mal sur mal, le Royaume des Bohemes deuint tout heretique, et se retira de lobeïssance de leglise Romaine.

Or fut tout le monde troublé et empesché pour le debat de ces deux Papes, qui se continua successiuement en plusieurs autres. Car apres la mort dudit Vrbain sixieme, qui se tenoit à Romme, fut eslu en son lieu vn autre quilz nommerent Innocent septieme, parauant dit Cosmar de Perouse, (1) et depuis en son lieu, Angelus Corrarius Venitien, qui se feit nommer Boniface neuuieme. Et quand Clement sixieme, fut trespassé en Auignon, on mit en son lieu vn nommé Pierre de la Lune, natif de Catelongne, qui fut dit Benedict treizieme, et fut lerreur pire que deuant. Car ledit Benedict estoit trop obstiné.

A loccasion de ce schisme turbulent et scandaleux, le Roy Charles sixieme de ce nom, comme Prince treschres-

(1) *Cosmat de Meliorati.*

tien estoit en grand soucy, et taschoit par tous moyens dy mettre remede. Car tout le monde en murmuroit, et ne les en pouuoit on garder, pour censures ecclesiastiques, ne pour deffenses Royales, ains estoit le peuple de France pour lors enclin à mesdire du Pape tout publiquement, ce qui desplaisoit audit tresbon Roy Charles sixieme. Et delibera de mettre la main à cest affaire. Parquoy de fait enuoya premierement deuers le Pape de la Lune en Auignon, vne notable ambassade, tant de sa court, comme de docteurs et grans personnages de luniuersité de Paris pour le persuader de vouloir entendre à lunion de Leglise. Lesquelz sen retournerent sans rien faire. Et lors le Roy feit assembler à Paris vn concile de tous les Prelats de leglise de France : auquel il se trouua, accompaigné de la noblesse de ses Princes et Barons.

Audit concile fut decreté de trouuer la plus seure voye et moyen, pour remettre Leglise catholique en paix et vnion. Et apres tout debatu, ne fut trouué meilleur appointement, que si chacun desdits deux Papes renonçoit à la dignité. Dont pour essayer si celle inuention se pourroit mettre à effect, furent esluz le Duc de Bourgongne, et le Duc de Berry (Prince du sang) pour porter ces paroles audit Pape de la Lune en Auignon. Et auec eux furent deleguez aucuns venerables personnages de luniuersité de Paris : lesquelz parensemble sacquiterent de la charge de leur ambassade, mais ilz ne proufiterent rien. Car ledit Pape de la Lune, de peur quil ne fust pressé de consentir à leurs requestes qui luy sembloient importunes, partit secretement d'Auignon, et les laissa sans dire adieu, et se retira en Catelongne dont il estoit natif. Dont lesdits Princes demourerent bien honteux, et sen retournerent vers le Roy.

Parquoy est vraysemblable que le Roy Charles sixieme, fut bien marry : mais toutesuoyes, le Pape pour faire son appointement, donna au Roy la decime sur tout le clergé du Royaume de France : et le Roy laccepta, combien que les ecclesiastiques sy opposassent. Mais aussi il lemploya bien si la fortune eust voulu (1) : car au secours du Roy Sigismond de Hongrie, et de Boheme, qui depuis fut Empereur, il enuoya contre les Turcz vne grosse armee dont estoit chef le Conte de Neuers, nommé Iean, filz du Duc Phelippes le Hardi, bien accompaigné des Barons de France, et des siens (ledit Duc Iean fut depuis tué à Montereau fautyonne). Et voyla ce qui fut fait audit concile de Paris.

Depuis il y eut encores vn autre concile tenu en la mesme cité, du temps dudit Roy Charles sixieme, et pour la mesme cause (car attendue lobstination dudit Pape de la Lune, qui ne vouloit ceder son droit du Papat pour lunion de Leglise) fut decreté, que leglise Gallicane et tout le Royaume de France, se deporteroit de son obeïssance : et quon nadmettroit plus nulles graces expectatiues de la court de Romme. Oultreplus, que toutes collations et confirmations de benefices se prendroient des collateurs, et non dautre. Par lautorité de ce concile, les Cardinaux François abandonnerent le Pape de la Lune.

(1) *Il s'y employa bien si la fortune s'y eut voulu addonner* (1548).

De deux autres conciles de leglise Gallicane, assemblez lun à Lyon, et lautre à Bourges par le commandement du bon Roy Charles septieme. Lun pour mettre sus la Pragmatique sanction, lautre pour abolir le schisme.

Apres que le grand concile vniuersel de Constance en Allemaigne (ou plustot Gaule Belgique) fut assemblé par le commandement de lempereur Sigismond, et par le commun consentement de cinq principales nations de Chrestienté, cestasauoir, Germanique, Gallicane, Angloise, Espaignole, et Italique, pour extirper les schismes et heresies de Chrestienté, et que trois Papes schismatiques y furent deposez : Cestasauoir Gregoire douzieme, Alexandre cinquieme, et Iean vingttroisieme. Et le Pape Martin cinquieme de ce nom, fut creé par la commune concorde des nations, estans audit concile, lequel dura quatre ans, et les Bohemes heretiques condamnez et confonduz.

Et que encores depuis, le concile de Basle eut esté autorisé, du temps de lempereur Federic troisieme de ce nom, pere de Maximilian Cesar, à present regnant, le Roy treschrestien et tresuictorieux, Charles septieme flourissant en grand honneur, se voulut conformer aux saints decretz dudit concile de Basle. Et pour ce faire, feit conuenir en sa cité de Bourges en Berry, tous les Prelats de leglise Gallicane, auec les Princes. Et illec par le commun aduis dicelle congregation de son Royaume, publia et decreta la Pragmatique sanction, qui est toute la moule (1) et substance des saints canons du concile de Basle : et commanda quilz fussent obseruez inuiolablement, pour le bien, honneur et

(1) *mouelle* (1528). En patois du Hainaut, on trouve *moulle*.

proufit de nostre religion Chrestienne. Ce fut lan de grace, mille quatre cens et trentehuit.

Consequemment, enuiron huit ans apres : cestasauoir, lan M. CCCC. XLVII. comme nouueau debat et discord se fust meu en Leglise, à cause de la dignité Papale : Cestasauoir, le vingttroisieme schisme, entre Eugenius le quart Venitien, et Felix, parauant Duc de Sauoye eslu au concile de Basle (laquelle diuision se continua, par lespace de seize ans, cestasauoir iusques à Nicolas sixieme Geneuois). (1) Iceluy tresuertueux Prince, le Roy Charles septieme pour appaiser ces discords, et mettre le bien en Chrestienté, se trauailla dassembler son concile de leglise Gallicane, en la cité de Lyon. La ou il fut procedé par si bon moyen, que tout fut appaisé, et que Felix fut content de ceder audit Nicolas, dont tout le monde fut esbahi et ioyeux. Et fut ce metre publié par toute la terre vniuerselle.

Luxfulsit mundo : cessit Felix Nicolao.

Du concile tenu à Orleans à cause de la Pragmatique sanction.

En larticle precedent est narré, comment le Roy Charles septieme, pour le bien de son Royaume et de leglise Gallicane, feit publier la Pragmatique sanction, au concile tenu à Bourges : et ordonna expressement quelle fust obseruee estroitement, à tousioursmais. Or aduint depuis son trespas, que le Roy Loys onzieme son filz, succeda à la couronne : seant au siege Apostolique, Pape Pie deuxieme de ce nom, natif de Senes en Italie. (2)

(1) Cette ponctuation bizarre, depuis le commencement du chapitre, se retrouve dans toutes les éditions.

(2) Pie II, né à Cossignano ; c'est Pie III qui est né à Sienne.

Donques, pource que tous les Papes ne sont point contens que ladite Pragmatique ayt lieu, iasoit ce quelle soit fondee sur les saints canons, et autorisee par le concile de Basle, mais elle derogue à lauarice insatiable de la court Romaine : à cause dequoy ilz disent que cest vne vraye heresie. Ledit Pape Pie, par tous moyens cuida bien persuader et mettre en teste au Roy Loys de labolir, et mettre ius du tout : souz ombre de ce, que le Pape pretendoit dire, que ledit Roy Loys estant encores dauphin, auoit promis au Pape, que luy estre paruenu à la couronne, il aboliroit ladite Pragmatique. Et pour ce faire, Pape Pie tantost apres le sacre du Roy, enuoya pour Legat en France, le Cardinal Moyne d'Arras, nommé Iean, de lordre de saint Benoit.

Le Legat venu en France, admonnesta le Roy de tenir sa promesse. Et le Roy voulant obtemperer au desir du Pape (ou aumoins faisant semblant de ce faire) despescha ses lettres patentes bien amples, adressans au parlement de Paris. Et y enuoya le Cardinal Balue, pour sur ce auoir le decret de messieurs dudit parlement. Mais quand les choses furent mises en termes, present tout lauditoire de la court, le procureur du Roy nommé Iean de Romme, homme agu, de grand eloquence et audace, se y opposa de fait : disant et soustenant franchement, quune loy si vtile, si sainte, si raisonnable, et de si grand commodité au Royaume, ne se deuoit point abolir. Pareillement luniuersité de Paris se adioingnit avec le procureur du Roy, et appella de tous les attentats du Pape, au futur concile. Desquelles choses le Cardinal Balue, homme cault, malitieux et hardi, fut fort indigné : et vsa de grands menasses. Mais tout ce nonobstant, il sen retourna deuers le Roy sans rien faire. Tantost apres le Roy enuoya lesdits Legat

et Cardinal Balue, deuers le Duc Charles de Bourgongne, pour moyenner quelque appointement entre ledit Duc et les Liegeois.

Aucun temps apres, le Roy Loys onzieme feit assembler le concile de leglise Gallicane, et de toutes les vniuersitez, en la cité d'Orleans.(1) Tant pour mieux entendre la matiere de ladite Pragmatique sanction, comme aussi pour donner ordre aux annates des benefices. Par laquelle exaction, lauarice extreme de la court Romaine, greuoit et affoiblissoit le Royaume de France, tous les ans dune merueilleuse somme dargent. En ce concile (2) presida feu monseigneur le Duc Pierre de Bourbon, pour lors seigneur de Beaulieu, mary de Madame Anne de France, fille dudit Roy Loys onzieme. Mais apres que les matieres furent mises sur le bureau, le Roy suruint qui changea propos, et sans autre conclusion determinee, donna licence à chacun de sen retourner, disant quil les rappelleroit à Lyon, ce quil ne feit depuis, occupé en autres affaires, mesmement es guerres de Flandres, contre Maximilian Archiduc d'Austriche, maintenant Empereur et Roy de Germanie.

De deux conciles de leglise Gallicane, assemblez lun à Tours, lautre à Lyon. Es ans mille cinq cens et dix, et mille cinq cens et onze.

Il est asauoir, quen la session quarantecinquieme et derniere du concile de Basle, laquelle session fut celebree solennellement au moys de Iuing, lan de grace M. CCCC. XLVIII. La cité de Lyon fut eslue, et nommee pour ledit

(1) 1548 ne met déjà ici qu'une virgule.
(2) *Et à ce concile* (toutes les autres éditions).

concile, (1) comme la plus idoine et propice à tenir ledit concile general et vniuersel, de leglise catholique, qui se doit celebrer de dix ans en dix ans (selon les constitutions et decretz synodaux) si ce nestoit que les Papes craingnent et refusent lesdits conciles, comme il est allegué au commencement de la premiere partie de ce Traicté.

Or voyant et congnoissant le Roy treschrestien, Loys douzieme, que cest chose vtile et proufitable à la Chrestienté, de la celebration desdits conciles de leglise Gallicane, il en ha fait assembler deux en peu dinterualle de temps : tant pour sauoir comment il se deuoit gouuerner auecques le Pape Iulles deuxieme de ce nom (auquel le Roy et le Royaume de France ont fait tant de biens et seruices) comme pour autres biens et vtilitez de son Royaume, et de Leglise. Et ce par lexemple de ses predecesseurs Roys de France.

Des causes, et des effectz, des articles, des fins, et des conclusions, ie men tais, comme celuy qui nen suis pas du tout certain, et nay aucune charge den escrire. Et si ores ie lauoye, ou autre meilleur que moy, si y auroit il matiere assez pour compiler vn autre Traicté à part, voire vn liure. Et pource me suffit bien de monstrer le passé, qui donne certaine congnoissance du present, et quelque coniecture notoire de laduenir.

Conclusion de la seconde partie de ce Traicté. (2)

Il faut conclure, selon la deduction des choses dessus narrees, que chacun bon Chrestien doit prier Dieu, à ces

(1) Partout, la même bizarrerie de ponctuation.

(2) L'éd. 1548 ajoute : *en laquelle nous avons veu le proffit qui est sorty des conciles, et mesmement de l'église Gallicane. Selon la deduction...... nous concluerons.*

fins que les deux derniers conciles de leglise Gallicane puissent engendrer vn tresgrand concile general et vniuersel de leglise Latine, pour reformer celle eglise, tant au chef comme aux membres, ainsi que lesdits conciles generaux souloient faire. Et sil ne se tient à Lyon quil se tienne ailleurs, là ou il sera plus expedient et necessaire pour le bien publique. Laquelle chose se peult bien faire à present, consideré la grand paix, amour et vnion qui est entre les deux plus grans Princes de Chrestienté : cestasauoir Lempereur, et le Roy, auec le troisieme confederé en la ligue, cest le Roy catholique Ferdinand d'Arragon. Lesquelz parensemble doiuent estre enclins à la reformation des abus de leglise Romaine : laquelle reformation il est force quelle se fasse, ains que nosdits souuerains Princes sadonnent à la destruction de la loy Mahomethiste, et au recouurement de la terre sainte, comme encores mieux sera prouué en la tierce partie de ce Traicté. Or sera icy fait fin à la seconde. (1)

Ia avons nous tant fait (Dieu mercy) par les deux parties precedentes, que la plus part de nostre intention est prouuee : cest de monstrer, combien il y ha de difference entre schismes et conciles : et de la preeminence et vtilité des conciles de la sainte eglise Gallicane. Mesmement que lesdits conciles ont tousiours esté conciliateurs et reconciliateurs de leglise catholique, et seront encores si Dieu plaist, car il sera bien mestier : mesmement quand viendra le temps du tresgrand et tresredoutable vingtquatrieme schisme prochain aduenir, (2) que Dieu ne vueille : et de la tribu-

(1) Ici les anciennes éditions portent : *fin de la seconde partie de ce traicte.*

(2) C'est en 1510 que Luther vint à Rome. Quant aux Sibylles,

lation, et puis reformation de Leglise vniuerselle, de long temps prognostiquee et prophetisee par les Sibylles, et reuelations des saints et autres astrologues et vaticinateurs, comme sera declairé en la fin de ceste œuure. Dont pour connexer ceste tierce partie aux precedentes, nous reprendrons là ou nous auons fini la premiere, qui ha esté du septieme schisme, et viendrons au huitieme.

Du huitieme schisme.

Tenant la monarchie d'Europe Lempereur et Roy de France, Loys le Debonnaire filz de Charlemaigne, sesleua le huitieme schisme et diuision en Leglise, entre le Pape Eugenius deuxieme de ce nom, natif de Romme, et vn Antipape nommé Zinzinus, et fut par le discord des Cardinaux eslisans. Toutesuoyes ledit Eugenius, pour sa preudhommie fut preferé, et uescut saintement. Neantmoins tantost apres Romme fut prinse et destruite par les Sarrasins : et aduindrent grans maux par tout le monde, mesmement en France, en laquelle les Normans et Frisons entrerent premierement, et y exercerent de grands cruautez. Et tantost apres Ieanne la Papesse natiue d'Angleterre, feit vn grand esclandre à la Papalité.

Du neuuieme schisme.

Scandalevx, cruel et honteux oultremesure, fut ce schisme neuuieme et dura beaucoup. Commençant du temps

elles ont été invoquées dès les premiers temps du christianisme. V. le sermon de Constantin sur le 4e églogue de Virgile (Villemain, Moyen-Age, XIe leçon et A. Graf, *Roma nella memoria*, etc. (le chap. XVI sur Virgile).

de Lempereur et Roy de France Loys second de ce nom, surnommé Balbus, cestadire le Begue: et print son fondement à ceste occasion. Le Pape Iean neuuieme (1) de ce nom, natif de Romme, lequel vint en France au refuge, comme nous auons dit plus à plein en la seconde partie de ce Traicté, estoit homme cruel et malpiteux. Si traicta mal vn Prelat nommé Formosus, Euesque de port Rommain, pres de Romme. Tellement que pour la crainte dudit Pape Iean neuuieme, iceluy Formosus sen vint en France : mais par force dexcommunications il fut contraint de retourner à son Euesché. Quand il y fut on le degrada par le commandement du Pape, et fut remis en habit seculier, priué de toute dignité ecclesiastique. Aucuns historiens tiennent, que ce fut pource quil auoit esté cause de faire detenir iceluy Pape Iean neuuieme, par le peuple Romain.

Apres ceste iniure receüe, Formosus partit de Romme, et iura quil ny retourneroit iamais ny à son Euesché. Toutesuoyes depuis il fut absouz par le Pape Martin deuxieme de ce nom. Et certain temps apres ledit Formosus acheta la Papalité, à laquelle pretendoit vn autre nommé Sergius Romain : lequel combien quil ny peut paruenir pour lors (et neantmoins il y aduint depuis) conceut vne hayne mortelle contre Formosus, et sen vint en France vers le Roy Lothaire. Et ce pendant, Formosus demoura en son pontificat par lespace de cinq ans et demy : pendant lequel temps il ne feit chose qui vaille, sinon acquerir ennemis, lesquelz se vengerent de luy apres sa mort.

Au Pape Formosus succeda Estienne sixieme de ce nom

(1) Les autres éditions portent *huytiesme*. C'est le pape Jean VIII que quelques auteurs ont prétendu avoir été confondu avec la *papesse Jeanne*. Quant à Jean IX, il fut pape de 898 à 900.

(nen y eut quun entredeux, cestasauoir Boniface sixieme, natif de Toscane, qui ne seyt en la chaire de S. Pierre, sinon trentesix iours) ledit Pape Estienne sixieme, de tout son pouuoir effaça et abolit les actes et decretz de Formosus. Lautre Pape nommé Romanus son successeur, feit tout le contraire, et les restablit et remit à leur premier estat, et aussi firent Theodorus, et Iean neuuieme : dont il y eut grand sedition, et tumulte entre le peuple de Romme, pource que les vns soustenoient vn parti, les autres lautre. Mais entremy cest interualle de malheureux temps et de Papes inutiles, succeda finablement le dessusnommé Sergius qui feit pis que deuant.

Sergius (1) donques troisieme de ce nom, venu à refuge en France deuers lempereur Lothaire, retourna en Italie aucun temps apres par layde (2) de lempereur Loys le tiers, filz de lempereur Arnoul. Et print le Pape Christofle, lequel estoit le huitieme qui auoit vsurpé la Papalité apres Formosus. Et parauant ledit Christofle eut schisme auec vn autre nommé Leon le quint. Donques Sergius pour soy venger dudit Formosus, qui par si long temps lauoit gardé destre Pape, feit par grand inhumanité traire le corps de Formosus hors de sa sepulture, et lhabiller dhabits pontificaux, et puis luy couper la teste par vn bourreau, comme sil eust esté vif, et le ietter en la riuiere du Tymbre. Toutesuoyes, aucunes histoires disent que les pescheurs lenseuelirent secrettement, et que à son enterrement les images des saints senclinerent pour tesmoignage de sa sainteté et innocence.

Ledit Sergius eut vn filz nommé Iean dixieme, qui fut

(1) *iceluy* (1528 et 1548).

(2) *et secours* (1548).

Pape apres luy : mais il en y eut deux entredeux : cestasauoir Anastaise troisieme, et Lando. Ledit Iean dixieme, ne valut point mieux que son pere. Toutesuoyes il fut bon guerrier et gendarme : car il chassa les Sarrasins hors de Calabre, à layde dun nommé Alberic, Marquis de Toscane. Finablement comme ledit Pape Iean se glorifiast trop de sa victoire, et lattribuast toute à luy par insolence, il concita contre lui la fureur de ses gensdarmes, lesquelz le firent mourir, en lestouffant dun coussin mis sur sa gorge. Certainement cest vne grand pitié, que de desueloper les histoires dudit temps, tant sont embrouillees et difficiles par la mauuaistié des Papes dadonques. Pendant lequel temps les Hongres perpetrerent tous les maux du monde entour de Romme, et du patrimoine de Leglise, par la iuste punition de Dieu.

Le temps du dixieme et onzieme schisme, abbatuz par la puissance de lempereur Othon, premier de ce nom.

Iean douzieme de ce nom, natif de Romme, qui parauant sappelloit Octauian, par la puissance et tyrannie de son pere nommé Alberic, occupa mauuaisement le Papat. Il estoit homme de tresmauuaise vie, chasseur, et veneur, et tenant femmes (1) publiquement. Parquoy deux Cardinaux preudhommes furent contrains den aduertir Othon premier de ce nom, Roy de Germanie, qui depuis fut premeu à Lempire, lan neuf cens soixantedeux. Mais pendant le temps que lon attendoit ledit Othon, iceluy notable Pape, qui fut aduerti de la plainte que les deux Cardinaux auoient enuoyé signifier à Lempereur les feit prendre, et à lun

(1) *femme* (1528 et 1548).

osta le nez, à lautre la main. Apres lesquelles choses le Roy Othon arriua à Romme, et feit tenir vn concile contre ledit Pape au moyen duquel il fut condamné, et deposé à cause de sa mauuaise vie. Mais luy qui craingnoit ledit iuste iugement, sen estoit parauant fuy secrettement : et depuis (1) fut prins en adultere, et tué par le mary.

Apres la deposition dudit Iean douzieme, le Roy Othon feit eslire en Pape, vn nommé Leon huitieme de ce nom. Mais tantost apres quand Lempereur fut absent, les Romains seditieux, inconstans (2) et mutins, chasserent ledit Leon, et esleuerent vn Antipape quilz nommerent Benedict cinquieme. De laquelle chose indigné ledit empereur Othon assiegea Romme, et tant par armes que par famine contraingnit les Romains à reprendre ledit Pape Leon huitieme, et rendre en ses mains ledit Benedict, lequel il enuoya en exil en Allemaigne. Et ainsi furent finez les deux schismes dessusdits.

Le douzieme schisme, aboli par lempereur Othon le tiers.

Par lautorité de lempereur Othon le tiers, lan neuf cens quatre vingts et treize (3) fut creé Pape à Romme, Gregoire cinquieme de ce nom, natif de Saxonne (4) en Allemaigne, et parent dudit Empereur. Alencontre duquel Pape vn Consul Romain nommé Crescentius, corrompu dauarice, par force de la pecune dun euesque de Plaisance, de nation Grecque,

(1) *puis* (1528 et 1548).

(2) *huictiesme*, *inconstantz*, etc. (1548). En général, orthographe compliquée à plaisir.

(3) 988 (1528 et 1548).

(4) *Saxoigne* (1528).

esleua ledit Grec pour Antipape, et le nomma Iean dixseptieme, à cause dequoy ledit Gregoire cinquieme, craingnant la force et violence tumultueuse des Romains, se retira en Allemaigne deuers ledit empereur Othon, lequel le ramena à main forte. Et combien que ledit Grec Antipape, auec Crescentius Consul Romain se fussent fortifiez dedens le chasteau saint Ange, neantmoins ilz furent prins, et eut ledit Crescentius la teste coupee, et l'Antipape les yeux creuez, digne remuneration dun prestre ambitieux.

Ledit Pape Gregoire restabli en sa dignité, feit la premiere ordonnance et sanction, des Electeurs de Lempire, lan de grace mille et deux. A fin que la dignité Imperiale demourast tousiours à la nation Germanique, ce quelle ha fait iusques à ores. (1) Apres lequel Gregoire, seyt au siege Papal Syluestre deuxieme de ce nom, lequel fut Magicien et Nicromantique, vsant dart diabolique, et mourut scandaleusement comme lhistoire est assez congnue. Il auoit premierement esté fait Archeuesque de Reims, par le Roy Hue Capet, et puis fut deposé par un concile, comme nous auons dit en la seconde partie.

Du treizieme et quatorzieme schismes, du temps de deux Papes dun mesme nom, lun oncle, et lautre neueu : auquel temps Hierusalem fut prinse par les infideles : et de lhorrible apparition desdits deux Papes apres leur mort.

Ceste matiere des schismes et diuisions est si confuse, (2) et si odieuse que ie la voudroye bien passer souz silence, si ce nestoit pour venir à quelque bonne fin : Car bien souuent

(1) *à maintenant* (1548).

(2) embarrassée, embarrassante, honteuse. Cf. Ducange vv. *Confundere, confuse, confusibilis*.

aduient, que qui veult aller en vn verger plaisant, il faut passer par voyes estroites et fangeuses, et faut cueillir les roses entre les espines, et le grain en la paille. Or donques apres les choses dessus recitees, faut dire la reste, le plus succintement que nous pourrons. Attendu mesmement que par le dessus narré, est assez congnue lintention de ceste œuure, qui est de prouuer principalement, que la malice, ambition et auarice des mauuais Papes, cause tous ces maux au monde : et dautre costé, que les bons Papes sont (1) dignes de grand louenge, et font grand fruit à la Chrestienté : comme il est bien apparu par la seconde partie.

Donques apres que ledit Pape Syluestre deuxieme de ce nom dessus mentionné (2), qui sestoit donné au diable, pour advenir à ladite dignité fut mort estrangement, combien quon ayt bonne esperance de sa saluation, attendue sa penitence, il ny eut en lespace de douze ans que trois Papes pacifiques. Apres lesquelz Benedict cinquieme, natif de Toscane, recommença dentrer en tribulation. Car quand lempereur Henry, premier de ce nom fut mort, lequel fut eslu lan de grace quatre cens et quatre, (3) ledit Pape qui estoit fauorisé et bien voulu dudit Empereur, à cause de ce quil lauoit couronné, fut ietté hors de la Papalité, par violence de (4) sedition populaire des Romains,

(1) L'éd. 1548 met *soient* après avoir supprimé plus haut : *de prouver*. C'est donc le mot *intention* qui a provoqué le subjonctif.

(2) *Alors incontinent après.... dont nous avons faict cy dessus mention* (1548). *Pour parvenir...... mourut d'une mort moult estrange..... à cause desa penitence et contrition* : et sachez qu'il.... (ibid).

(3) Cette date figure dans toutes les éditions, bien que Henri l'Oiseleur ait été élu en 919.

(4) *violence et sedition* (1548).

lesquelz mirent vn autre en son lieu, dont le nom ne se treuue point par les histoires. Toutesuoyes depuis iceluy Benedict feit appointement auec ses ennemis, et chassa son aduersaire, tellement quil fut restabli en sa dignité. Et ainsi fina le treizieme schisme : mais ledit Pape mourut tantost apres. (1)

Or tesmoignent les histoires que apres sa mort, lesprit dudit Pape Benedict huitieme, sapparut à vn euesque en lieu solitaire, monté ledit Pape sur vn cheual noir et horrible : et comme leuesque luy demandast, pour quelle cause apres sa mort il cheuauchoit vn cheual noir, il respondit, quil estoit en grans tourmens. Et pria audit euesque, que les tresors quil auoit mussez en certain lieu quil luy monstra, il les distribuast aux poures : pource que tout ce quil auoit donné de son viuant, en tiltre daumosne, ne luy proufitoit en rien, à cause de ce quil estoit venu de rapines et extortions. (2) Leuesque feit de ce son deuoir, et puis quitta son euesché et sen alla rendre en religion.

Audit Benedict huitieme, succeda son neueu Benedict neuuieme : et ny eut quun Pape entredeux, cestasauoir Iean vingtieme. Or fut ledit neueu pire que loncle, comme il apperra : car il fut cause du quatorzieme schisme et diuision en Leglise. Et fut pour ce, que les Romains voyans quil estoit homme de petite valeur, le deposerent de sa dignité, et mirent en son lieu vn nommé Iean euesque de Sabine, lequel ilz appellerent Syluestre le tiers : mais au bout de quaranteneuf iours ilz chasserent ledit Syluestre, pource quil valoit encores moins, et estoit

(1) *incontinent après* (1548).
(2) *rapine et extorsions* (1528).

homme idiot, ignare et inutile. Et rappellerent iceluy Benedict neuuieme.

Mais quand il se vid (1) restabli en son pontificat, considerant la legere mutabilité du peuple Romain, et craingnant de tomber derechef en semblable inconuenient, il vendit à beaux deniers contans son Papat, à vn nommé Iean, Archidiacre de leglise saint Iean à la porte Latine, lequel depuis fut appellé Gregoire sixieme. Pour lesquelz esclandres abolir, lempereur Henry deuxieme (2) de ce nom, filz de Conrad, qui commença à regner lan de grace M. XXXIX. fut contraint daller en Italie à grand puissance, et assembler vn concile general, auquel il deposa tous lesdits trois Papes schismatiques : cestasauoir Benedict neuuieme, Syluestre troisieme, et Gregoire sixieme : et crea vn nouueau Pape euesque de Bamberg en Allemaigne, lequel il nomma Clement deuxieme, qui neantmoins fut empoisonné par son successeur Damasus deuxieme.

Donc pour reuenir au propos dudit Benedict neuuieme, qui fut cause de tant de maux en ce quatorzieme schisme, et vendit la Papalité : tous les historiens afferment, que apres sa mort il apparut à quelque personnage, en horrible et monstrueuse forme. Et comme on luy demandast que signifioit celle si terrible figure attendu quil auoit esté Pape, il respondit, que par le iuste iugement de Dieu, il estoit à ce condamné eternellement. Attendu quil auoit vescu bestialement au siege Apostolique, sans foy, sans raison, et sans loy.

Cela deuroit estre assez exemple aux autres : mais il en

(1) *veit* (1528 et 1548).

(2) Toutes les éditions portent Henri II au lieu de Henri III fils de Conrad II.

ha esté beaucoup depuis, qui gueres nen ont tenu conte. Or est il bien facile à croire, que par telz esclandres l'ire de Dieu fut prouoquee, en linteruall e du temps desdits deux schismes. Car (sans les autres maux qui aduindrent lors) la sainte terre de Hierusalem fut tollue aux Chrestiens, et prinse par les Turcz et Sarrasins, qui violerent le Temple, et souillerent le saint sepulcre, lan de nostre Seigneur mille et douze. (1)

Du quinzieme schisme, appaisé par lempereur Henry troisieme de ce nom.

Regnant en Allemaigne lempereur Henry troisieme de ce nom, qui fut eslu lan de grace M. LVII. (2) commença le quinzieme schisme et discord en Leglise, et fut loccasion telle : Apres la mort du Pape Nicolas deuxieme, natif de Sauoye, fut eslu en son lieu vn Euesque de Luques Milannois, lequel les Cardinaux Romains nommerent Alexandre deuxieme, et fut eslu absent de Romme : cestasauoir estant resident sur son Eueschê de Luques, pour la renommee de ses vertuz. Apres son election les cardinaux le vindrent querir, et lemmenerent à Romme.

En ce temps là aucuns Euesques de Lombardie, ausquelz ledit personnage nestoit point agreable (pource quil nestoit de leur bende) exciterent le quinzieme schisme. Car souz ombre de ce quilz disoient, que ledit Pape estoit entré par simonie, ilz en voulurent auoir vn autre qui fut de leur taille et societé, mesmement à linstigation de Gilbert Euesque de Parme, en Lombardie. Si se tirerent

(1) *mil* (1528 et 1548).

(2) *l'an de grace mil dixsept* (1548).

deuers lempereur Henry troisieme, et obtindrent de luy quilz peussent eslire vn autre Pape à leur gré : Ce qui leur fut accordé par ledit Empereur : et retournerent en Lombardie, là ou ilz firent vn concile entre eux, auquel ilz eslurent vn nommé Cadolus, natif de Parme, riche et puissant à merueilles : auquel toute Italie obtempera, excepté la Contesse Mehaut.

Cadolus donc (ainsi eslu en Antipape) se tira vers Romme, à main armee et grosse puissance de Lombards. Si luy vint au deuant le Pape Alexandre, accompaigné de ses Romains. Et fut la bataille dure et aspre, es (1) prez de Neron, dessouz le mont Dort, là ou il mourut beaucoup de gens : mais finablement la victoire tourna deuers Alexandre, et sen retourna Cadolus vaincu. Neantmoins pour vne mauuaise fortune il ne perdit point le courage, ainçois auant quil fut vn an passé (par le moyen daucuns secrets complices qui tenoient sa bende, lesquelz il auoit gaignez à force dargent) entra demblee dedens Romme. Toutesfois les Romains coururent aux armes, mais Cincius filz du Prefect de Romme, mit Cadolus dedens le chasteau saint Ange. Et dura la guerre entre les deux parties par lespace de deux ans. Finablement Cadolus fut contraint de se rendre, et racheter sa vie de six cens marcz dargent. Lors il monta sur vn cheual leger et se sauua à la fuite. Depuis pour contenter lempereur Henry troisieme, qui fauorisoit audit Cadolus, fut celebré vn concile à Mantue : auquel se

(1) *es* omis par 1548. Le *Pré-Noiron* est célèbre dans les chansons de Gestes D'après A. Graf, *Roma nella memoria del medio evo* I, 359, dès le temps de Procope *Prata Neronis* désignait déjà I Prati de Castello, hors de la porte Angelica de Rome. Les trouvères parlent aussi de *Mont-Noiron*, Haye-Noiron.

trouuerent Lempereur et ledit Pape Alexandre. Et illec en presence de tous les Prelats, le Pape se purgea de simonie et ambition, et prouua son innocence : et furent les choses appointees, et pardonné à vnchacun. Ainsi fina le quinzieme schisme.

Du seisieme schisme, qui fut à cause de ce quun Pape Moyne de Clugny, commença à esleuer ses cornes contre Lempereur, et fouler Lempire, dont trop de maux suruindrent.

Sans quelque moyen ou interualle de temps, le seizieme schisme suiuit le precedent : car apres la mort dudit Alexandre deuxieme, fut eslu Gregoire septieme, natif de Senes en Toscane, parauant Moyne de Clugny, et Legat en France. Incontinent apres son election, il entama vne mauuaise querele de discord, entre les Empereurs et les Papes : lesquelles dissensions ont depuis engendré des maux innumerables en Chrestienté, comme on verra cy apres.

Car comme ledit Empereur fust bien embesongné en vne grosse guerre contre les Saxons, ses ennemis : le Pape, apres auoir obtenu confirmation de luy (car alors nul Pape ne se faisoit sans ladueu de Lémpereur) lenuoya saluer dune chose non accoustumee : cestasauoir, de luy deffendre et interdire bien arrogamment auecques commination de censures ecclesiastiques, quil neust plus à se mesler dinuestir les Prelats de son Empire de leurs benefices ecclesiastiques. Disant et pretendant, que Lempereur vendoit les dignitez et prelatures de Lempire : et le Pape les vouloit vendre luy mesmes, comme les autres ont fait depuis iusques à ores. (1) Duquel ancien droit dinuestitures,

(1) *à maintenant* (1548).

sur tous les feaux des terres Imperiales, les Empereurs auoient iouy de tous temps.

Ces choses furent estranges et nouuelles à lempereur Henry. Mais il dissimula pour lors, à cause des affaires de la guerre qui le pressoient. Et ce pendant le Pape ne laissa pas de proceder contre luy, ains tint concile, et excommunia publiquement aucuns Euesques qui fauorisoient audit Empereur : lequel apres auoir eu victoire des Saxons, assembla vn autre concile en la cité d'Vuorme, (1) sur le Rhin. Et deffendit par tout son Empire, que nul ne fust si hardi, de donner obeïssance audit Pape. Puis manda par vn clerc audit Gregoire septieme, en lassistance publique du consistoire des Cardinaux, quil ne sentremist plus de la dignité Papale : et aux Cardinaux, quilz laissassent le dit Gregoire, et se tirassent deuers luy en Allemaigne.

Longue chose, estrange et fastidieuse seroit à raconter les guerres, differents et altercations, et aussi les appointemens friuoles dune part et dautre, qui furent entre ledit Pape Gregoire septieme, et Lempereur Henry troisieme. (2) Le Pape excommunia Lempereur par trop grand seuerité. Lempereur dautre part, crea vn autre Pape, et le nomma Clement, parauant dit Gilbert, Archeuesque de Rauenne, et fut faite son election en vn concile de leglise Germanique. Le Pape de son costé donna le tiltre de Lempire à vn Duc de Saxonne, nommé Rodolphe, mais par quatre fieres batailles, il fut vaincu, et occis par ledit Henry troisieme.

Apres lesquelles victoires, ledit Empereur enuoya pre-

(1) Worms, auj. à 1/4 d'h. du Rhin.

(2) Toutes les éditions mettent Henri III pour Henri IV. V. plus bas à propos de « *chronicque d'Allemaigne.* »

mierement son filz Henry le quart, pour dompter lorgueil du Pape, et de ses adherents, dont dame Mehaut Contesse de Mantue, bigote, hypocrite, et hardie, plus quil nappartient à (1) femme, estoit la principale, laquelle vaincue et ruee ius, ledit Empereur suiuit tantost apres, et entra iusques à Romme à main forte, et y mena Clement son Antipape. Si le feit consacrer et inthroniser. Le Pape Gregoire septieme (qui fut le premier (2) cause de tous ces maux) fut assiegé, et depuis sauué des mains dudit Henry troisieme, par Guischard le Normant, Prince de Pouille, lequel lemmena : mais ledit Pape mourut tantost apres. Et fut celuy qui feit beaucoup de constitutions nouuelles, il ordonna que les clercz ne se mariassent point, et ne habitassent ensemble (3) auecques les femmes : et que nul nouyst la messe dun prestre concubinaire. A tous moynes, il interdit de menger chair en tous temps. Et à tous Chrestiens de menger chair le samedy : comme ces choses sauent mieux messieurs les Decretistes. (4) Et à vray dire, il estoit vn petit trop rigoureux.

Par la mort dudit Gregoire septieme, il sembloit que ledit schisme seizieme fust aboli : mais non fut pas du tout : car son successeur nommé Victor troisieme, auant son election, Abbé de Montcassin, voulut tenir le mesme train contre Lempire, mais il fut tantost esteint, ou par maladie naturelle, ou par poison (comme aucuns cuident) et luy succeda le Pape Vrbain deuxieme de ce nom, lequel ne sentremit point de ces differents, ains vint en France :

(1) *à quelque femme que ce soit* (1548).

(2) *fut premiere cause* (dans les autres éditions).

(3) *et ne habitassent avec les femmes* (1528).

(4) *messieurs les chrestiens* (1528 et 1548).

et tint vn grand concile general à Clermont en Auuergne, par lequel il esmut toute la Chrestienté, à recouurer la terre sainte. Et fut lors publié le grand passage, et le premier vniuersel de Godefroy de Buillon : qui fut vn acte digne de la sainteté dun tresbon Pape. Comme est déclairé plus à plein en la seconde partie de ce Traicté, là ou nous auons specifié ledit concile de Clermont en Auuergne.

Le dixseptieme schisme, procedant de la querele des Papes contre les Empereurs.

Paschal deuxieme de ce nom, natif de Toscane, estant moyne et disciple de Gregoire septieme, succeda audit Vrbain deuxieme, mais il ne feit pas comme son predecesseur : car il recommença la querele tumultueuse de la Papalité, contre Lempire, à cause des inuestitures des Eueschez. Ce pendant que Godefroy de Buillon et les autres Princes Chrestiens combatoient tresuaillamment contre les Sarrasins en Surie, pour la conqueste de la terre sainte, auquel temps ilz prindrent et recouurerent Antioche, et la cité de Hierusalem, lan de grace mille quatre vingts et dixueuf : qui fut quatre cens quatre vingts et douze ans apres quelle auoit esté premierement prinse et possedee par les Sarrasins, au temps de lempereur Heracle.

Ains que (1) ledit Paschal osast leuer la teste contre lempereur Henry le quart, il enuoya premierement son armee contre Gilbert, que se disoit Clement, Antipape, creé (comme dessus est dit) par lempereur Henry troisieme : à laquelle chose faire, seruit beaucoup au Pape layde de Roger le Normant, Prince de Sicile, lequel luy enuoya

(1) *Devant que* (1548).

gensdarmes, et mille onces dor pour leur soulde : parquoy Clement Antipape fut contraint deuader, et saillir hors de la cité d'Albe, ou il se tenoit. Si se sauua à layde de Richard, Conte de la Champaigne de Naples : puis mourut tantost apres (1) de dueil.

Richard Conte de la Champaigne, au Royaume de Naples, lequel auoit fauorisé audit Antipape Gilbert, dit Clement, apres sa mort esleua vn autre Antipape, nommé Albert, natif daupres de Naples, lequel tantost apres fut deposé. Mais les habitans de Preneste, en eslurent vn autre nommé Theodoric, lequel, cent et cinq iours apres quil eut occupé le Papat, fut fait ermite. Mais pour le tiers, vn nommé Maginulphe, citoyen Romain, print le tiltre de Pape à Rauenne, dont il fut deietté par les Romains. Apres lesquelles choses ledit Pape Paschal deuxieme, recouura aucunes terres de Leglise par armes, puis vint en France, pour reformer les Ecclesiastiques.

En France vint ledit Paschal deuxieme, au temps du Roy Phelippes le premier, ou de Loys le Gros son filz (ie ne treuue pas precisement duquel) et celebra vn concile à Troye, en Champaigne (duquel est faite mention en la seconde partie) pour la reformation de Leglise. Et apres ledit concile il sen retourna à Romme, là ou lempereur Henry le quart (ou selon la chronique d'Allemaigne, le quint) vint pour se faire couronner Empereur : et print prisonnier ledit Pape et tous les Cardinaux et Prelats courtisans, (2) puis les lascha quand il eut obtenu le droit des inuestitures dont il estoit question. Mais apres son parte-

(1) 1548 substitue partout *incontinent après*.

(2) *courtisantz* (1548).

ment, le Pape reuoqua ce quil auoit concedé, et fut tousiours à recommencer.

Le dixhuitieme schisme.

Le dixhuitieme schisme, fut entre Gelasius deuxieme de ce nom, natif de Gayete, successeur dudit Paschal second, et vn autre Antipape, nommé Benedict, Espaignol, et parauant appellé Burdin, creé par lempereur Henry le quart, à cause de la querele des inuestitures. Ledit Gelaise vint à refuge en France, et mourut à Clugni. Et en son lieu fut eslu, le Pape Calixte deuxieme, parauant Archeuesque de Vienne en Dauphiné, et frere du Conte Estienne de Bourgongne. Par ainsi Burdin l'Antipape, qui se tenoit à seureté en Italie, ayant pied ferme, et faisant barbe contre ledit Gelaise, et Calixte son successeur, feit tout ce quil peut, mais en parfin il fut vaincu en pleine bataille, et prins à layde des François, par ledit Pape Calixte, et le Cardinal de sainte Grisogone capitaine de son armee. Et ledit Antipape Burdin ainsi prins, fut lié et troussé sur le dos dun cameau, (1) le visage tourné deuers la queüe, et ainsi mené à Romme par maniere de triomphe. Et lors fina le dixhuitieme schisme.

Le dixneuuieme schisme.

Qvand le Pape Calixte de Bourgongne fut mort, Honorius deuxieme de ce nom, natif d'Imole en Italie, succeda en son lieu, et fut paisible durant son pontificat, qui ne dura que cinq ans. Si fut eslu apres luy Innocent deuxieme de ce nom, natif de Romme, au temps duquel com-

(1) *chameau* (1548).

mença le dixneuuieme schisme. Et fut loccasion, pource que ledit Pape incontinent apres sa couronnation, entama la guerre ouuerte à Roger le Normant, qui premier se nomma Roy de Naples, et marcha contre luy en armes, dont il y eut beaucoup de sang respandu dun costé et dautre, mais en parfin ledit Pape fut vaincu en bataille rengee, et prins prisonnier par Guillaume Duc de Calabre, filz dudit Roy Roger de Naples, mais toutesuoyes il fut traicté honnestement, et depuis deliuré.

Durant le temps de la prison dudit Pape Innocent, les Romains en esleuerent vn autre nommé Pierre Leon, filz dun puissant citoyen Romain, et lappellerent Anacletus. A cause dequoy, ledit Innocent fut contraint de venir en France au secours : et celebra le deuxieme concile de Clermont en Auuergne, et vn autre à Reims en Champaigne, du temps du Roy Loys le Gros. Et de là tira au Liege, là ou il trouua le Roy des Romains, Lothaire deuxieme de ce nom, qui luy promit assistence de tout son pouuoir. Au moyen desquelles faueurs, tant du costé d'Allemaigne que de France, ledit Pape retourna en Italie, et fut par deux fois secouru dudit empereur Lothaire deuxieme de ce nom, premierement Duc de Saxonne, lequel commença à regner lan mille cent vingtneuf. Et ledit Pape Innocent deuxieme, restabli en son siege Papal, Anacletus l'Antipape qui auoit despouillé tous les tresors et reliques de Leglise, pour souldoyer ceux qui estoient de sa bende, alla mourir de (1) despit.

Aucun temps apres, le Pape Eugene troisieme de ce nom, natif de Pise, et parauant moyne de Clereuaux, et

(1) *de dueil et de despit* (1528 et 1548).

disciple de S. Bernard, vint en France, tant pour fuyr la cruauté des Romains, lesquelz luy donnerent la chasse à force darmes et de traict, comme aussi pour encourager le Roy Loys le Ieune, au secours de la terre sainte, ainsi quil ha esté dit en la seconde partie. Et celebra le concile de Vezelay, apres lesquelles choses il retourna paisible à Romme, à layde du Roy.

Du vingtieme schisme, qui fut du temps de lempereur Federic premier de ce nom, surnommé Barberousse : et dura ledit schisme dixsept ans.

De la mesme racine des precedens, cestasauoir à cause des inuestitures, proceda le vingtieme schisme, au temps de lempereur Federic Barberousse, lequel fut vn merueilleux homme : parauant Prince de Soaue, il eut espousé dame Beatrix, Contesse de Bourgongne. Et pource que linsolence des Papes auoit irrité et indigné ses predecesseurs, il conceut telle ire contre eux, et les persecuta de telle sorte, que iamais ny eut si grand diuision entre Lempire et la Papalité : et la consequence fut encore pire : car au commencement du regne dudit Empereur, qui commença regner lan de nostre Seigneur, mille cent cinquantequatre, schisme sesmut entre le Pape Alexandre troisieme de ce nom, natif de Senes, eslu par le suffrage de vingttrois Cardinaux, et vn autre nommé Octauian Romain, lequel trois Cardinaux seulement eslurent, et lappellerent Victor.

Alexandre donques eslu, et cuidant auoir bon droit, pria par vne ambassade à lempereur Federic Barberousse, qui pour lors assiegeoit Cremone en Lombardie, quil voulsist appaiser le different. Lempereur Federic manda, que pour congnoitre de la cause, lun et lautre Pape se deussent

trouuer à Pauie, et luy se trouueroit auec eux. A laquelle chose Alexandre ne voulut obtemperer, ainçois se absenta : dont Federic indigné, feit assembler vn concile à Pauie, auquel ledit Octauian se trouua, et fut confermé en Pape maugré Alexandre son competiteur.

A ceste cause, ledit Alexandre troisieme excommunia lempereur Federic Barberousse. Et dautre part, Lempereur occupa tout le patrimoine de S. Pierre, pourquoy le Pape fut contraint de venir à refuge en France, du temps du Roy Phelippes Auguste : et celebra le troisieme concile de Clermont en Auuergne, comme nous auons dit plus à plein en la seconde partie. Auquel concile ledit Alexandre troisieme, excommunia Lempereur, et Octauian nommé Victor, Antipape : et ce pendant ledit Empereur desconfit Milan et Dertone (1), pource quelles luy estoient rebelles. Puis enuoya vne ambassade au Roy Phelippes Auguste, à fin de trouuer moyen de tollir et abolir le schisme.

Le lieu de la conuentiō (2) des Princes et du concile, fut nommé à Dijon en Bourgongne, qui estoit limitrophe, pour les deux Princes : car lempereur Federic tenoit la Conté de Bourgongne de par sa femme Beatrix. Et de fait y vint accompaigné des Roys de Boheme et d'Escosse, auecques son Antipape nommé Victor, et grand nombres de gens de guerre : mais ledit Alexandre troisieme, ne sy voulut trouuer, disant quil ny auoit seur acces : et que ce nestoit pas lieu de concile qui fut eslu ny aduoué de son autorité, ains alla tenir vn autre concile à Tours, parquoy Lempereur indigné, plein d'ire et de menasses, sen retourna en Alle-

(1) *Tortonne* (1528). C'est l'ancienne *Dertona*, non loin d'Alexandrie.

(2) *conversion* (1528 et 1548). Cf. Ducange v. *Conversio*.

maigne. Et successiuement quand ledit Antipape fut mort, crea trois autres Antipapes, et contraingnit ledit Alexandre de senfuyr à Venise, en habit incongneu. Et de tout ce temps y auoit guerre en la Chrestienté, à cause de la querele des Papes. Finablement il y eut appointement. Et pource que pendant lesdites diuisions, Hierusalem fut reprinse par les Turcz et Sarrasins, ledit Empereur feit vn grand passage en Turquie, auquel il fut tousiours victorieux iusques à sa mort, qui fut desconuenable (1) et impertinente : car il se noya en sey baignant en vn fleuue. Dont tout son exercite fut bien desolé, et demoura la Chrestienté en grand hazart.

Du vingtdeuxieme schisme, qui fut du temps que la court Romaine se tenoit en Auignon.

Le Pape Clement cinquieme de ce nom, natif de Bourdeaux, fut le premier qui feit resider la court Romaine en Auignon, comme nous auons dit plus à plein en la seconde partie. Apres sa mort, le siege Apostolique vaqua deux ans, trois moys, et dixsept iours. Car les Cardinaux ne se pouuoient accorder à lelection, mesmement pource que au premier conclaue qui se tint à Carpentras, lesdits Cardinaux sentrebatirent, tellement quil en y eut deux des principaux tuez. Finablement ilz conuindrent ensemble à Lyon, et tindrent conclaue, dedens le conuent des Freres Prescheurs, quon dit Nostredame de confort, là ou fut eslu le Pape Iean vingtdeuxieme de ce nom, natif de Cahors, lan de grace M. CCC. XVII. Aucuns historiens tiennent, que ce fut par ladueu et faueur dun Roy de France, nommé Loys. Et de Phelippes son frere, Conte de Poitiers. Par-

(1) *disconvenable* (1528 et 1548).

quoy il me semble que ce fut du temps du Roy Lc
Hutin, ou de Phelippes le Long son frere.

Apres la couronnation dudit Pape Iean vingtdeuxien
il sen alla faire sa residence en Auignon, et pour son pı
mier acte, exerça vne merueilleuse iustice contre Hugı
Euesque de Cahors, lequel sestoit trouué auoir consp
contre le Pape : parquoy il le feit degrader et bailler a
bourreaux qui le firent mourir cruellement. Pendant leqı
temps Loys de Bauiere Roy des Romains, apres au
vaincu en bataille Federic Duc d'Austriche son competite
en Lempire, entra en Italie à main forte, et print la co
ronne dacier à Milan. Si se nomma Empereur, sans lau
rité du Pape : laquelle chose ledit Iean vingtdeuxien
print en grand indignation, et fulmina plusieurs censuı
merueilleuses contre ledit Loys de Bauiere. Et luy, pc
se reuencher, dautre costé crea vn Antipape de lordre
Freres Mineurs, lequel il nomma Nicolas le quint,
causa le schisme vingtetunieme, lequel ne fut point este
iusques à ce que Boniface Conte de Pise, par trahison pr
prisonnier ledit Antipape, et lamena en Auignon. Et en
ron ce temps, cestasauoir regnant le Roy Phelippes
Valois, le Pape mit sus vne decime en France sur
Ecclesiastiques, souz couleur de faire vn passage et croi
sur les mescreans, dont il ne fut rien. Entour le ten
dudit vingtetunieme schisme, plusieurs heresies sesleı
rent, si comme des Vaudois, et des poures de Lyon,
tantost apres celle des Turlupins.

Du vingtdeuxieme schisme, le pire (1), *le plus long, et le plus scandaleux de tous les autres. Car pendant iceluy, le Royaume de Boheme deuint heretique.*

En lespace de quarante ans, que dura le vingtdeuxieme schisme, il y eut plusieurs Papes aduersaires lun à lautre : et fut ce trouble si obscur, que les plus grans clercs ne sceurent onques discerner lequel estoit le vray successeur de saint Pierre. Parquoy grands diuisions et partialitez furent par toute la Chrestienté. Car les vns obeïssoient à lun, et les autres à lautre. Et ce pendant tout le Royaume de Boheme deuint heretique. Les poincts principaux de leur heresie estoient, que le Pape de Romme nha point plus de preeminence que les autres Euesques : Quil nest point de purgatoire : Que cest chose vaine de prier pour les trespassez : et que lauarice des prestres ha controuué ceste inuention : Que les images de Dieu et des saints doiuent estre abolies : car ce nest que idolatrie : Que les ordres des Mendians sont mises sus par inuention diabolique : Que les prestres ne doiuent tenir aucunes possessions. Et plusieurs autres mauuaises erreurs contient icelle heresie.

Icelle heresie des Bohemes commença du temps de lempereur Venceslaus, filz de Charles le quart, de la maison de Luxembourg, Empereur et Roy de Boheme, lequel vint en France visiter le Roy Charles le quint, son parent. Et donna au Roy aucunes places en Dauphiné, et le constitua vicaire de Lempire au Royaume d'Arles. Et fut ledit Empereur Charles tresuertueux Prince. Mais tant plus meschant et vicieux fut ledit Venceslaus son filz. Car

(1) *le pire*, ajouté par 1549.

pour sa grand inutilité, les Electeurs de Lempire furent contraints de le deposer, et mettre en son lieu Sigismond son frere. Pourtant nest ce pas de merueilles, si souz vn si malheureux Prince, les subietz se separerent de la foy catholique : mesmement au temps que leglise Romaine estoit ainsi troublee, et malmenee, par la dissension des Papes.

Pour reuenir (1) au propos du vingtdeuxieme schisme, il commença enuiron lan de nostre Seigneur, M. CCC. LXXVIII. Cestasauoir tantost apres que la court Romaine fut partie d'Auignon, et retournee à Romme, au moyen du Pape Gregoire onzieme de ce nom, natif de Lymoges, qui la remena illec, comme nous auons dit plus à plein en la seconde partie, là ou il est parlé des deux concilles tenus à Paris, du temps du Roy Charles sixieme. Et la raison pourquoy ledit schisme aduint premierement y est amplement specifiee, pourquoy nest mestier de la repeter icy.

Toutesuoyes à fin quon entende succintement les controuersies dudit schisme vingtdeuxieme, il est assauoir que lan que dessus est dit, apres la mort dudit Pape Gregoire onzieme, qui tira la court Romaine hors d'Auignon, et la remena à Romme, les Cardinaux se mespartirent en deux bendes, dont celle des Italiens, eslut Vrbain sixieme, natif de Naples : Et les Cardinaux François, eslurent dautre part Robert de Geneue, qui fut appellé Clement septieme, et vint demourer en Auignon à cause du schisme. Ainsi fut la Chrestienté mespartie en deux bendes, pource quil y auoit deux Papes, qui estoit chose monstrueuse : comme si lhomme auoit deux testes. Les prouinces Orientales, Italie, Allemaigne, et Hongrie, donnoient obedience audit

(1) *retourner* (1528 et 1548).

Vrbain sixieme : et dautre part France, Espaigne et Angleterre, qui sont Occidentales, obeïssoient à Clement septieme.

Enuiron ce temps là, Loys Duc d'Aniou, fauorisé par le Pape Clement septieme, qui se tenoit en Auignon, entra en Italie, auec le nombre de trente mille cheuaux, tant pour la querele du Royaume de Naples, et pour secourir la Royne Ieanne, premiere de ce nom, contre le Roy Charles de Hongrie, comme aussi pour le different desdits Papes, et à fin quil peust rendre ledit Clement du tout paisible. Mais ledit Loys Duc d'Aniou, filz du Roy Iean, qui fut prisonnier en Angleterre, et frere du Roy Charles le quint, mourut de maladie en Pouille, apres auoir fait la guerre deux ans. Parquoy les François sen retirerent. Et ledit Pape Vrbain depuis ne sceut viure en paix auec Charles Roy de Hongrie, et de Naples : mais fut contraint de sen fuyr à Gennes par mer, là ou en passant il feit noyer cinq Cardinaux, pource quilz fauorisoient audit Clement seant en Auignon. Icelle Royne Ieanne, fut celle qui vendit Auignon, et la Conté de Venixe, (1) au Pape Clement sixieme. Aucuns veulent dire, quelle le changea au tribut que le Royaume de Naples deuoit à leglise Romaine.

Pour retourner audit Pape Vrbain sixieme, et au vingtdeuxieme schisme : Premierement ledit Pape est estimé par les historiens, tresperuers, et qui prenoit plaisir de semer noises et dissensions entre les Princes Chrestiens, plustot que les appaiser. Donques apres sa mort dura longuement le schisme, car en son lieu fut eslu Boniface neuuieme Neapolitain, qui nauoit point plus haut de trente

(1) *Venisse* (1528). C'est le Comtat-Venaissin.

ans. (1) Et fut celuy qui osta toute lautorité des Romains, et la transporta aux Papes, et fortifia le chasteau saint Ange contre le peuple de Romme. Aussi mit il sus lexaction des annates sur tous benefices et dignitez, à quoy toutes nations consentirent, excepté les Anglois. Et celebra le Iubilé, lan mille cinq cens. (2) Mais en son temps, Iean Bentiuole occupa premierement la cité de Boulongne, combien quelle fut reprinse par Galeace.

Dautre part, apres le trespas de Clement septieme, fut eslu en Auignon par les Cardinaux François, le Pape de la Lune, nommé Benedict treizieme, natif de Catelongne : contre lequel fut tenu vn concile de leglise Gallicane, comme ha esté dit en la seconde partie : et lors se renforça le schisme, qui perseuera iusques au concile de Constance. Durant lequel encores ne se voulut desister ledit Benedict de la Lune, ains demoura en sa pertinacité iusques à la fin de sa vie.

Quand Boniface neuuieme dessus mentionné, fut mort à Romme, les Cardinaux Italiens eslurent en son lieu vn nommé Cosmar de Perouse, lequel ilz appellerent Innocent septieme. Et apres luy succeda Gregoire douzieme, Venitien, dit parauant Angelus de Corario. Par ainsi de plus en plus sempiroit le schisme : car tousiours estoit en Auignon Benedict de la Lune, qui se disoit Pape, vers lequel vindrent en ambassade les Ducz de Bourgongne, de Berry et d'Orleans, de par le Roy Charles sixieme, à fin de luy persuader que pour le bien et vnion de Leglise, il voulsist ceder à son droit : et que dautre part, Gregoire

(1) *n'avait point plus de vingt ans* (1548).

(2) Les autres éditions disent seulement *l'an mil*. Il s'agit évidemment du Jubilé de 1400.

douzieme son competiteur feroit le semblable. A quoy ledit Pape de la Lune ne feit aucune response, ains laissa lesdits Princes sans dire adieu, et senfuyt en Espaigne, de peur quon ne le contraingnit à renoncer au Papat : et tint vn concile à Parpignan, puis sen alla tenir au chasteau de Paniscole pour estre plus asseuré.

Par ainsi quand les Princes et Cardinaux virent que nul appointement ne se trouueroit entre lesdits deux Papes contendens : et que nul d'eux ne vouloit quitter son droit, combien que souuent leussent promis, ilz celebrerent vn concile general à Pise en Italie, lan de grace mille quatre cens et huit : auquel ilz citerent personnellement lesdits deux Papes, mais ilz neurent cure dy comparoir, ains le tournerent à derision. Parquoy tant lun comme lautre, furent solennellement priuez et deposez, et en leur lieu fut eslu Alexandre cinquieme, natif de lisle de Candie, de lordre des Freres Mineurs, lequel ne suruescut apres que huit moys, et mourut à Boulongne. Et ce pendant, Gregoire douzieme sen estoit fuy en Austriche : mais craingnant quil ny fust à seureté il sen retourna en Italie, et se tint en la cité d'Arimine, souz la protection dun Baron nommé Charles Maleteste.

En ce temps là toute Italie, et les terres de Leglise, estoient en armes et en bruit : Car ledit Alexandre cinquieme, auoit audit concile de Pise, priué du Royaume de Naples le Roy Lancelot : (1) et iceluy donné à Loys Duc d'Aniou, filz du Duc Loys, qui alla au secours de la Royne Ieanne premiere de ce nom, comme dessus est dit, à cause dequoy ledit Roy Lancelot, filz de la Royne Ieanne dessusdite, occupa Hostie, et autres places du patrimoine saint

(1) Ladislas.

Pierre. Or fut apres la mort dudit Alexandre cinquieme, eslu en Pape vn Cardinal Neapolitain, nommé Balthasar Cossa, qui se intitula Iean vingttroisieme. Par ainsi la Chrestienté auoit lors trois Papes, lun à Boulongne, lautre à Arimine, et le tiers au chasteau de Paniscole en Espaigne. Toutesuoyes à la deposition dudit Gregoire douzieme, et de Benedict de la Lune, faite au concile de Pise, toutes les nations Chrestiennes auoient consenti, excepté vne partie d'Espaigne, et le Conte d'Armignac, et le Roy d'Escosse, qui fauorisoient audit Benedict de la Lune.

Dont à fin de trouuer vne fin finale aux discords et esclandres dessusdits, qui trop longuement duroient, force fut aux Princes Chrestiens (mesmement par la diligence et solicitation de lempereur Sigismond, de la maison de Luxembourg, Roy de Hongrie, et de Boheme) dassembler vn grand concile general de Leglise catholique, en la cité de Constance : auquel concile premierement fut procedé contre ledit Iean vingttroisieme, et luy fut mestier comparoir personnellement. Si luy furent proposez quarante articles criminelz, dont on laccusoit : parquoy ayant doute que son cas ne se portast mal, il senfuyt secrettement auec aucuns Cardinaux par luy creez, en vne place du Duc d'Austriche, nommee Scaphuse, (1) et de là à Fribourg, pour prendre son chemin vers le Duc de Bourgongne, sil eust peu : mais il fut rataint et reprins par lautorité du concile, et detenu prisonnier, et puis la sentence de priuation iettee contre luy. Il fut enuoyé par lempereur Sigismond, qui tenoit la main au concile, en estroite garde au Duc Loys de Bauiere, au chasteau de Haidelberg, là ou il fut detenu par lespace de trois ans : mais en la fin par la clemence du

(1) Schaffhouse.

Pape Martin cinquieme, et à la requeste de Cosme de Medicis il fut deliuré, et vint aux piedz dudit Pape Martin, et le salua comme vray successeur de S. Pierre. Ledit Pape le receut benignement, et le crea Cardinal. Si mourust tantost apres à Florence.

En apres audit concile fut procedé contre Gregoire douzieme, lequel ne comparut point en personne, mais (que voulentiers que enuis) il y enuoya Charles Maleteste, seigneur d'Arimine, auec ample procuration et puissance, de ceder et resigner le droit quil auoit en la dignité Papale, es mains du concile, ce qui fut fait : et ledit Gregoire douzieme, fut creé Legat en la Marque Dancone, là ou il mourut tantost apres de dueil : cestasauoir en la ville de Racanat, (1) qui est vn port de la mer Adriatique.

Or ne restoit plus, sinon le tiers idole et Antipape : cestasauoir, Benedict treizieme, surnommé le Pape de la Lune, lequel donna beaucoup de peine audit tresbon Empereur Sigismond. Car apres ce que les deux dessusdits furent deposez, et que ledit Benedict de la Lune ne vouloit entendre à nul appointement ne persuasion, ledit Empereur alla personnellement deuers le Roy d'Angleterre, et depuis vint vers le Roy de France, pour les enhorter de tenir la main à lunion de Leglise. Et apres auoir obtenu bonne response d'eux, il tira à Narbonne, et dillec vers le Roy Fernand d'Arragon, pour semblable cause, à fin de persuader audit Pape de la Lune, de faire comme les autres : laquelle chose on ne peut obtenir de luy par nulle maniere, ains sen retourna ledit Empereur à Constance, là ou il feit priuer et deposer ledit de la Lune. Et lors fut eslu du consentement de toutes les nations, le Pape Martin cinquieme,

(1) Recanati, petit port à l'embouchure de la Potenza.

de la noble maison des Coulonnois, homme de singuliere vertu, prudence, moderation et iustice, lan de grace mille quatre cens dixsept. Si reuint la paix à Leglise : et fina ledit tresmalheureux vingtdeuxieme schisme.

Le Pape de la Lune incontinent apres ce quil fut priué de la Papalité, par le concile : et que les nations et Princes qui le fauorisoient se furent soustraits de son obeïssance : si comme les Arragonnois, Catelans, Armignacz et Escossois, mourut neantmoins obstiné, au chasteau de Paniscole. Et par son testament ordonna à ses Cardinaux, den eslire vn autre en son lieu. Ce quilz firent incontinent apres sa mort, et eslurent vn idole nommé Clement huitieme, natif de Barcelone : mais ilz ne proufiterent gueres, car ledit Pape Martin cinquieme, demoura en son entier, et eut lobeïssance filiale de tous les Princes de Chrestienté. Et ledit Antipape Clement huitieme, se rengea finablement à raison, et fut creé Euesque de Maiorque.

Du vingttroisieme schisme dernierement passé.

Entre Felix le quint, et Eugene le quart, sesmut le vingttroisieme schisme. Ledit Eugene Venitien, fut grand amateur de guerres (comme met Platina en sa vie) laquelle chose est merueilleuse es Papes modernes. Car oultre les guerres, il incita le Dauphin de France, qui depuis fut appellé le Roy Loys onzieme, de mener vne grosse cheuauchee de gensdarmes au païs de Ferrette, et d'Alsate, pour troubler et deffaire le concile de Basle.

Felix aduersaire, eslu par ledit concile, au parauant sappelloit Amé, Duc de Sauoye. Et fut le premier des Contes de Sauoye, promu au tiltre de la dignité Ducale, par Lempereur Sigismond, apres ce, quil fut vefue de sa

femme Marguerite de Bourgongne, fille du Duc Phelippes le Hardy. Il delibera de laisser le monde, et lestat Ducal, pour se retirer en vn ermitage delicieux, et en lieu plaisant, nommé Ripaille, sur le Lac de Losanne : lequel il auoit fait edifier somptueusement, ayant laissé le gouuernement de ses seigneuries au Duc Loys son filz aisné, pere du Duc Phelippes de Sauoye, premierement seigneur de Bresse : lequel engendra le Duc Philebert, mary de madame Marguerite d'Austriche et de Bourgongne. Lequel Duc Philebert, trespassa sans hoirs de son corps, au chasteau du pont d'Ains : lan mille cinq cens et quatre, et fut enterré en vn monastere, lez Bourg en Bresse.

Audit ermitage se contint le Duc Amé de Sauoye, menant vie solitaire, et eremitique, aucun espace de temps, auec dix anciens cheualiers de mesme vocation : Cestasanoir tous ermites, portans grand barbe, et manteau simple, et le baston retortillé et plein de nœux. Laquelle chose combien quelle fust de nouuel exemple, si nest ce pas le premier des Princes qui ha laissé le gouuernement de la chose publique, pour se retirer en vie priuee et domestique : car le semblable firent Diocletian et Maximian, Empereurs Romains, de la loy Payenne. Et Amurathes Othuman Turc, pere du grand Mahumethes, conquesteur de Constantinoble.

Estant ledit Duc Amé en lermitage de Ripaille, en grand bruit de sainteté, et bonne vie, au temps que le concile de Basle se tenoit : et que le Pape Eugene, quatrieme de ce nom, natif de Venise fut cité par trois fois personnellement audit concile, et ne tint conte de y comparoir : Parquoy il fut noté de contumacité, et priué de la dignité Papale, au pourchas du Duc Phelippes Marie, de Milan : ledit Duc

Amé de Sauoye ermite, fut eslu Pape par le concile de Basle, lan de grace mille quatre cens trentehuit. Et depuis couronné solennellement en ladite cité de Basle, en la presence de deux de ses filz aisnez, qui luy tournoit à grand gloire. Auant ceste acte et cerimonie, il auoit fait oster sa barbe, et aprins loffice diuin en peu de temps. Et depuis crea aucuns Cardinaux, de grand estime et vertu. Et feit tout ce quun tresbon souuerain Prelat peult, et doit faire.

A ce fauoriserent et luy tindrent la main aucuns Princes : Cestasauoir lempereur Federic troisiesme de ce nom, pere de Maximilian à present regnant : Charles septiesme, Roy de France : Alphonse Roy d'Arragon, et ledit Duc Phelippes Marie, de Milan. Mais le Duc de Bourgongne luy fut contraire (comme aucuns disent) iasoit ce quil y eust affinité entre eux : mais ce fut pour aucune vengeance et despit inueteré : mesmement à cause de la guerre de Beauiolois, laquelle ledit Duc de Bourgongne entama contre le Duc de Bourbon : et de fait print Belleuille, qui est entre Villefranche et Mascon. Et pource que ledit Duc Amé (depuis Pape Felix) ne luy donna secours, comme il auoit promis, le Duc de Bourgongne feit paix au Duc de Bourbon. Et manda au Duc de Sauoye, que quelques fois il se recompenseroit bien de sa tardiueté. Laquelle pensee il luy garda iusques au concile de Basle : et le peut bien faire : Car en ce temps là, la puissance et reputation des Ducz de Bourgongne estoit grande.

Ce schisme vingttroisieme, entre le Pape Eugenius et Felix de Sauoye, dura seize ans : cestasauoir autant que le Pape Eugene vescut. Et fut encores continué, iusques au temps de Nicolas sixieme natif de la ville de Sarresanne en la seigneurie de Luques, filz dun medecin, lequel fut

eslu, lan mille quatre cens quarantesept. Et pour lors Leglise catholique estoit diuisee en trois parties. Car les vns suiuoient Eugene, les autres Felix : et encores les autres se disoient neutres : et nobtemperoient à lun ny à lautre. En parfin les choses se porterent tellement, que Felix par limpulsion de lempereur Federic troisieme de ce nom, fut contraint de ceder à son droit de Papalité, au proufit dudit Nicolas. Et ledit Felix, cestadire, Amé Duc de Sauoye, fut content de demourer Cardinal, et Legat Apostolique en ses païs, pour donner paix à Leglise. Et ainsi fina le vingttroisieme schisme. Et neantmoins tout ce que ledit Felix auoit fait et decreté en sa Papalité, fut ratifié et tenu pour bon. Et trespassa en bonne estimation de sainteté.

Du tresredoutable vingtquatrieme schisme aduenir.

Iasoit ce que des choses contingentes futures, il ny ayt point de verité determinee selon le dit du Philosophe : Toutesuoyes nostre mere sainte Eglise tient pour article de foy, que le monde doit perir par feu. Et auant quil soit fini, il est certain (selon lautorité de la sainte escriture, et de l'Apocalypse) que l'Antechrist viendra. Et auant que l'Antechrist vienne, sera lé grand et merueilleux schisme de Leglise, par lequel les Princes seculiers seront contraints mettre la main à la reformation des Ecclesiastiques. Comme ces choses ont preueu, par inspiration diuine et reuelation du saint Esprit plusieurs Prophetes, Sibylles, saintes personnes, Astrologues et Mathematiciens, desquelles choses nous mettrons icy vne bonne partie.

Apostolus Paulus in secunda epistola ad Thessalonicenses.

Non reuelabitur filius iniquitatis Antichristus, donec fiat dicessio, siue dissensio.

Glossa : id est, Schismatica diuisio, vel substractio Romanæ ecclesiæ, vel Romani imperij.

Methodius Martyr.

Et tolletur honor à sacerdotibus : et quiescet omne sacrificium de ecclesiis : et erunt sacerdotes sicut populus.

Commentator eiusdem Methodii martyris.

Ablatio iugis sacrificij præcedet Antichristum per octo septimanas annorum.

Sanctus Ioan. Euangelista, in Apocalypsi.

Datæ sunt mulieri duæ alæ magnæ, per tempus et tempora, et dimidium temporis.

Glossa : *Mulieri :* id est, Ecclesiæ quæ fugiet in solitudinem.

Esaias Propheta.

Et erit sicut populus, sic sacerdos : et sicut seruus, sic dominus.

Sancta Brigida.

Sub aquila grandi, quæ ignem fouebit in pectore, conculcabitur ecclesia. Nam potens est Deus suscitare et Francos aduersus ecclesiam, qui eam humiliabunt.

Eadem.

Væ, et iterum væ, quando puer sedebit in sede Lilij : Orietur tribulatio, in ecclesia sancti Petri.

Eadem.

Iusto iudicio, hostilibus incursibus, conculcabitur nauicula Petri, et clerus turbabitur.

Ex prophetiis Merlini antiqui vatis.

Cæsar regnabit vbique.
Sub quo cessabit tunc vana gloria cleri.

Idem.

Erit Urbs viæ præsule digna.

Sancta Hildegardis.

Propter tyrannidem principum, et cupiditatem prælatorum, ecclesia percussa est vt vidua.

Sibylla Erythræa.

Post hæc veniet altera aquila, quæ ignem fouebit, in gremio sponsæ Agni.

Sibylla Cretensis.

Erit in insidijs sponsæ Agni, depauperans cultum eius.

Sibylla Cumæa.

Post hæc, egredietur aquila de Germaniæ rupibus, multis associata gryphibus, quæ irruet in ortum chrismatis : sedentem in sede pastoris, de quinto climate fugabit in septimum.

Ioan. Lichtemberger, astronomus, allegans quintum et sextum capita Cirilli episcopi Alexandrini.

Vocabit per annum cum dimidio, heu sedes Romana. in quo tempore tribulatio magna erit, et resurget nouus ordo, et noua restauratio in ecclesia.

Idem.

Alemanni scorpionistæ confœderationem inibunt cum Rege Franciæ, sub quo ecclesia crucem lamentationis humeris proprijs portabit.

Idem.

Eclipsis quæ fuit anno millesimo quadringentesimo octogesimoquinto, die decimosexto Martij, demonstrabat destructionem et oppressionem cleri fieri, per tyrannidem brachij secularis.

Idem.

Coniunctio magna Saturni et Iouis, quæ fiet anno millesi quingentesimoquarto, debebit habere suam operationem a millesimo quingentesimosexto.

Nota, quod circa hæc tempora, inthronisatus fuit Papatum Iulius secundus, pontifex modernus.

Antiquum vaticinium.

Arbor glandis subuertetur.

Ioan. de Brugis, in libro qui de Varietate astronomiæ ins bitur.

Iuxtà est dies Domini : iuxtà est, et velox nimis. Rogate q ad pacem sunt Hierusalem : et ecclesiam iam dolentem fortate : iam errantem reformate : iam diuisam reintegra naufragantem ad portum reducite : ne fiat illud schis magnum, quod præambulum erit Antichristi. In cu aduentum, de ecclesia verificabitur illud Hieremiæ prophet Omnes eius portæ destructæ : sacerdotes eius gementes : v gines eius squalidæ : et ipsa oppressa amaritudine. T Petri nauicula schismatico turbine diutius agitata dissi bitur, in proximo submergenda.

Oultre les propheties, et prognostiques dessusdite encores en ont assez predit plusieurs autres saintes p sonnes, par reuelation diuine. Si comme Boëce, saint V cent de Valence, de lordre des Freres Prescheurs, Lal Ioachin Calabrois, frere Reynard Lolard (1), et autres ass Ausquelz ie nadiouste autre foy, sinon telle, que leffect pourra apparoir (2), laquelle chose Dieu vueille destourn Ne ie ne vueil que par la recitation desdites propheties,

(1) *Reygnard Kolart* (1548).

(2) L'éd. 1548 ajoute *et en faire demonstrence.*

propheties sont, ou vaticinations, ou prognostiques et diuinations, que aucun y croye ne donne foy, sinon comme ie fais, cestasauoir, autant que mere sainte Eglise le permet. Neantmoins pource que les choses dessusdites sont mises en Latin, à fin que toutes manieres de gens lentendent, cy apres est mis le recueil et la substance de tout le dessus narré. Lesquelles choses declaire treselegamment ce noble Poëte et Orateur, maistre Alain Charretier, en la fin de son liure, appellé Lexil, et dit en ceste maniere de mot à mot.

Maistre Alain Charretier, en la fin de son liure appelé Lexil.

Or fvt il pieça fait vn nouuel statut en Leglise Latine, qui desseura lordre du saint mariage, dauec la dignité de prestrise, souz couleur de pureté et chasteté sans souillure. Maintenant court le statut de concubinage, au contraire : et les ha attraits aux estats mondains, et aux délits sensuelz et corporelz : et qui plus est, se sont renduz à immoderee auarice, en procurant par simonie, et par autres voyes illicites litigieuses et processiues, en corruption, et autrement, benefices, et prelatures espirituelz : Et qui plus est, souillez et occupez aux affaires citoyens (1), et es negoces et cures temporelles. Et ce premier statut departit pieça Leglise Grecque, dauec la Latine. Et la desordonnance auaricieuse des prestres, ha fait separer les peuples de Behaigne de leglise de Romme. Que dis ie de Behaigne, mais de Chrestienté presques toute. Car les gens de Leglise ont si auillenné par leurs coulpes, eux et leur estat, quilz sont ia desdaignez, et des grans et des menus

(1) civiles (1548).

du monde, et les cœurs estrangez de lobeïssance de sainte Eglise, par dissolution de ses ministres. Car comme dit est, iceux ministres ont laissé les espousailles, mais ilz ont repris les illegitimes vagues et dissolues luxures. Ie ne vueil plus auant eslargir ma parole, car tant ont telles constitutions de lieu, comme on y prend plaisir. (1)

Que apporte la constitution de non marier les prestres, sinon tourner et euiter legitime generation, pour conuertir en aduoutrerie, et lhonneste cohabitation dune seule espouse en multiplication deschaudee luxure? Si ie disoye tout ce que ie pense, ie diroye pleinement, que la gresse des biens temporelz, meslee de souffre denuie, et la chaleur dambition et de luxure, ont fait leur apprest pour mettre le feu en Leglise. Mais ceste matiere est de trop grande et profonde inuestigation, et la determination douteuse, le preuue assez (2). Si me tais atant, fors que ie prie celuy, qui nostre mere sainte Eglise ha consacree de son digne sang, quil nen laisse ia aduenir ce quil men laisse penser. Ny ie nentens pas pourtant blasmer les preudhommes seculiers, qui de deuotion parfaite, ont donné à Leglise les possessions, car ilz sont deschargez pour monter vers Dieu plus legerement. Et le Clergé en ha prins si grand fais, (3) et si grosse charge sur ses espaules, quil le courbe tout vers la terre, et le destourbe à regarder lassus aux cieux. Car lappetit auaricieux des ecclesiastiques, ha si surmonté leur raison, que leur damnation y gist manifestement et si ha fait la destruction temporelle dunchacun : Qui est et peult estre vitupere à lhonneur vniuersel de Leglise de ça bas,

(1) La règle n'est de mise que selon le plaisir.

(2) *l'approuve assez* (1548).

(3) *faix* (1528).

et au deprimement de soy, et principalement des Ecclesiastiques qui ces maux commettent. Douleur me fait ce dire, car ie suis deffié de leur dureté, qui à bien iuger approche hastiuement sur eux, en toute desesperance.

La nef qui porte trop grand voile, single en grand peril, et nulle riuiere ne dure long temps hors de son canal. Recueille par parties, ce que ie tay dit de la dignité des sacrifices, et de lindignité des sacrifians. Dont pour leur iniquité, il faut que autres lachettent et comparent (1), qui est double damnation ausdits sacrifians, et misere diuerse à autruy. Et pour ce faire brieuement par exemple, selon lordre accoustumé, prens ta preuue sur Ophni et Phinees, les enfans de Hely, et prestres de lautel, dont les sacrifices furent abominables à Dieu. Et la decision de leur cas, est traitee en la sainte escriture, comme chose passee. Mais la prophetie de Daniel reste à venir, qui designe la venue d'Antechrist, et le temps de persecution pour les abominations du temple, et detraction du quotidien sacrifice.

Conclusion de la tierce et derniere partie de ce present Traicté, et de toute la substance dudit Traicté.

Pvis que toutes les choses par moy proposees sont amplement ratifiees par lautorité de maistre Alain Charretier, il eschet bien de recapituler, comment en ceste presente derniere partie ha esté veüe la decision finale de tous les schismes qui onques furent en Leglise : cestasauoir vingttrois en nombre. Et lapparence tresgrande du vingtquatrieme futur (laquelle chose Dieu vueille destourner par sa grace). Parquoy me semble, que lintention de ce Traicté

(1) c.-à.-d. *payent*.

est assez prouuee, qui estoit de monstrer combien il y ha de difference entre Schismes et Conciles : et aussi la preeminence et vtilité des Conciles de la sainte Eglise Gallicane. Et oultreplus y sont bien clarifiez les trois poincts principaux dont est faite mention en la premiere partie, lesquelz ont gasté Leglise : cestasauoir, Ambition mere dauarice : Obmission des Conciles generaux : et Interdiction de mariage legitime, aux prestres de leglise Latine. Sur lesquelz trois poincts, les trois autoritez tresautentiques dessus alleguees, ont donné fondement à ce Traicté.

Or confesse ie icy mon ignorance. Cestasauoir, que ie nay sceu tant inuestiguer, que iaye peu trouuer au vray, qui fut le premier Pape, ou le premier concile, par lequel fut faite ceste interdiction de mariage aux prestres de leglise Latine : sinon, que comme iay touché au temps du seizieme schisme, que ce fust Gregoire septieme, Moyne de Clugny. Les autres tiennent que ce fut beaucoup parauant en vn concile de Nicee en Bithynie, qui est maintenant Turquie : auquel statut les prestres de leglise Grecque ne voulurent consentir. Mais en la basse Allemaigne, ilz tiennent que ce fut vn Pape nommé Calixte. Et sur ce alleguent ces vers ridicules, et barbares :

O bone Calixte, nunc omnis clerus odit te.
Olim presbyteri poterant vxoribus vti :
Hoc destruxisti, tu Papa quando fuisti.
Ergo tuum festum nunquàm celebratur honestum.

Quoy que soit (1), cest à messieurs les Decretistes de le sauoir mieux que à moy, car il leur touche. Mais bien

(1) *Quoi que ce soit, c'est à faire à*.... car le cas leur touche (1548).

scay ie, que du temps du Pape Formosus, et du Roy Loys le Begue, les prestres estoient encores mariez. Et leur estoit licite espouser femme legitime, posé quelle fust pucelle, et non vefue pour euiter bigamie, comme de ce nous auons touché en la seconde partie, au premier concile de Vienne. Et pour clorre le pas au propos de ce present Traicté : cest que tout le monde doit prier Dieu, quil vueille reformer et renouueller son Eglise, tant au chef comme aux membres, par vn tresbon et tresgrand concile vniuersel de Leglise catholique. Car comme dit saint Gregoire, en ses œuures morales : *Per nullum genus hominum Deus magis irritatur, quàm per malos sacerdotes.* Laquelle reformation et renouation de Leglise faite, lunion et concorde des Princes Chrestiens sentretiendra tousiours de mieux en mieux. Et la secte des Mahomethistes, empirera et descherra tousiours iusques à la fin.

FIN.

De Peu Assez.

LE TRAICTÉ

NOMMÉ LA LEGENDE DES VENITIENS, OU LEVR CHRONIQVE ABBREGEE.

Composee par Iean le Maire de Belges, à present Indiciaire, et Historiographe de la Royne.

PROLOGVE.

Povr ce que les Venitiens ont maintenant le vent au visage, plusieurs alleguent certaines Propheties, oracles, et vaticinations, par lesquelles ilz veulent entendre, que le terme et definement de la seigneurie des Venitiens est venu. Dont les vns disent, que depuis trois ou quatre ans en ça, sest trouué à Romme vne pierre de marbre de grand antiquité, en faisant aucuns fondemens en la maison du Cardinal de Farnesio : en laquelle estoit escrit, et graué tout ce quon ha veu aduenir depuis la prinse du More, (1) iusques à maintenant. Les autres disent, que de long temps les Venitiens sauoient bien entre eux, quilz deuoient souffrir ruïne finale par vn Roy de France. Et que ceste Prophetie leur estoit representee en vn mur de leglise au palais saint Marc à Venise, auquel estoit figuré dœuure musaïque (2) vn Coq creuant les yeux à vn Renard : denotant par le Coq,

(1) Ludovic Sforza, duc de Milan.

(2) En bas-latin *musaïcum*.

le Roy treschrestien : et par le Renard, la nature des Venitiens. Encores ay ie ouy dire à autres, quil y ha ia grand piece que les Venitiens auoient pour certain signe (1) que quand ilz verroient brusler ie ne scay quel clocher dune ville leur voisine, et subiette, ilz pourroient bien deslors estre asseurez de leur prochaine destruction : laquelle chose est aduenue, comme ilz disent, desia dix ans passez. Ces choses ie ne scay comment ilz les sauent, mais ie scay bien, que lan mille cinq cens et six, es festes de Pentecouste moy estant à Venise, on me dit que labbé Ioachin Calabrois, lequel auoit esprit de Prophetie, et flourissoit enuiron lan mille cent cinquante, leur auoit prefiguré leur decadence telle que nous la voyons, par deux Lyons volans, dont ilz font leurs armes, lesquelz il leur ordonna tirer en marbre, au pauement de leglise saint Marc. Lun diceux Lyons estoit pourtrait gros et enflé, et sembloit nager de tout le corps sur les ondes, excepté que les pattes de deuant estoient en terre ferme : lautre auoit toute la corpulence estendue sur la terre, et les piedz de derriere seulement en leaue : mais il estoit maisgre, et deffait à merueilles. Demandans les Venitiens audit abbé Ioachin la signification de celle pourtraiture : il leur respondit, que tant et si longuement quilz seroient seigneurs de la nauigation de la mer, ilz nauroient gueres de controuersie auec les Princes Chrestiens, ains prospereroient en planté de richesses : ce qui est signifié par le premier Lyon : mais toutes et quantesfois quilz perdroient ledit nauigage, et se mettroient à vsurper en terre ferme, ilz esmouueroient contre eux lindignation des grans Princes, desquelz ilz seroient totalement deffaits, et ruez ius : laquelle chose leur estoit denotee

(1) Signe certain.

par le second Lyon. Or est il certain, quilz ont perdu le nauigage des espisseries par les Portugalois, qui les vont maintenant querir aux Indes. Et se sont iceux Venitiens efforcez de gaigner tousiours en terre ferme : parquoy maintenant ladite Prophetie se monstreroit auersee. (1) Mais si lesdites choses ont esté prononcees desprits Prophetiques, ou non, ie nen vueil rien affermer. Bien est il vray, que ainsi que par propre curiosité ie cherche plusieurs liures, iay trouué vn passage en lepistre de Sibylle Erythree, laquelle ie recouuray à Romme lannee passee, mille cinq cens et huit, qui dit ainsi : *Porrò, congregatio in aquis Adriaticis ex desolatione Ursi* LXX. *pedum coartabitur, non frangetur : donec veniant duo hirci, qui diminuant aurum eius.* Mais encores ne scay ie bonnement si elle se peult approprier au temps present : ien laisse linuestigation aux plus sages. Iay encore ouy alleguer assez dautres choses seruans à ce ainsi que chacun abonde en son sens. Si comme prognostications dastrologie, apparences de signes, estranges eclipses, cometes, fulminations, tremblemens de terre, monstres, portentes, (2) et presages diuers. Mais pource que cecy pourroit parauenture donner erreur au peuple imbecille de sens, disant que la perdition des Venitiens est vne chose fatale et predestinee, à laquelle ilz ne pouuoient obuier en nulle maniere : à fin de congnoitre que cest œuure de Dieu, et non des Planettes, iouxte ce que dit Orose en son liure de Ormesta mundi (3) : *Tribulationes et plagæ, etsi plerunque per aëreas potestates fiant,*

(1) N'est-ce pas *averrée*, accomplie ? Joachim a composé *Prophetiæ et expositiones Sibyllarum.*

(2) *portenta.*

(3) Par corruption du vrai titre : *Orosii* ou *Or. moesta mundi.*

tamen sine arbitrio omnipotentis Dei omnino non fiunt. A ceste cause ie me suis mis en peine de faire vn recueil et decours sommaire, de toutes leurs histoires et chroniques, lesquelles iay reduit en trois poincts principaux : et ay trouué par iceux, que si aucunes Propheties, vaticinations ou prognostiques ont esté diuulguees de leur ruïne, ce ha esté par preuision et preadmonition de la iuste iudicature diuine : ce que ie pretens prouuer par lesdits trois poincts ou articles. Et en la teste dunchacun, iay adiousté vne autorité ou sentence, laquelle condamne lesdits Venitiens, et correspond et donne lustre et corroboration aux Propheties dessusdites. Plaise aux Lecteurs supporter benignement la grosse tornure (1) du langage peu elegant : car iay plus eu de regard à ce que la narration historiale soit garnie de verité, que couloures de fleurs de rhetorique. Et ay nommé ce Traicté la Legende des Venitiens, pource quelle est digne de lire (2) : non pour sa forme, mais pour sa matiere.

Chapitre premier, auquel est designé, comment les Venitiens ont traité leurs Ducz, et aussi leurs subietz.

Prima sententia Senecæ in Medea :

Iniqua nunquàm imperia retinentur diu.

La premiere sentence proferee par le tressage philosophe Seneque, natif de Cordube en Espaigne, maistre et precepteur de lempereur Neron, dit que les seigneuries iniustes,

(1) le style trop simple, trop peu poétique, trop différent de sa prose enguirlandée.

(2) Comme on dit : *bon à lire.*

ne demeurent pas longuement en estre. Or congneissons maintenant par exemples si les Venitiens sont iugez par icelle. Si verrons comment en leur police iniuste et illegitime, ilz ont plus commis de cas enormes es propres personnes de leurs Ducz, que nulle autre nation quon sache, tant soit elle Barbare. Tout premierement donques, Vrsus leur troisieme Duc par sedition populaire : cestadire mutinerie, fut tué cruellement : et enuoyerent son filz nommé Adeodatus, en exil. (1) Et depuis furent aucun temps sans Duc : mais faisoient entre eux vn gouuerneur dan en an : entre lesquelz vn nommé Iean Fabritien fut par eux deietté du gouuernement, et priué des yeux. En apres, ilz remirent sus lautorité Ducale. Et rappellerent dexil le dessusnommé Adeodatus, filz de leur Duc Vrsus, quilz auoient occis : lequel ilz constituerent leur quatrieme Duc. Mais peu de temps apres ilz le deposerent, et luy creuerent les yeux. (2)

Consequemment (3) Gaba et Dominique ses successeurs, lun apres lautre, nen eurent pas moins. Maurice Herclean, auec son filz Iean, leurs Ducz par ensemble, furent en fin bannis et dechassez : et ne sceurent auoir recours ailleurs,

(1) Urse succéda en 726 au doge Marcel Tegaliano. Il enleva Ravenne aux Lombards, reçut de l'empereur d'Orient le titre d'hypate ou consul, et fut égorgé dans son palais d'Héraclée en 737. Son fils Théodat ne fut rappelé d'exil que pour être *maître de la milice* après Dominique Leo et Félix Cornicula. Il ne devint doge qu'en 742, après avoir transféré la résidence ducale d'Héraclée à Mallamocco.

(2) Cette cruauté devint un usage, dit Daru.

(3) Plus anciennement *consequentement*, à la suite, à la file, l'un après l'autre. Galla (et non *Gaba*), tué en 756 fut remplacé par Dominique Monegario, déposé en 764. Jean fut associé à son père Maurico Galbaio d'Héraclée pendant neuf ans. Obelerio s'empara du pouvoir en 804, et devînt le beau-frère de Pepin, roi d'Italie ou des Lombards

sinon au Roy Pepin filz de lempereur Charlemaigne. Que diray ie plus ? A peine puis ie mettre la plume auant pour lhorreur qui sensuit. Obelier Tribun, leur dixieme Duc, ne le pendirent ilz pas à vn gibet : et par rage forcenee et cruauté inhumaine, descirerent son corps en pieces : voire et aucuns deux tirerent son cœur, et ses entrailles aux dents ? Iay honte de dire quilz le mengerent. Et non contens de ce, pour lancienne inimitié quilz ont au sang Gallique, la Duchesse sa femme, natiue de France, ne fut pas plus humainement traitee : eux mesmes sen vantent encores.

Passons oultre, et venons aux autres. Certes ilz furent vn peu plus courtois et plus moderez à Iean Patriciac (1), leur douzieme Duc : car ilz se contenterent de lenuoyer en exil en la cité de Grade, et illec le faire moyne. Mais à Pierre Tradonic, son successeur, ilz vserent vn peu de plus grand rudesse : car apres quil les eut serui vingtneuf ans en estat de Duc, ilz le tuerent en leglise de saint Zacharie, oyant vespres. Cela fut fait soudain et de chaude chole, sans le faire languir, dont il leur deuoit sauoir gré. Mais cestuy qui sensuit, nommé Pierre de Candie, fut autrement manié par eux : car ilz lassiegerent au palais Ducal, et mirent le feu dedens. Tellement que non seulement le palais

(1) Ange Participatio (ou Particiaco), fut nommé après la déposition d'Obelerio, et reconstruisit Héraclée sous le nom de *Città-Nuova*. Il défendit le patriarche de Grado contre celui d'Aquilée, et transféra le siège du gouvernement au Rialto. Après une nouvelle conspiration, on élut doge Pierre Tradenigo, originaire de Pola (836). Il fut nommé protospataire ou grand-écuyer de l'empire d'Orient. — Quant à Pierre Candiano dont il est question ici, c'est le quatrième du nom ; il était fils de Pierre III.

brusla, mais aussi leglise de saint Marc estant voisine, et plus de trois cens maisons à lentour. Et comme le Duc se voyant ainsi pressé se fust retiré en vn lieu secret du palais qui nestoit point encores allumé, et le peuple seditieux comme tout enragé, lallast illecques trouuer, et quil tenant son seul filz ieune enfant entre ses bras, requist à genoux en grand pleur et pitié la misericorde de peuple, ilz ne furent pas contens de le meurtrir cruellement auecques son filz innocent, mais apres sa mort les corps du pere et du filz portez à la boucherie, et deshachez par menues pieces, furent en fin iettez aux chiens, lan neuf cens cinquantehuit.

Il ne me semble point que ie raconte lhistoire daucun peuple Chrestien, en faisant ces narrations : mais toutesuoyes il faut poursuyure puis que nous auons si auant entamé la matiere. Tribunus Memus (1) leur quinzieme Duc fut contraint par eux de se demettre et deuenir Moyne en vne abbaye, dont il mourut de desplaisance le sixieme iour apres. Othon Vrseol, lequel par leurs chroniques ilz appellent tresbon, fut neantmoins par eux banny et enuoyé en Grece : en luy ostant la barbe, qui estoit le plus grand deshonneur quon peust faire alors à vn homme de maison et destime. (2) Dont toutesfois apres ilz se repentirent et le rappellerent, mais il mourut auant quil peust retourner à Venise : car ilz nestoient pas dignes dun si homme de bien. Ilz firent à Pierre Barbolan leur vingthuitieme Duc, comme ilz auoient fait au Tribun dessusdit, et dauantage : car

(1) Memmo, successeur de Vital Candiano, frère de Pierre IV.

(2) Filleul de l'empereur Othon III. Othon Urseolo épousa la fille du roi de Hongrie. Il vainquit les Croates, commandés par son beau-frère.

apres la barbe rese, ilz le contraingnirent à estre Moyne, et lenuoyerent en exil. Dominicus Syluius leur Duc trenteunieme, pource quil auoit esté vaincu et rebouté en bataille sur mer par les Normans, qui pour lors auoient nouuellement conquis les terres quon dit maintenant le Royaume de Naples, fut deposé de la dignité Ducale. (1)

Aux dessusdits encores vserent ilz dhumanité selon leur coustume. Mais Vital Michael leur Duc trenteseptieme ilz tuerent furieusement. Non pour autre cause, sinon, pource quil nauoit pas assez à leur appetit oultragé lempereur Emmanuel de Grece, et son empire. (2) En apres ilz lapiderent leur Duc Renier quarantecinquieme, mais cela leur est à pardonner : car souz luy auindrent les discordes des Geneuoys, Pisans et Venitiens, parquoy nous auons perdu la terre sainte. Iaques Contarene leur Duc vingtseptieme, pource quil auoit mal bataillé auecques ceux de la Marque d'Anconne, qui sont du patrimoine de saint Pierre et de la terre de Leglise, fut mis en prison. Ie me tais de Daiamont Tepulus (3) lequel ilz firent pendre, pource quil vouloit estre leur Duc par force. Mais de Marinus Fallerius, (4) leur Duc cinquantecinquieme, eslu de leur consentement, ie mesbahiroye assez pourquoy ilz luy couperent la teste, si ie ne sauoye, que comme il leur est licite de les faire mourir par violence apres quilz les ont esluz, aussi ont ilz priuilege de les faire aucunesfois Ducz par force, et malgré eux : si

(1) Dominique Silvio avait été battu par Robert Guiscard qui s'empara de Durazzo.

(2) Ce fut sous le doge Vital Michieli que la république fit son premier armement pour la croisade (1098).

(3) Boémont Tiepolo.

(4) Marino Faliero.

comme fut Andreas Contarene, leur soixantieme Duc. Lequel sil ne leust accepté, ilz le bannissoient perpetuellement, et confisquoient tous ses biens.

Mais pour le dernier exemple de leur ingratitude enuers iceux Ducz : C'est chose memorable de la fortune de Francisque Foscarius leur cinquantesixieme Duc, lequel commença à gouuerner lan mille quatre cens vingtquatre. (1) Et se conduisit en leur chose publique bien à leur appetit par lespace de trentesix ans. Acquist, ou plustot vsurpa, beaucoup de terres en Italie, et les adiousta à leur seigneurie. Puis en la fin de ses iours, pour toute recompense, ilz le deposerent de la dignité sans alleguer autre raison, fors la vieillesse, et impotence. Si fut contraint de laisser son palais Ducal, auquel il vid entrer son nouueau successeur. Et il comme homme de cœur, sen alla mourir de dueil en sa maison patrimoniale incontinent apres sa deposition. Certes ilz ne luy sauoient plus humainement abreger sa vie : mais à fin quil ne se plaingnist point destre tout seul malheureux en sa maison, son propre filz fut par eux banny pour vne souspeçon (2) legere, et puis rappellé, et cruellement mis à torture, combien quil ne confessast rien de ce quon luy imposoit. Et derechef renuoyé en exil perpetuel auecques son beau frere nommé Andreas Donatus, qui auoit espousé sa sœur.

Puis que nous auons veu la belle reuerence quilz portent à leur Duc, et à ceux de sa maison, et de son sang : dont de septante quilz ont eu, il en y ha pour le moins vne vingteine de mal traitez, comme dessus est dit, il est assez facile à coniecturer que la reste de leur gouuernement est

(1) François Foscari et Andreas Contarini.

(2) *Suspicion*. Cf. Daru, Hist. de Venise III, 128.

de mesmes, enuers leurs subietz. Et nest pas proprement police legitime, mais plustot tyrannie arbitraire, et sans fondement de raison. Car souuentesfois pour neant ou pour cause legere, ilz decapitent leurs capitaines : comme ilz firent iadis Carmignole : ou ilz les mettent en prison, comme ilz firent Nicolas de Pise : ou ilz les enuoyent en exil, comme il firent nagueres Antoine Griman. Iay congnu vn maistre de leur artillerie, natif de Bourgongne, lequel ilz tindrent vingthuit mois en prison, deliberez de le faire mourir là dedens, seulement pource quil auoit salué vne ambassade de France : mais leur eschappa par subtilité de son engin.

Au surplus, quant à leurs subietz lesquelz ilz tiennent par droit dusurpation, il est certain que tous (ou la plus part) ont tousiours desiré de se secourre et ietter hors de leur ioug : comme iniuste, et insupportable, et de retourner à leurs premiers dominateurs. Si comme il appert de la cité de Hyadre en Dalmace, par eux vsurpee sur le Roy de Hongrie : laquelle par plus de sept fois se rebella contre eux, et se retourna vers son seigneur naturel. Et combien quilz fussent horriblement molestez des Venitiens par mer, et par terre, neantmoins iamais ne se voulurent condescendre destre souz leur domination, iusques à ce que lesdits Venitiens acheterent ladite cité du Roy Ladislaus de Hongrie, pour le prys de cent mille ducatz. (1) Pareillement ceux de Targest en Gorice (2) : qui est cité Imperiale, foulez de trop grands exactions de tributs, se soutrahirent de leur tyran-

(1) C'est pour cent mille florins que Ladislas, roi de Naples, vendit aux Vénitiens la ville de Zara et tous ses droits sur la Dalmatie. Cette ville avait échappé huit fois à la seigneurie vénitienne.

(2) Trieste et le comté de Gorice ou Görtz.

nie. Et en se deffendant vaillamment se donnerent à Leopold Duc d'Austriche, lequel les secourut à grand puissance.

Semblablement ceux de Taruis se donnerent au dessusnommé Duc d'Austriche, enuiron lan mille trois cens cinquante : pource que par lappointement de la guerre que le Roy de Hongrie et de Naples auoit fait ausdits Venitiens, ilz auoient promis de pardonner à leurs subietz, qui auoient tenu le party du Roy de Hongrie. (1) Et ce monobstant, ilz firent mourir beaucoup desdits subietz, mesmement des Taruisiens : pourquoy ilz se donnerent comme dessus. Mais encores peult mieux apparoir leur cruelle et iniuste domination par ceux de lisle de Candie, lesquelz ilz tiennent si tresesclaues, quilz ne leur souffrent pas labourer la tierce partie de leurs possessions, de peur quilz ne deuiennent trop riches, comme ilz disent, et puis se rebellent contre eux. Iay ouy affermer à aucuns souldars de Rhodes, que nha pas long temps quun de ces ermites, ou religieux solitaires quilz appellent par delà Caloyers, auoit semé en son iardin des faseoles (ce sont vne maniere de pois) plus quil ne luy en failloit pour son estat : mais peu sen faillit que le gouuerneur de ladite isle pour les Venitiens, ne le feist mourir à ceste cause. Et oultre, il est tout certain que les seigneurs de Rhodes recueillent plus facilement toutes manieres de viures es seigneuries du Turc en Grece, et en Turquie, quilz ne font des Venitiens en Candie.

Ces rudesses intolerables ont fait souuentesfois rebeller ceux de Candie. Principalement souz leurs Ducz Laurens

(1) C'est le 2 mai 1381 que fut signé le traité de cession de la Marche Trévisane à Léopold duc d'Autriche.

Celsel cinquantehuitieme, et Marc Cornarie (1) cinquanteneuuieme, pour laquelle rebellion appaiser, les Venitiens firent tant enuers le Pape, quilz obtindrent la croisade contre les Candiots, qui sont aussi bons Chrestiens que leurs maistres. O tresnoble isle iadis creée pour seigneurier sur Grece! Isle iadis franche et libere, maintenant asseruie et esclaue : iadis anoblie de cent citez, auiourdhuy presque deserte : iadis tant fertile et abondante en toy mesmes, et ores contrainte à stérilité par prohibition de cultiuage. Si tu estois souz la manutenence daucun Prince Chrestien, bien pourroyes tu recouurer legerement ta resplendeur primitiue, et estre vn fort boluert de Chrestienté, pour batre et parauenture abatre, le grand orgueil du Turc, ce qui adviendra prochainement si Dieu plaist. Cest quant au premier poinct, venons orendroit au second.

Chapitre deuxieme, auquel est monstré en quelle sorte les Venitiens se sont gouuernez avecques les Princes et seigneurs de Chrestienté.

Secunda sententia Ecclesiastici 10.

Regnum à gente in gentem transfertur propter iniustitias, et iniurias, et contumelias, et diuersos dolos.

Ceste seconde sentence prononcee par le sage Iuif nommé Iesu filz de Syrach, en son liure Ecclesiastique, dit quun

(1) Laurent Celsi (1361) et Marc Cornaro (1365). — En 1363, les Candiotes, pour se séparer de la république, n'hésitèrent pas à se séparer de l'Église latine ; ils embrassèrent le schisme grec ; et, ce qui était presque une plus criminelle apostasie aux yeux des Vénitiens, ils ne voulurent plus reconnaître St Marc pour leur patron et lui substituaient St Tite.

Royaume ou seigneurie est transporté de gent à autre, à cause diniustices, oultrages, et diuerses tromperies qui sy font. Si ceste sentence icy touche les Venitiens ou non, il y faudra regarder par le menu. Car puis que par larticle precedent nous auons assez amplement entendu comment ilz se maintiennent en leurs maisons, il nous faudra maintenant voir par quelz moyens ilz se sont entretenuz auecques les Princes Chrestiens : quelz priuileges ils ont eu d'eux : et quelz guerdons ilz leur en ont rendu. Or treuue ie, que le tresglorieux Empereur et Roy de France Charlemaigne, fut le premier, qui leur commença à donner la liberté dont ilz ont depuis abusé. Il les franchist, et leur ottroya quilz peussent viure selon leur mode, et leurs loix : dont aussi fut le premier qui sen repentit bien tost et de son plein viuant, et la cause fut telle.

Lempereur Charlemaigne, et Nicephorus Empereur de Constantinoble, auoient guerre ensemble : pource que ledit Nicephorus estoit malcontent que Charlemaigne auoit accepté le tiltre de lempire Occidental par le motif et autorité du Pape Leon. Et les Venitiens en ceste guerre par appointement fait auecques Charlemaigne, en leur baillant le priuilege dessusdit estoient neutres. Cestadire, ilz ne se deuoient mesler ne dun costé ne dautre. Mais selon leur nature renardiue, ils firent tout le contraire de leur promesse ; car ilz ayderent secretement audit Empereur de Constantinoble, et se mirent en essay de greuer lempereur Charlemaigne : dont il fut aduerty et malcontent à merueilles. Et deslors commanda à son filz Pepin Roy d'Italie de leur faire la guerre à oultrance, ce qu'il feit. Et leur osta tous les ports de mer quilz tenoient en terre ferme, Palestin, Clodia, Medoac, Albiolan, (1) et toutes les

(1) Les îles de Palestrina, Chiozza, Malamocco, Albiola.

isles circonuoisines. Et les mist en telle perplexité, quilz furent contraints auec leur Duc Maurice septieme, leurs femmes, leurs enfans, et leurs biens meubles laisser la terre ferme, et se retirer en vne petite isle deserte, nommee Riualte, (1) ou ilz ont depuis edifié Venise, comme elle est maintenant, là ou encores Pepin les alla asprement assaillir. Et si ce neust esté que par force de tempeste vn grand pont de bateaux quil auoit fait faire rompit et se desempara, ilz estoient desadonc destruits à iamais.

Tel fut le commencement des Venitiens, de tenir la foy à leur souuerain Prince Charlemaigne. Voyons desormais, comment il leur ha bien pleu de continuer enuers les autres Empereurs. Ilz impetrerent iadis de lempereur Alexis de Constantinoble par lettres patentes, quilz peussent tenir à iuste tiltre, les païs de Dalmace, et de Croace par eux vsurpez sur leurs voisins. Puis apres ilz obtindrent dun empereur d'Allemaigne nommé Conrad, quilz peussent batre monnoye à leur coing, et à leurs armes. Dun autre Empereur ilz eurent priuilege, que leur Duc vingtsixieme, nommé Pierre Vrseol, et ses successeurs, peussent porter le manteau Ducal de drap dor. Et oultreplus, enuiron lan M. CC. XC. ilz eurent licence de Lempereur d'Allemaigne de pouuoir forger ducatz dor à Venise. Pour tous lesquelz bienfaits et gratuitez, ilz ont tousiours à leur pouuoir vsurpé les terres Imperiales tant de Lempire Oriental, comme Occidental, et contrarié lesdits Empereurs à tous costez.

Et pour venir à la preuue des choses dessusdites, il nest rien plus certain, que par trait de temps ilz ont tant miné et affoibli Lempire de Constantinoble, que finablement les

(1) Le Rialto.

Empereurs nont eu nulle puissance de resister au Turc : car pour vn coup les Venitiens ont autresfois amené hors de Grece quinze mille prisonniers. Et pour vn autre coup osterent dudit Empire à lempereur Emmanuel lisle de Rhodes auant quelle fust aux cheualiers, Sio, Samos, Methelin, et Andros, toutes isles de l'Archipel : et la cité de Modon en la Moree. Et plusieurs autres à diuerses fois, tant en mer, comme en terre ferme. Lesquelles silz auoient mal acquises, aussi les ont ilz mal gardees : car le Turc ha tout recouuert sur eux, au tresgrand preiudice de Chrestienté, comme nous dirons au troisieme article. Excepté Candie, laquelle ilz extorquerent : et aussi Methelin, de Baudoyn, Conte de Flandres et de Haynau, quand il fut creé Empereur de Constantinoble, lan mille deux cens et deux. Quelz autres oultrages ont ilz fait aux Empereurs d'Allemaigne, mesmement à Sigismond tresuertueux Prince, venant en Italie pour receuoir la couronne dacier ? Ne luy furent ilz pas contraires de toute leur puissance lan mille quatre cens et treize, comme silz fussent constituez arbitres et limitateurs de la souueraine maiesté Imperiale, la seconde lumiere du monde : Et que ne luy soit loisible, sil ne plait aux seigneurs Venitiens, dentrer en leur propre domaine d'Italie : nest ce pas chose bien estrange ?

Ie me tairoye voulentiers des oultrages quilz ont faits à lempereur Maximilian à present regnant : pource que la memoire en est assez fresche et recente, si ce nestoit à fin de ramenteuoir la memorable integrité du tresnoble Roy Charles huitieme, que Dieu par sa grace absoulle. Auquel comme iceux Venitiens estans au siege de Lygorne, presen-

(1) Livourne en 1496.

tassent secretement mettre entre ses mains la personne dudit Maximilian pour lors Roy des Rommains, lequel par mille promesses derisoires ilz auoient fait venir en Italie pour le tromper. Alors le Roy treschrestien par instinct de haut courage Royal et magnanime, eut horreur dune trahison si tresexecrable. Si euoya en grand diligence icelles mesmes lettres audit Roy des Rommains, à fin quil fust sur sa garde. Nonobstant que alors et de long temps il y eust entre lesdits deux Princes plus dapparence dinimitié que de paix : et tout par la traffique diceux Venitiens, et dautres semblables mauuais esprits. Lequel exemple de preudhommie Françoise est bien digne destre recité par vn Valere, ou par vn Tite Liue.

Aussi est il bien vray, que à ce fut induit ledit Roy Charles : en partie pource quil sauoit veritablement feu de bonne memoire l'Archiduc Phelippes depuis Roy de Castille, et de bonne et entiere foy en presque semblable cas, cestauoir pendant le temps que ledit Roy Charles estoit en Italie pour la conqueste de Naples : auquel temps les Venitiens solliciterent et importunerent ledit Archiduc par secretes ambassades, à fin de lesmouuoir à entamer la guerre en France. Et pour ce faire, luy presentoient deux cens mille ducatz : sans les autres presens quilz offroient à aucuns seigneurs ayans credit autour dudit Archiduc, pour atteindre à leurs fins. Mais l'Archiduc se trouua constant, et nobtempera point à leurs maudites suasions : comme il apparut par effect. Dont le Roy Charles print si grand beniuolence auec luy, que sil eust plus vescu, on en eust mieux congnu lapparence. Et tant à ceste occasion, comme pour les autres oultrages que les Venitiens luy auoient faits et cuidé faire en Italie, il auoit conceu contre eux la vengeance. Laquelle le tresuertueux Roy Loys douzieme, son successeur ha maintenant mise à execution.

Qui sera ce cy apres, si les histoires veridiques ne font foy, qui voudra croire quune telle maniere de gens ayt osé en son plein conseil donner iugement mortifere sur les plus grans Princes de la terre, cestasauoir dune part sur la sacree maiesté du Roy des Romains, auquel ceux de Bruges en Flandres par grand fureur, et temerité populaire auoient osé toucher de leurs mains sacrileges : dont les Venitiens pour autoriser leur malice, leur manderent par lettres missiues ces six motz : *huomo morto non fa piu guerra*. Enhortans lesdits Flamens Brughelins par ceste grieue sentence inhumaine, de non laisser eschapper la personne de leur tresnoble Prince, ains souiller leurs mains de son sang : mais ilz furent si sages, quilz ny obtempererent pas. Lesquelles lettres ledit Roy des Romains ha bien gardees depuis, pour les monstrer en temps et en lieu. Et dautre part, iceux Venitiens iettans semblable sentence de mort sur le Roy treschrestien Charles huitieme, à la iournee de Fournoue, proposerent par edit publique guerdon de cent mille ducatz à celuy qui le pourroit auoir en sa puissance mort, ou vif. Et à chacun qui apporteroit la teste dun François six ducatz, dont il y eut aucuns de leur estradiotz, lesquelz pource quilz ne pouuoient recouurer des testes des François, decapiterent aucuns prestres, et passans de Lombardie. Somme, à peu me repens ie, si ce nestoit le zele de verité, qui my enhorte destre entré en labyme de ceste matiere odieuse : car tant y ha daffluence de circonstances, que ie ne scay auquel entendre. Neantmoins, puis quil est certain que leur audace arrogante ha esté tant hardie, que dentreprendre sur les treshauts Princes dessusnommez, il sera plus facile à croire des autres moindres, dont nous ferons icy mention.

Ils est asauoir, que la principale vsurpation des seigneu-

ries en Italie faite par les Venitiens, commença seulement depuis enuiron cent ans. Cestasauoir du temps de leur Duc soixantetroisieme, nommé Nicolas Stenus (1), lequel fut eslu lan mille quatre cens. Si osterent premierement la cité de Vincenne des mains des Vicontes de Milan. Et puis dun seigneur nommé Francisque Carrario vicaire de Lempire, prindrent les deux citez Imperiales de Verone, et Padue, lan mille quatre cens et six. Et non contens dauoir despouillé ledit Francisque de sa seigneurie, lenuoyerent prisonnier à Venise, là ou finablement ilz le tuerent en prison. Puis apres tout dune main tollurent à la Vicontesse de Milan vefue, les villes de Feltre, et Ciuidal en Foriul. (2) Et deslors en auant eurent vne merueilleuse enuie et ambition de dominer en Italie.

Car souz leur Duc subsequent, nommé Francisque Foscaro, dont nous auons parlé cy deuant, ilz vsurperent Rauenne, cité tresancienne, et bon port de mer, estant du patrimoine de leglise Romaine. Mais la maniere comment ilz leurent est bien digne de sauoir, pour la grand trahison quilz y commirent. En ce temps là dominoit à Rauenne vn seigneur nommé Hostase Polentan, (3) lequel estoit simple homme, et sans malice, dont les Venitiens se donnerent garde. Or auoient ilz de pieça grand enuie dauoir Rauenne, pource quelle leur estoit bien propice. Et à ceste cause vn iour ilz enuoyerent semondre bien magnifiquement sa femme, et son filz, et prier quilz se voulsissent venir esbatre à Venise en certaine grand feste et solennité quilz

(1) C'est Michel Steno qui gouverna treize ans.

(2) Cividale en Frioul.

(3) Obizzo de Polenta, seigneur de Ravenne.

faisoient lors. A ceste semonce le bon seigneur de Rauenne, qui ne se doutoit daucune tromperie, obtempera, et sen alla à Venise auec tout son train. La seigneurie le receut à grand accueil, et triomphe de prime face : mais ce fut vne courte ioye. Car ce pendant ilz firent prendre Rauenne par trahison, et enuoyerent ledit seigneur Hostase, sa femme, et son filz prisonniers, et en exil perpetuel en lisle de Candie : ou ilz moururent pourement.

Le semblable tour firent ilz à vn autre seigneur nommé Friscus Estensis (1), lequel apres que par appetit desordonné de dominer en Ferrare, il eut mis en prison son propre geniteur, et vsurpé tyranniquement ladite seigneurie de Ferrare sur sondit pere : à layde et faueur des Venitiens, finablement ilz ne souffrirent gueres ledit Friscus iouyr de sa mauuaise conqueste, mais le prindrent pour eux mesmes, et le ietterent dehors enuiron lan mille trois cens et deux, dont le Pape Clement cinquieme, estant pour lors en Auignon fut merueilleusement mal content, pource que cest terre deglise : et excommunia à ceste cause lesdits Venitiens, comme nous dirons plus à plein au troisieme article. De poursuiure par ordre toutes les autres rapines quilz ont perpetrees tant sur le Roy de Hongrie, comme sur les Ducz d'Austriche, et autres Princes, seigneurs et vassaux particuliers, mesmement sur Leglise, ce me seroit

(1) Frisque d'Este, fils d'Azon d'Este, seigneur de Ferrare et d'une courtisane vénitienne. Il implora le secours des Vénitiens contre son frère légitime François, après avoir emprisonné et assassiné son frère. Les Ferrarais, de leur côté, députèrent à Clément V pour être délivrés de la domination des Vénitiens. A Venise, le nonce du pape se vit outragé par le peuple, assailli de coups de pierre et obligé de quitter la ville, sur laquelle, en fuyant, il lança l'excommunication (1309).

chose trop difficile. Mais de lusurpation du Royaume de Cypre, ie ne me puis taire : car lastuce dont ilz vserent, est trop peruerse, et trop diabolique.

Or est il vray donques que pour frauder, frustrer, chasser, et despouiller du Royaume de Cypre monseigneur Loys de Sauoye, et la Royne Charlotte sa femme, yssue de la tresnoble maison de Lusignen, vraye heritiere legitime diceluy : ilz establirent, et introniserent audit Royaume Iaques bastard de Cypre, contre Dieu et raison, et auecques layde du Souldan. Auquel Iaques apres lauoir ainsi fait Roy, non pas par charité, mais par cautele, pour apres le deffaire de mesmes, ilz donnerent en mariage Catherine fille de Marc Corrario, (1) gentilhomme de Venise. Lequel par leur commandement auoit aydé, et assisté ledit bastard en tout son affaire enuers le Souldan, et encontre mondit seigneur Loys de Sauoye, et la Royne Charlotte sa femme, iusques à les chasser hors de Cypre. Laquelle Catherine fut solennellement adoptee en fille, par la seigneurie Venitienne : mais ce nestoit sinon aussi pour adopter le Royaume. Car le malheureux Roy bastard, quant et quant sa femme Venitienne espousa loccasion de la mort : cestadire, que incontinent quilz sceurent quelle estoit grosse, ilz empoisonnerent ledit Roy. Et firent courir le bruit, quil estoit mort de flux de ventre : et quil auoit laissé heritier sa femme et sa portee. Et iceux recommandé à la seigneurie de Venise. Quand donques elle fut acouchee, ilz firent de lenfant le semblable quilz auoient fait du pere. Prindrent

(1) Marco Cornaro, frère d'André, riche patricien exilé en Chypre. Sandi, *Storia Civile di Venezia*, VIII, 12, cherche à justifier l'usurpation de Jacques. Le royaume de Chypre relevait alors du Soudan d'Egypte.

ladite Catherine, quilz appelloient Royne de Cypre : et la ramenerent à Venise. Et deslors se saisirent dudit Royaume, lequel ilz ont tenu depuis lan M. CCCC. LXX. iusques au temps present. (1)

Au bon Prince Phelippes Marie, Duc de Milan pere de Madame Valentine Duchesse d'Orleans, ayeule paternelle du Roy Loys douzieme, Duc de Milan, à present regnant, les Venitiens ne firent ilz pas tant de torts et de molestes, que cela fut bien cause dabreger ses iours ? certes si firent. Mais entre les autres, la plus grande fut, quilz trouuerent maniere de corrompre, et suborner à force dargent le capitaine general de son armee, nommé Carmaignole, vaillant homme, mais traytre. (2) Lequel print de nuict, et osta à son maistre ledit Duc Phelippes de Milan, par emblee, la forte ville de Brexe, lan mille quatre cens vingthuit : de laquelle dependent plusieurs places et chasteaux : et lannee ensuyuant la ville de Bergame, et ses appendences. Lesquelles au fin commencement de ceste guerre M. D. IX. ledit trespuissant Roy Loys douzieme, ha recouuré, comme appartenantes à luy par droit hereditaire : apres que les Venitiens contre droit et raison en ont été vsufructuaires par lespace de quatre vingts ans. Puis encores en ces mesmes guerres, ilz vsurperent sur le Marquis de Mantue les villes d'Azolle, Lunaire, et Pescaire (3) : laquelle derniere nommee ha esté prinse dernierement par les François, et tous les Venitiens qui estoient dedens mis à lespee.

En apres ilz firent tant que ledit Duc Phelippes Marie

(1) C'est plutôt depuis 1475 (Daru IV, 38).

(2) Le comte de Carmagnola, célèbre condottière italien, décapité à Venise le 5 mai 1432.

(3) Asola, Peschiera, Lonato.

fut contraint par appointement fait lan mille quatre cens quarantedeux, de donner sa fille bastarde nommee Blanche, en mariage à Francisque Sphorce, capitaine de petite vocation : et pour douaire, Cremone, et le Cremonnois, lesquelz ilz eurent en leurs mains, et ladite Blanche aussi. Combien que Francisque Sphorce recouurast depuis le tout, quand il se fit Duc par force, et au desauantage de la maison d'Orleans, à laquelle le droit appartenoit. Mais on ny pouuoit pour lors entendre de par deça à cause des guerres des Anglois. Par ainsi void on comment ilz se sont tousiours entremeslez de troubler le monde, pour faire leur proufit du dommage dautruy. Que diray ie plus ? Tantost apres la iournee de Fournoue, en laquelle ilz se mirent en toutes peines de greuer le tresnoble sang de France, pource quilz nont accoustumé de pescher sinon en eaue trouble, ne commanderent ilz point au capitaine de leur armee de mer, nommé Antoine Griman, quil se tirast à toute diligence sur la coste de Pouille, et de Calabre, et que à toute force il recouurast des mains des François ce quilz y tenoient. Et de fait, il y emploita tant, quil print deux ports de mer : cestasauoir Manopole, (1) et Mole. Ie ne scay entendre quel tiltre, ne quelle action ilz y pouuoient pretendre, sinon leur droit accoustumé dusurpation, et rapine. Neantmoins ilz eurent encores depuis trois autres bonnes citez, et ports de mer, Trane, Otrente, et Brandis, (2) mais ce fut souz ombre de donner ayde au Roy Fernand contre les François, pour recouurer le Royaume de Naples : voyla leurs pratiques accoustumees. Mais à fin deuiter ennuy, et pource que ie scay assez, que plusieurs nobles hommes de France, et

(1) Monopoli.
(2) Brindes.

dailleurs en sauent assez dautres recentes et modernes, ie me deporte à tant de ce second article, pour venir au tiers.

Chapitre troisieme, auquel est declairé comment les Venitiens se sont portez, tant enuers les personnes ecclesiastiques, comme le saint siege Apostolique. Et aussi enuers les ennemis de nostre foy catholique.

Tertia sententia Homeri Iliad. 2.

Multos imperitare malum est, rex vnicus esto.

Par ceste troisieme et derniere sentence diffinitiue, laquelle est iettee sans appel en lieu darrest par le prince des poëtes Homere, en son Iliade : Il appert que toute police et seigneurie ou plusieurs dominent, nest pas bonne : mais la seule monarchie est legitime. Cestadire là ou il domine vn seul Prince souuerain, comme on peult dire dun Royaume ou dun Empire. Parquoy les Venitiens combien quilz y fussent subietz de droit, seront ores condamnez reallement et de fait à auoir vn seul Prince monarque par dessus eux. Mais pource que la premiere partie dudit arrest, cestasauoir que la domination de plusieurs nest pas bonne, semble requerir plus ample preuue : Combien que par les deux articles precedens il soit assez clarifié, neantmoins nous satisferons dabondance à ladite probation : et monstrerons, que si les Roys de France ont merité destre nommez treschrestiens : et les Roys d'Espaigne catholiques, par singuliere prerogatiue pour les seruices quilz ont faits tant à nostre sainte foy et religion Chrestienne, comme au saint siege Apostolique, les lecteurs de ce troisieme article iugeront des Venitiens tout le contraire : car ie les treuue

auoir non sans plus irreueramment, mais aussi tresinhumainement traité la dignité ecclesiastique, mesprisé lautorité Papale, et estre cause en partie de lexaltation des Turcz, et de laffoiblissement de Chrestienté : lesquelles choses ie prouueray facilement. Non pas que ientreprenne de dire tout ce qui seruiroit à ce : mais de chaçun poinct, quelque exemple brief et sommaire, à fin que de ce puist resulter par coniecture du surplus vne conclusion affirmatiue du presupposé.

Touchant le traitement des personnes ecclesiastiques, il me suffira damener deux de leurs actes en ieu concernans deux de leurs Patriarches. Le premier fut iadis du temps de Maurice Heraclean leur septieme Duc : auquel temps ilz commirent vn criminel oultrage en la personne de Iean Patriarche de Grade (1), homme de grand estime et valeur, lequel ilz assiegerent par fureur populaire en son eglise propre ; et puis le prindrent et le ietterent du plus haut du clocher à terre, là ou il tomba mort, et despecé piteusement. La cause pourquoy ne fut autre : sinon pource quen gardant sa fidelité, il auoit signifié à lempereur Charlemaigne, et à son filz Pepin Roy d'Italie, les machinations desdits Venitiens, par lesquelles ilz fauorisoient secretement à lempereur de Constantinoble, contre les conuenances quilz auoient auec lesdits Princes, comme nous auons dit au deuxieme article. Le second ha esté de nostre temps : et dun de leurs autres Patriarches nommé Hermolaus Barbarus, homme de grands lettres et vertus, lequel les auoit seruis d'Orateur presque enuers tous les Princes Chrestiens. Et comme il fust sur ses vieux iours en ambassade

(1) Grado.

pour eux deuers le Pape, et le Patriarchat d'Aquilee vinst à vaquer en ce temps, le saint Pere de son propre mouuement luy donna icelle dignité comme à personne tresdigne, et qui lauoit bien desserui. De ce furent les Venitiens si indignez, pource quil auoit accepté estant en legation et sans les en aduertir : que deslors ilz luy interdirent perpetuellement lentree en toutes leurs terres, bannirent ses parens, et confisquerent leurs biens : laquelle cruauté rigoureuse redondoit autant à la vilipendence du saint siege Apostolique, comme au dommage dudit Patriarche. Lequel voyant leur ingratitude mourut tantost apres de dueil, exilé de son eglise et de son païs. (1)

En tant quil touche leurs autres rebellions, inobediences, contumacitez, irreuerences et presumptions enuers le saint siege Apostolique, on les peult assez congnoitre par la bulle du Pape moderne. Par laquelle ilz sont excommuniez et interdits, laquelle est imprimee en François. Mais encores nest ce pas assez, qui ne scait la racine et le fondement par le menu, dont nous dirons quelque chose : car à poursuiure le tout, ce traicté pourroit croitre en vn grand volume, et causeroit attediation aux lisans. Il suffira donques den atteindre la summité daucunes parcelles. Or auons nous dit cy dessus au deuxieme article, comment ilz vsurperent Ferrare sur Friscus Estensis, lequel auoit mis son pere en prison, et le feit mourir illec, et depuis chasserent ledit Friscus dehors, et se firent seigneur de Ferrare, qui est terre deglise : dont le Pape Clement cinquieme, natif de Bourdeaux, et le premier qui amena la court de Romme en Auignon, fut fort indigné :

(1) Ermolao Barbaro II, un des zélateurs de la Renaissance au XVe siècle.

et les admonnesta par plusieurs fois de sen desister : à quoy ilz nobeïrent point. Il les excommunia, eux et leur Duc nommé Pierre Tradonic quaranteneuuieme, aggraua et reaggraua et maudit : dont il ne leur chalut, non plus que à chiens, ains perseuererent en leur malice, tant et si longuement, que ledit saint pere Clement fut contraint den escrire aux Roys de France et d'Angleterre, et de leur mander, quen toutes leurs terres et seigneuries ilz eussent à abandonner et confisquer tous les biens des banquiers et marchans Venitiens, et mesmement à vendre leurs personnes pour esclaues, comme infideles et rebelles à la sainte Eglise Romaine : mais encores pour cela ne samenderent ilz point, mais mespriserent les censures et fulminations ecclesiastiques, par grand contumace, iusques à ce que le saint siege Apostolique les declaira heretiques, et conuoqua le bras seculier : et feit publier la Croisade contre eux en Italie, tant quilz furent contraints par armes de rendre ladite seigneurie de Ferrare. Et neantmoins demourerent depuis long temps excommuniez et interdits, iusques à ce quilz enuoyerent vn ambassade (1) audit Pape Clement cinquieme, en Auignon, pour auoir leur absolution, laquelle à grand peine ilz obtindrent. Apres que le Pape eut fait mettre pour penitence solennelle vn colier au col dudit ambassadeur, nommé Francisque Dandalus (2) : et le feit marcher à quatre piedz parmy la grand salle du palais d'Auignon, dont il fut tousiours depuis à Venise appellé chien, combien quilz le fissent leur Duc cinquantedeuxieme. Et neantmoins souz lenseigne dun tel chien

(1) masc. pour *ambassadement ?*
(2) François Dandolo.

ilz osterent au Patriarche d'Aquilee leur voisin deux bonnes citez, cestasauoir Polle et Valence, qui sont en Gorice. Seant le Pape Iean vingtdeuxieme en Auignon, qui fut eslu à Lyon, lan M. CCC. XVII. en leglise des Iacobins, quon dit Nostredame de Confort. Cela deuroit assez suffire pour leur diffamation eternelle, si ce nestoit que ie me donneroye conscience de passer souz silence encores deux grands controuersies quilz firent tout en vn temps au Pape Sixte oncle de nostre saint pere Iulius à present seant. Lequel ayant fulminé la grieue sentence dexcommuniement sur les Florentins, à cause du grand oultrage quilz auoient commis, en faisant pendre et estrangler dedens leur cité larcheuesque de Pise et autres personnes ecclesiastiques, et eut ledit Sixte enuoyé contre eux à guerre ouuerte, Federic Duc d'Vrbin, capitaine general des terres de Leglise, et Alphonse Duc de Calabre : les Venitiens se benderent en si mauuaise querele auec les Florentins excommuniez, pour resister au Pape, et tuerent Antoine Campane neueu diceluy, aupres de Perouse. Et tantost apres ils firent aspre guerre au Duc Hercules de Ferrare, vassal de Leglise. Dont il fut mestier au Pape dessusdit les excommunier, et enuoyer contre eux Fernand Roy de Naples : contre lequel les Venitiens firent venir le Duc René de Lorraine, dernierement trespassé, auec grands promesses : cestasauoir de le mettre en possession du Royaume de Naples, auquel il disoit auoir action, à cause de la maison d'Aniou. Mais le Duc de Lorraine ny demoura gueres, ains sen retourna tantost par deça, craingnant quelque nouueauté en ses païs à cause de la mort du Roy Loys onzieme. Finablement les Venitiens furent contraints de demander humblement la paix au Pape, autrement ilz estoient affolez de tous costez par les Princes d'Italie, lan

mille quatre cens quatre vingts et quatre. Des vsurpations quilz ont faites au temps du Pape Iulles à present seant, sur les terres deglise recouurees par le Duc de Valentinois, à layde des François : et aussi comment ilz ont fauorisé à Iean Bentiuole vsurpateur de Boulongne, contre Leglise, dont ilz sont presentement excommuniez, et autres choses assez, ie men tais, pource quelles sont trop modernes, et que chacun les scait. Et viens à declairer comment ilz se sont conduits au fait de la terre sainte, et contre les Infideles, Turcz, et Sarrasins, ennemis de nostre foy.

Or trouve ie bien quilz se vantent assez par leurs Chroniques dy auoir fait grand exploit. Et se donnent lhonneur eux mesmes de toute la premiere conqueste de la terre sainte, comme si nul des Princes Chrestiens ny eussent rien fait. Mais ie treuue dautre part, que quand Baudoyn Roy de Hierusalem fut prins prisonnier et mené au grand Caire par Daloc Roy de Parthes, et que toute la terre sainte estoit en grand danger, les Venitiens auec leur Duc trentecinquíeme nommé Dominique Michel, (1) firent semblant de laller secourir à tout vne grosse armee. Et de fait, recouurerent vn port de mer nommé Tyr, et non autre chose, ains retournerent tantost sur les Chrestiens. Et prindrent par force et sans querele à lempereur Emmanuel de Grece, les isles de Rhodes, Sio, Samos, Methelin, Andros, comme desia cy dessus est touché : et la ville de Modon en la Moree. Et sur le Roy de Hongrie, Hyadre en Dalmace, (2) Spalatre et Tragure, toutes grosses citez. Cela est bien secouru la Chrestienté : nest pas ?

(1) Dominique Michieli. En 1119, le roi Baudouin du Bourg, pris par l'emir turkoman Balac, fut conduit dans la forteresse de Charan.

(2) Zara, Trau et Spalato en Dalmatie.

Et si dauenture ilz disent, que lempire de Constantinoble fut iadis conquis aux Latins par leur moyen, ie leur respons aussi, que par eux il fut perdu, comme nous dirons tantost apres. Mais encores quand Baudoyn Conte de Flandres et de Haynnau, qui depuis fut Empereur de Constantinoble auecques Loys Conte de Sauoye, Boniface Marquis de Monferrat, et autres Princes se furent croisez vnanimement, pour aller contre les Turcz, ilz fussent allez à Venise pour sembarquer, les Venitiens les firent beaucoup attendre, et ne voulurent iamais ottroyer lesquipage de leurs nauires, auant ce que lesdits Princes leur eussent promis de mettre en leurs mains la cité de Hyadre en Dalmace, laquelle leur estoit à cœur, nonobstant quelle fust du domaine du Royaume de Hongrie : par ainsi lesdits Princes furent contraints, silz vouloient parfournir leur voyage de Turquie de faire vue chose iniuste. Et appert tousiours de plus en plus, que les Venitiens ne furent iamais affectionnez au bien publique de Chrestienté, que leur proufit particulier nallast deuant.

Et pour prouuer ce que nous auons dit cy dessus, que non seulement lempire de Constantinoble, mais aussi la terre sainte ont esté ostez hors des mains des Chrestiens et des Latins : et mesmement des successeurs de Godefroy de Buillon, et de Baudoyn Conte de Flandres tout en vn temps, enuiron lan de nostre Seigneur mille deux cens cinquantehuit. Car comme iceux Venitiens et les Pisans, et les Geneuoys (lesquelz estoient pour lors les trois plus puissans peuples et communautez de Chrestienté par mer) tinssent par ensemble et en commun deux ports de mer de Surie : cestasauoir Ptolomaïs, et Tyrus du consentement des Princes de par deça, sans que lun y deust auoir plus dautorité que lautre : et neantmoins les Venitiens, selon

leur coustume, voulsissent tousiours vsurper quelque preeminence dauantage, finablement à l'occasion dune abbaye que chacun disoit estre sienne, il sesmut vn debat entre Venitiens et Geneuoys : et la guerre si grande, en laquelle les Pisans se meslerent, quelle dura bien trente ans. Tellement que les Papes Alexandre quatrieme de ce nom, Vrbain quatrieme, et Clement aussi quatrieme, et les Roys de France et de Sicile furent empeschez à les appaiser, et ny proufiterent rien. Et ce pendant Michel Paleologue Grec vsurpa lempire de Constantinoble à layde des Geneuoys : Et chassa les François et les Latins hors de Grece. Et Bondegar Souldan d'Egypte, extermina les Chrestiens hors de Hierusalem et de Surie. Si perdit alors la Chrestienté tous les ports de mer de Leuant Tripoli, Baruth, Ptolomaïs et Tyr. Et qui plus est, lespoir de les recouurer, si Dieu ny met remede. Et fut lan M. CC. XC. (1)

Mais que dirons nous de la detestable lascheté de Francisque Condelmario Cardinal de Venise, neueu du Pape Eugene, quatrieme de ce nom? Lequel Cardinal estoit Legat, et chef de larmee de mer, au temps que Ladislaus Roy de Polone auecques Iean Huniades pere du Roy Mathias, et les Hongres, et les Valaques entrerent bien auant en Grece, là ou ilz se porterent victorieusement contre les infideles. Et iceluy Legat fut ordonné à garder le destroit du bras saint George, qui separe la Natolie de la Grece, à ce que les Turcz ne passassent par là, pour aller secourir leurs gens. Combien quil eust vne bonne et grosse puissance de Chrestiens, neantmoins il laissa passer oultre ledit destroit cent mille Turcz, auec Amurathes leur Prince. Et qui pis

(1) Bibars-Bondocdar, chef des Mameluks, usurpa le trône du Soudan d'Egypte.

vaut, ne mist aucune diligence den aduertir larmee Chrestienne estant en terre ferme de Grece. Si nest il pas possible quilz volerent oultre sans son sceu, attendu quune carraque Geneuoyse leur feit leur passage : dont le patron estoit de la case Grimalde, et eut de marché fait diceux Turcz, vn ducat pour chacune teste. O maudite infernale auarice, meslee de trahison, pire que Iudaïque au moyen de laquelle le noble sang Royal, et Chrestien des nostres fut mis à perdition, et combien quilz combatissent cheualereusement, neantmoins ilz perdirent la iournee, par estre peu de nombre, et non auoir esté aduertis à temps de la suruenue desdits Turcz. Et mourut ledit tresuaillant Roy Ladislaus de Polone, et le Cardinal de saint Ange Legat Apostolique, auec plusieurs autres Princes et Prelats, et le nombre de trente mille Chrestiens. Et fut ceste lamentable iournee la veille S. Martin, lan M. CCCC. XLIIII. Mais aussi ledit Grimauld (1) patron Geneuoys allant dillec en Flandres employer les cent mille ducats quil auoit euz en marchandise, fut fouldroyé par tempeste marine par le iuste iugement de Dieu : mais ce ne fut pas recompense condigne pour la Chrestienté.

Tirons oultre, et voyons comment apres la mort du Duc Phelippes Marie, les Venitiens vsurpateurs de seigneuries, ne pretendissent à autre chose, fors seulement dauoir la Duché de Milan : et à ceste cause ilz donnassent (2) ores faueur à Francisque Sphorce contre les Milannois, qui cryoient liberté, et tantost apres ausdits Milannois contre Francisque Sphorce, troublans par ce moyen toute Italie, le grand Turc Mahumeth Othuman pere de cestuy cy, par

(1) Grimaldi.

(2) Subjonctif dépendant de *comment*.

la lascheté de Iean Iustinian Geneuoys, print Constantinoble lan M. CCCC. LIII. Comme si lesdits Venitiens luy eussent donné ombre et loisibleté de ce faire. Car qui ne deffend point vn mal fait, il semble quil le fasse. Toutesuoyes, ilz disent que pour la secourir, ilz firent de grans diligences, en mettant sur mer vn nombre de leurs galees, mais il ne sen y trouua nulles au besoin. Bien y en eut il à la prinse dicelle quarantesept de leurs marchans, qui se disent gentilzhommes, prisonniers au Turc. Mais quelque cruel quil fust, il ne meffit rien à leurs personnes : ie ne scay que cela peut signifier. En apres ilz se monstrerent vouloir faire effort contre ledit Turc, et entrer sur luy en la Moree, plus par peur de perdre ce quilz y auoient, que pour zele de la foy. Mais ainsi comme ilz alloient froidement en besongne, aussi furent ilz reboutez bien facilement par le Turc. Et leur capitaine Bertold tué deuant Corinthe. Adonques ilz sen retournerent honteusement pour recommencer guerre en Chrestienté : cestasauoir à ceux de Triest en Gorice, qui est la cité Imperiale. Lesquelz à peine voulurent ilz laisser en paix à la requeste du Pape Pie, lequel en auoit autresfois esté euesque. Et ce pendant, ou tantost apres, le Turc print Nigrepont moyennant la trahison dun Italien nommé Thomas de Ligorne. Mais ce ne fut pas si grand dommage pour les Venitiens que pour toute la Chrestienté. Et puis la cité de Corinthe en la Moree : et toute la reste du païs il feit tributaire à lui. Dillec il entra en Albanie, ou il print Dyrrache par force, et Croye (1) en Esclauonie, sans aucune resistance des Venitiens : lesquelz neantmoins luy enuoyerent humblement supplier dauoir

(1) Durazzo et Kroja, villes d'Albanie.

paix, en le flatant de plusieurs dons precieux : entre lesquelz il y auoit grand nombre de harnois de guerre, qui est contre la deffense de Leglise : et de tel cas se fait excommunication publique à Romme tous les iours du blanc ieudy. Et pour semblable cas ou accusation, le grand tresorier Iaques Cœur fut banny hors de France, et ses biens confisquez. Et nonobstant toutes les choses dessusdites, le Turc nabaissa rien de sa rigueur enuers eux, ains chassa les ambassadeurs de deuant sa presence lespee traite. Finablement tant importunerent ilz le Turc par humbles flatemens, quil fut content leur ottroyer vne paix honteuse pour toute la Chrestienté, et dommageable pour eux. Cestasauoir, parmy ce (1) quilz luy rendissent treize citez quilz tenoient en terre ferme de Grece, de lempire de Constantinoble, auecques la tresforte cité de Cosdra (2) en Albanie, laquelle sans nul secours de Venise sestoit deffendue de deux ou trois sieges contre la puissance du Turc, estant present en aucun desdits sieges : tant estoient lesdits Cosdrans bons et fermes Chrestiens. Et neantmoins leurs seigneurs mesmes liurerent leur cité aux infideles, aussi firent ilz lisle de Methelin. Et se firent deslors tributaires au Turc dune grand somme dor tous les ans. Voyla comme il appert quilz ne refusent point vn Tyrant ennemy de la foy, pour leur seigneur, là ou ilz ne veullent recongnoitre ne Pape, ny Empereur, ne Prince Chrestien. Auoir (3) fait la paix au Turc, ilz vindrent tantost soustenir la guerre contre le Pape Sixte, oncle de celuy qui sied presentement. Et ce, pour la querele des Florentins, comme de ce nous

(1) moyennant que.....
(2) Schkodra ou Scutari.
(3) Après avoir....

auons touché cy deuant. Pendant lequel temps, le grand Turc feit assieger Rhodes, et print Otrente en Calabre, là ou leuesque fut piteusement martyrisé et fiché. Si ne se treuue point, que Venitiens nulz qui sont leurs voisins, les secourussent en rien. Aussi neussent ilz osé contreuenir aux articles de la paix faite auecques les ennemis de nostre foy. A laquelle (1) conclure, ie demande silz obtindrent licence du Pape, et silz le pouuoient bonnement faire sans ce. Encores demanderay ie voulentiers vn autre poinct : cestasauoir, puis quilz se disent heritiers du Royaume de Cypre, à cause de Iaques le Bastard vsurpateur dudit Royaume au desauantage de la tresnoble maison de Sauoye, comme il est touché assez amplement au second article, et que ledit Royaume fust tenu en hommage et souueraineté du Souldan. A cause de quoy ledit Bastard feit vn horrible, execrable et tresdannable serment audit Souldan : lequel depuis fut translaté de langue Arabique en Latin, et apporté au Pape Pie par aucuns cheualiers de Rhodes, pour laquelle cause il ne voulut onques receuoir les ambassadeurs dudit Iaques comme ambassadeurs du Roy Chrestien : ainçois le leur reprocha bien asprement. Puis donques que les Venitiens sen font heritiers, nest il pas necessaire quilz fassent le semblable serment que ledit Iaques feit en la maniere qui sensuit ?

Premierement il inuoqua le nom de Dieu tout puissant par quarante fois, et puis dit ainsi : Par le grand Dieu haut misericordieux et benin, formateur du Ciel et de la Terre, et de toutes choses qui sont en elles : et par ces saints Euangiles : par le saint Baptesme : par S. Iean Baptiste,

(1) Pour laquelle conclure....

et tous les saints, et par la foy des Chrestiens : Ie promets et iure que toutes les choses que ie sauray seront descouuertes à mon souuerain seigneur Alleseraph Asnal Souldan d'Egypte et Empereur de toute Arabie, duquel Dieu vueille fortifier le Royaume, et que ie seray amy de ses amis, et ennemy de ses ennemis, ie ne luy celeray rien. Et ne souffriray nulz coursaires en mon Royaume : ny ne leur bailleray viures ne ayde. Tous les Egyptiens qui sont esclaues en mon regne, ie les racheteray et mettray à pleine liberté : ioffriray tous les ans le premier iour du moys d'Octobre ou de Nouembre en forme de tribut aux souuerains temples de Hierusalem et de Lameca, (1) la somme de cinq mille ducatz dor : ie garderay que les Rhodiens ne baillent nulles armes aux pirates. Tout ce qui suruiendra de nouueau digne destre sceu, ie le feray asauoir au Souldan en iuste verité sans fraude nulle. Et si ie faux en aucune des choses dessusdites, ie seray apostat de la foy Chrestienne et des commandemens des saints Euangiles : ie nieray que IESVS CHRIST viue, et que sa mere fust vierge : ie tueray sur les fons de baptesme vn camel : et maudiray les prestres de Leglise : ie renieray la diuinité : et adoreray lhumanité : ie feray fornication sur le grand autel auecques vne Iuïue. Et receuray sur moy toutes les maledictions des saints peres. Marc Corrario Venitien, duquel depuis ledit Roy Bastard espousa la fille à sa male santé, nestoit il point present à voir faire ledit serment et hommage ? dont sans nulle faute il est vraysemblable, quilz tiennent Cypre à mesmes conditions, puis quilz ont vsurpé le tiltre. Or laissons vn peu le Souldan, et reuenons au Turc. Certes il

(1) La Mecque.

nest rien plus vray, que contre le Roy treschrestien Charles huitieme, luy estant à Naples ilz sallierent du Turc Pagiaseth (1) Othoman à present regnant, et sen vanterent en la présence du seigneur d'Argenton (2) ambassadeur dudit seigneur Roy. Mais apres la mort dudit Roy Charles, pource que ledit Turc, comme il disoit, les auoit experimentez non estre gens de foy et de promesse veritable, il leur feit la guerre forte et aspre, et leur osta presques tout ce quilz tenoient de residu en Grece, cestasauoir Lepant, Modon, et Coron en la Moree. Si ne treuue ie point pourtant en leurs chroniques quilz ayent iamais fait ordonnance en leur conseil, que quiconques les apporteroit la teste du grand Turc, leur si grand ennemy, il seroit guerdonné de cent mille ducatz. Lequel edit publierent sur la teste du Roy Charles huitieme, comme dessus est dit au second article. Mais bien est vray que comme Antoine Griman chef de leur armee de mer ne se fust osé approcher pour deffendre leurs subietz contre les Turcz à la guerre cy deuant dite, ilz se voulurent ayder de lautorité du nom du Roy treschrestien Loys douzieme à present regnant, qui de nouuel auoit recouuré Milan. Si impetrerent dudit seigneur quil luy pleust enuoyer Montioye son souuerain Roy darmes, signifier au Turc, que lesdits Venitiens estoient ses alliez, et quil se deportast de les molester : autrement il les ayderoit de toute sa puissance. Mais comme ledit Montioye fut à Venise prest à sembarquer pour tirer celle part : ilz sen voulurent repentir, et len cuiderent garder, de peur quil ne sceust les traffiques quilz menoient en Turquie, pour en aduertir puis apres le Roy son maistre. Néantmoins

(1) Bajazet.
(2) L'historien Commines.

Montioye tira oultre maugré eux, et feit sa charge tresprudemment. Mais à son retour ilz ne voulurent point laisser passer auec luy lambassade que ledit Turc enuoyoit au Roy, pour semblable crainte que dessus : neantmoins ledit Turc escriuit vnes lettres audit seigneur Roy faisans ample tesmoignage de la mauuaise foy desdits Venitiens. Lesquelles lettres sont desia diuulguees par impression.

Comme donques les Turcs les eussent ainsi oultragez que dessus, et encores dauantage couru tout le païs de Foriul, (1) là ou ilz cueillirent plus de sept mille personnes Chrestiennes pour vendre esclaues en Turquie : mais depuis ilz les tuerent tous, pource quilz ne les peurent passer à gué oultre vne riuiere creuë à force de pluyes. Nonobstant toutes ces choses, les Vénitiens firent tant, quilz impetrerent la paix au Turc, lan mille cinq cens et trois, en luy rendant encores dauantage vne place nommee sainte Maure en la Moree : et cela fait, la premiere chose quilz firent apres pour eux recompenser de leurs pertes, ilz vindrent prendre Arimine, qui est vn port de mer des terres du Pape, en la Marque d'Ancone : par ainsi void on bien quilz ne craingnent gueres doffendre le Pape. Mais à fin quon sache combien quilz se gardent bien de mesprendre contre le Turc, moy estant à Romme en Iuillet, M. D. V. I. vn cheualier de Rhodes nommé messire Daniel, Anglois, me conta comme ladite mesme annee il avoit veu en lisle de Zacynthe huit galees Venitiennes estans en port, donnans vitailles, et refreschissement à quatre fustes Turques qui venoient de courre en Pouille : et emmenoient bien CCL. creatures Chrestiennes pour esclaues en Turquie. Et non

(1) Frioul.

seulement leurs donnerent ilz viures, mais aussi chaines et carquans pour les enferrer. Et oultreplus, auoit veu deux galeres subtiles qui portoient vn ambassadeur du Souldan à Venise. Ceste mesme annee, ie vis à Venise plusieurs Mores de Barbarie, quon disoit ambassadeurs du Roy de Tunis, et aussi des Turcz. Laquelle communication, et familiarité de telz gens,.ne semble gueres apporter de fruit à Chrestienté, comme il apparut iadis par les Templiers qui en furent corrompus et deffaits. Iay ouy affermer à vn bombardier de Rhodes, natif du Dauphiné, homme bien entendu, que comme du temps que le Roy Charles huitieme alla à Naples, la renommee de sa conqueste volast iusques en Turquie, et les Turcz infideles dun costé en eussent desia crainte non petite : dont les Grecz pource quilz sont Chrestiens se resiouissoient dautre part, esperans leur deliurance et saluation : mais les Venitiens qui conuersent entre eux, reprenoient publiquement lesdits Grecz, et se moquoient de leur resiouissement : disans que cestoit grand folie, et que encor trop mieux leur valoit endurer la seruitude des Turcz, que la luxure et insolence des François, lesquelz en leur propre presence violeroient leurs femmes et leurs filles. O precurseurs d'Antechrist. et procureurs de Mahomet ! Nestes vous pas dignes destre venus ou vous estes ? Non, Mais beaucoup pis : car ie me doute encores que le Roy treschrestien ne soit trop doux en vostre hastoy (1). Et que vostre astuce malitieuse ne soit en aguet pour garder que noz Princes tresillustres de toute Chrestienté ne perseuerent leur concorde. Car vous ne menastes iamais

(1) Hasterel ?

autres pratiques, depuis lan CCCC. XXII. que vostre Venise fut fondee (1).

Dont et à fin que Dieu toutpuissant monstre à la Chrestienté combien vostre deffaite ruïneuse luy est aggreable, voire et necessaire à lexaulcement de son nom. A lexemple du bon laboureur, qui coppe vne mauuaise branche pour faire pulluler les autres, nest il pas vray que quatre iours apres leschac (que vous prinstes au lieu d'Aignadel) cestasauoir le vendredy XVIII. iour de May, M. D. IX. larmee du Roy Fernand catholique, de laquelle estoient chefz et conducteurs le Cardinal (2) Archeuesque de Toulette, et Dompetre Nauarre à tout quinze mille hommes deffirent plus de vingt mille Mores Sarrasins, et prindrent tout dun mesme iour la grosse cité capitale d'Orant en Barbarie : laquelle chose nest autre demonstrance, sinon que vostre diminution, est augmentation et eslargissement de Chrestienté. De laquelle vostre brisure à Carauagio, nous auons chanté ceste double Ballade, laquelle vous est adressee par maniere depistre. (3)

BALLADE DOVBLE.

Or est Priam bien vengé d'Antenor,
Qui le trahit, et mit son regne en proye.

(1) Cf. P. Gringore, l'Entreprise de Venise, et *Venegien oft es de cause daer ôme dattet geschil rijst tusschen den Venitianen en den Roomschen Keyser en den Coninck van Vranckrijk ghenarreert.* (Gheprint Tantwerpen *bi mi Michiel van Hoochstraten*). (Biblioth. de Gand).

(2) Ximénès, archevêque de Tolède et Pierre de Navarre.

(3) Le duc François Sforza battit les Vénitiens à Caravaggio en Lombardie le 14 septembre 1448.

Soit publié, et à cry, et à cor
Ce nouveau bruit, et que chacun le croye.
Nous louons Dieu trestous à iointes mains,
Quand vous tant fiers, les plus fiers des humains,
Plus cauteleux que le larron Cacus,
Ia allez voir dessouz terre Eacus,
Non par barat, qui tant vous deshonnore :
Mais par effort de lances et d'escuz,
Cent ans accreu tout se paye en vne heure. (1)

Cent ans accreu tout se paye en vne heure.
Il est escrit par vn noble chapitre :
Qui feu nourrit pour mettre en autruy feure, (2)
Finer par feu doit tel peruers ministre.
De trahison tous enfans de traïtre
Sont entachez, soit en taille, ou en fonte,
Tel fut Enee, et Antenor en conte.
Telz estes vous leurs successeurs encor :
Mais le bon droit la malice surmonte.
Or est Priam bien vengé d'Antenor.

Or est Priam bien vengé d'Antenor
Et maintenant on void reflourir Troye
Par Francion, ou Francus filz d'Hector,
A qui tousiours Mars sa victoire ottroye.
Si d'Eneas iadis hoirs les Romains,
Par les François vindrent du plus au moins,
Semblablement par ceux mesmes vaincus,
Ia estes vous infames, et cocus.
Filz d'Antenor, n'est nul qui vous sequeure.

(1) D'après la légende que rappelle Tite-Live, Anténor conduisit en Italie les Henètes ou Venètes de Paphlagonie. Cf. *Illustration des Gaules*, passim.

(2) ou *feurre*, paille.

Laissez vous ha le bon patron Marcus :
Cent ans accreu tout se paye en vne heure.

Cent ans accreu tout se paye en vne heure :
Car celuy seul, qui tonne, et qui esclistre,
Tel fruit cueille, ou qu'on le plante et labeure. (1)
Venitiens, notez bien ceste epistre :
Vous n'estimez, Pape, croce, ne mitre,
Empereur, Roy, Prince, Duc, Marquis, Conte,
Mais maintenant la main de Dieu vous dompte :
La main de Dieu sont les Roys, sachez or,
Qui ne les craint, sa ruïne est bien prompte :
Or est Priam bien vengé d'Antenor.

Or est Priam bien vengé d'Antenor :
Ce qui nous tourne à plaisir et à ioye :
Dont si par vous est gardé grand tresor,
Chacun vainqueur en aura sa montioye.
Bien deuez donc auoir des soucis maints :
Car il vous reste Espaignolz, et Germains
Apres les Francs, qui vous ont mis sur cul.
Tous les grans Dieux Iuppiter, et Bacchus
N'y peuuent rien, vostre ruïne est meure.
Tasté vous ha le filz d'Hector Francus :
Cent ans accreu tout se paye en vne heure.

Cent ans accreu tout se paye en vne heure :
Experience ha fait ces beaux mots tistre.
Si deuez vous tenir pour chose seure,
Que de ce bien vne Dame ha le tiltre :
Par Marguerite Auguste noble arbitre,
La paix des Roys faite ainsi qu'on raconte.

(1) Dieu vous atteint partout.

Peuple sans chef, qui aux Princes raconte, (1)
Est mis au ioug, comme on fait bœuf, ou tor :
Ce seul moyen met vostre gloire à honte :
Or est Priam bien vengé d'Antenor.

L'ENVOY.

Turcz, ayez peur des grans aigles becus :
Les Dieux d'Enfer Proserpine et Orcus
Apres ceux cy, vous reclament au leurre. (2)
Ne songez plus fors tumbeaux et sarcus,
Cent ans accreu tout se paye en vne heure.
Le grand deluge ou le feu de Phethonte, (3)
N'est rien qu'vn baing, refrigere ou essor, (4)
Au prys du mal qui vous vient et affronte :
Or est Priam bien vengé d'Antenor.

PERORATION DE LACTEVR.

A messire Claude Thomassin, Cheualier seigneur de Dommartin, Conseiller du Roy et son Conseruateur des foires de Lyon.

Maintenant noble et vertueux seigneur à qui ie suis redeuable par accumulation de benefices, puis que par vostre moyen la Legende dessusescrite (plus pource quelle est veritable que enrichie daucunes couleurs dart oratoire) ha esté si heureuse que dobtenir tiltre dapprobation par le seigneur tresclervoyant monseigneur le grand Chancellier de France. (5) Ne conclurons nous pas necessairement, selon

(1) Synonyme de *aconter*, *acompter*, s'estimer.

(2) terme de fauconnerie.

(3) Le Phlégéthon, par abréviation arbitraire.

(4) *Essor*, *essour*, air pur, *estre à l'essor*, être soulagé, se sentir libre. En génevois, *s'essourer*, sortir pour prendre l'air. (*ex-aurare*).

(5) Au lieu de mettre un point-virgule, l'éd. 1549 semble couper la

le theme de nostre prologue, que les Propheties, signes et portentes cy dessus mentionnez concurrent à bon droit auec la iuste sentence du souuerain Iuge ? Et que contre la fortitude de la dextre diuine, de laquelle le bras excelse du Roy ha esté ministre executorial, la sapience humaine, en laquelle les Venitiens se fondoient tant, nha rien valu ? Reuenons donc à noz presages et predictions. Nous en auons assez allegué en nostre proëme. Mais celle du Roy Alphonse debouté de son Royaume par le Roy Charles huitieme, est plus clere que nulle des autres : lequel feit grauer en marbre sur le portail dun poure conuent de lobseruance, (1) en lisle de Sicile, en laquelle il sestoit retiré, ce qui sensuit : *Io sono dom Alfonso Re di Neapoli, discaciato per forza : io sono fondatore e ministro di questo monasterio : il signore Lodouico sara il guardiano : e gli signori Venetiani saranno gli frati.* Laquelle prophetie conferma depuis le seigneur Ludouic, disant que puis quil donnoit à disner au Roy de France, les Venitiens luy donneroient à soupper. Encore est aussi bien notable, et plus ridiculeuse la vaticination de celuy, qui les compara à vn corbeau fardé de plumes dautruy, lequel les autres oiseaux desplument. Si ne me sauroye ie tenir de faire encore vne inuectiue exclamatoire contre eux. O magnifique parfonde prudence de la seigneurie illustrissime ! A quel nation nestes vous auiourdhuy en fable, et en derision ? combien est vostre vantise abaissee ? Et voz consaux tant pesez à la balance, confus et entretroublez ? Voire, et qui vous doit plus desplaire,

période par ce point final. La phrase ne finit réellement qu'aux mots : *nha rien valu*.

(1) Les Observantins cordeliers qui formaient une des principales branches de l'ordre de S. François.

par la viuacité du sens dune seule Dame, laquelle ha sceu accorder noz tresillustres Princes. Dieu, quel toille vous fut par celle main feminine filee et tissue en la cité Imperiale de Cambray ? Si vous la sauez iamais ourdir, vous serez bons ouuriers. O si vous eussiez sceu finer en voz tresors dune semblable viue perle pacifique, dune telle margarite Australe, et Orientale : et de progeniture Auguste, vous estiez à tousiours riches. Mais non : car vostre trop grand sagesse est tournee en folie : et vostre fastidieuse gloire en ignominie. Et elle ha bien sceu contourner toute la guerre de par deça contre vous. Telz changemens fait en vn instant, non fortune lauentureuse : mais la celee prouidence immobile. (1)

Allez desormais, et vous moquez des souuerains Princes : meslez vous et dissimulez auecques eux, puis dun costé, puis dautre, par mille traffiques. Ilz demoureront tousiours en lintegrité de leur haute noblesse, et sentretiendront par fraternité mutuelle : et de vous naura nulle comparaison à eux. Faites semblant, comme vous fistes lannee passee, de vouloir secretement fauoriser à Lempereur, à sa couronnation, et puis vous ioingnez dune part par faux donner au Roy treschrestien. Pillez les terres Imperiales : et puis vous reioingnez audit Empereur par treues appointees sans le sceu dudit seigneur Roy, pour lors vostre confederé. Et oultreplus, faites tout ce que à bons et loyaux proditeurs (2) et turbateurs de concorde entre les Chrestiens appartient de faire, selon la loy Venitienne. On congnoit dorenauant assez voz gentillesses. Messire

(1) La secrète et immuable Providence.

(2) De *proditor*, traitre. On trouve encore *proditoirement*, ancien terme de palais.

Phelippes Conte de Rauastain se tient ores pour vengé de vous et de la grand desloyauté dont vous vsastes enuers luy, en aduertissant le Turc du siege de Methelin : à cause dequoy il ne peut parfournir son emprinse, au grand deshonneur de toute Chrestienté. Le capitaine Pregent se rid de vostre meschef, en recompense du tour que vous luy fistes quand il fut contraint deffondrer ses galees, à cause que ne luy voulustes ottroyer asseurance en lun de voz ports. Et monseigneur tresreuerend. messire George Cardinal d'Amboise, Legat en France, nha cause de se douloir de vostre mesauenture, à cause de la finesse que vous luy iouastes a Romme apres la mort du Pape Alexandre sixieme : mesmement que tachastes le faire empoisonner. Cest assez de voz damnables et execrables pratiques, qui vous souliez nommer par grand arrogance, filz adoptifz des Romains.

Or me tourne ie derechef à vous Cheualier tresdigne, et mon treshonnoré seigneur, pour donner finablement termination à ce propos assez prolixe : mais non trop ennuieux à qui il plaist. Vous auez bonne part au fruit : et resiouissance de ceste Royale victoire en vne si tresiuste guerre contre la communauté ou aristocracie ennemie des Princes monarques. Au moyen de vostre bien vertueux gendre messire Claude Leobart, laisné seigneur de Lacra. Lequel entre les autres gentilzhommes de Sauoye et de Bresse, dont nous auons fait mention au prologue, (1) ha par son louable portement acquis lhonneur et dignité de cheualerie, comme vous fistes le semblable à la conqueste de Gennes. Parquoy il appert, que le beau filz se conforme à la vertu

(1) Notre prologue n'en dit rien.

de son beau pere. Quand à ma petitesse, si elle ny ha esté presentiallement, si les ha elle combatus de ceste plume, ainsi que vous voyez. Sil y eschet loz, graces en soient à Dieu. Mais vostre bon amy, et mon singulier patron et bienfaiteur nostre second Zeuxis ou Apelles en peinture maistre Iean Perreal de Paris, peintre et varlet de chambre ordinaire du Roy, duquel la louenge est perpetuelle et non terminable : car de sa main Mercuriale il ha satisfait par grand industrie à la curiosité de son office, et à la recreation des yeux de la treschrestienne maiesté, en peingnant et représentant à la propre existence tant artificielle comme naturelle : dont il surpasse auiourdhuy tous les citramontains, les Citez, Villes, Chasteaux de la conqueste, et lassiette diceux, la volubilité des fleuues, linequalité des montaignes, la planure du territoire, lordre et desordre de la bataille, lhorreur des gisans en occision sanguinolente, la miserableté des mutilez nageans entre mort et vie, l'effroy des fuyans, lardeur et impetuosité des vainqueurs, et lexaltation et hilarité des triomphans. Et si les images et peintures sont muettes, il les fera parler ou par la sienne propre langue bien exprimant et suauiloquente. (1) Parquoy à son prochain retour, nous en voyant ses belles œuures, ou escoutant sa viue voix ferons accroire à nous mesmes auoir esté presens à tout. Comme desia en auons ouy raconter verballemant et à la verité au tresautentique seigneur Prieur frere Pierre d'Anton illustrateur des chroniques de France. Et pour donner foy de la victoire dessusdite, auons veu faire son entree à Lyon par Barthelemi d'Aluiane, (2)

(1) Il les fera parler par sa peinture vivante, ou bien racontera lui-même.....

(2) Barthélemi Alviano, général en chef des troupes de Venise,

capitaine des Venitiens, prisonnier du Roy auec certains autres, lesquelz sont maintenant chastellains de Pierre assise.

Si doint Dieu que avec la hautesse regale ledit maistre Iean de Paris vostre bon amy soit icy de retour bien brief, à fin que ie lhonnore et coniouysse auecques ce noble docteur Physicien Lyonnois, trescientifique messire Symphorian Champier, qui lha tiré hors des maschoires de la mort, esquelles il sestoit engouffré par trop grand labeur, abstinence et vigilance, et le nous ha rendu Virbius : cestadire, deux fois homme, comme iadis Esculapius feit Hippolytus. Parquoy ledit messire Symphorian medecin du Duc de Lorraine ha merité la couronne Ciuique, *Quia ciuem seruauit*. Donques en espoir de les reuoir tous deux ainsi que ie desire, ie clorray icy le pas, me recommandant humblement à vostre seigneurie. A Lyon le XII. iour d'Aoust M. D. IX. (1)

LE BLASON DES ARMES DES VENITIENS.

Lyon nageant, Lyon trotant,
Lyon yssant, Lyon passant,
Lyon mordant et rauissant,
Tu te disois Lyon volant,

perdit la bataille d'Agnadel. Plus tard, allié de la France, il décida par son arrivée sur le champ de bataille la victoire de Marignan. Il mourut en 1515. C'est à Pierre-Encise qu'il fut prisonnier.

(1) V. plus haut, p. 229. La formule de l'éd. 1528 se retrouve identiquement dans l'éd. 1533. Dans l'éd. 1548 la *Légende des Vénitiens* et le *Blason* sont remplacés par le *Temple d'Honneur*.

Lyon courant, Lyon saillant,
Et t'allois si fort Lyonnant,
Que Mer, et Terre, et Ciel luysant,
De gouuerner faisois semblant.
Mais vne Dame au cœur vaillant,
Fille au grand Aigle triomphant,
Tante à l'enfant gent et plaisant, (1)
Qui est le vray Lyon rampant :
Par son parler doux et cliquant,
Et par la paix des Roys faisant :
T'ha rendu mat, poure et tremblant :
Si qu'on dira d'orenauant,
Que tu n'es pas Lyon croupant, (2)
Lyon couchant, Lyon fuyant,
Mais pis qu'vn Chien ord et puant.
Là ou on void desmaintenant
Que le Porc espic trespuissant,
Est plus fort qu'vn Lyon bruyant,
Plus redouté qu'vn Elephant.
Et sa hauteur resplendissant,
Qui fait au monde des biens tant,
Chacun ira par tout louant,
Disant, chantant et escriuant,
Viue le Roy Loys le grant.

En cestedite Legende, (3) y ha plusieurs Propheties alleguees de leur ruïne : mais depuis ien ay trouuees encores deux, lesquelles il mha semblé bon dinserer (4) en la fin de ceste œuure.

(1) Le futur Charles-Quint n'avait alors que neuf ans.

(2) *mact*, *coupant*, *pir* (1528 et 1533).

(3) « En la legende des Venitiens que j'ay faicte imprimer a Lyon, il y a plusieurs.... » (1528 et 1533).

(4) « *ien ay trouvé*..... bon inserer » (ibid).

Antiquum propheticum (1) de Francorum Rege
contra Venetos.

Floribus adiunctus, Ranas per prata vagantes,
Arctabit Coluber proprias remeare paludes.

ALIVD.

Aquilæ grandi sociabitur Lilium, et mouebitur ab occidente in orientem contra Leonem. Leo carebit auxilio, etc. (2)

FIN.

(1) *propheticium* (ibid).
(2) Les éditions 1528 et 1533 ajoutent :

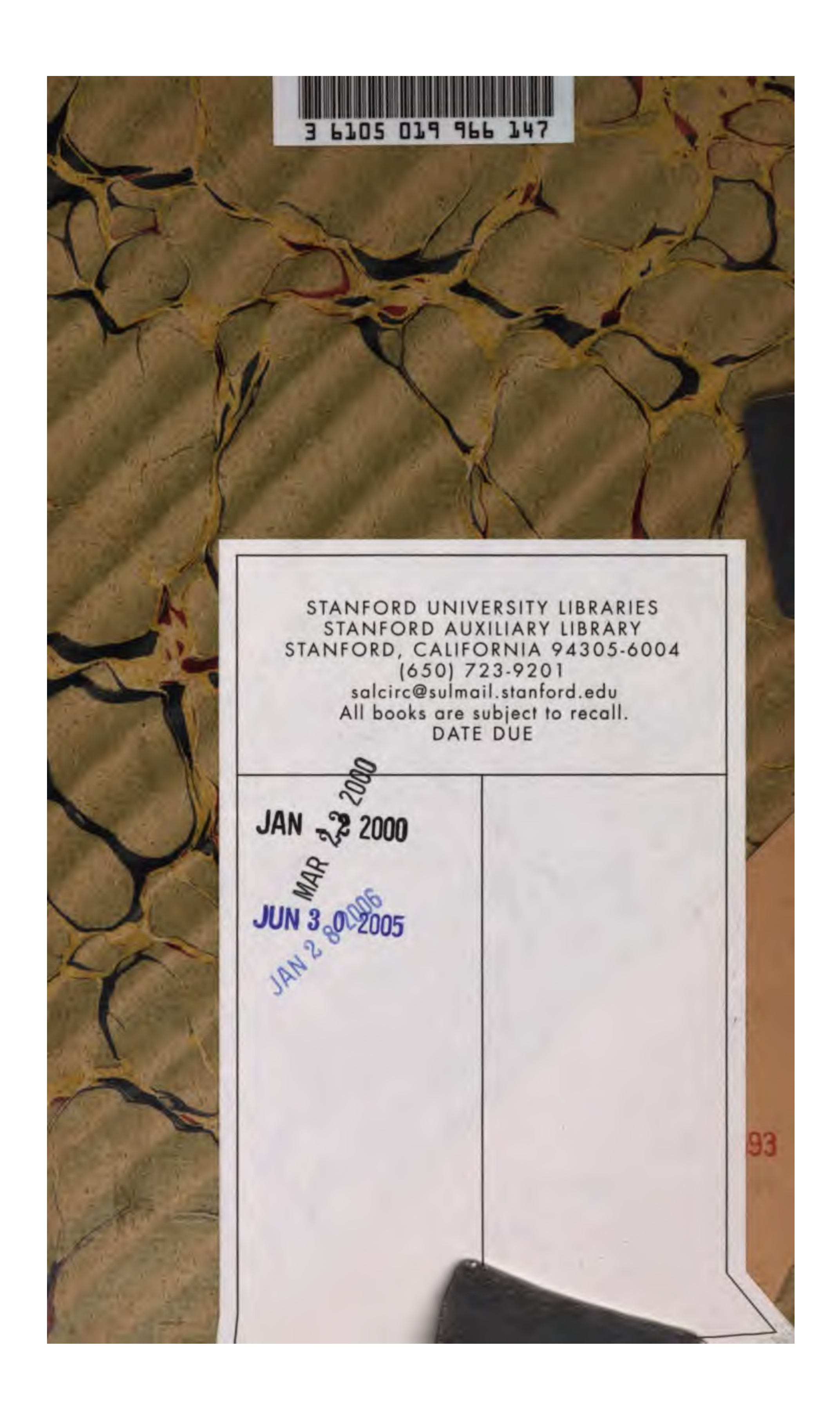
Item aliud Boetii Severini.
Ex galla genitus terra : vir justus et equus
Pastor erit, claves celi, Sceptrumque gubernans.
Pax erit : et toto surget concordia mundo.
Una fides, unus regnabit in omnia princeps.
Finis.

Imprimé à Paris par, etc.

TABLE DES MATIÈRES.







3 6105 019 966 147
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD AUXILIARY LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(650) 723-9201
salcirc@sulmail.stanford.edu
All books are subject to recall.
DATE DUE
JAN 22 2000
MAR 22 2000
JUN 30 2005
JAN 28 2006
93

